PAGES D'HISTOIRE
LETTRES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES
DOCUMENTS HISTORIQUES

Vendredi 13 février 2009 - 14 h 00

Drouot Richelieu - salle 6
9, rue Drouot, 75009 Paris
+ 33 (0) 1 48 00 20 06

Exposition privée :
Chez l'expert, uniquement sur rendez vous

Exposition publique :
DROUOT RICHELIEU - salle 6
Jeudi 12 février de 11 h à 18 h

Expert :
Thierry BODIN
Syndicat français des experts professionnels en œuvres d'art
45, rue de l'Abbé Grégoire - 75006 Paris
Tél. : 33 (0)1 45 48 25 31 - Fax : 33 (0)1 45 48 92 67
lesautographes@wanadoo.fr

Renseignements :
Stéphanie Trifaud
Tél. : + 33 (0) 1 53 34 10 13
s.trifaud@piasa.fr

Ce sont plus de quatre siècles d'histoire de France qui se déroulent à travers les pages des documents ici présentés, depuis quelques pièces qui évoquent les dépenses royales au XVI^e^ siècle, et les guerres de religion sous la plume du chancelier Michel de L'Hospital. Au début du siècle suivant, deux événements dramatiques sont retracés de façon saisissante : le procès et l'exécution du maréchal de Biron en 1602 par Pomponne de Bellièvre et le marquis de Sillery, et l'assassinat de Concino Concini, le maréchal d'Ancre, en 1617. À côté de grands homme d'État comme Mazarin, de princes comme le duc de Bourgogne, se pressent les grands guerriers, avec un bel ensemble de lettres de maréchaux de France des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et en face celles de leurs grands adversaires (le Prince Eugène, Montecuccoli, Marlborough, Wallenstein, etc.). Certaines pièces sont curieuses ou piquantes, telles la lettre galante du futur Charles X à sa maîtresse ou l'émouvante supplique de Latude de son cachot de la Bastille. D'autres évoquent les grands voyages, comme la lettre des Jésuites chinois Ko et Yang, celle de Sonnerat de Pondichéry, ou celles des marins Bougainville, La Pérouse ou Suffren.

L'histoire de la Révolution et de l'Empire est racontée depuis le 14 juillet 1789 et la prise de la Bastille (par le futur maréchal Brune et l'architecte Cointeraux) jusqu'au retour définitif des Bourbons sur leur trône. Ainsi Barras conte-t-il le Neuf Thermidor et la chute de Robespierre (ainsi que Courtois), puis les Cent Jours. Un ensemble intéressant est consacré à Mirabeau et à sa famille, avec notamment un plan de contre-révolution pour sauver la royauté, que tentent de restaurer dans l'émigration le prince de Condé et le duc d'Enghien, ou Louis de Frotté. Des grandes figures de la Révolution comme Camille Desmoulins ou Marat, retenons les deux belles lettres écrites de prison par Gracchus Babeuf et Fouquier-Tinville. Les guerres révolutionnaires et les conquêtes impériales sont évoquées par de nombreuses lettres de généraux puis de maréchaux d'Empire : citons Dumouriez, dont Macdonald révèle la trahison, et qui rédige un violent pamphlet contre Napoléon ; Kellermann après la victoire de Valmy, Desaix au moment d'embarquer pour l'Égypte (et sa mort annoncée par Savary), Menou contant sa vie en Égypte ; Murat qui réclame le grade de capitaine, s'illustre à Austerlitz puis devient roi de Naples ; des conspirateurs comme Bourmont (dont on lira l'interrogatoire) ou Malet ; ou encore Lefebvre, duc de Dantzig, dont on lira deux jugements très contrastés, louant en 1813 l'« auguste Empereur » devenu en 1817 un « homme perfide » et un « lâche monstre ». On lira les revirements de ces vaillants militaires lors des chutes de Napoléon et des retours des Bourbons ; d'autres en mourront, comme les frères Faucher, dont la dernière lettre est bouleversante… En face d'eux, de redoutables adversaires, comme Brunswick, Wittgenstein, Barclay de Tolly, Blücher, Nelson ou Andreas Hofer. Les événements de Corse revivent grâce à de rares lettres de Paoli, Casabianca, Joseph Buonaparte et son rival Pozzo di Borgo ; plus tard, ceux de Saint-Domingue avec Toussaint-Louverture et Dessalines, le général Leclerc, Latouche-Tréville et Villaret-Joyeuse. Aux côtés de Talleyrand, que l'on suit de son émigration en Amérique jusqu'au Congrès de Vienne, arrêtons-nous un instant sur l'extraordinaire animal politique qu'est Joseph Fouché : dans des documents d'un intérêt majeur, après avoir plaidé en faveur d'un Consulat à vie héréditaire pour Bonaparte et sa famille, il donne le même 23 avril 1814 des conseils politiques au comte d'Artois et à Napoléon en route pour Elbe, puis en juillet 1815 à Louis XVIII, avant d'expliquer sa loyauté envers l'Empereur auprès des sœurs de Napoléon.

Parmi les lettres de la famille Bonaparte, on retiendra les étonnants échanges autour du remariage de Lucien, condamné par Napoléon, et les violentes mais vaines pressions pour l'amener à divorcer. On suivra aussi les péripéties des séparations de Joséphine avec son premier mari Alexandre de Beauharnais, de Louis Bonaparte avec Hortense de Beauharnais, de Pauline avec Camille Borghese. Une série de lettres de Joseph Bonaparte permettent de retracer sa carrière depuis la Corse, jusqu'au royaume de Naples puis celui d'Espagne, au sujet duquel il marque son désaccord avec Napoléon ; de même que Louis, dont on lira les longues explications sur son abdication du trône de Hollande.

Une cinquantaine de lettres et pièces exceptionnelles de Napoléon sont ici présentées, depuis le jeune général à Toulon jusqu'à son embarquement à l'île d'Aix vers son ultime exil. À côté de deux très rares lettres autographes, dont une à Joséphine, de nombreuses pièces sont abondamment corrigées de sa main. On peut suivre notamment au fil des lettres la glorieuse campagne d'Italie, les projets pour l'invasion de l'Angleterre puis son blocus, les mesures prises pour la défense de l'Empire, l'entrée en Espagne avec de sanglantes répressions, le divorce puis le mariage avec Marie-Louise, la campagne de France, les Cent-Jours avec l'organisation de la cérémonie du Champ de Mai. Signalons encore le précieux parchemin du Serment de l'Empereur à son Sacre.

Pour finir, quelques pièces évoquent la Restauration et la monarchie de Juillet : banissement de la famille Bonaparte, l'assassinat du duc de Berry et l'équipée de la duchesse, la mort de Louis XVIII, la révolution de 1830, les saint-simoniens, l'Algérie avec Abd-el-Kader ; puis le coup d'État de Napoléon III ; sans oublier une belle lettre du Libertador Simon Bolivar.

Thierry Bodin

Ancien Régime	N^os 1 à 90
Révolution et Empire	N^os 91 à 265
Napoléon et sa famille	N^os 266 à 378
De la Restauration à la guerre 14-18	N^os 379 à 418

Abréviations :

L.A.S. ou P.A.S.
lettre ou pièce autographe signée
L.S. ou P.S.
lettre ou pièce signée
(texte d'une autre main ou dactylographié)
L.A. ou P.A.
lettre ou pièce autographe non signée

Remerciements à Jean-Paul Goujon et Eberhard Köstler

Il ne sera pas accepté d'enchère téléphonique pour les lots d'une estimation inférieure à 300 €.

Reproductions du n° 345 en 1re et 4e de couverture
Reproduction du n° 349 en 2e de couverture

Jer Janv 1602. Byron

Monsieur estant byer de retour de la bastyde Je meis la main a la
pleume pr escrire au roy Jallai souppet apres neuf heures Et me
trouvois si las du travail du matin Et de toute la predicme que
iobmis de mettre dans le paquet lordre du feu mar. de Byron
qui en la cause Et ie vous depesche ce porteur qui vous pourra
rendre cette depesche auparavant Et le roy soit leué vous trouverez
dans ce paquet ley ordre Jobmis a mettre dans la lettre du
roy la raison qui nous meut de nauander pas Et le corps fut
porte a byron, dicy en Perigort les parents enssent peult-estre
suiuis trop de plaintes et sans double aussy bien de Byron la
on ere eust fait fere aux honneurs funebres vne grande assemblee
ou la plus part de la noblesse de gascogne se fust trouue pour entrer En Ire
se ferait reste au pourtour des services du roy nous auons resolu de
le fere mettre en terre en cette ville en la chapelle St pol ou i'estime
Et ce seigneur n'a pas declare daymer le roy par les propos
sont tenus tousiours Et mesmes nagueres ayant toute sa vie fait
service fidelle Comme la voulde luy en demeurera quantité en vertu
Le trouver a dernier voyage En quoy ie luy en impute davoir fait
le fol Et deux moys ce Et ne nyoit pas mais Et le tout en aucune
per les artifices de la fin Il a dict plusr foys qu'il meurt pr estre
catholique Et bien estoit huguenot Il ne mourroit pas a souhait
repete Et estoit catholique Dele a fort parle de la largeur de ses
estats en pensions Et espere Et supplye le roy de fere payer a son frere
(ce te conspiration ne sera pas estaincte dieu veuille conserver le roy
En son royaulme sure

Monsieur Jen me recommande bien humblement a vre bonne grace pryant dieu
de vous donner longue Et eternelle vie ces de Paris le 1er Jour de janvier
au matin

Vre bien humble et plus aff ne a vous fere service
Bellievre

ANCIEN RÉGIME

1. **Pomponne de BELLIÈVRE** (1529-1607) surintendant des finances, chancelier de France, diplomate. 6 L.A.S., 29 juin-1er août 1602, à M. de Villeroy, conseiller du Roi en son Conseil d'État et secrétaire de ses commandements ; 7 pages in-fol., adresses. 1.000/1.500

Très intéressante correspondance sur le procès et l'exécution du maréchal de Biron, et les craintes suscitées par sa conspiration. [Convaincu de haute trahison avec l'Espagne et la Savoie, Charles de Gontaut, duc de Biron (1562-1602) sera décapité à la Bastille le 31 juillet 1602.]

29 juin : « cest chose estrange et plus que je n'eusse pense et n'ay ouy en aulcun aultre affere comme ce pauvre seignr est condamné que le jugement de tous ceulx qui en parlent soit de ceulx de la cour de parlement et daultres. Dieu conserve la justice »... *26 juillet*, à propos d'une remarque désobligeante rapportée au Roi concernant le procès du maréchal, Bellièvre dément qu'elle puisse être du premier président, « trop habile homme pour parler si mal a propos »... *28 juillet*. Il a remis à M. de Rosny [Sully] le testament de Biron. Il faudrait que le maréchal soit interrogé sur ses complices, et que le Roi écrive au Parlement à cet effet, et qu'après le jugement on mette l'accusé entre les mains du confesseur : « Jay esté conseillé de choysir le curé de St Nicolas qui est tenu pour un fort honneste homme et specialement serviteur du roy ». Le Roi lui a aussi dépêché M. Garnier, et Bellièvre juge que ces deux confesseurs seraient parfaits. M. d'Évreux [Davy Du Perron] ayant parlé P. Sylvestre, « je nestime pas que les capucins soient propres a se mesler dafferes destat dont neantmoings ils ne se melent que trop et au faict des confessions tiennent de lopinion des Jesuistes de ne les reveler »... *[29 juillet]*, au sujet de l'exécution : « Je veulx esperer que lon passera les lettres patentes sans remonstrances mais il fault jouer au pleus seur le roy estant present il y aura moings de longueur aussi puisque sa mate veult scavoir les confessions que fera Mr le maral de Byron sil fault aller et venir ce sera chose trop mal a propos au faict de ceste exequution »... Il rapporte des bruits concernant la découverte des traîtres... *31 juillet*. Il a interrogé le prisonnier qui a persisté dans ses dénégations ; ses confesseurs n'ont pas bonne opinion de lui. « Il estime de ne devoir accuser les complices en ses responses devant les commissaires. [...] Nous nestimons pas que led. prisonnier aye voulu dire ce quil scait et craignons que par sa mort ceste conspiration ne soit pas estaincte. Il a obstinement deschargé les trois dont est faicte mention aux memoires »... *1er août*. Bellièvre explique qu'il n'a pas accordé que le corps fût porté à Biron, de crainte que la famille ne suscitât trop de plaintes, et ne fît « fere aux honneurs funebres une grande assemblee ou la plus part de la noblesse de Gascoigne se fust trouvé »... On le fait mettre en terre en l'église Saint-Paul : « ce seigneur n'a pas declaré daymer le roy par ses propos soubstenant tousjours quil mouroit innocent ayant toute sa vie faict service fidelle [...] et quil ne luy est imputé davoir faict le fol que deux moys ce quil ne nyoit pas mais que le tout est avenir par les artifices de la fin. Il a dict plusrs foys quil meurt pour estre catholique que sil estoit huguenot il ne mourroit pas a souvent repeté quil estoit catholique zelé a fort parlé de largent de ses estats et pensions quil espere et supplye le roy de fere payer a son frere. Ceste conspiration nest pas estaincte. Dieu veuille conserver le roy en son royaulme »...

2. **Pomponne de BELLIÈVRE**. 3 L.A.S., Paris 23-30 juillet 1602, à Henri IV ; 3, 2 et 2 pages in-fol., adresses. 1.000/1.500

Très intéressantes lettres au Roi Henri IV sur le procès et l'exécution du maréchal de Biron. [Convaincu de haute trahison avec l'Espagne et la Savoie, Charles de Gontaut, duc de Biron (1562-1602) sera décapité à la Bastille le 31 juillet 1602.]

23 juillet. « Le parlement a esté aujourdhuy assemblé pour le jugement du proces qui se faict à *monsr le maral de Byron* »... Il prévoit plusieurs jours d'audience : « la raison veult qu'un criminel et de telle qualité soit ouy patiemment en ses deffenses », mais tout pourrait être achevé mardi. « Nous estimons icy que pour la seureté de la conduicte diceluy accusé jusques en vre palais de Paris qu'il est bien requis actendu la qualité du personage quil plaise a vre mate ordonner a lun des capitaines de vos gardes de se trouver en ceste ville jeudy prochain affin de marcher par ville avec quelque nombre darchers », pour mener Biron de la Bastille au Palais puis le ramener avec « deux compaignies de suysses dont lune pourroit marcher devant le carrosse ou sera mis iceluy sr maral avec lexempt et archers qui lont maintenant en garde et laultre suyvroit le carrosse »... Il espère que la ville sera calme ; aujourd'hui il y a eu au Palais « une merveilleuse multitude du peuple ». La famille fait courir le bruit que le Roi lui aurait pardonné « toutes les offenses et faultes qu'il avoit faictes a vre service »... *26 juillet*. Il reste seulement à entendre le maréchal en présence des juges. « Messieurs de Montigni et prevost des marechaux me sont venus veoir, je leur ay faict entendre [...] que vre mate me mande de fere conduyre au palais led. sr maral sur un basteau »... Il fait part de leurs observations et supplie le Roi d'indiquer son bon vouloir avant la nuit... *30 juillet*. Il a parlé avec le président de Sillery de l'ordre royal que l'exécution du maréchal se fasse dans le château de la Bastille : « led. sr premier president a sur ce remonstré et tres sagement que puisque par led. arrrest est porté que lexequution se fera en *la place de gresve il ne y peult estre contrevenu qu'en vertu de voz lettres patentes adressees a ve parlement* et pour ceste cause qu'il est necessaire de differer la pronunciation de larrest jusques a demain et que sans doubte la cour sur lettres patentes ordonnera que remontrances tres humbles seront faictes a vre majte que le bien de son service requiert que lexequution se face en public [...], que tout le royaulme trouvera fort nouveau et de maulvais exemple qu'il soit contrevenu a ce que de tout temps a este observé, que lon dira que ceste exequution sest faicte dans la Bastigle peult estre pour doubte quil ne dict devant le peuple chose que lon ne veult pas quils sachent, que le fruict de ceste condamnation consiste en grande partie pour contenir les grands de se laisser emporter a conseilz si pernicieux en la craincte quils ont de recevoir la honte de monter sur un eschaffault devant le munde »... Il propose donc de surseoir à l'exécution en attendant les confessions que Biron pourrait faire...

3. **Jacques Fitz-James, duc de BERWICK** (1670-1734) maréchal de France. L.A.S., Saint-Germain 13 octobre, [au cardinal de Bouillon] ; 2 pages in-4 (pet. manques marg. avec répar.). 300/350

Il a reçu à Fontainebleau la lettre de Son Éminence ; Leurs Majestés lui font leur compliment : « Je puis vous assurer qu'ils parlent d'un cœur sincere et reconnoissant de toutes les obligations qu'ils vous ont. J'ay de l'impatience a voir ce que Messieurs les Cardinaux françois repondront aux lettres qu'on leur a ecrit de Rome au sujet de la collecte, car, quoyque la cour ne permet [p]as que les

evesques sen fassent dans leur diocese, neanmoins [i]ls devroient ce me semble contribuer en qualité de cardinaux. J'ay parlé au Pere Cosimo depuis peu sur l'argent que Mr Russel, alisas Tavestocke vous devoit, et il m'a asseuré que l'ordre estoit donné à un banquier a Rome de vous le payer »... Il remercie Son Éminence des bontés qu'elle témoigne à M. de Sackville, « lequel est un homme de qualité et pour qui le Roy et la Reyne ont de l'amitié. Dans peu il arrivera a rome le Marquis de Montross petit fils de ce fameux Montross qui soutint si longtems le party de Charles premier en Ecosse, et Mylord Hays fils aîné du grand connestable d'Ecosse »...

On joint une note autographe (1 page in-4), brouillon pour la rédaction d'une lettre à M. d'Aubigny : « Quelle route il faut prendre par Vittoria ou Pampelune. [...] Ou je logerai a Madrid, que Mr de Brancas me prête sa maison, ses equipages. – [...] Quelles troupes l'on aura [...] – Qu'il presente le Roy d'Espagne M. le commandant de l'armée »...

4. **Louis-Antoine de BOUGAINVILLE** (1729-1811) navigateur. L.A.S., [septembre 1791 ?, à M. de Septeuil] ; 2 pages in-4. 700/800

Refus du ministère de la Marine. Il a reçu « la liste de la nouvelle formation de la marine. Je suis penetré des bontés du Roi et desesperé de ne pouvoir en profiter. Le devoir et l'honneur me font une loi de ne pas accepter un grade eminent, dont je ne pourrois remplir les fonctions. La discipline militaire, cette discipline sainte sans laquelle ne peut agir, que dis je, ne peut exister une armée navale surtout, est anneantie. Un officier general n'y sauroit agir sans cooperateurs et je cherche vainement tous ceux qui joignoient, à la theorie, la science des manœuvres d'armée et la pratique des combats. Après une longue patience de leur part, les excès repetés d'une insubordination, conservée par l'impunité, les ont eloigné du théatre de leurs travaux. [...] Je me regarde comme bien malheureux de ne pouvoir conserver mes derniers jours au service de mon pays et terminer ainsi ma carriere comme je l'ai commencée »...

5. **Louis, duc de BOURGOGNE** (1682-1712) Dauphin de France, petit-fils de Louis XIV, père de Louis XV. Manuscrit autographe, ***Messieurs l'amiral de Coligni, et de Brantosme***, 6 novembre 1693 ; 3 pages et quart in-4 avec quelques ratures et corrections. 400/500

Devoir de jeunesse sous forme de dialogue des morts entre l'amiral de Coligny et son biographe Brantôme.

« Ah te voilà pauvre Brantosme on dit que tu as fait ma vie. [...] B – Jai elevé votre gloire plus quon ne scauroit jamais faire. Jai marqué votre fermeté a la mort et quand on vous venoit dire quon vouloit vous tuer. [...] Jai encore marqué votre valeur et votre hardiesse dans tous les combats ou vous avez été »... Etc.

6. **Louis de France, duc de BOURGOGNE**. L.A.S., Mont-de-Marsan 9 janvier 1701, à sa belle-mère, Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Savoie ; 1 page in-8, adresse avec cachets cire noire (brisés). 300/400

Lettre de vœux à sa belle-mère. « Vous voulez bien que je renouvelle aujourdhui les souhaits que je fais toutes les années et celle cy encore plus particulierement que les autres afin qu'elle vous soit heureuse. Je vous puis assurer que personne ne doit plus s'interesser a votre bonheur que moy puisque vous avez fait le mien en me donnant Madame la duchesse de Bourgogne. Je vous assure que je vous donnerai toute ma vie des marques de ma reconnoissançe et de la sincere amitié que jai pour vous »...

7. **Louis de France, duc de BOURGOGNE**. 2 L.A.S., la première contresignée par le duc de Charost, 1702-1708 ; 3 pages in-8 et 1 page in-4. 500/600

Belles lettres militaires.

Au camp d'Hassum 26 juillet 1702. « Mylord et Messieurs cest avec une douleur tres sensible que jai ete oblige ce matin de donner lordre aux gros bagages de larmée et specialement de Goch de charger et se tenir prets a marcher au premier ordre. Je nai pas pu me dispenser de ces preparatifs douloureux dans une occasion ou la mechancete des ennemis est assez grande que de passer la Meuse pour nous obliger de la passer aussy et par consequent de decamper et dabbandonner le magnifique quartier de Goch [...] de tout le reste de la campagne vous n'aurez plus que des maisons de paysans et des granges ou le vent entre de tous cotes, et ou vous serés peut estre tres separes et hors detat de vous rassembler les soirs ainsy que les quartiers de Cleves et de Goch que je ne scaurai nommer sans pleurer en ont fait naistre parmy vous la louable coutume »...

Au camp de Braine l'Aleu 3 juillet 1718. « Il me paroist qu'il n'y a plus lieu de doutter que larmee de la Moselle se detournera de ces costes cy, et je suis persuade que vous lobserveres tres exactement pour detacher ou marcher absolument ainsy que feront les ennemis quoi quils puissent faire nous ne les craignons point et sils venoient et quils voulussent combattre jespere qu'il y en auroit plus de battus que sils ny etoient venus. Nous allons faire des demarches hardies, et qui si elles reussissent peuvent avoir de grandes suittes. Et il se peut quentre cy et peu de jours vous recevies de bonnes nouvelles de ceste cy qui pourront bien deconcerter les projets, du Pce Eugene et du duc Malborough. Vous remercieres de ma part l'Electeur »...

8. **Louis de France, duc de BOURGOGNE**. Manuscrit autographe de cinq poèmes ; 8 pages et demie in-4. 300/400

Autres stances (5 quatrains) : « En vain, Barbare Mort, par un coup inhumain »... ; et un *Sonnet* :

« Dans l'affreux desespoir ou mon ame est plongée,
Je ne puis esperer aucun soulagement :
Rien ne peut consoler un veritable amant,
Quand la mort sous ses lois sa Maîtresse a rangé »...

Trois pièces de vers latins (plus de 100 vers), avec quelques ratures et corrections : « Me fortuna licet vultu spectabat atroci »..., « Auscultantque avide quæ sibi justa forent »... et « Si locus in sylvis extat semotior ullus »...

9. **BOURREAU**. P.S. par Michel Fournier, Dunkerque 31 décembre 1690 ; vélin obl. in-8. 100/120

Michel Fournier « executeur de haute justice a Dunkerque confesse avoir receu comptant de Mr Charles Renouard sieur de la Rouane coner du Roy tresorier general de l'extraordinaire des guerres & cavalerie » 7 livres 10 sols « pour avoir coupé le nez et les oreilles au nommé Jacques Duchenin dit Clermont, trompette deserteur du Regiment de Cavalerie de Magnac »...

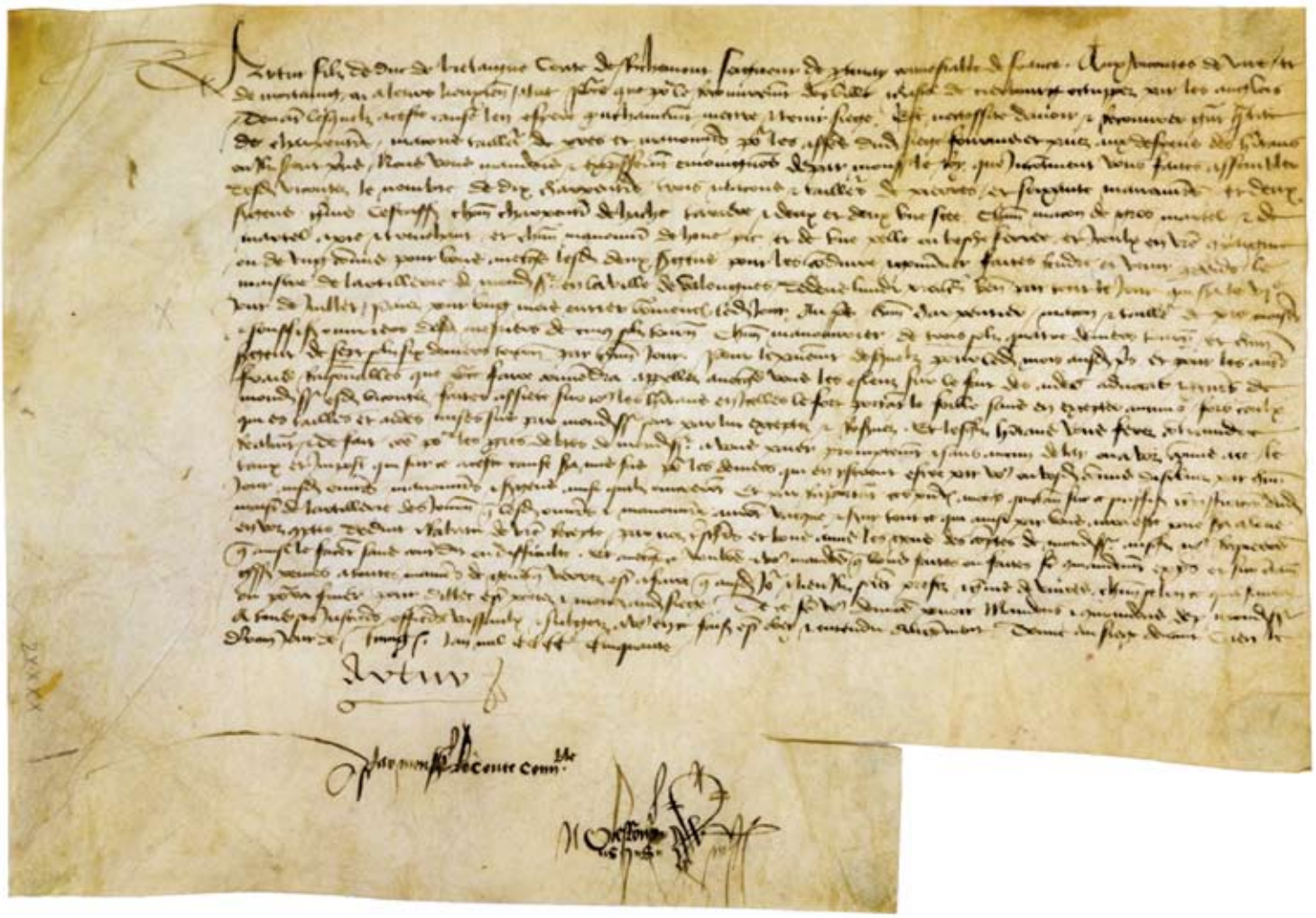

10

10. **Arthur III, comte de Richemont, duc de BRETAGNE** (1393-1458) connétable de France et duc de Bretagne. L.S. « Artur », au siège devant Caen 30 juin 1450, aux vicomtes de Vire et de Mortain, ou à leurs lieutenants ; contresignée par O. Le Roux ; vélin oblong in-4 (21 x 31 cm). 2.000/2.500

Très rare document sur les préparatifs pour le siège de Cherbourg. [Cette ville forte était occupée par les Anglais depuis 1418 ; l'occupant en sera chassé le 22 août 1450].

... « Parceque pour le recouvrement des ville et chastel de Cierbourg occuppez par les anglois et devant lesquelz aceste cause lon espere prouchainement mettre et tenir siege, est neccessité davoir et recouvrer grant quantité de charpentiers macons tailleurs de pierres et manouvriers pour les afferes dud. siege fournis et paiez aux despens des habitans ou ils seront prins, nous vous mandons et tresexpressement enjoignons depar Monsgr le Roy, que incontinent vous faites assembler desd. vicontez le nombre de dix charpentiers, trois maçons et tailleurs de pierres, et soixante manouvriers et deux sergens, garnis cestass[avoir] chacun charpentier de hache tarière et deux a deux une scie, chacun maçon de gros martel et de martel apie et trenchant, et chacun manouvrier de houe, pic, et de une pelle ou besche ferree »... Il donne ordre de les conduire avec les sergents à Valognes pour les mettre sous les ordres du « maistre de lartillerie » avant le lundi 6 juillet, et indique les salaires qu'il faut leur verser, ainsi que la façon de lever ces sommes...

11. **Louis-Ernest, duc de BRUNSWICK** (1718-1788) feld-maréchal, capitaine général des Pays-Bas. L.A.S., La Haye 20 septembre 1758 ; 1 page in-4 ; en français. 200/250

« Me conformant tout à fait avec votre opinion Monsieur, relativement à cette vilaine affaire des Gardes Suisses, j'ai eu l'honneur de renvoyer les pieces, avec votre billet à moi, à S.A.R., et j'ai pris la liberté de Lui marquer que je croyois qu'Elle pouvoit des aujourd'hui renvoyer ces papiers à la Cour »...

12. **Ferdinand, duc de BRUNSWICK-LUNEBOURG** (1721-1792) général prussien de la guerre de Sept Ans, et dignitaire maçonnique. P.A.S. « Ferdinand Hertzog zu Braunschweig und Lüneburg », Magdeburg 25 mai 1764 ; demi-page in-fol. ; en allemand. 150/200

Ordre au General Lieutenant von Hütten pour des manœuvres militaires ; il a communiqué l'ordre de bataille au commandant von Finck et les *Dispositiones* royales pour faire les manœuvres près de Pietzpuhl.

13. **Nicolas de CATINAT** (1637-1712) maréchal de France, un des plus grands guerriers de Louis XIV. L.S., Suze 3 janvier 1691, au maréchal Antoine de Feuquières ; 11 pages in-4. 400/500

Belle lettre militaire écrite pendant son commandement de l'armée d'Italie.

Il a reçu sa lettre : « vous me mandéz que le Regiment de Taff a marché le 29, et qu'il est allé a Moncalier, sans avoir pu apprendre ou ils vont en quartier. [...] J'en connois peu ou ils puissent estre en seureté, particulierement pour de la cavalerie. Les deux cens, et tant de dragons du regiment d'Eugene, et les cinq cens hommes de pied allemans sont toujours a Veillane, mais ils se sont tous mis dans lenceinte de la ville, et ont absolument quitté le faubourg, qui est lendroit ou jestois logée lorsque vous mavez fait l'honeur de me venir voir. Je lorgnois ce fauxbourg comme une chose que nous pouvions enlever s'ils eussent hazardé d'y mettre du monde. La ville, selon toutes les connoissances que je m'en suis pu donner est bien fermée et hors de l'insulte d'un coup de main »... Il plaisantait à propos des contributions. « Mais effectivement je croy que Mr de Louvois se deffiera moins de vos avis de douceur la dessus quil ne se deffieroit des miens »... Il évoque le retard dans le paiement des officiers généraux et dans la fourniture des fourrages ; il craint la disette dans les derniers mois du quartier d'hiver, alors que les chevaux « doivent estre engrenez pour le service de la campagne ». Puis il parle longuement du retour de prisonniers de guerre : le choix d'un lieu pour les commissaires, le retour des prisonniers à leurs régiments, en leur faisant distribuer 7 sols par jour pour leur route. Il lui envoie des ordres « pour que lesdits prisonniers de guerre soient logez et receus dans les vallées de Pragelas et Chaumont. Comme ils pourroient manquer de pain sur cette route il leur en faudra distribuer a Pignerol, et leur donner outre cela six sols par jour, mais le matin en partant, et hors la porte parceque si l'on leur donnoit la veille la plus part feroient la debauche et mangeroient tout leur argent. S'il y a des officiers on pourra les en charger pour leur donner jour par jour. Je vous avoue que j'ay une grande joye de voir nos pauvres prisonniers deslivrez »... [Au verso de la dernière page, note autographe de Feuquières.]

14. **Le futur CHARLES X** (1757-1836) Roi de France. L.A., San Roque 22 septembre 1782, [à Louise Contat] ; 1 page in-8. 600/800

Lettre galante du comte d'Artois à sa maîtresse, écrite du camp de Saint-Roch, devant Gibraltar, où l'attaque franco-espagnole venait d'échouer.

« Je conviens ma chere Louisette que je ne fais pas d'aussi belles relations que d'Henin [capitaine de ses gardes du corps], mais en revanche je me flatte que je fais autres choses un peu mieux que lui, je te promets de te recompenser de mon silence, et d'une maniere plus agreable. Je ne te parle pas de nos desastres, jimagine que la voix publique ten aura assés instruite, jignore encore le moment de mon depart, mais jespere que ce sera a la fin de la semaine, et que je pourrai te voir te baiser et te f***, avant le premier novembre. Allons je te baise partout de tout mon cœur ».

15. **CHINE**. L.A.S. du Jésuite chinois Aloys Ko, cosignée par Étienne Yang, Pékin 29 septembre 1766, à Monseigneur [probablement le Secrétaire d'État Henri-Léonard Bertin] ; 4 pages in-fol. (pet. fentes aux plis). 1.000/1.500

Intéressant et rare témoignage de deux Jésuites chinois à leur retour en Chine. [Les jeunes Ko et Yang avaient été envoyé en France en 1754 par les Jésuites de Chine pour y faire leurs études ; devenus eux-mêmes Jésuites, ils furent les protégés du Secrétaire d'État Bertin, et c'est pour eux que Turgot rédigea ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* ; ils rentrèrent en Chine en 1766, où, tout au long de son règne (1735-1796), l'Empereur Qianlong avait interdit le christianisme.]

Les sages instructions que Sa Grandeur leur a données à leur départ de France exigeront bien des études, « autant que nous permettent les occupations saintes et serieuses, dont le zêle pour le salut de nos chers compatriotes nous a chargé dès notre prémiere vocation »... D'ailleurs de nouveaux édits de leur empire et les circonstances présentes les engagent à suivre cette vocation : « 1° Personne ne peut ici travailler au salut des ames qui ne soit attachée à quelque corps Regulier ou Seculier. [...] 2° Un nouvel Edit de l'Empereur depuis l'affaire de Mr Fleinth, qui défend tout commerce de lettres de *Peking* avec *Canton*. Si nous vivions en particulier, nous serions pris tôt ou tard sur le fait et serions sans ressource condamnés tout le moins à l'exil. [...] 3° pour executer tous les points que nous préscrivent vos Instructions, il nous faut bien des informations et bien des recherches. Or on ne les peut pas faire aussi aisément qu'on le croit en Europe et comme nous l'avions crû nous mêmes aussi, étant en France. Car dans ce païs cy on ne peut remuer le moins du monde, ny sortir tant soit peu de la sphere de son état sans qu'on demande *qui l'on est, les motifs et la fin de ses entreprises* : par exemple, sur les mœurs et les usages du païs, sur ses loix, son gouvernement, la guerre &c [...] du reste il n'y a guères que les Mandarins qui connoissent et etudient les loix et le gouvernement, et les militaires seuls apprennent la guerre [...] 4° Pour remplir les vuës de la France, il nous faut bien des livres Européens, dont, quand même aucun ne nous manqueroit, nous n'en pourrions cependant garder aucun dans nôtre particulier sans nous exposer à de mauvaises affaires que nous susciteroit le prémier, quel qu'il soit, qui nous voudroit du mal »... Sa Grandeur ne voudrait sûrement pas les livrer « aux perils de la mort, ou au moins de l'exil »... Ils espèrent qu'Elle aura fait partir les deux autres volontaires pour les missions de leur patrie : « Helas ! Monseigneur, tant d'ames rachetées par le sang de J.C. crient misericorde à Vôtre Grandeur : elles luy auront toutes et chacune une reconnoissance eternelle »...

Ancienne collection du baron Karl von Knorring et du Prof. Dr.Paul Kristeller (Bâle 1934, n° 27).

16. **Jean-Baptiste COLBERT** (1619-1683) le grand homme d'État. L.A.S., Paris 30 avril 1654, à M. de Régusse ; 1 page in-4. 400/500

« Sy j'avois autant de pouvoir que j'ay de volonté de vous servir par l'estime que j'ay tousjours faict de vostre merite et de vre attention singuliere au service du Roy vous debvriez tres asseurément, Monsieur, esperer un favorable et prompt succès de l'affaire dont Mre de Colongue m'a parlé de vostre part, mais je vous avoüe sincerement que je me trouve bien foible pour entreprendre une affaire de sy grand poids, c'est ce que j'ay faict connoistre aud. sr Colongue apres les protestations que je luy ay faictes et que je vous reitere »...

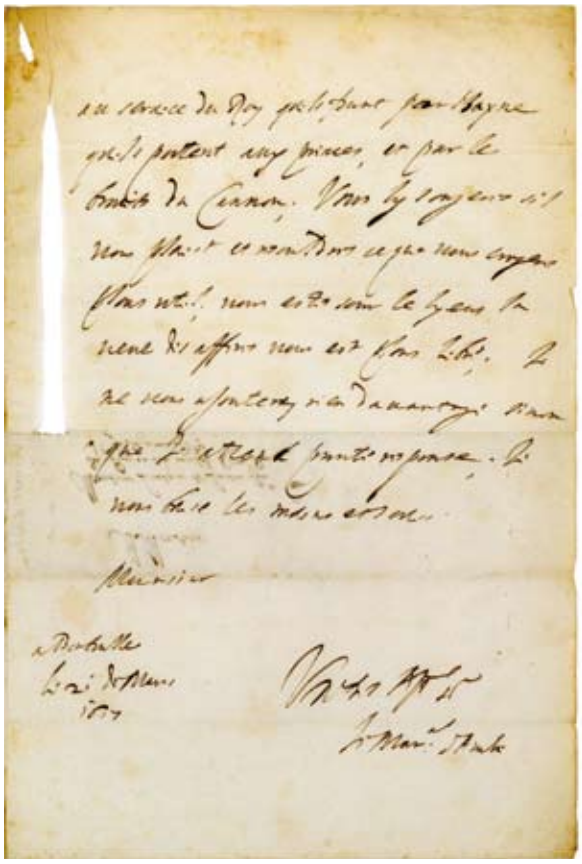

18

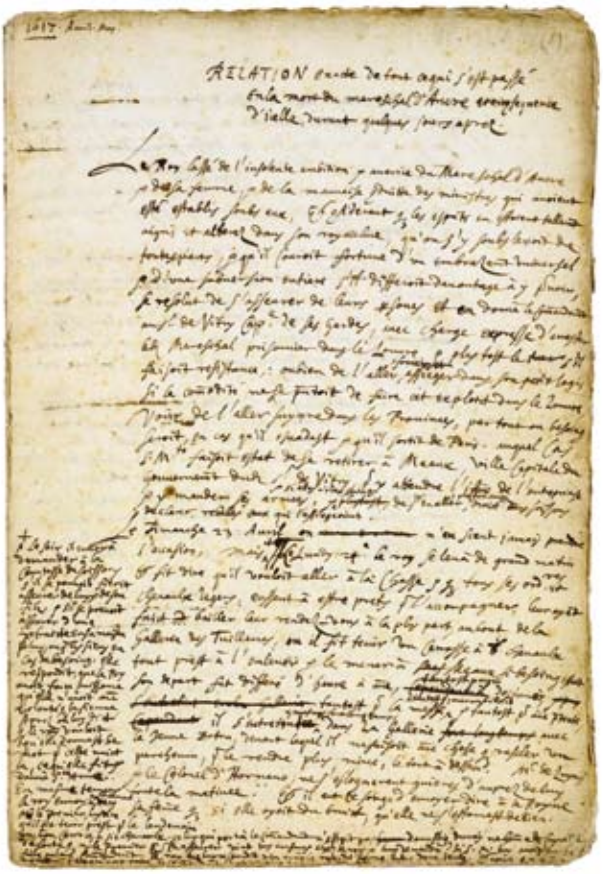

19

17. **Concino CONCINI, maréchal d'ANCRE** (1575-1617) aventurier italien, favori de Marie de Medicis qui le fit marquis et maréchal de France, il fut assassiné sur l'ordre de Louis XIII. L.A.S. (la première moitié de la main d'un secrétaire) « Con^{i} Mar^{le} d'Anchre », Paris 15 novembre 1614, à une Altesse Sérénissime [le Grand-Duc de Toscane Cosme II de Médicis ?] ; 1 page in-fol. ; en italien (portrait gravé joint). 400/500

Il profite du retour du Cavaliere Pesciolini pour assurer S.A.S. de son dévouement. Il ajoute de sa main que S.A.S. doit tenir un compte particulier du Cavaliere Pesciolini, qui l'a bien servie dans cette Cour, la sert et peut encore la servir grandement…

18. **Concino CONCINI, maréchal d'ANCRE**. L.A.S. « Le Mar^{al} d'Anchre », « Bertoulle » 21 mars 1617, au (futur) cardinal de Richelieu, « Monsieur l'evesque de Lusson Conseiller du Roi en son conseil d'estat et secrétaire de ses commandements » ; 3 pages in-fol., adresse. 1.500/1.800

Rare lettre à Richelieu, son protégé, un mois avant son assassinat.

« Je prens la ploume pour vous dire que Dieu aydant je souis de hier au soir a Bertoulle ou j'ay jouint mes Lyegiois estant loges aupres de moy tous les plous esloignées a onze lyeus et le plous proches a une lyeu, je ne les ay pas encore veus mais je les verres aujourduhy […] ; demain mattine je partiray Dieu aydant avec tout le gros et me chammineray ver Compiegne et devant y arriver j'attenderé un comandemant expresse de leurs Majestés de ce que j'auray a fere ; […] Touttes mes trouppes ensamble feront cinque mille hommes de pied et huict cent chevaux ; de sorte que vous me trouveres homme de parole et bon serviteur de la France ; je passeray aujourdhuy monn temps a visiter les Liegieois, et à sentir le bon aire de la Piccardie ». Il a reçu une lettre « plene de civilité » de M. de Longueville. Concini donne son avis que le Roi ne bouge pas de Paris, « parce qu'il est si fort asteur et qu'il n'a se jouindre aux Armes pour les renforcer estant touttes les deus grandemant pouissantes. Je croy que Paris en rescouveroit grandemant du contentemant, et les peuples que sonnt dans les villes ne secourageronnt davantage au service du Roy quils feront par l'hayne qu'ils portent aux princes, et par le bruits du cannon »…

19. [**Concino CONCINI, maréchal d'ANCRE**]. **Pierre DUPUY** (1582-1651) historien, garde de la Bibliothèque du Roi. Manuscrit autographe, ***Relation exacte de tout ce qui s'est passé en la mort du mareschal d'Ancre et en consequence d'icelle, durant quelques jours aprez***, avril-mai 1617 ; 60 pages in-fol. en 3 cahiers, avec ratures et corrections. 4.000/5.000

Extraordinaire témoignage contemporain de l'assassinat du favori de Marie de Medicis et de la prise du pouvoir par Louis XIII.

Le manuscrit, de premier jet, présente de nombreuses ratures et corrections, et d'importantes additions marginales. Ce récit, avec une introduction plus importante et quelques lignes de conclusion supplémentaire dans lesquelles l'auteur avoue avoir eu « bonpart dans toute cette intrigue », fut publié pour la première fois à Leyde chez Jean Elzevier en 1659, dans l'*Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes Recueillie Par feu Monsieur P.D.P.* [Pierre Du Puy] *Avec un Journal de ce qui s'est passé à la mort du*

Mareschal d'Ancre ; il fut réédité en 1837 par Michaud et Poujoulat dans leur *Nouvelle Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*. Longtemps attribuée au garde des sceaux Michel de Marillac, cette relation fut donnée à Honoré d'Albert de Cadenet, duc de Chaulnes (1581-1649), maréchal de France, et frère du duc de Luynes, le favori de Louis XIII ; s'il en fut peut-être l'inspirateur, le manuscrit permet d'en identifier l'auteur comme étant Pierre Dupuy.

La *Relation* s'ouvre par une vive mise en scène du drame : « Le Roy lassé de l'insolente ambition & avarice du Mareschal d'Ancre & de sa femme, & de la mauvaise conduitte des ministres qui avoient esté establis soubs eux, & considerant que les esprits en estoient tellement aigris et alterez dans son royaulme, qu'on s'y soubslevoit de toutes parts, & qu'il couroit fortune d'un embrasement universel & d'une subversion entiere s'il differoit davantage à y pourvoir, se resolut de s'asseurer de leurs persones et en donna le commandement au S^r^ de Vitry Capp^e^ de ses Gardes, avec charge expresse d'arrester led. Mareschal prisonnier dans le Louvre, & plus tost le tuer s'il faisoit resistance : ou bien de l'aller assieger dans son petit logis si la commodité ne se presentoit de faire cet exploict dans le Louvre, voire de l'aller suyvre dans les Provinces, partout ou besoing seroit, en cas qu'il esvadast & qu'il sortît de Paris. Auquel cas S. M^té^ faisoit estat de se retirer à Meaux, ville capitale du gouvernement dud. S^r^ de Vitry, & y attendre l'issüe de l'entreprise & y mander ses armees »...

L'assassinat eut lieu à l'entrée du pont dormant du Louvre, au milieu d'une foule d'hommes du favori, et d'hommes du Roi : « Vitry donc, se tournant du costé ou estoit led. Mareschal, dez qu'on le luy eut monstré, luy porta la main sur le braz droict disant, (Le Roy m'a commandé de me saisir de v^re^ persone) [...] Le Mareschal en grand estonement dict (A me ?) et faisant un pas en arriere s'accula contre la barriere dud. pont, y fit semblant de vouloir porter la main sur la garde de son espee [...] Vitry repliqua (ouy à vous) & l'empoigna de plus prez, fit signe à ceux qui le suyvoient, de charger et à l'instant Du Hallier (frère de Vitry), Perré, Guichaumont, Morsains, & Le Buisson se jetterent sur luy, & lascherent tout, en un moment chascun un coup de pistolet sans qu'on puisse sçavoir qui fut le premier, dont les deux ne porterent que sur le boys de la Barriere, les autres trois porterent l'un dans la teste entre les deux ieux, l'autre dans le gozier, & le troisiesme à la joue soubs l'œil droict. [...] Sarroq donna un coup d'espee dans le flanc soubs le tetin (il s'estoit offerct au roy plus d'un moys auparavant pour tuer le personage) Taraud, donna deux coups d'espee dont l'un estoit dans le col, les autres en donnerent aussy, mais il estoit desja mort [...] et Vitry criant (Vive le roy) luy donna un coup de pied »...

Les pages qui suivent racontent, avec d'abondants détails, comment la nouvelle fut donnée à la Reine Marie de Medicis, à la Maréchale d'Ancre, et enfin à Louis XIII qui s'écria : « Grand mercy, grand mercy à vous à cette heure je suis roy ». On relate aussi la fouille et l'examen du cadavre, l'enterrement en secret à Saint-Germain l'Auxerrois, le partage des biens et des fonctions du favori ; la foule déterre le cadavre et le traîne jusqu'au Pont Neuf où on le pend par les pieds à une potence : « ce peuple se rua de rechef sur ce corps tout pendu, les uns à coups de poings, les autres à coups de bastons, de couteaux, de poignars, et d'espée, d'autres luy crevèrent les yeulx, d'aultres luy coupperent le nez, les oreille et autres parties de son corps. Aprez ils luy avallerent les bras à coups d'espée, et puis luy coupperent la teste, et touts ces morceaux estoient portez ou trainez en divers quartiers de la ville avec des cris, acclamations, et imprecations horribles » ; il est dépendu, traîné en Grève où on le repend avec une poupée faite du linceul et figurant l'effigie de la maréchale ; puis on le traîne à la Bastille, on lui arrache les entrailles qu'on brûle ; devant sa maison au Faubourg Saint-Germain, on lui arrache le cœur qu'on brûle ; puis on va brûler le corps en Grève... Suit la relation détaillée des premiers actes par lesquels le Roi concrétisa sa prise du pouvoir, dont l'exil de sa mère à Blois...

20. **Guillaume DAUBENTON** (1648-1723) jésuite, prédicateur, confesseur de Philippe V d'Espagne. L.A.S., Versailles 9 janvier 1724, à l'abbé Bignon ; 2 pages in-4. 200/250

Pour le dernier grand voyage de l'explorateur Louis Feuillée. « Jay esté chargé Monsieur de rediger les expeditions que jay lhonneur de vous envoyer pour le R.P. Feüillée par raport au voyage qu'il doit faire en Espagne et aux Isles Canaries, [...] lorsque M. le M^al^ de Tessé sera sur le point d'arriver a Madrid on luy envoyera le duplicata de la lettre cy jointe affin qu'il obtienne les ordres du Roy d'Espagne et qu'il les addresse a M. Partyet Consul a Cadis pour les remettre au religieux, ce qui luy evitera un voyage a la Cour d'Espagne et de la depence, Mg^r^ de Maurepas a eû agreable d'approuver ces expeditions »...

21. **Jacques Davy DU PERRON** (1556-1618) cardinal et théologien ; il prépara la conversion d'Henri IV, et négocia habilement avec le Saint-Siège ; grand aumônier de France. L.S., Paris 2 juin 1622, à Richelieu, « Monsieur l'Evesque de Lusson, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé » ; 1 page in-fol., adresse avec petits sceaux de cire noire aux armes et aux lacs de soie noire. 300/400

« Puisque les obligations que vous vous estes acquis sur moy sont telles quelles ne me laissent autre moyen de les recognoistre que les simples paroles, je croirois faillir doublem^t^ demeurant longtemps sans m'en servir pour vous témoigner ce que je recognois devoir à l'honneur de vostre bienveillance. Et certes ma hardiesse ou pour mieux dire, ma temerité ne seroit pas passée jusques-la, que de vous détourner des occupations ou vous estes, et d'oster au public le temps que vous emploiriez à la lecture de mes lettres, si je ne m'y sentois forcé par toutes sortes de raisons ; et si je ne sçavois que les fautes commises par respect et par affection, sont plus dignes d'excuses que de reprehension : principallement en vostre endroit, qui estimez toutes choses selon le zele d'ou elles procedent. [...] Aussy me faict elle esperer qu'en blasmant l'effect vous loüerez pour le moins sa cause, qui est une ame toute pleine de l'estime de vostre merite et du desir de vivre et mourir en vous témoignant, qu'il ny a qualité qu'il cherisse et qu'il recherche avec plus de passion »...

22. **Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de DURAS** (1715-1789) maréchal de France. 11 L.A., Aranjuez, Madrid ou l'Escurial 1753-1755, au maréchal de Richelieu ; 28 pages et demie in-4 (petits défauts à une lettre). 1.500/2.000

Très intéressante correspondance diplomatique de l'ambassadeur de France en Espagne. Duras expose au Premier Gentilhomme de la Chambre ses efforts pour nouer une alliance franco-espagnole étroite, au détriment des Anglais, et confie des observations de Ferdinand VI, sa femme Maria-Barbara de Portugal, ses ministres et son favori, le chanteur Farinelli.

17 juin 1753. « J'ai tout lieu destre content des progres que jay fait et surtout de la decadence du credit anglois et autrichien. Ils diminuent lun et lautre tous les jours et jentrevois des dispositions plus favorables pour nous. Je suis fort bien avec M^r^ de Carvajal [ministre d'État] et dans la plus estroite liaison avec M^r^ de La Ensenada [Premier ministre] mais elle est secrette dans la crainte de nous compromettre tous deux. Nous passons pour estre asses bien mais on ignore le degre dintimite. Jay gagné tous ses entours avec de largent et des presents je ne desespere pas de detacher Farinelli des anglois j'y travaille depuis deux mois par le moyen d'un homme qui le gouverne et qui est italien. De largent les dispose favorablement jusquicy il ne m'a point trompé. Le roy et la reine me traittent de mieux en mieux »... *11 novembre 1754*. Il espère une charge après sa mission, mais charge Richelieu de déclarer à Mme de Pompadour « que je nay nulle pretention sur les choses quelle peut souhaiter, que je compte sur lamitié dont elle veut bien me flatter dans ses lettres, que je nay rien demandé au roy : je jattends tout de ses bontés » ; son ambassade est « epineuse », et le Roi et elle doivent juger s'il mérite récompense...

20 mars 1755, explication de ses manœuvres pour détacher les gens influents des intérêts anglais, en faisant agir, sans paraître, les amis de M. de La Enseñada... « M^r^ Wall [Premier ministre] sest trouvé tout seul peu festé du roy et de la reine detesté de la nation [...] cette même nation qui paroissoit nous detester autrefois na quun cry pour renouveller plus fortement que jamais lalliance de l'Espagne et de la France »... Wall, tout acquis à la Cour de Londres, se laisse guider par l'ambassadeur d'Angleterre, mais Duras est sûr qu'il n'obtiendra rien du roi d'Espagne qui aurait pris la résolution de chasser les Anglais des postes qu'ils ont pris... *29 avril*. Il n'y a aucun engagement de pris entre l'Espagne et l'Angleterre : « Sa Majesté catolique s'est toujours refuzée a toutes les solicitations de la reyne de M^r^ le duc d'Huescar et de M^r^ Wall. Ce triumvirat avoit cru pouvoir disposer de tout apres la chuste de M^r^ de La Ensenada »... Depuis, la Reine « a moderé son acharnement pour nos antagonistes », et il en a profité pour cultiver Farinelli... Explications sur la gratification de 40 000 livres qu'il sollicite, et sur les fonds qu'il distribue largement autour de lui, comme les Anglais... *1^er^ juin*. Gagner la Reine serait le point le plus important pour sa mission, mais on a laissé prendre de l'avance aux Anglais et à la Cour de Vienne, et les intérêts de l'Allemagne et de l'Angleterre sont étroitement liés. Cependant il ne désespère pas. « Il est certain que Sa Majeste catolique aime le roy [Louis XV] comme un pere à qui lon est tendrement attaché il est glorieux comme Lucifer et regarde sa maison comme entierement superieure à toutes les autres. Il est plus ferme que lon le croit a peu de consideration pour ses ministres qu'il traitte tres legerement »... *22 juin*. Explications sur le protocole d'une réception à la Cour, auquel il ne peut déroger... Il faudrait se garder de proposer à cette cour un arrangement général qui ne ferait que l'effrayer : « contentons nous de la brouiller avec les anglois si nous pouvons. Si dans la suite nous avons la guerre avec les puissances de l'Europe la necessité la forcera d'y entrer. Je vous avoue que jay toujour esté du sentiment que nous devions leviter »... *12 juillet*. « Je suis toujours dans la perplexité quentraisne necessairement la foiblesse dun prince que personne ne gouverne parce que plusieurs personnes ont du credit sur son esprit. La foiblesse semble la qualité distinctive du caractere des princes de la maison de Bourbon »... Ainsi le Roi d'Espagne est « entierement decidé à ne rien faire qui nous soit contraire » mais n'a pas le courage d'imposer silence à ceux qui veulent l'en détourner. Il travaille pour regagner l'esprit de la Reine, ayant mis dans ses intérêts « tous ses entours le musicien le confesseur les cameristes », mais il faut que la Cour l'aide. « Toute la nation est aussi acharnée pour lunion avec la France quelle y estoit contraire autrefois. Les tribunaux et surtout le conseil des Indes qui a une tres grande autorité est daccord avec moy pour faire declarer la guerre aux anglois. Le peuple le crie dans les rues et les grands dans les antechambres. La fermentation est au plus haut degré »... *6 août*. Il est accablé par la goutte, le travail et la situation dans laquelle il se trouve. « Exposé à la friponnerie la plus marquée à la mauvaise foy la plus caracterisée je ne scais quel party prendre et je me suis reduit a demander les ordres de la cour. [...] Le roy se decidera avec son conseil et jexecuteray litteralement ce qui me sera prescrit »... *26 août*, au sujet de son rappel : « je ne seray pas en peine de vous prouver que cest une bien grande sotttise. [...] Je vous prie de vouloir bien demander au roy ce qu'il veut que je fasse des lustres girandoles tapis et tapisseries quil a bien voulu me prester. Il seroit plus galant de men faire un don »... *15 septembre*. Il souhaite causer avec lui à Paris avant de se présenter à la Cour. « Comme je prevois que lhonorifique et le lucratif seront mediocres pourries vous proposer que lon me donnast des entrées au dessus de celles de la Chambre dont je jouis depuis longtemps cest une espece de distinction qui me tireroit dans plusieurs occasions de la foule des poliçons avec laquelle il faut souvent attendre »... On joint 6 copies de ses lettres au Roi, à Mme de Pompadour et à M. de Rouillé, ministre des Affaires étrangères, 28 août et 15 septembre 1755, concernant son rappel en France.

23. [**ÉLISABETH DE VALOIS** (1545-1568) Reine d'Espagne ; fille d'Henri II et de Catherine de Medicis, elle épousa Philippe II d'Espagne]. P.S. par R. Braque (?), 22 juin 1559 ; vélin in-fol. (58,5 x 15 cm). 400/500

État des dépenses de bouche pour le repas de noces d'Élisabeth de Valois, en compagnie de sa mère Catherine de Medicis, et sa sœur Marguerite. [Le mariage fut célébré le 22 juin 1559 à Notre-Dame de Paris, par procuration, le duc d'Albe représentant l'époux.]

« Jeudy xxii^e^ jour de Juing mil v lix La Royne & Royne catholicque & madame Marguerite ses filles disner a Nre Dame de Paris soupper & giste au pallais »... Le premier article, la paneterie, comporte des dépenses « aux boullangers » ; suivent des articles de « Bouche » ou de « Commun », de « fruicterie » et de « fourriere », montant à la somme de « neuf vingts quinze livres huit sols unze deniers obolles tournois ».

24. **Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'ÉPERNON** (1554-1642) mignon d'Henri III, il soutint Marie de Médicis pendant sa régence, et fut amiral de France. L.A.S., Lesparre 9 février 1621, à l'évêque de Luçon [futur cardinal de Richelieu] ; 1 page in-4, adresse avec restes de cachets cire rouge. 200/250

Il a prié le comte de Maillé « de vouer la reine mere du roy de ma part & de luy donner une lettre que je luy ecris pour laseurer tousjour de mon tres humble servise & par mesme moien vous donner celle sy quy me servira sil vous plet pour me rememorer en vostre souvenir & me rejouir avecques vous comme un des meilleurs amis de mon fils le cardinal & des miens de sa promosion au cardinalat »...

On joint une P.S. du chevalier de Cardailhac, Brest 3 mai 1686.

25. **EUGÈNE DE SAVOIE-CARIGNAN, le Prince EUGÈNE** (1663-1736) célèbre général des armées impériales, ennemi de Louis XIV. L.A.S., Turin 22 avril 1707 ; 3 pages in-4 (bords lég brunis). 800/1.000

« Je reçois dans ce moment par le gentilhome que vous m'avéz fais l'honneur de m'envoyer vostre lettre, je suis confus de toutes vos honnestetez et des termes obligeants dont elle est remplie, jaurois fort souhaité Monsieur de trouver quelques occasions de les meriter ; car dans toutes ces conjonctures je n'ay fais que mon devoir, heureux de meriter vostre estime »... Il rend grâces des offres de sons correspondant « pour Paris. Sil vient quelque occasion je prendré la liberté de m'en servir, pour a cette heure il ne s'agit que d'un milieu de table que Baslin me fait depuis deux ans dont Mons^{r} d'Andrezel at bien voulut se charger ».

26. **Abraham FABERT** (1599-1662) maréchal, un des meilleurs capitaines de son siècle. L.A.S., Sedan 12 juin 1657, [au cardinal Mazarin] ; 2 pages in-4. 800/1.000

Le maréchal de La Ferté l'assure « quil sera aujourd'hui devant Montmedy & que M. le comte de Grandpré linvestit hier matin. Lon ma asseuré quil ny a dans la place que quarente sept hommes dextraordinaire ». Quant à ses demandes, « je crains une grande dissipation. Je le fus hier trouver à Mouzon pour luy dire que V. Em. mavoit comendé de luy ouvrir les magazins dicy, mais quil ny avoit pas de poudre & que je savois quil y en faisoit un grand desgast aux sieges sy lon ny prenoit garde ce quil m'advoua »... Fabert remercie le cardinal des bontés qu'elle témoigne à sa famille. « Je nay nul desseing dans la crainte que laage de mon fils me donne de ne le veoir pas en estat de pouvoir estre capable de recevoir les advis que je voudrois luy donner pour vivre ainsy que jay vescu, que de luy laisser un beau frere en mourant qui le soustienne dans le zelle & la fidelité a laquelle il est sy obligé & dans la recognoissance que nous debvons a V. Em. La seconde pencée quelle a eue pour le mariage de ma fille est si obligeante que je ne puis Monseigneur mempescher de vous en tesmoigner ma recognoissance mais quoy que la personne sur laquelle elle a jetté les yeux soit celle de France que jestimerois autant & choisirois par preferance a tout autre je nay rien a dire a V. Em. sinon que je ne veux que celuy quil luy plaira de me donner estant dans le dernier abandonnement »...

27. **Alexandre FARNESE** (1545-1592) duc de Parme et de Plaisance, grand condottiere, gouverneur des Pays-Bas espagnols. 2 L.S., avril-août 1590 ; contresignées par Levasseur ; 1 page in-fol. chaque, avec adresse et sceau sous papier. 400/500

Bruxelles 1er avril 1590, au comte de Mansfelt, général de l'artillerie du Roi. Il a reçu sa lettre écrite à Zenenberge, et loue fort « la diligence dont avez usé pour faire ce que vous avoit esté en charge et que vous avez prins le chasteau dud. Zenenberge et en ce qui concerne le fort, qui le pourroit avoir nous viendroit fort a propos pour asseurer ce quartier la et mettre en execution les forts alentour de Breda, pourquoy faire, vous debvez ayder de paysans m'aiant dit le g^{l} Cigoigne (qui ne peult aller pres de vous en personne) quil a donné ordre a ses gens de se trouver vers vous, et vous en faire avoir et faire tout ce que leur ordonnerez »...

Laon 5 août 1590, à M. de La Motte, du Conseil du Roi, capitaine et colonel d'un régiment de gens de pied wallons. « Entendant que l'ennemy envoye gens a S^{t} Quentin, La Chappelle, Coussy, et aultres lieux, [...] je vous requiers de faire detruire tous ceulx qui vouldront passer par vre quartier et les faire joindre en trouppe avecq les hommes d'armes, quand ils vouldront venir. Et quant a l'artillerie, avecq icelle pourra venir le regiment de don Juan Mauricques et deux compagnies d'hommes d'armes »...

28. **Jean-Charles, chevalier de FOLARD** (1669-1752) célèbre tacticien militaire. L.A.S., Lessingue 24 novembre 1708, à Monseigneur ; 4 pages in-4. 600/800

Très importante lettre de la guerre de succession d'Espagne et le siège de Dunkerque, dans laquelle Folard entreprend de passer outre le secrétaire d'État à la Guerre Michel de Chamillart, et témoigne de sa frustration de n'avoir pu réaliser rapidement l'offensive qu'il projetait. [Le duc de Vendôme, rappelé d'Italie pour rétablir la situation en Flandres, s'était emparé de Lessingue dans les derniers jours d'octobre 1708, mais ne put agir à sa guise car l'armée de Flandres était passée sous le commandement du petit-fils du Roi, le duc de Bourgogne.]

« j'eus lhonneur de vous écrire au mois d'aoust passé sur l'entreprise que j'avois formée sur l'ecluse – apres y avoir resté trois jours pour les affaires de Cadsant [île hollandaise] dont j'ai été si mal recompensé, j'en avois envoyé le projet et le plan a M^{r} de Chamillart sans avoir jamais eu la moindre reponse, cependant on se repend a lheure qu'il est de ne l'avoir pas executée, et on ouvre seulement les yeux la dessus, j'ai eu l'honneur d'en conferer avec M^{gr} le duc de Bourgogne apres en avoir parlé a M^{r} de Vendosme qui m'avoit envoyé ordre d'aller a Tournay pour cela. On est donc resolu de l'executer : mais j'ai pris la liberté de dire que n'y ayant personne de plus capable pour l'execution de cette entreprise que M^{r} le marquis de Goesbriand [...] M^{gr} le duc de Bourgogne me fit lhonneur de me dire qu'il l'avoit pensé comme moy. J'ai ordre de m'aboucher avec M^{r} Le Blanc intendant de Dunkerque qui est homme d'esprit et qu'il faut necessairement qu'il entre dans cette affaire. On pretend faire deux ataques, et on a proposé le coté de la mer qui est absolument impossible [...] j'ai fait voir qu'on ne pouvoit assieger une telle place etant du tout impossible, car les ennemis etant les maîtres de la mer ils y jetteront tout le secours qu'ils voudroient a moins que vous ne voulussiez faire une grande circonvollution et garder le coté de lille de Cadsant, et prendre des ouvrages qui couvrent la riviere au port. On a donc gouté mes raisons, et l'on m'a ordonné de travailler au projet ». Il n'a pas de réponse de Chamillart, et compte sur Monseigneur pour informer le Roi de ses travaux ; mais il aimerait que ce ne soit pas à ses dépens : « je fais cent voyages pour le service du roy je me vois obligé de rester et sejourner dans les villes il me coute, et je me vois obligé d'emprunter en verité cela est triste, et si l'on ne me paye je ne puis faire un pas »...

Ancienne collection du baron de Trémont.

29. **Paul-Albert, bailli de FORBIN** (1580-1661) chevalier de Malte, lieutenant général des galères sous Louis XIII, il fut grand prieur de Saint-Gilles et gouverneur des îles d'Hyères sous la Régence. L.A.S., Antibes 19 novembre [1635], à M. du Pont, général des galères, à Paris ; 3 pages in-fol., adresse avec fragment de sceau de cire rouge aux armes (lettre un peu rongée dans le bas, sans toucher le texte). 500/700

Projet de reprendre l'île Sainte-Marguerite aux Espagnols.

« Sur des afferes quy sont survenues du couté des Illes de S^{te} Marguerite, M^{r} le marechal de Vitry [gouverneur de Provence] menvoia prier de me rendre a Canes se que jay fait dautant plus fasilement que M^{gr} le Cardinal [Richelieu] mavoit comande de voir tout se quy

sest fait jusques a Antibe [...] Je vous fais donc ses lignes du dit lieu d'Antibes dou je men retourneray vers Toulon demain matin pour de la vous mander tous les papiers neseseres au feit des prises et seus que vous maves comande pour la contrusion dune gallere [...] Jay veu les fortificasions des enemis quy travailent puisamant. Ils ont au port des Illes quy nous ocupent a present vintequattre galleres douze galions et cantité de barques quy vont et vienent a leur porter des vivres et fourages pour quattre vins ou cent chevaus quy leur est venu a se quon dit pour sil estoint forses aux desantes avoir dequoy defere nostre infanterie, sibien quy sont loges et se mettent en etat de nabandoner pas les dites Illes que de vive forse et par le moien dune arme plus puisante que la leur, Dieu fasse quon vous donne la main de la conposer telle que vous puisies les surmonter avec autan de gloire que je vous en souete »...

30. **FRONDE**. Manuscrit, [Bordeaux 1653] ; 4 pages in-fol. (petits trous avec perte de qqs lettres). 150/200

La Fronde à Bordeaux. ***Acte de desaveu fait par les bourgeois de Bourdeaux contre la Deputation faite en Espagne et en Angleterre***, fait en assemblée générale le 21 juillet 1653 : les jurats déclarent publiquement avoir été forcés par violence de signer les actes concernant l'envoi en Espagne ou Angleterre, et les ont désavoués comme « clandestins faux & supposés », tout en jurant fidélité au Roi... Suivent les 35 articles de paix proposés par les députés de la bouorgeoisie de Bordeaux...

31. **Antoine de Vignerot du Plessis, duc de FRONSAC, puis duc de RICHELIEU** (1736-1791) lieutenant-général des armées du Roi, Premier Gentilhomme de la Chambre ; fils du maréchal et père du ministre de Louis XVIII. 1 L.A. et 6 P.A.S., 1773-1774 ; sur 1 page chaque de formats divers. 150/200

[20 août 1773]. « Je dois tenir l'enfant de S^{t} Denis par procuration avec M^{de} la P^{se} de Monaco [...] il n'y aura qu'a y envoier Rougemont et envoiés moi tout de suitte la procuration a signer [...] Rettournés vous pour avoir l'argent qu'il faudra donner faittes les choses honetement, sans magnificence [...] Je me charge des dragées. Pour les noms de ma part Louis Armand »... On joint un état des dépenses pour le baptême, signé Rougemont (20 août 1773). *1773-1774*, 6 billets adressés à la Comédie Française pour des places de théâtre ou des loges, et un état récapitulatif de ces places et des loges louées au duc de Fronsac pendant l'année 1774, avec ordre de paiement signé par Fronsac.

32. **Alfonse Perez de Vivero, comte de FUENSALDAÑA** († 1661) capitaine général des Pays-Bas. P.S., Sainghien 24 novembre 1654 ; demi-page in-fol. 150/200

« L'on ordonne au sargeant gnal de bataille le comte d'Hainin, de marcher avecq son regiment d'infanterie, et celuy du viscomte de Berlin, des environs de la ville de Beaumont, vers les lieux que luy designerat Monsieur le Comte de Buquoy pour quartier d'hiver en son gouvernement, ensuitte des ordres sur ce donnés, a quel effect il s'adresserat a luy, et ainsi pour les gistes qu'il aurat de besoing pour y arriver »...

33. **Jean, comte de GASSION** (1609-1647) maréchal de France, il se distingua à Rocroi. L.A.S., au camp de la Gorgue 4 juin [1646], à Son Éminence le cardinal Mazarin ; 3 pages in-4, adresse avec cachets de cire rouge aux armes et lacs de soie verte (portrait gravé joint). 500/700

Belle et rare lettre sur la conduite des combats en Flandre.

Il avait écrit à Son Éminence que l'Archiduc avait détaché un corps de 3000 hommes de pied et de 1000 chevaux pour aller attaquer le château de Comines. « Maintenant que la chose m'est confirmée et que le gouverneur du chasteau ma mandé quil estoit attaqué jay creu estre obligé de le faire scavoir a vostre Eminence et recevoir par mesme moyen sur ce suject comme sur tout autre lhonneur de ses commandemens »... Il décrit dans le détail la situation du château de Comines, sur la riviere du Lys. « Si nos troupes pour une fois ensemble jentends que M. le marechal de Villeroy et M^{r} de La Ferté Seneterre soient joints il est tres certain que nous pourrions faire lever ce siège et attirer lArchiduc a un combat general, jestime que la disproportion des forces nest pas considérable a ce poin quelle nous doive empecher de venir aux mains a quoy certainem^{t} nous devons nous repondre ou bien a voir perdre nos places les unes apres les autres »... Il serait important que Son Éminence fasse savoir ses intentions à MM. de Villeroy et de Rantzau. « Je prends la liberté de dire a vostre Eminence quil y a plus dapparence du bon que du mauvais succès mais la diligence est très requise de crainte que les ennemis fassent encore quelq. espece de circonvollution qui rende ce secours sinon impossible du moins très difficile [...] J'advoue a vostre Eminence que ce m'est un tres sensible deplaisir de voir lennemi maistre de la campagne et attaquer nos places devant nous sans nous y opposer en aucune façon, je la supplie tres humblement de nous envoyer les ordres précis d'entrer en action et de tenter quelque chose »...

Ancienne collection Gauthier Lachapelle (1872, n° 565).

34. **Henri, duc d'HARCOURT** (1654-1718) maréchal de France, membre du Conseil de Régence. L.A.S., Versailles 15 janvier 1706, à M. Le Ménager, envoyé du Roi pour le commerce, à Madrid ; 2 pages et demie in-4, adresse avec fragment de cachet cire noire et marque postale *De Versailles* (tache). 250/300

« La situation ou vous vous trouvés presentement me paroist tous les jours devenir plus serieuse [...], ce que l'on nous rapporte de l'inquiétude des Catalans me paroist tres favorable. Pour ne pas perdre de temps je souhaitte que tout le monde pense egalement sur ce sujet. La prise de Nice donne de nouvelles facilitées a une pareille expedition, les nouvelles sont incertaines sur le retour des flottes ennemies, je croy les esquipages en bien mauvais estat. Pour vostre commerce des Indes je ny vois autre chose que ce que nous avons discouru, commencés toujours a y depescher deux vaisseaux françois frettés par le roy d'Espagne chargés des effets d'Espagne et que le fret et les droicts soient diminüés des deux tiers vous rasseurerés tout le monde. Si vous avés quelque bon vaisseau espagnol bien armé envoyés le au roy »...

35. **Charles-Alexandre d'Alsace-Hénin-Liétard de Chimay, prince d'HÉNIN** (1744-1794) maréchal de camp, capitaine des gardes du corps du comte d'Artois, amant de Sophie Arnould ; il fut guillotiné. L.A.S., Versailles 1er avril 1788, au baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État ; 1 page et demie in-4. 150/200

Il porte « plainte contre le portier du bois de Boulogne chargé d'ouvrir la porte de ce nom, qui hier a minuit m'y a fait attendre près d'une demie heure, et qui sur les representations que je lui ai faites, m'a dit qu'il se mocquoit de moi, chose indifferente, mais qu'il n'etoit pas fait pour ouvrir la porte, chose bien etrange a entendre dire a un portier et bien facheuse pour les gens qui passent frequemment dans le bois »...

36. [**HENRI II** (1519-1559) Roi de France]. P.S. par Jehan Lionne, receveur et payeur de l'écurie du Roi, Joinville 7 avril 1551 ; cahier de 10 pages in-fol. 400/500

État de la dépense extraordinaire de l'écurie du Roi. Détail des dépenses faites en janvier, février et mars 1551 : achats de chevaux, dépenses de bouche des pages, emploi de « dix hommes aides des pallefrenniers qui ont aidé a penser lesd. chevaulx », « chemises, chausses, et soulliers pour quatorze grans lacquaiz », « chemises chausses soulliers et bottes de cinquante sept grans pages », etc.

37. **HOLLANDE**. 2 L.S. ; 1 page in-fol. chaque (bords un peu abîmés avec traces de brûlures) ; en hollandais. 200/250

Michiel de Ruÿter (du vaisseau *les Sept Provinces* devant la rivière de Londres, 21 juillet 1666). Maarten Harpertszoon Tromp (11 janvier 1639, à Messieurs de l'Amirauté à Middelburgh).

38. **Nicolas Chalon du Blé, marquis d'HUXELLES** (1652-1730) maréchal de France et diplomate. L.A.S., Paris 24 décembre [1729] ; 3/4 page in-4. 150/200

Il transmet copie de la grâce qu'il demande au Cardinal [de Fleury]. « Il me semble quapres avoir fait ce que son eminence et vous avez desirez de moy quil y auroit de la dureté de me refuser cette permission dans un temps ou il y a lieux desperer que toute l'Europe va estre pacifiée pour plusieurs années. La grace que je demande nest pas differente de cellese qui a esté accordé a plusieurs personnes dont la conduicte a esté fort approuvée du public. Ne puis je pas lesperer apres avoir servis soixante ans »...

39. **Henri de Senneterre, duc de LA FERTÉ** (1600-1681) maréchal de France. L.A.S., [Nancy 15 avril 1648], à Monseigneur le cardinal Mazarin ; 3 pages in-fol., adresse avec cachets cire rouge aux armes (brisés). 400/500

Le régiment italien de Son Éminence est parti le lendemain de Pâques pour Saint-Dizier. « Il y a onze cent hommes sous les armes en meilieur etat quy naye james este, Monsieur lintandant leurs a fit donne sinq mois antiers de supsistance »... Il évoque aussi le paiement des « poulonnois » [Polonais] : « Leurs supsistance monte a dis huit mille esqus et le mal est que les souldas nen sont ny mieus vestus ny les officiers aveq plus dargant lequel ils ont mis en festins tout cet hiver aveq des fames dEspinal et vous dire qu'ils doivent plus de sis mille esqus audit Espinal »... Il a donné l'ordre de les faire partir, « quand mesme ils ne voudrois point paye, jugant leurs retard dimportance. Le regiment de cavalerie de vostre Esm. prandra son estape lundy prochain, le mien samedy et seluy de Noirlieu demain a Sint Dizier. Je pance quelle aura contantement de ses trouppes comme elle le doit esperer »... Lui-même partira pour Marly, ainsi que Son Éminence le lui commande. « Je lesse le sieur Le Gerault a Nancy pour conduire en Almagne les deus cent hommes que vostre Em. ma commande den tirer il y atandra les ordres a ses efet »...

40. **Charles de LA MEILLERAYE** (1602-1604) maréchal de France, il remporta de grands succès contre les Espagnols. L.A.S., Abbeville 28 juin 1637, à Monseigneur [le cardinal de Richelieu] ; 1 page in-fol. 250/300

« Je viens de recevoir ordre du roy de vous aller treuver avec les troupes que jay yci, la distance des lieus ou elles sont logees mempesche de pouvoir estre plustost que vendredy a Peronne et samedy a St Quentin, si ce nest que vous fussies pressé et que vous voulussies que je mavancasse avec une partie de la cavallerie, [...] je ne perdrai pas un moment pour cela puis quil s'agist du service du roy »...

41. **Charles, comte de LA MOTHE HOUDANCOURT** (1643-1728) lieutenant général. L.S. et L.A.S., 1708-1725 ; 4 et 2 pages in-4. 200/250

Au camp de Saint-André 29 septembre 1708. « Le jour que vous partites lon vint mavertir dans le temps que Mr de Villemort attaquoit Oudembourg, que les ennemis faisoient passer leur convoy par Ghistelles a couvert de Moerdick par ce chemin que lon croyoit inpraticable, je pris le party de faire retirer Mr de Villemort, l'essentiel etant d'attaquer le convoy »... Cependant plusieurs chariots étaient déjà passés et il dut engager quatre lignes d'infanterie contre les ennemis : « je les fis canoner une demie heure avant de les attaquer [...] et la victoire ne pouvoit nous manquer si linfanterie avoit repondu a mon attente, [...] mais n'ayant pû apres plusieurs charges rompre ny enfoncer celle des ennemis, toute laffaire sest terminée en un combat qui a duré pres de deux heures et qui n'a finit qu'avec le jour »...

Paris 19 mai 1725, au cardinal de Fleury. Il craint de se voir oublié dans la prochaine nomination de maréchaux de France : « cependant les bontés et la justice de monseigneur le duc et l'attachement que jay toujours eu pour la maison de Bourbon me rassurent infiniment, joint encor a cela mes longs et assidus services et touttes mes actions a la guerre, moy qui en ay plus veües tout seul que tous les autres lieutenants generaux ensemble qui peuvent esperer d'estres faits marechaux de France, de plus encor les raisons dont on sest servy contre moy ne peuvent plus subsister, que le roy ne de son regne ne vouloit pas multiplier les graces sur une mesme teste, puissque les lieutenants generaux mes cadets les plus a portée d'estre faits mareschaux de France ont tous resceües des graces aiant estés faits cordons bleus »...

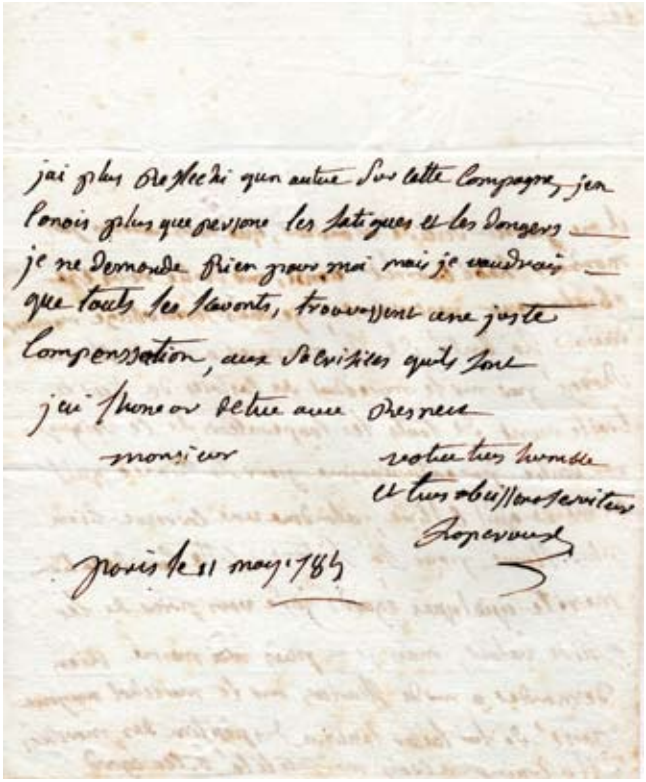

42

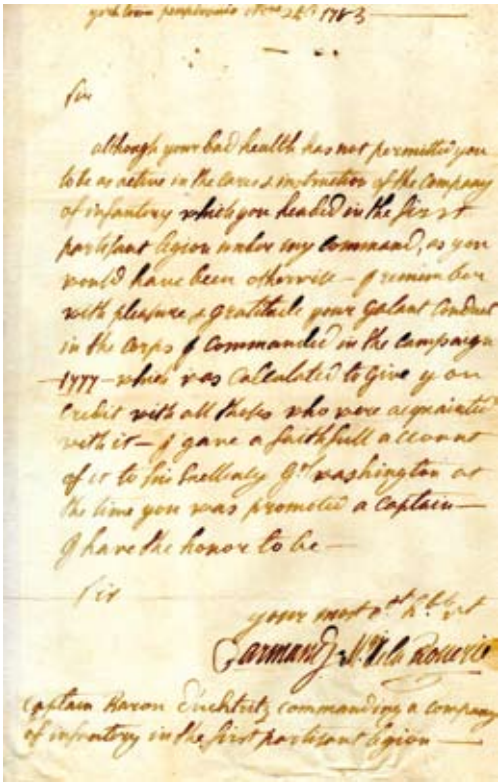

44

42. **Jean-François de Galaup de LA PÉROUSE** (1741-1788) navigateur. L.A.S., Paris 11 mai 1785, à Antoine-Laurent de Jussieu, de l'Académie des Sciences ; 2 pages in-4, adresse. 3.000/3.500

Belle et rare lettre sur la préparation de son voyage autour du monde. [La Pérouse quittera Brest le 1er août 1785 avec *La Boussole* et *L'Astrolabe*, et disparaîtra aux îles Salomon en 1788].

Il n'aura pas l'abbé Bourret, et M. d'Antic [Bosc d'Antic] « nous est absolument nescessaire, je vous serois obligé Monsieur davoir la bonté de le proposer a Mr de Fleurieu chargé par Mr le marechal de Castries de fixer le traitement de touts les cooperateurs de ce voiyage. Mr Dantic, par enthousiasme pour la science quil aime et quil cultive, abandone une carriere bien plus sceure pour sa fortune, cette consideration merite quelques égards jose vous prier de les faire valoir, mais je ne puis moi mesme rien demander a Mr de Fleurieu, Mr le marechal mayant prié de lui laisser lentiere disposition des marchés. Il a craint je crois ma facilité à cet égard. Jai plus reflechi qun autre sur cette campagne, jen conois plus que persone les fatigues et les dangers. Je ne demande rien pour moi mais je voudrais que touts les scavants, trouvassent une juste compenssation, aux sacrifices quils font »...

43. **Gabriel-Nicolas de LA REYNIE** (1625-1709) premier lieutenant-général de police de Paris. P.S. avec apostille autographe au bas d'une P.S. par Claude-Marie de Guast, comtesse du Roure, 7 mars 1680 ; 1 page in-4 sur papier timbré *Généralité de Paris*. 300/400

Requête à la Chambre ardente de la comtesse de Roure dans l'affaire des Poisons. [Accusée par la Voysin d'être venue chez elle demander les moyens de se faire aimer du Roi, et de faire mourir Louise de La Vallière, la comtesse fut confrontée avec son accusatrice le 16 février 1680, à Vincennes, mais n'en fut pas reconnue ; elle en fut quitte, écrit Saint-Simon, « pour l'exil en Languedoc ».]

« Supplie humblemant Claude Marye Deguast contesse du Roure disant qu'attendu quelle a satisfait a larrest de la Chambre [...] portant quelle seroit assignéé en icelle pour estre ouye & quelle a suby la confrontation ordonnee par autre arrest de lad. Chambre [...] par laquelle il paroist quil y a eu mesprise la suppliante ayant este assignée pour une autre [...] il vous plaise descharger la suppliante purement & simplement de lad. assignation »...

La Reynie a ajouté : « Soit montré au procureur general faict ce 7e de mars 1680 ».

44. **Armand Tuffin, marquis de LA ROUËRIE** (1750-1793) héros de la guerre de l'Indépendance américaine, organisateur de la *Conjuration bretonne* contre la Révolution. L.A.S. « G. Armand Mis de La Rouerie », Yorktown (Pennsylvanie) 25 novembre 1783, au Capitaine baron Dirchtritz, commandant une compagnie d'infanterie dans la première Légion de partisans ; 1 page in-fol. (un bord renforcé) ; en anglais. 1.200/1.500

Très rare attestation de service dans la Guerre d'Indépendance Américaine, délivrée le jour même du licenciement de son corps de volontaires, *First Partisan Corps*.

Bien que la mauvaise santé du Capitaine ne lui ait pas permis d'être plus actif dans les occupations et l'instruction de la compagnie d'infanterie qu'il commandait dans la première Légion de partisans sous les ordres de La Rouërie, ce dernier se rappelle avec plaisir et gratitude sa conduite galante dans le corps qu'il commandait dans la campagne de 1777 – laquelle devrait lui donner du crédit auprès de tous ceux qui l'ont faite – et dont il rendit fidèlement compte à Son Excellence le général Washington, à l'époque où Dirchtritz fut promu capitaine...

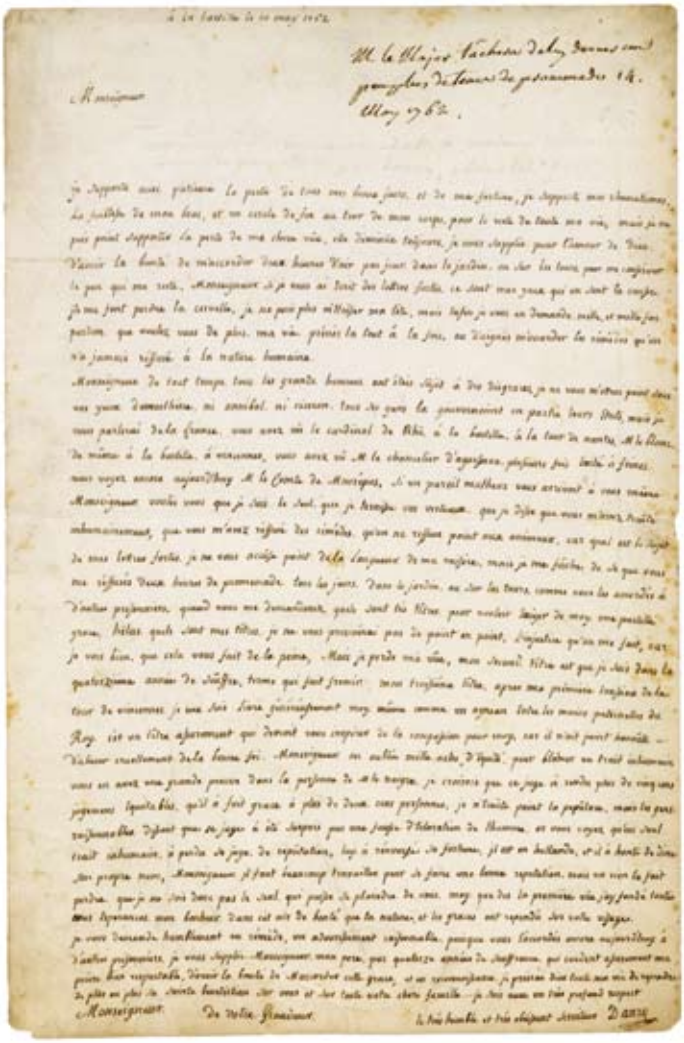

45. **Henri Masers de LATUDE** (1725-1805) aventurier, emprisonné pour ses machinations contre Mme de Pompadour, il passa 35 ans en prison malgré ses spectaculaires évasions. L.A.S. « Danry », à la Bastille 10 mai 1762, à Monseigneur [le chancelier de France, Guillaume de Lamoignon ?] ; 1 page in-fol. 1.500/1.800

Émouvante supplique du prisonnier pour pouvoir se promener et prendre l'air. [Latude, prisonnier depuis 14 ans, s'était déjà évadé par deux fois et avait été repris, pour croupir encore 22 ans dans les cachots ; en 1764, il sera transféré à Vincennes, d'où il s'évadera à nouveau l'année suivante.]

« Je supporte avec patience la perte de tous mes beaux jours, et de ma fortune, je supporte mes rhumatismes, la foiblesse de mon bras, et un cercle de fer au tour de mon corps, pour le reste de toute ma vie, mais je ne puis point supporter la perte de ma chere vûe, elle diminüe toûjours, je vous supplie pour l'amour de Dieu, d'avoir la bonté de m'accorder deux heures d'air par jour, dans le jardin, ou sur les tours, pour me consérver le peu qui me reste. Monseigneur si je vous ai ecrit des lettres fortes, ce sont mes yeux qui en sont la cause. Ils me font perdre la cervelle, je ne puis plus m'etrisser ma tête, mais enfin je vous en demande mille, et mille fois pardon. Que voulez vous de plus, ma vie, prénés la tout à la fois, ou daignés m'accorder les rémèdes qu'on n'a jamais réffusé à la nature humaine »…

De tout temps, les grands hommes ont été sujets à des disgrâces, depuis Démosthène, Annibal, ou Cicéron, jusqu'au cardinal de Retz, au chancelier d'Aguesseau, au comte de Maurepas, etc. Si pareil malheur arrivait à Monseigneur, voudrait-il « que je ternisse vos vertueux, que je disse que vous m'avez traité inhumainement, que vous m'avez reffusé des remèdes qu'on ne reffuse point aux animaux »… Il reproche à Monseigneur de lui refuser deux heures de promenade par jour, comme il l'accorde à d'autres prisonniers… « Je ne vous prouverai pas de point en point, l'injustice qu'on me fait, car je vois bien, que cela vous fait de la peine, mais je perds ma vûe, mon second tître est que je suis dans la quatorzième année de soûffre, terme qui fait fremir. Mon troisième tître, apres ma prémiere evassion de la tour de Vincennes, je me suis livré généréusement moy-même comme un agneau entre les mains paternelles du Roy. C'et un tître assurement qui devroit vous inspirer de la compassion pour moy, car il n'ait point honnête d'abuser cruellement de la bonne foi »… On oublie mille actes d'équité, pour blâmer un trait inhumain ; il termine en le suppliant de faire preuve de bonté, et de lui accorder cette grâce : « en reconnoissance, je prierai Dieu toute ma vie de rependre de plus en plus sa sainte benediction sur vous et sur toute votre chere famille »…

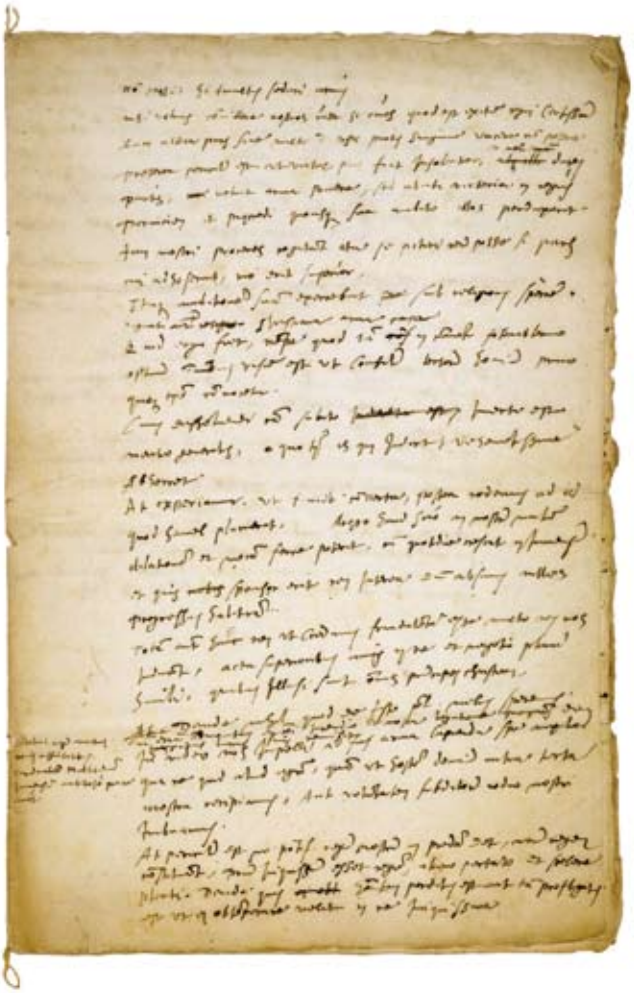

48

46. [**Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, duc de LA VRILLIÈRE** (1705-1777) homme d'État]. Manuscrit, ***Département de M. le Duc de La Vrilliere***, [vers 1771] ; cahier de 48 pages in-fol. lié par un ruban de soie bleue. 200/300

Mémoire pour la bonne organisation de la Maison du Roi dans les dernières années de son ministère, sous Louis XV. « Le Département de M. le Duc de La Vrilliere comprend, la maison du Roy, les affaires généralles du Clergé, l'administration intérieure de la plus grande partie du Royaume, et les affaires bénéficiales ainsi que l'expédition de la feuille des Bénéfices. Il y a dans ce département 86 Archevêchés ou Evechés, seize Généralités, six Parlements, quatorze chambres des Comptes, deux cours des aydes, une des Monnoyes, et quatre Conseils Superieurs, plusieurs grands gouvernements et commandemens généraux de Province [...]. Le Bureau de la maison du Roy tel qu'il existe aujourd'hui, forme un détail très considérable, il faut le diviser en trois parties essentielles », etc.

47. **Michel de L'HOSPITAL** (1507-1573) chancelier de France, homme d'État. L.S. avec compliment autographe, Boulogne 12 avril [1548], au Connétable Anne de Montmorency ; 1 page in-fol., adresse avec sceau sous papier (petite fente). 800/1.000

Intéressante lettre au sujet des tensions entre Charles-Quint et le Pape au sujet de la Réforme, lors de la Diète d'Augsbourg (1548) et du Concile de Trente (1545-1563).

Au sujet des propos qu'avait tenus Lardinguet à son retour d'Allemagne : « Comme lempereur consentoit la suspension de ce consille privoit le pape de luy envoier ses commis et deputez pour adviser et ordonner sur la forme et façon de vivre que tiendroient les allemans en attendant la determination du consille » ; propos qui furent confirmés par les légats. Mais d'autres propos laissent « soubsonner de quelque secret traicté joinct que nous voyons noz legatz ne pouvoir dissimuler le mescontentement quilz ont de ceulx qui tenoient les affaires du pape a Romme, et monstrent [...] que icelluy Seigneur ne change parault ant que parcydevant en adherant a sa volunté [...] la paix universelle seroit bonne »...

48. **Michel de L'HOSPITAL**. Manuscrit autographe ; cahier in-fol. de 6 feuillets écrit inégalement sur 7 pages (petit trou au dernier feuillet sans perte de texte). 1.500/1.800

Très rare manuscrit du Chancelier de L'Hospital, de premier jet, d'une très petite écriture, en latin. Il porte au dos cette inscription, de la fin du XVI[e] siècle : « Memoyres de diverses choses escritz de la main de monseigneur le chancellier qui est de consequence ».

Une longue page, d'une écriture très serrée, est notamment consacrée à la mort de François II à Orléans, sa succession par son frère Charles IX, la lutte entre deux factions menées par les Bourbons et les Lorraines, le sort de Marie Stuart Reine d'Écosse, les guerres de religion, etc. « Defuncto regi Francisco in villa Aurelia, successit frater Carolus nominis ejus nomus, erant tum factiones, duae un Gallia, una Borbonnorum qui ex agnatione regia sunt, altera Lotharingorum », etc.

49. **Charles-Joseph, prince de LIGNE** (1735-1814) écrivain et homme de guerre. L.A.S. comme lieutenant général, Tournai 3 août 1783 ; 1 page in-4. 400/500

« D'Estoup de Lo qui ne s'est point annoncé deserteur du Regiment de Bearn, n'a jamais eté detenu dans les prisons de Tournay : mais s'est engagé volontairement au Regiment de Ligne, où il se comporte en homme inquiet, ecrivant, à tous momens au Roy, et à la Reine, qui ne reçoivent pas ses lettres. S'il a quelques personnes qui s'interessent à lui, je ferai son malheur, en le livrant comme deserteur, et en en recevant 100 francs, ce qui ne peut pas leur convenir. J'attens là dessus la reponse du Ministere du Roy [...] Le seul moyen de pouvoir lui etre utile, en nous débarassant de cet homme, sans l'envoyer aux galeres, serait d'acheter son congé, 12 louis, qui est le prix marqué par nos ordonnances »...

50. **LOUIS XV** (1710-1774) Roi de France. P.A., 3 mars 1744 ; 1 page in-4. 800/1.000

État de la main du Roi précisant la distribution du « profit des cartes » des petits appartements pour 1743, soit 52 louis et demi, répartis entre 17 valets, avec en tête le premier valet de chambre Le Bel, le gardien et recruteur de maîtresses pour le Parc aux Cerfs. Est attaché à cette pièce un état de la « Distribution du produit des cartes des petits appartements du Roy », signé par les 16 valets à qui Le Bel a remis les sommes indiquées.

On joint 2 autres états de distributions du produit de cartes, chacun avec apostille autographe de Louis XV (« approuvé » et la date), pendant de « petits voyages du Roy à Fontainebleau », en octobre et novembre 1760 et octobre et novembre 1761 (1 p. in-4 chaque).

51. **François-Henri de Montmorency, duc de LUXEMBOURG** (1628-1695) maréchal, le vainqueur de Fleurus, Steinkerque et Neerwinden, surnommé « le Tapissier de Notre-Dame ». P.A.S., Paris 27 mai 1694 ; 1 page in-4. 300/400

« Nous Duc de Luxembourg &c. avons remarqué en lisant nostre factum contre M^rs^ les Ducs et Pairs au feuillet 141 que celuy qui l'a dressé parlant du contract d'echange des souverainetés de Sedan et Raucourt [lors du traité de Sedan en 1642, où le duc de Bouillon avait cédé ces deux principautés à la France] au sujet des Duchés et pairies &c a mis inconsiderement et contre la verité, des mots qui pouvoient fascher M^r^ le Duc de Boüillon, lesquels mots sont (l'on glissa cette clause dans le traitté) – ce que l'on a advensé sans nos ordres, et a nostre insceu, et que nous desavoüons, nostre intention n'ayant jamais esté de rien dire n'y escrire contre un traitté aussy avantageux au Roy, et a l'estat que l'est le traitté de Sedan, n'y qui puisse fascher M^r^ le Duc de Boüillon, pourquoy nous luy donons la presente declaration signée de nostre main »...

Au verso, note signée de Godefroy Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, attestant le dépôt de ce document.

Ancienne collection Karl Geigy-Hagenbach (1961, n° 710).

52. **MARÉCHAUX DE FRANCE**. 6 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 400/500

Nicolas de Catinat (l.a.s. de vœux au marquis de La Charce, Paris 8 janvier 1700), Henri II de Montmorency (p.s., Montpellier 28 juin 1632, réquisition), Henri comte de Schomberg (l.a.s., Geisenem 23 novembre, à son receveur à Oberwesell, en allemand), René de Tessé (l.a.s., Marly 6 juillet, au marquis de Lénaré, à qui le Roi accorde le rachat de ses terres), Claude-Louis-Hector duc de Villars (l.a.s., Paris 11 septembre 1714, à propos d'une affaire qu'il laisse entre les mains de sa femme), François duc de Villeroy (l.a.s., Fontainebleau 27 septembre, au prévôt des marchands de la ville de Lyon).

On joint un manuscrit en italien, *Ristretto delle ragioni, che presentemente muovono il Ré di Francia à repigliar le Armi*... (7 p. in-4, petits défauts).

53. **MARÉCHAUX DE FRANCE**. 9 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 400/500

Charles-Eugène marquis de Castries (p.s., Paris 29 décembre 1761, paiement du chirurgien pour l'ouverture du corps du maréchal de Belle-Isle), Louis-Georges marquis de Contades (2 l.a.s., 30 décembre 1783 à un maréchal, 24 octobre au duc de Penthièvre), Ulric-Frédéric comte de Lowendal (l.a.s. au lieutenant colonel Sauveau), Yves marquis de Maillebois (l.a.s., novy 28 mai 1746 ; et fin de l.s. avec 8 lignes autogr., lettre militaire), Auguste-Joseph comte de Mailly (l.a.s., Perpignan 30 novembre 1773), Philippe-Henri marquis de Ségur (l.s., Versailles 3 janvier 1787, à la duschesse d'Orléans), Gaspard duc de Clermont-Tonnerre (l.a.s., Paris 30 mars 1768, se proposant pour la lieutenance générale du Dauphiné).

54. **John Churchill, duc de MARLBOROUGH** (1650-1722) général anglais. L.A.S., au camp de Soignies 20 août 1707, [à Michel de Chamillard, secrétaire d'État à la Guerre] ; 3 pages in-4 ; en français. 800/1.000

Échange de prisonniers pendant la guerre de succession d'Espagne.

Il reçoit sa lettre et l'assure « que c'est avec un sensible deplaisir, que je trouve que ce que vous souhaittes au suject de Mon^sr^ de Blanzac n'est pas en mon pouvoir, la Reine ayant pris cette affaire si fort a cœur, que Sa Majesté n'a pas trouvé bon de la laisser à ma disposition, mais pour vous marquer Mon^sr^ que j'irai tousjours au devant de ce qui dependra de moy pour contribuer a vostre satisfaction, j'aurai l'honneur de vous faire entre nous deux propositions l'une est que Mon^sr^ de Valsemé soit renvoyé, et Mon^sr^ de Blanzac mis en liberté en sa place, et l'autre qu'on donne un act de liberté a Mon^sr^ Shrimpton, et Mon^sr^ Macartny, qui ne sont que tous deux que brigadiers chez nous, quoi que le premier ait acte de general major du Roy de Spain, contre un pareil acte que nous donnerons a Mon^sr^ de Blanzac, si vous agrees l'un ou l'autre, et voulez bien m'authorizer d'en escrire a la Cour, je le ferai avec tout l'avantage que vous pouviez souhaitter en faveur de Mon^sr^ de Blanzac »...

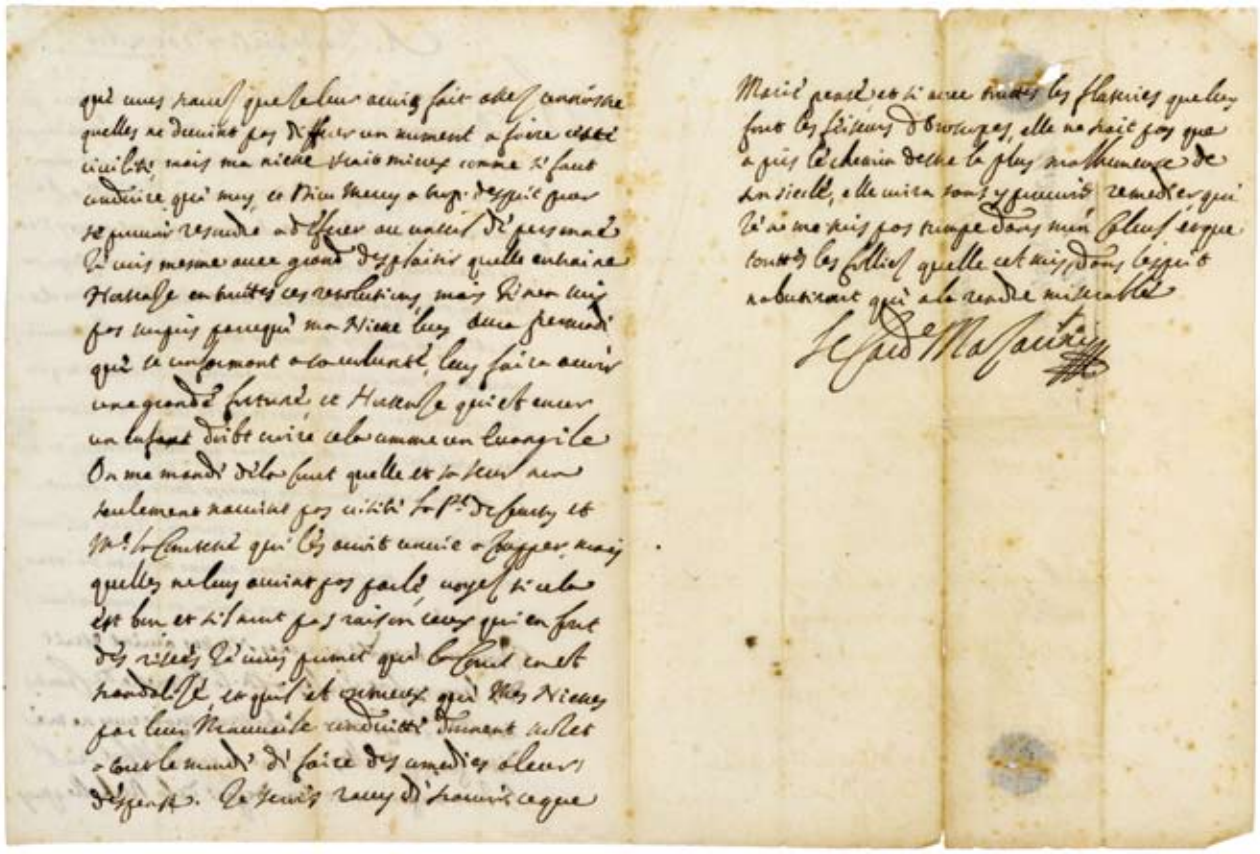

57

55. **Charles-Auguste de MATIGNON** (1647-1729) maréchal de France. L.A.S., Versailles 15 février 1715 ; 1 page in-4. 200/250

Il rappelle qu'il a « presenté deux memoires pour me faire payer une année de mes appointements de mar[al] de France 1712, et une année de ma pension de 6000, 1712. Vous me ferés monsieur un plaisir infini »...

56. **Jean-Baptiste Louis Andrault de Langeron, marquis de MAULÉVRIER** (1677-1754) maréchal de France, ambassadeur extraordinaire à la Cour d'Espagne. L.A.S., Ségovie 21 septembre 1721, à Monsiegneur [le Régent ?] ; 3 pages in-4. 500/700

Fiançailles de Louis XV et de l'Infante Marie-Anne Victoire de Bourbon. [Le Roi n'a pas encore six ans, et l'Infante trois et demi.]

« Je viens de recevoir un courrier du cabinet qui m'a apporté le consentement du Roy et des princes du sang pour epouser l'infante qui est la plus belle princesse du monde. Quand jay été porter cette nouvelle a leurs M.C. je ne puis vous dire combien grande à êté leur joye jusqu'à répendre des larmes, leurs M.C. ne se sont pas contenté de me dire les choses du monde les plus touchantes ils ont voulu me donner des marques de la satisfaction qu'ils ont de ma conduitte en m'honorant de la toison, je viens de demender a S.A.R. s'il trouve bon que je l'acepte. Leurs M. ont fait chanter aujourdhuy le Te deum on a envoyé chercher des violons pour danser jay reçeu des compliments de toute la cour »...

57. **Jules MAZARIN** (1602-1661) cardinal et homme d'État. L.A.S. (le début de la lettre est dicté à un secrétaire), Saint-Jean de Luz 18 août 1659, à Mme de Venel, à La Rochelle ; 2 pages et demie in-4, adresse avec cachets cire rouge (brisés). 2.000/2.500

Curieuse lettre à la gouvernante de ses nièces, écrite quelques jours après avoir commencé les négociations de la Paix des Pyrénées, et alors qu'il est fort irrité par la passion entre sa nièce Marie Mancini et le jeune Louis XIV.

Il savait déjà que la Reine lui écrirait de mener ses nièces à Saint-Jean d'Angély, et Sa Majesté peut disposer librement de tout ce qui est à lui. « Vous me mandes que mes niesses avoient escrit des lettres fort civiles a M[e] la Princesse de Conty et M[e] la contesse de Soissons mais vous ne me dites pas, que elles ont fait ce grand esfort seul[t] le jour auparavant leur depart de La Rochelle quoy que vous scachiez que je leur avois fait assez connoistre quelles ne devoient pas differer un moment a faire ceste civilité, mais ma niesse scait mieux comme se faut conduire que moy, et Dieu mercy a trop desprit pour se pouvoir resoudre a déferer au conseil de personne. Je vois mesme avec grand desplaisir quelle entraine Hortense en toutes ces resolutions, mais je nen suis pas surpris parce que ma niesse luy aura persuadé que se conformant a sa volunté, luy faira avoir une grande fortune, et Hortense qui est encor un enfant doibt croire cela comme un Evangile. On me mande de la Court quelle et sa seur non seulement navoient pas visité la P[e] de Conty et M[e] la Comtesse qui les avoit convié a soupper, mais quelles ne luy avoient pas parlé, voyez si cela est bon et sils nont pas raison ceux qui en font des risées. Je vous promet que la Court en est scandalisé, et quil est ennuieux que mes niesses par leur mauvaise conduitte donnent sujet à tout le monde de faire des comedies à leurs despens. Je serois ravy de savoir ce que Marie pense, et si avec touttes les flateries que luy font les faiseurs d'oroscopes, elle ne scait pas que a pris le chemin destre la plus malheureuse de son siecle, elle voira sans y pouvoir remedier, que je ne me suis pas trompé dans mon calcul et que touttes les follies quelle cet mis dans lesprit nabutiront que à la rendre miserable »...

58. **Famille de MIRABEAU**. 10 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou P.S. 800/1.000

* Jean-Antoine de Riquety (1666-1737, brigadier des armées du Roi). L.A.S., au camp d'Ombriano 4 juillet 1705, à Monseigneur (1 p. in-4), recommandant deux officiers de son régiment, hors d'état de servir.

* Victor Riqueti, marquis de Mirabeau (1715-1789, l'« Ami des hommes », économiste et agronome, fils du précédent). L.S., Paris 3 décembre 1754, aux consuls de Beaumont (1 p. in-4, adr.), annonçant la naissance de son second fils.

* Marie-Geneviève de Vassan, marquise de Mirabeau (1725-1794, femme du précédent). L.A., 15 décembre 1767, au marquis de la Pailleterie (1 p. in-8, adr.), demandant 6 louis.

* Jean-Antoine de Riquetti, bailli de Mirabeau (1717-1794, marin de l'Ordre de Malte, frère du marquis). L.S., Aix 17 février 1782, à un cousin (4 p. in-4), recommandant M. de Lahaye : il ne faut pas que les officiers du Domaine du Roi laissent perdre ses droits.

* Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de Mirabeau (1749-1791, le grand orateur, fils du marquis). P.S. en partie autographe comme procureur de son père, Mirabeau 28 septembre 1772 (1 p. in-4) : procuration donnée au sieur Joseph Roman pour une affaire de foin volé…

* Émilie de Marignane, comtesse de Mirabeau (1754-1800, femme du précédent). L.A., Mirabeau mercredi [1772], à sa cousine la marquise de Roquesante (3 p. in-4). Excuses pour une « brouillerie » entre son mari, « un peu despotique », et celui de sa cousine : « il ne faut pas le calculer comme un autre homme a un caractere comme le sien il faut en passer cent pour une, parce qu'on est sur que le fond est bon ». Elle fait des confidences sur son « mari un peu despotique », raconte une soirée chez les Vitrolles, une visite à la Tour d'Aygues, etc.

* Plus des lettres du marquis de Marignane (L.A., 1760), de la marquise de Marignane (L.S., 1773), de Ch. Louis Jean Gaspard Lasteyrie du Saillant (beau-frère de Mirabeau : L.A.S. au ministre des Finances pour protester contre la mise sous séquestre de ses biens), Françoise Suzanne de Saillant, abbesse du Parc aux Dames (L.S. au ministre des Finances, 1800), 2 poèmes manuscrits (par la « Duchesse de Villeroy ») relatifs à Mirabeau et à la Révolution, et 3 imprimés.

59. **Famille de MIRABEAU**. 4 L.A.S. 250/300

* Victor Riqueti, marquis de Mirabeau (1715-1789, l'« Ami des hommes », économiste et agronome, père du grand orateur). L.A.S., Fleury 15 juin 1768, à M. Deaussot (1 p. in-8, adr.), instructions et commissions à un chargé d'affaires.

* Marie-Geneviève de Vassan, marquise de Mirabeau (1725-1794, femme du précédent). L.A.S., lundi, au baron de Malzeon (3 pp. in-4, adr.), prière instante de lui envoyer 6 louis.

* Jean-Antoine de Riquetti, bailli de Mirabeau (1717-1794, marin de l'Ordre de Malte, frère du marquis). L.A.S., Paris 6 décembre 1772 (1 p. in-4), relative à la pension sur les Affaires étrangères de feue sa belle-sœur, la comtesse de Mirabeau.

* Louis-Alexandre, comte de Mirabeau (mort 1761, frère du marquis). L.A.S., Bareuth 30 décembre 1759, à une Excellence (2 p. in-4), vœux et remerciements pour sa promptitude à l'obliger dans une affaire.

60. **Raimondo, comte MONTECUCCOLI** (1609-1680) grand guerrier italien, généralissime des armées impériales, il s'illustra dans la guerre de Trente Ans, contre les Turcs puis contre Turenne. L.A.S., Vienne 28 août 1678, à Sa Majesté Royale [Léopold Ier] ; en italien (portrait joint). 1.000/1.200

Intéressante lettre sur la paix de Nimègue. Il loue les ordres les plus adéquats donnés par le Roi à ses plénipotentiaires qui négocient à Nimègue ; ils sont adaptés à la conjoncture et vont vers la conclusion désirée. La paix particulière précipitée des Hollandais [10 août], qui sera probablement suivie par celle de l'Espagne, et les prétentions contraires de la Suède d'une part d'être entièrement restituée, et des alliés de l'autre d'en retenir toutes les conquêtes, rendent les choses confuses et embrouillées…

On joint une P.S., camp de Modena 8 juillet 1643 (demi-page in-fol., petit sceau sous papier), passeport donné à Pietro Savani pour retourner dans sa patrie à Spilamberto.

61. **Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de MONTREVEL** (1646-1716) maréchal de France. L.A.S., sous Menin 1er septembre 1691, à Monseigneur ; 2 pages in-4. 200/250

Il a rejoint le maréchal de Catinat « avec le corps de trouppes qui me restoit de son armee soubs Gramman et nouos passons aujourdhuy la Liss pour aller à Besselar. Les ennemis sont tousjours à Thouroutt. Mais ils y marque une confiance pour la paix si grande quil paroist quils nen doutte plus. Monsr de Bavieres a laissé le commandement de son armée au comte d'Arcos parce que Monsr de Nassau a voulu de son costé sen aller quand il a veu Monsr l'Electeur aller à une maison de campagne avec un esquipage de chasse »… On joint une autre L.A.S., Bordeaux 4 juin 1709, à M. de Colins, premier maître d'hôtel de Madame au Palais Royal.

62. **Philippe de Montaut de Bénac, duc de NAVAILLES** (1619-1684) maréchal de France. 2 L.A.S., 1672-1678 ; 3 pages in-4 et adresse avec cachet cire aux armes (brisé), et 2 pages et demie in-4 (petites mouill.). 300/400

La Rochelle 8 mai [1672], à Colbert. « Lon a envoyé des compagnies des six vieux regiments a La Rochelle. Comme eles ont ordre daler a l'Amerique et que se bruit est dangereux pour conserver leurs soldats je creus quil estoit du servise du roy de les faire passer dans les illes quoy que je neuse point dordre particulier ». Il espère que le ministre approuve sa conduite… « Lon travaille à fortifier lentrée de la Charente, et jauré à la fin de se mois seize mille hommes de pied bien armes et six cents cheveaux et six cents dragonts tout sela en estat et en volonte de bien defendre nos costes »…

Au camp de Saint-Père Pescador 16 juillet 1678. « Nous atendons la paix avec impatiense personne ne la desire plus que moy. […] Je prends beaucoups de part a la gloire du roy et a selle de ses ministres. Il ne se peut rien arrester a sete grendeur »…

63. **Anne-Jules, comte d'Ayen puis duc de NOAILLES** (1650-1708) maréchal de France. L.A.S., au camp devant Gironne 22 juin 1694 ; 3 pages in-4. 300/400

Il a reçu avec plaisir sa lettre sur « lavantage que les armes du Roy ont eu au passage du Ter et sur la prise de Palamos [...]. Je n'ay receu qu'en arrivant devant cette place les ordres du Roy que Mr de Barbezieux m'a envoyés, mais les difficultés de les executer estoient si grandes que je n'aurois pu y obéir quand j'eusse esté libre de le faire, mais ce qui est differé de quelques jours n'est pas perdu et on sera en estat de le faire seurement si on le veut, mais la volonté en ces sortes de choses consiste dans les moyens »... Il rappelle la grâce que demande Mme de Noailles, et transmet le placet d'un forçat de Figuières, qui a fait cinq ans au-delà de son temps : « Je croy quil seroit de la bonté et de la charité du Roy d'accorder la liberté a ce miserable dautant plus que cela feroit un fort bon effet en ce pays cy ».

64. **Ottavio PICCOLOMINI d'Aragona** (1599-1656) général italien des armées espagnoles et impériales pendant la guerre de Trente Ans. L.S., Stampfen [Stupava] 22 mai 1651, à l'Empereur Ferdinand III ; 2 pages in-fol. ; en allemand. 300/400

Au sujet d'un écrit du Prince de Saxe au sujet de la « Ciakische praetension », dans lequel il voit quelque « Subterfugia ». Il mentionne les comtes Wesseleni et Bornemisza, à qui il a écrit qu'il devrait laisser l'or à la Chambre des Comptes, et que Sa Majesté Impériale devrait bientôt remédier à ce qu'on ne soit pas taxé trois fois...

65. **Pasquier QUESNEL** (1634-1719) théologien janséniste, exilé en Hollande ; ses écrits furent la cause de la bulle *Unigenitus*. L.A.S., 26 mars 1705, à Mme Cordier, à Paris ; 1 page in-12, adresse. 150/200

Il la prie de « donner a la personne qui vous rendra ce billet ce que vous avez reçu de mes rentes sur le clergé et sur la ville lesquelles sont echues des le 27 du mois dernier »...

66. **Prince Nicolas Vassiliévitch REPNINE** (1734-1801) général, diplomate et homme d'État russe. L.A.S., Vorongovo 4 juillet 1786, au Prince Dimitri Lobanoff Rostowsky ; 2 pages in-4, adresse ; en russe (trad. jointe). 500/600

Il remercie son ami le Prince de sa lettre et assure que tout sera expédié par Ivan Andreovitch. Tout en le félicitant sur la continuation de son ardeur pour le service, il lui conseille de « s'armer de patience dans toutes les affaires : c'est une qualité indispensable à tout, sans laquelle nous ne pouvons jamais jouir d'une tranquillité intérieure, et en même temps nous devons exécuter avec dévouement ce qui dépend de nous dans la place en question. [...] Votre service actuel, si indécis, est enfin arrivé à son terme : les papiers sont imprimés, et certainement vous arriveront bientôt, s'ils ne vous sont pas déjà arrivés »...

67. **Jean-Baptiste de ROCHAMBEAU** (1725-1807) maréchal de France, héros de la guerre d'indépendance américaine. P.A.S., Rochambeau près Vendôme 9 octobre 1755 ; 1 page et demie in-4. 500/700

Mémoire de proposition pour onze emplois dans le Régiment d'infanterie de la Marche.

« Je propose le Sieur Jean Pierre Bourlès de Dourdon enseigne de la colonelle à la lieutenance vaquante a la dite compagnie, par la promotion du sieur de Valette capitaine en segond a une compie de nouvelle levée. – Le sieur Joachim Louis Drivet de la Dernade enseigne de la compie de Moncalvet, a la lieutenance de la compie de Constant vacante par l'abandon du sieur de Marguerie capitaine en segond, qui m'a envoyé sa démission, et abandonné son employ pour se marier dans sa province. – Le sieur Jean Batiste Cristophe de Floccard cher de Mépieux sous lieutenant des grenadiers a la lieutenance de la compie d'Aigremont, vaquante par la promotion du sr d'Erlangen a une compagnie de nouvelle levée »... Etc.

68. **Jean-Baptiste de ROCHAMBEAU**. L.A.S., Paris 5 février 1773 ; 1 page in-4. 400/500

« Mr Dalongs, mon cher camarade, cape au regt du Mans, m'ecrit sa 3e lettre pour demander sa retraite, et je leur ay fait belle présence, mais il me donne enfin des raisons sans replique, et comme il n'a pas les 30 ans de service revolus, je crois que vous pouvés tout simplement demander la conversion en retraite de ses apointemens de réforme, et qu'il sera content. Je vous prie d'en faire la demande dans votre conseil s'il n'est pas encore fait, ou s'il l'est, de la demander par suplement. [...] Dalongs a 400ff dapointemens de reforme tant du regt de la Marche que du regt de recrüs de Lisle lors de leur supression »...

69. **Jean-Baptiste de Johanne de La Carre, comte de SAUMERY** († 1738) maréchal des camps et armées du Roi, premier maître d'hôtel de la duchesse de Berry, gouverneur de Salins. L.A.S., 21 mars 1713, à M. Mesnard, secrétaire de la duchesse de Berry ; 1 page in-4, adresse. 60/80

Madame le charge de « faire une ordonance de trois mil francs pour Germain Girard boulanger de sa maison laquelle somme elle luy accorde par bonté et pour lindemniser de la perte qu'il a fait sur sa fourniture »...

On joint une P.S., Versailles 30 mars 1715, certificat de service pour Denis Simonneau « ayde de fourriere » de la duchesse de Berry.

70. **SAVOIE**. 5 L.S. ou P.S. par des ducs ou duchesses de Savoie, XVIIe siècle ; en italien, la dernière en français. 400/500

Charles-Emmanuel Ier (Turin 1617, beau sceau aux armes), Victor-Amédée Ier (Turin 1627, défauts), Charles-Emmanuel II (Turin 1670), Marie-Jeanne-Baptiste (Turin 1678), Victor-Amédée II (Turin 1687, au R.P. Beranger, Provincial de l'ordre de St François, à Chambéry).

On joint une L.A.S. de Joseph de Savoie-Carignan au maréchal Berthier (1805).

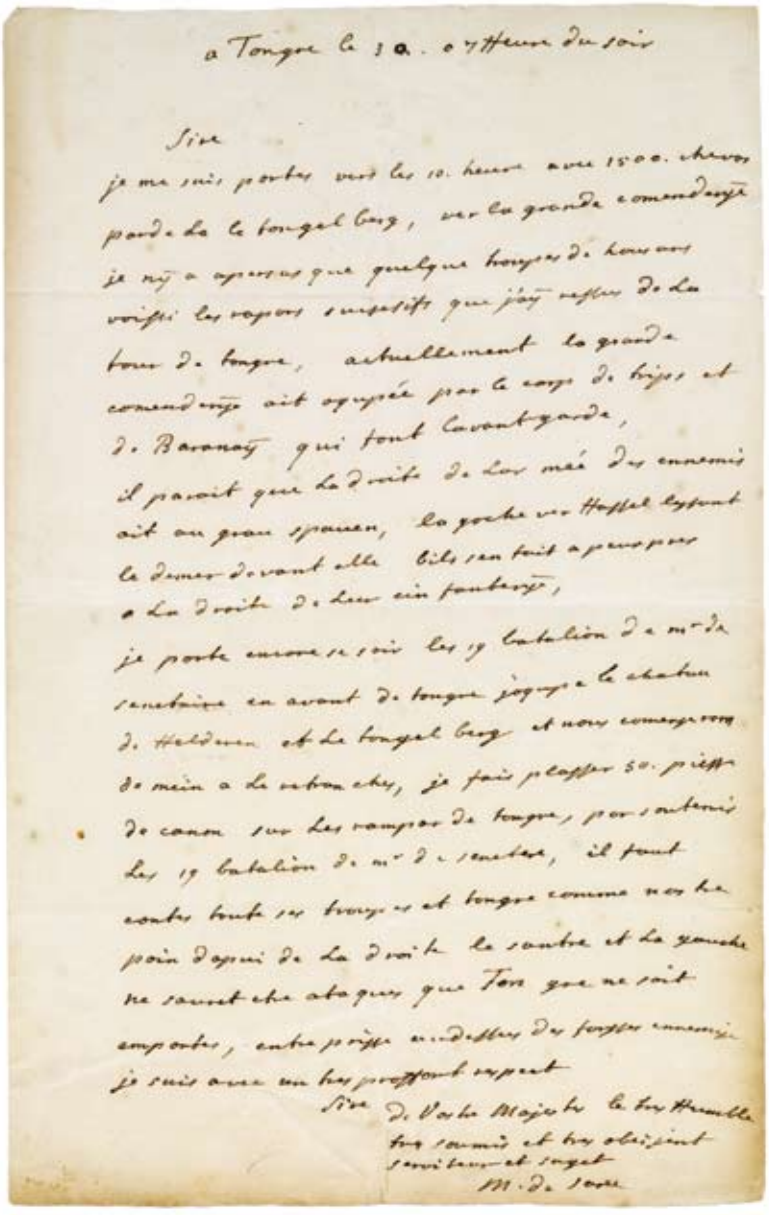

71

71. **Maurice de SAXE** (1696-1750) maréchal. L.A.S., Tongres 30 [juin 1747], à Louis XV ; 1 page in-fol. 1.000/1.500

Importante lettre sur les préparatifs de la bataille de Lawfeld (2 juillet 1747), qui laissera Louis XV maître des Pays-Bas autrichiens, dans l'étonnante orthographe dont usait le maréchal.

« Je me suis portes vers les 10 heure avec 1500 chevos par de la le Tongelberg, ver la grande comenderye je ny a apersus que quelque troupes de housars [...] Actuellement la grande comenderye ait oqupée par le corp de Trips et de Baranay qui font lavant-garde. Il paroit que la droite de larmée des ennemis ait au Gran Spouen [Grote-Spouen], la goche ver Hassel [...] Je porte encore se soir les 19 batalion de Mr de Senetaire en avant de Tongre joqupe le chatau de Helderen [Herderen] et le Tongelberg et nous comenserons demain a le retrancher, je fais plasser 50 piesse de canon sur les rampar de Tongre, por soutenir les 19 batalion de Mr de Senetere, il faut conter toute ses troupes et Tongre comme nostre poin dapui de la droite. Le santre et la gauche ne sauret être ataques que Tongre ne soit emportes, entreprisse audessus des forsses ennemye »...

72. **Maurice de SAXE**. L.A.S., au camp de la Commanderie 14 juillet [1747], à un comte ; 1 page in-4. 500/700

« Les ennemis ont fait un detachement de quelques hommes par companye le 12 de se moy, qui pouvet aitre de 8 a 10 mille hommes, comme se ne sont point des corps je presume que se nait que pour renforser les differante garnison toudulon de la Meusse, et je pensse que vous ne vous aperseveres pas de se détachement, des que je saures quil y a des corps de partis je vous enveres des courier et vous ainformeres le mieu que je poures, il me semble sependant que les ennemis sont determines a rester deriere Mastric, et quil vous lesseront faire le roy me demende souvent de vos nouvelles »...

On joint une L.S., Bruxelles 3 juillet 1748, relative aux déserteurs de l'armée de Flandres (2 pages et demie in-fol., tachée).

73. **Frédéric-Armand, comte de SCHOMBERG** (1618-1690) maréchal de France. L.A.S., Saint-Guilain 19 décembre [1655 ?, au cardinal Mazarin] ; 4 pages in-4. 400/500

Après la reprise de Saint-Ghislain (Hainaut) par Turenne aux Espagnols.

Il attend les ordres de Son Éminence pour le nombre de troupes qui devront demeurer dans Saint-Guilain cet hiver : « les trois cents hommes des guardes françoises et suisses suivant lordre du Roy quon ma envoÿe ne sont pas encors arrives, jay envoye deux fois a Monsr de Castelnau luy remonstrer le besoing que jen avois pendant cette grande gelee, ou il faut avec des haches coupper les glaces deux fois en vingt et quatre heures, que cette fattigue avec celle du bivagt toutes les nuicts estoit cause de la desertion des trouppes a quoy il estoit aise a remedier en fortifiant la guarnison ou les denrees sont a meilleur marche qua Condé, je nay rien peu obtenir que cent hommes la moitie destaches des Irlandois et lautre des guardes commende par un enseigne, laÿant souvent avertÿ que le Comte de Fuensaldaignes [Fuensaldana, gouverneur général espagnol des Pays-Bas] estoit encors a Alt avec toute linfanterie presque quen cette saison javois subject dapprehender quils fissent un effort sur cette place »... Il rend compte de la situation de la garnison de Mons, du départ de Fuensaldaigne pour Bruxelles, et de la garde que font les paysans dans les villages : « celui de Neuville aÿant faict difficulte de contribuer jÿ ay envoye cette nuict soissante fusillers et quinze cavaillers les paÿsans estants baricades dans les maisons ils en ont attacque trois mis le feu dans une il y a eu cinq ou six des nostres de blesses ils viennent darriver avec cent soissante mouttons trente cinq vaches et sept chevaux »... On dit que le peuple, qui crie fort à cause de la cherté de la houille, a obtenu à Bruxelles la liberté du commerce des bateaux qui chargent la houille, et « quils offriront que ce qui ce donnoit dimpos au Roy d'Espaigne quils en donneront la moitié au Roy »...

74. **Jean-Charles de Saint-Nectaire dit SENNETERRE** (1685-1771) maréchal de France. L.A.S., La Rochelle 12 mai 1763, [au maquis de Marigny, directeur des Bâtiments du Roi] ; 2 pages in-4. 250/300

Il avait « toujours tiré des carrieres de marbre de S^t^ Ceré, toutes les cheminées de la maison que j'ay fait bâtir en Xaintonge, elles me sont venues successivement, depuis pres de dix ans, et par Bordeaux et par Libourne, sans que j'aye jamais éprouvé la moindre difficulté, ny imaginé qu'il pût y en avoir, car assurement je ne suis point homme a souffrir la contrebande »... Aussi, sa surprise fut grande lorsqu'il apprit que quatre cheminées commandées l'été dernier avaient été arrêtées à Libourne, et qu'il fallait s'adresser au sieur Séguy, inspecteur des carrières de marbre à Bordeaux. « Le sieur Seguy me dit que c'est un quiproquo et uniquement affin de prevenir les suites d'une contravention aux ordres du Roy »...

Note autogr. du marquis de Marigny en tête qui juge que « Seguy prend les choses trop a la lettre, il auroit du pour un marechal de France laisser passer les dittes cheminées et ensuitte m'en ecrire»...

75. **Nicolas Brulart, marquis de SILLERY** (1544-1624) président au Parlement de Paris, diplomate, garde des Sceaux, chancelier de France. L.A.S., Paris 31 juillet 1602, à Nicolas de Villeroy, conseiller du Roi et premier secrétaire des commandements de Sa Majesté ; 2 pages in-fol., adresse. 500/600

Intéressante lettre sur l'exécution du maréchal duc de Biron, décapité le jour même pour haute trahison.

« J'ai demeuré tout ce jour près de M. le Chancelier pour l'assister et servir en ce que j'ai peu ». Villeroy aura appris par M. de Loménie « comme toutes choses sont passées, de sorte que je n'ai rien a adjouter sinon pour prier Dieu qu'il lui plaise continuer ses graces et sa protection au Roy, et donner repos à l'âme du defunt. Mais j'estime par ce qu'il a tesmoingné en sa fin, quil n'auroit pas aimé pour luy ny pour les autres de reposer pendant sa vie si Dieu la lui eut donné plus longue. Il est mort avec un cœur felon et endurci, et n'a jamais peu estre persuadé de confesser ce qu'il tesmoingnoit par ses soupirs et par ses responses incertaines, avoir sur sa conscience ; c'est la sustance de que j'en ai peu tirer des confesseurs, qui lui ont tres-bien remontré ce quen estoit de son devoir et la gravité de la faute qu'il commetoit sil estoit revenu de décharger sa conscience à dire verité pour avoir mal juré et promit ce qui n'estoit licite. [...] Il y a plusieurs choses qui ne se peuvent escrire et qui meritent neanmoins d'estre entendues par S. M^té^. M. de Biron a desiré tous les détails sur lesquels il a esté examiné. Il a déchargé plainem^t^ M. le comte d'Auvergne le baron de Zuy et tous autres, et a montré un grand soin de ses parens et de ses affaires particulieres. Il est mort semblable a soi mesme, montrant courage, despit et resolution avec une qualité en ses propos, qui montrent que son esprit n'estoit point derangé. Il ne faut pas penser qu'avec lui tous nos maux soient finis »...

76. **Pierre SONNERAT** (1748-1814) naturaliste et explorateur. L.A.S., Pondichéry 1^er^ novembre 1788, au comte d'Angiviller ; 4 pages in-4. 1.200/1.500

Très belle et rare lettre du grand savant et voyageur sur la Cochinchine et l'Inde.

Apprenant la mort de Buffon, il regrette « l'homme de genie », mais se félicite d'être sous les ordres du comte... « Il y a quelque tems qu'on parloit beaucoup d'une expedition à la Cochinchine pour y remettre l'ancien roi sur le trône ; l'Evêque d'*Adran* [Pigneau de Behaine] qui est à la tête de cette expedition est ici avec le petit prince Cochinchinois, il ne se possède pas et enrage de ce qu'elle n'a pas eu lieu cette année ; [...] notre général, ainsi que le commandant de mer ne paroissent point du tout portés pour cette expedition qu'ils regardent comme folle, et ils ont de leur coté tous les gens sensés et ceux qui connoissent un peu le païs, car enfin comment imaginer d'aller detroner un prince qui est infiniment plus aimé de ses sujets que celui qu'on veut y mettre à sa place ». Il est d'ailleurs étonnant qu'un évêque veuille détrôner un prince chrétien pour replacer sur le trône l'ancien roi idolâtre... « Quant à moi qui ne suis point politique et qui aurai toujours un grand plaisir à trouver un animal inconnu, un bel oiseau, une plante nouvelle, je desire bien qu'elle ait lieu, etant presque sur d'être nommé intendant de l'armée, je remplirois deux objets, dans un païs si peu connu, je serois bien sur d'y faire une belle collection et d'y ramasser beaucoup de choses nouvelles »...

Puis il parle des bouleversements survenus dans l'Inde : la prise, par les Anglais, de la province de Condavir dans le nord de Mazulipatram ; l'impuissance du Soubab Mizam-Ali et de Tipou Sultan ; la chute du « grand mogol » Allum-cha et l'intronisation de Mamet-cha ; la paix enfin à Delhi… Du reste, Pondichéry n'a jamais été aussi bien fortifié, même du temps de Dupleix, et les Anglais n'oseraient pas l'attaquer…

Enfin il rappelle sa demande du cordon de Saint-Michel, à laquelle Buffon s'était opposé : « A présent que vous êtes intendant du Jardin du Roi, la demande nouvelle que vous en feriez etant relative au Cabinet du Roi aura une double force », et une telle grâce « me facilitera infiniment mes travaux par la considération que cette decoration donne dans les païs orientaux ; ayant le dessein, si le voyage de la Cochinchine n'a pas lieu de parcourir le Bengale, et aller jusqu'au Tibet si cela est possible »… Il pourrait ainsi faire de nouvelles observations et « travailler à l'embellissement et à l'agrandissement du Cabinet du Roi »…

77. **Guidobaldo, comte de STAHREMBERG** (1657-1737) feld-maréchal autrichien. L.A.S., Trin 13 février 1704, à une Altesse royale ; 3 pages in-fol. ; en français. 200/250

À propos de prisonniers catalans et milanais, pendant la guerre de succession d'Espagne. « Hier à mon arrivée, j'aÿe trouvé quatorçes officiers prisoniers, que Mr de Vaubonne a fait d'un détachement de quatre vingt Cattelans la plus part officiers et volontaires, lesquelles il â tellement battûes, qui n'en est eschappes aûcune : j'esper, que les contributions de millanet seront plus nombreuses ; apres cet exempl necessaire, qui leur fait voir, que l'on peut penetrer asset avant »…

78. **Pierre-André, bailli de SUFFREN** (1726-1788) vice-amiral. L.A.S., le 25 [1783 ?], à M. de Salvert, commandant la *Sévère*, à son bord ; 1 page in-4, adresse. 400/500

… « L'on vient de me dire, qu'on avoit dit chez nous Batta colonialisé par les hollandois, et occupé par les anglais. Quoyque cela ne me paroit pas probable, mandéz moy si la nouvelle a quelque espèce de fondement »…

79. **Johann T'Serclaes, comte de TILLY** (1559-1632) général wallon, commandant des armées de la Ligue Catholique contre les protestants et du Saint Empire au début de la guerre de Trente Ans. L.S., Mödeher devant Magdebourg 19 avril 1631, aux magistrats du comté de Lingen ; 1 page in-fol., adresse avec cachet cire rouge aux armes ; en allemand (trous de ver ; portrait gravé joint). 250/300

Siège de Magdebourg (il prendra la ville le 20 mai, mais celle-ci sera quasiment dans un gigantesque incendie). Au sujet de la « Salvaguardia » ou sauvegarde donnée au comté de Lingen par les États Généraux (des Pays-Bas), et dont il ne veut rien changer tant qu'une nouvelle décision à ce sujet ne lui sera parvenue.

80. **Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de TURENNE** (1611-1675) maréchal de France. L.A.S., au camp de Marsy ce 12 à 4 heures du matin, à Son Éminence le cardinal Mazarin ; 1 page et demie in-4, adresse avec cachets de cire rouge aux armes (brisés). 600/800

« Je nai point de nouvelles […] que lennemi soit marché de Silers, mais par Le Quenoi ils me mandent quil doit venir a Bouchain et que mesmes ils ont dessain de faire une marche contre ceste armee icy. Je nai point de nouvelles de ces troupes qui estoient allées vers le Boulonnois. Je leur ai mandé de se raprocher de la Somme, et sils savoient par Arras que lennemi marchast vers Doué de sen venir a St Quentin. Je remonte de deux ou trois heures la riviere d'Oise pour trouver du fourage et ai envoié deux des compagnies suisses venues nouvellement au Quenoi et une a Landrecies. Si V E jugeoit a propos de faire venir ces escadrons qui estoient detachés du siege de Montmedi vers Rethel je ne men servirois que si lennemi vouloit venir a moi, il faut quils ayent retenu ceste cavallerie qui estoit allée vers le Boulonnois si lennemi a dessain de venir de ça des quils seront vers Doué, ils marcheront apres en diligense »…

On joint une P.S., au camp de Detweiler 9 novembre 1674 (1 p. in-4, cachet cire rouge à ses armes, taches) : certificat militaire.

81. **Charles-Jean-Marie, marquis de VALORI** († 1806) petit-fils de l'ambassadeur de Louis XV, colonel, il émigra. Manuscrit autographe, ***Hommage rendu aux vertus d'Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Dupleix, marquise de Valori ma femme, adressé a mes enfants*** ; cahier de 18 pages in-4. 200/300

Éloge de sa femme défunte, la fille de Dupleix. « Fille d'un homme celèbre a qui, non content de disputer la gloire dont il s'étoit couvert dans l'Inde, l'on contesta encore les avances qu'il avoit cru devoir faire à l'état de son immense fortune et de celle de ses proches, et dont l'éclatante carierre fut terminée par la misère et le chagrin, votre mere nacquit dans le malheur […] Ce ne fût qu'après beaucoup d'années qu'on rendit enfin justice a Mr. Dupleix ; son procès fut gagné, sa gloire fut rendue toute entiere a son nom ; et, ce qui satisfit le plus l'amour et le respect filial de votre mere, sa mémoire ne resta plus chargée du moindre dommage à l'égard des nombreuses et immenses créances qu'il n'avoit que trop malheureusement contracté sur la fin de ses jours »… Il résume l'éducation d'Adélaïde Dupleix, loue sa piété, sa charité, et sa sollicitude maternelle, et souligne ses vertus conjugales : « son dévouement pour touts ses devoirs dont elle étoit profondément pénêtrée, me donnerent pour elle une estime tenant de la vénération. […] Je l'ai vu dans des moments difficiles déploier une énergie digne de la fille du grand homme qui lui donna le jour. Elle avoit hérité de ce genre d'esprit qui porte aux grandes choses, ainsi que de l'élévation et de la magnanimité d'ame qui caracteriserent Mr. Dupleix dans la carierre glorieuse et imposante qu'il a parcouru. Celle de votre mere ne s'eleva pas au dessus des détails simples de son ménage, et de la conduite de sa famille ; mais il n'est position si circonscrite ou ne brillent les dons naturels et acquis »… Il exhorte ses enfants à devenir « les dignes filles d'une femme qui honora son s'exe et l'humanité »…

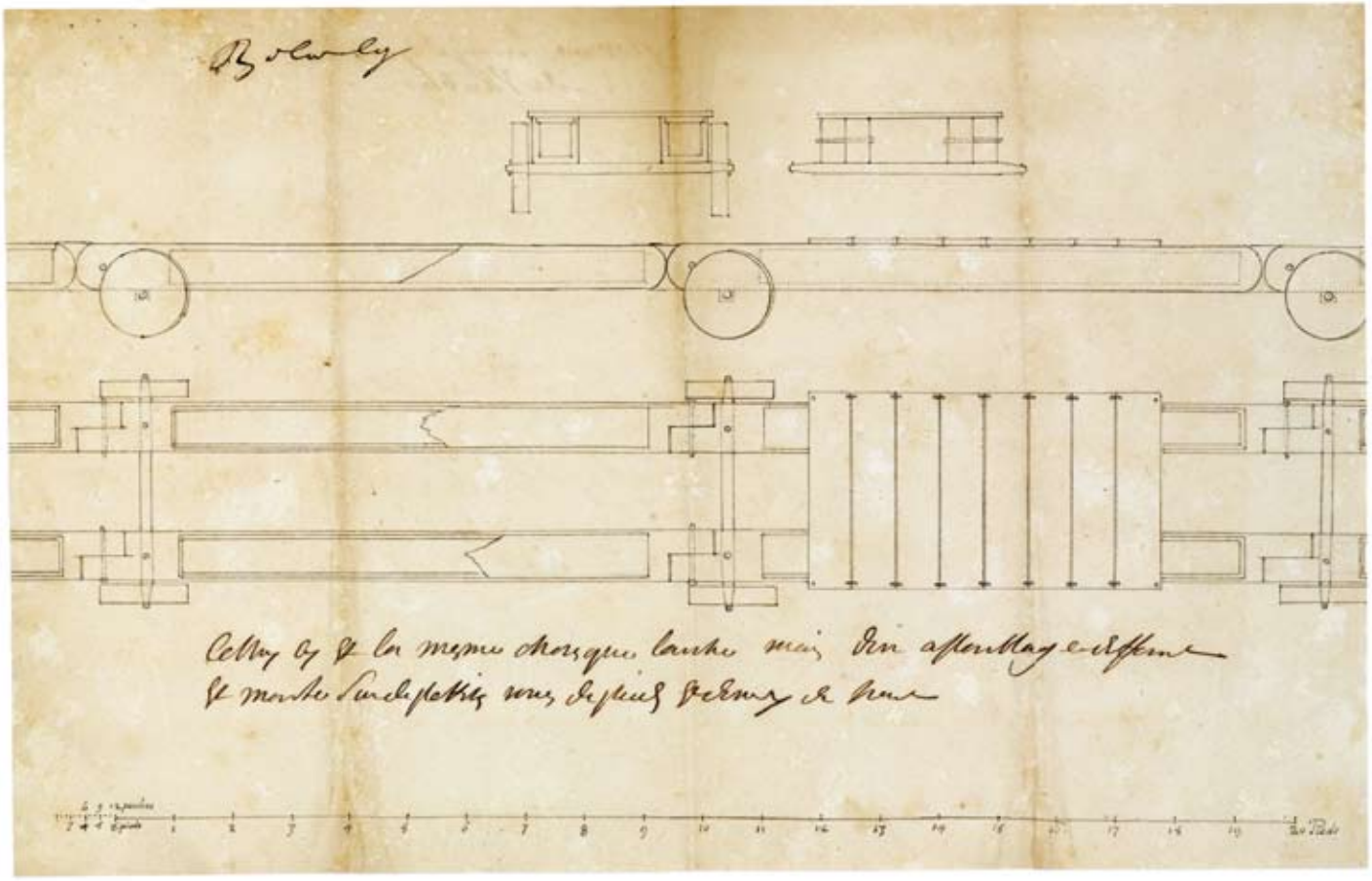

84

82. **Sébastien Le Prestre de VAUBAN** (1633-1707) maréchal de France, commissaire général des fortifications. L.S. avec 4 mots autographes, Paris 19 février 1688, à M. Desclouzeaux ; 3 pages in-4. 600/800

Intéressante lettre à l'intendant de la Marine à Brest à propos des travaux de défense du port.

Il s'étonne qu'il y ait encore de la difficulté « sur le reglement de vos vues et sur larsenal apres tout ce que j'en ay escrit a La Voye, Gavengeau et Mathias, il faut qu'il y ait du derangement dans leurs oreilles pour que ces difficultez se puissent encore rencontrer. Je ne suis pas moins surpris de ce quil sen trouve encore sur la closture de l'arsenal. Je voy bien que toutes ces brouilleries m'obligeront de fere un autre voyage a Brest », mais cela est impossible dans l'année : que La Voye lui amène le relief, avec des instructions concernant toutes les difficultés afin qu'il puisse les résoudre... « A lesgard de lentrepreneur de la batterie de Leon il y a déjà longtemps que j'apprends que ses afferes sont en mauvais estat et qu'il a de grandes pretentions, mais on na que fere de me le renvoyer car je vous reponds que je ne men mesleray pas. Je nay déjà eu la teste que trop rompue de ces sortes d'afferes »... Il voudrait cependant être là pour voir les biais à prendre pour la batterie des Cornouailles, où il y aura « *en tous cas beaucoup* » [ces mots de sa main] moins de maçonnerie qu'à l'autre... Il est content de savoir que la forme des vaisseaux entrés dans le port est satisfaisante : « quand nous serons sur les lieux je tascheray de vous en faire encore une autre, sentend si la Cour y veut consentir »...

83. **Sébastien Le Prestre de VAUBAN**. L.A.S., Paris 14 avril 1703, à M. de Vauvré, Conseiller du Roi, Intendant de la Marine à Toulon ; 1 page in-4, adresse avec beau cachet cire rouge à ses armes et devise (portrait gravé joint). 1.200/1.500

Rare lettre sur la marine. Il a donné son avis sur les formes d'arrières : « je suis pour les calles simples parce quelle nous sont connues et ne suis pas contre les calles a lavant mais comme je ne les connois point et que jignore de quelle maniere vous prettendez faire pour leur fixer les graviers du fond et poser lechelle je suspentz mon jugement et a vous parller franchement je seray ravy de ne men pas meller davantage »...

84. **Sébastien Le Prestre de VAUBAN**. Dessin à la plume avec note autographe de 2 lignes ; 1 page obl. in-fol. (20 x 31,5 cm). 1.800/2.000

Plan en profil et coupe d'un pont flottant, à l'échelle (calculée en pieds et en pouces). En légende, cette note autographe de Vauban : « Celluy cy est la mesme chose que lautre mais dun assemblage different et monté sur de petites roues de pied et demy de haut ». Au dos, cette note ancienne : « Profil de pont flottant envoyé par M. de Vauban ».

On joint un fragment de lettre autographe avec sa signature.

Voir reproduction page 25

85. **Sébastien Le Prestre de VAUBAN**. Manuscrit, *Traité de la deffense des places de M. de Vauban, où se trouve la table d'approvisionnement*, [fin XVIII[e] siècle] ; cahier broché de 79 pages in-fol., broché. 400/500

Copie de la fin du XVIII[e] siècle du traité de Vauban commencé à la fin de 1706, avec 5 pages de dessins d'architecture militaire. « Ce Traité sera divisé en trois parties. La 1[ere] contiendra une Explication de la fortification en général, l'usage et les propriétés des principales pieces qui la composent, leurs avantages et leurs deffauts plus connus. La 2[eme] indiquera les munitions de guerres et de bouches necessaires à leur déffense et donnera la manière de se faire un plan de la durée des sièges proportionné a l'etendue des places. La 3[e] marquera le détail d'une deffense et les fonctions particulieres de chaque officier depuis l'investiture jusqu'à la reddition des places »... En appendice, « Profils de M[r] Filley » pour des retranchements dont les parapets auront 6, 8, 10 ou 12 pieds d'épaisseur, avec figures dessinées à l'échelle.

86. **Louis-Joseph, duc de VENDÔME** (1654-1712) grand guerrier, il s'illustra dans les guerres d'Espagne et en Italie contre le Prince Eugène. L.A.S., Casal 4 mars 1704, au marquis de Praslin ; 1 page in-4 (portrait gravé joint). 300/400

« Je suis en fureur mon cher Praslain du tems qu'il fait cependant j'espere comme tout vous viendra par eau que vous viendrés a bout de votre entreprise au moins je le souhaitte de tout mon cœur comme vous le croyés bien, vos mesures me paroissent bien prises, et je trouve que les deux mille paysans que vous menés avec vous vous serviront tres utilemant, je mande a mon frere [le Grand Prieur de France Philippe de Vendôme] de ne menager n'y largent n'y le vin n'y leau de vie, et que moyennant cela et de la perseverance il viendra a bout de tout, je vais être desormais dans une belle inquietude, je suis persuadé que mon frere et vous ne me laisserés pas manquer de nouvelles »...

Ancienne collection du baron de Trémont.

87. **Louis-Joseph, duc de VENDÔME**. 2 L.A.S., au camp de Lowendeghem 27 juillet et 13 août 1708 ; 3 et 2 pages in-4. 600/800

Belles lettres militaires alors que le Prince Eugène s'apprête à mettre le siège devant Lille.

27 juillet. ... « Mgr le duc de Bourgogne vous depescha hier un courrier pour vous donner avis, que les ennemis devoient faire un gros detachement pour envoyer en Artois, je reçois dans ce moment une lettre de Mr Le Blanc, par laqu'elle il me marque que ce detachement est parti, il est composé a ce qu'il me marque de quatre mille chevaux, et soutenu par dix huit bataillons [...] Le parti que vous prenés d'aller couper a Lense me paroist tres bon, il sera bien difficile dans cette situation que les ennemis tirent quelque chose de Bruxelles, il n'est pas possible non plus qu'ils conservent des ponts a Pot et a Escanaffe, a moins qu'ils ne fassent venir une armée plus forte que la vostre pour les garder. Nous avons fait rompre les ecluses d'Alost, ainsy les ennemis ne peuvent plus se servir de la Dendre, et il faudra que dès Bruxelles ils se servent de chariots, cela ne laissera pas de les embarrasser »...

13 août. « Je suis bien ayse que vous trouviés Lille et Tournay munies de tout ce qui est necessaire pour soutenir un long siege, la demarche que fit hier Malbouroug, de passer la Lis et d'aller sur l'Escaut doit nous persuader que c'est a Tournay que les ennemis en veulent, mais que ce soit Tournay ou Lille, il est egalement necessaire de nous preparer des a present pour marcher au secours »... Il a envoyé ordre au comte de Saillant pour faire marcher des troupes sous Mons, et demandé au Roi « de faire marcher au plustost les milices du Boulonnois dans les places du coste de la mer au moyen de quoi nous en tirerions toutes les garnisons pour fortifier l'armée, car je crois que nous ne pouvons marcher trop forts, pour une action qui doit decider de la paix »...

88. **Albrecht von WALLENSTEIN** (1583-1634) le grand guerrier, généralissime des armées impériales. P.S., Güstrow 11 décembre 1628 ; placard imprimé grand in-fol. (61 x 38,5 cm., plis renforcés au dos) ; en allemand (portrait gravé joint). 500/600

Importante ordonnance imprimée portant sa signature autographe. Datée de sa résidence de Güstrow, elle énumère en tête ses titres : « Wir Albrecht, von Gottes Gnaden, Hertzog zu Friedland und Sagan, der Rom. Kays. auch zu Hungarn und Bohaimben Kön. May. General Obrister Feldt-Hauptamnn, wie auch des Oceanischen und Balthischen Meers General »... Wallenstein y organise les quartiers d'hiver de ses troupes, les contributions pour leur entretien, la solde de chaque grade, etc.

89. **Dagobert Siegmund comte von WURMSER** (1724-1797) maréchal alsacien au service d'Autriche, il commanda l'armée autrichienne du Rhin contre la République et fut battu en Italie par Bonaparte. L.A.S., [1762 ?], à Monseigneur ; 3/4 page in-fol. 200/250

« On dit publiquement quil doit paroitre incessamment une promotion de Marechaux de Camp ; la protection dont vous m'honorés me fait esperer que vous voudrés bien m'y comprendre ; je ne vous entretiendray pas de mes foibles services, vous les connoissés Monseigneur, je vous rapelleray seulement la bonté avec laquelle vous avés bien voulu me promettre lannée derniere de vous souvenir de moy dans l'occasion, et j'y compte plus que sur moy même »...

90. **Henry Stuart, cardinal duc d'YORK** (1725-1807) prétendant jacobite aux trônes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. L.S. « Henry Cardinal » avec compliment autographe, Rome 25 novembre 1752, au comte Paul Zambeccari, à Bologne ; 3/4 page in-4. 150/200

« Mon arrivée en cette Ville a été aussi hûreuse, que vous avés bien voulu me la souhaiter, pour me donner une nouvelle marque de vôtre bonne atention. Repondés toûjours de la mienne à vôtre égard »...

Amar, maison d'arrêt des Baudets, 23 Prairial l'an 3 de la République

Citoyen,

J'ai appris qu'il avait été soufflé à vos oreilles que j'entretenais ici des correspondances dangereuses; on a été des lettres au fils de Lesage-Sénault. Ce jeune homme a été ici quelques jours. Il m'a proposé, en partant, de lui écrire et il m'a prié de lui répondre. Je ne me rappelle pas bien du contenu de quelques lettres que je lui ai adressées; mais je m'en ramets bien l'esprit. Elles n'ont eu pour objet que d'exhorter Sénault fils à se maintenir au degré de chaleur civique dont il m'avait paru animé, et de propager cet esprit par tout où il se trouverait, pour consommer, autant qu'il serait en lui, au triomphe de la République. J'ai pu exprimer cela avec quelque chaleur moi-même, et dans le style ordinaire de Gravelier. Chacun a son ton et son allure. Je n'exprime rien froidement, parce que je ne sens pas de cette manière. Le peut-être mon style qu'on trouve dangereux, mais pour les choses qu'il enveloppe, j'en défie. Mon âme a été et est toute à la République; je ne vieux que son bonheur, et tout ce que je dirai, tout ce que j'écrirai ne tendra que vers ce but. On dit que Lesage père a eu connaissance, je ne sais comment, de la correspondance de son fils avec moi, et qu'il a paru s'en allarmer. Je tais lui écrire pour le rassurer, pour le convaincre que je ne suis ni dangereux, ni capable d'écrire des choses dangereuses.

Je ne sais pourquoi des ennemis qui me suivent par-tout, s'efforcent à vouloir me faire passer pour un partisan des terroristes, tandis que c'est moi qui le premier et le plus vigoureusement les ai combattus. Je suis l'historien de Carrier; j'ai fait l'ouvrage intitulé: Du Système de dépopulation sous le Décemvirat. Je regrette, Citoyen, de n'avoir point ici, pour pouvoir vous le communiquer, un exemplaire de ce volume; vous y verriez ce que je suis, vous y verriez la défense la plus brûlante, la plus emportée-même contre la sanguinocratie. A défaut de ce titre justificatif, je vous en envoie d'autres. Je vous envoie la seule collection que j'aie ici de mon Journal imprimé chez Guffroy, jusques compris le N.° 26 pour lequel Guffroy m'a dénoncé, parce que j'y avais parlé contre André Dumont; je n'ai pas les N.os qui suivent. Voyez la peine de lire cette collection; vous pourrez en avoir la patience, parce que ce n'est point un journal de nouvelles. Vous y verrez combien je fus zélateur du

RÉVOLUTION ET EMPIRE

91. **François-Noël, dit Gracchus BABEUF** (1764-1797) journaliste et penseur révolutionnaire, annonciateur du communisme, arrêté par le Directoire comme chef de la conjuration des Égaux et guillotiné. L.A.S., Arras, maison d'arrêt des Baudets 23 prairial III (11 juin 1795), à un Citoyen ; 2 pages et quart in-4 (très légères usures sur les bords). 3.000/3.500

Remarquable lettre affirmant la pureté de ses convictions et de ses actes.

« J'ai appris qu'il avait été soufflé à vos oreilles que j'entretenais ici des correspondances dangereuses ». Il n'a fait qu'exhorter le fils de Lesage-Senault « à se maintenir au dégré de chaleur civique dont il m'avait paru animé, et de propager cet esprit par tout où il se trouverait, pour concourir, autant qu'il serait en lui, au triomphe de la République. J'ai pu exprimer cela avec quelque chaleur moi-même, et dans le style ordinaire de Gracchus. [...] Je n'exprime rien froidement, parce que je ne sens pas de cette manière. Ce peut être mon style qu'on trouve dangereux, mais pour les choses qu'il enveloppe, j'en défie. Mon ame a été et est toute à la République ; je ne veux que son bonheur, et tout ce que je dirai, tout ce que j'écrirai ne pourra tendre que vers ce but. [...] Je ne sais pourquoi des ennemis qui me suivent par-tout, s'obstinent à vouloir me faire passer pour un partisan des terroristes, tandis que c'est moi qui le premier et le plus vigoureusement les ai combattus. Je suis l'historien de Carrier ; j'ai fait l'ouvrage intitulé : *Du systême de dépopulation sous le décemvirat* ». Il regrette de ne pouvoir en communiquer un exemplaire : « vous y verriez la déclamation peut-être la plus brûlante, la plus emporte-pièce contre la sanguinocratie ». Cependant il lui envoie une collection de son journal, pour témoigner de son zèle contre les terroristes, et de comment il servit les Jacobins. En prison, il est greffier de la conciergerie, secrétaire et « quelquefois l'avocat » des détenus ; il s'occupe d'un travail sur les lois organiques de la Constitution et médite le plan d'une *Histoire de la République*, etc.

« Ceux qui prennent la peine de s'occuper de moi sont des Don-Quichottes qui voient des monstres dans des moulins à vent. Si je faisais tant que de vouloir me mêler d'intrigues, je voudrais m'en mêler plus en grand qu'ils ne suposent. Je n'ai jamsi été dans l'habitude de voir comme les factions. Si vous lisez mes écrits, vous verrez que je n'eus jamais de parti [...] J'eus toujours ma manière de voir à part. Je ne blâme pas exclusivement telle secte ou telle autre [...] je ne blâme pas sans restriction tout ce que fait le gouvernement actuel. Par exemple je ne fais pas nombre de ceux qui l'accusent des maux du peuple en matière de subsistances. Ce serait de sa part la plus mauvaise politique, car la misère, la famine générale, est sans doute ce qui est le plus capable de remuer le Peuple et débranler le gouvernement »...

92. **Michel BARCLAY DE TOLLY** (1761-1818) général russe, adversaire de Napoléon. L.S. avec compliment autographe, Q.G. de Holm 19 juillet 1812, au comte Witzingerode ; 2 pages et demie in-4 ; en allemand. 400/500

Campagne de Russie.

Son rapport et celui du général Alenin le mettent dans une grande incertitude au sujet des opérations du général Platow ; le 15 le général Alenin lui annonçait que le général Platow serait le soir même ou le tôt le lendemain à Dubrowno. Barclay avait alors envoyé l'ordre à Platow qu'il devait avancer en liaison avec son arrière-garde et avec le corps du général Doctoroff dans la direction de Porestchin. Il a reçu un rapport de Platow annonçant qu'il arrivait à Gorka, qu'il avait de fortes troupes aux environs d'Orscha et Schkloff, et qu'il se demandait s'il devait poursuivre sur Dubrowno ou sur Orscha. Barclay lui confirma son premier ordre, et lui fit porter le message par le général Doctoroff avec une troupe de Cosaques sur Lödi. Il supposait que Dubrowno serait occupée par les leurs, mais il ressort le contraire du rapport du général Alenin. Il ne sait ce qu'est devenu Platow, et demande des éclaircissements... Etc.

93. **Paul BARRAS** (1755-1829) homme politique, conventionnel (Var), membre du Directoire. Manuscrit autographe sur le Neuf-Thermidor ; 2 pages grand in-fol. sur papier de registre. 1.500/1.800

Intéressantes notes de Barras pour ses *Mémoires*, sur la chute de Robespierre et la nomination de Barras comme Commandant général de la Force armée de Paris. Ces notes sont jetées de premier jet sur le papier d'un registre, sans souci chronologique, dans l'attente d'une rédaction définitive.

« Roberspierre et ses complices furent condamnés et conduits par des charretes a lechafaud, les rues etoient encombrées de toutes parts, toutes les croisées etoient occupées des applaudissemens des mouchoirs blancs qu'on agitoit, ressembloient a une fete, on y joignoit des invectives, Bailli, Petion et autres qu'on avoit ensencé subissait les memes insultes »...

Les comités avaient repris leur puissance. « Il s'eleva une cabale contre les thermidoriens qu'on appelloit les sauveurs quelques semaines auparavant. Nous luttions contre deux factions également funestes à la liberté. En attendant les comités avoient doublé le nombre des charretées qui conduisirent à l'echafaud amis et ennemis.

Robespierre conduit en prison en fut retiré et conduit à la commune qui faisoit sonner le tocsin battre la g^le^ et s'etoit declaré en insurrection contre la convention. Les comités instruits qu'on deliberoit de concert avec les mis hors la loi, qu'une force armée marchoit contre la convention, ne prirent aucune mesure, mais proposèrent une transaction à Robespierre qu'il refusa. Les Sections etoient en armes lagitation extreme. Les comités disoient nous sommes perdus. Plusieurs etoient pendant la nuit etendus sur des matelats par terre, beaucoup de deputés furent les presser de sortir de cette inaction coupable, que la convention attendoit un rapport. Ces comités me proposoient de me nommer g^al^ en chef. Je m'y refusai. On annonça qu'Hanriot arrivoit au Carroussel les membres des comités se sauverent alors a la convention. Tant de lacheté me revolta tellement que je leur dis, Robespierre à trop de mepris pour vous, il rejette vos propositions criminelles, je vais à la convention elle seule sauvera la patrie, elle etoit calme peu de membres étoient absens à l'exception de quelques uns qui livreroient en brumaire la republique à Bonaparte et quil noma prefets et conseillers d'etat.

Enfin le danger imminent rend à la convention toute son energie, les deputés se lèvent en masse pour que je sois nommé g[al] en chef, en secriant cest Barras qui doit sauver la republique, jallois monter a la tribune, mais à ces touchantes marques destime et de confiance, je dus me sacrifier au salut de tous, j'acceptai et pris des mesures en consequence »... Etc.

On joint un exemplaire du *Bulletin des lois* (n° 30), comportant le texte de 8 lois du 9 au 10 thermidor, dont celle nommant Barras commandant général de la force armée de Paris.

Ancienne collection Patrice Hennessy (1958, n° 242).

94. **Paul BARRAS**. L.A. (minute), [fin mai 1808, à Antoine Thibaudeau, conseiller d'État, préfet des Bouches-du-Rhône] ; 3/4 page in-4. 300/400

Il a reçu hier sa lettre : « vous me communiqués le conseil que me donne M[r] le ministre de la police *de na pas penser d'aller a Paris actuellement* ; javois deja renoncé à ce voyage, adressé depuis 15 jours a M[r] le duc de Dantzik [Lefebvre] ma procuration, ainsi le desir de son éxcellence, eut eté le mien si je n'eusse deja renoncé a ce voyage »... [Il s'agit de la vente des bois de son domaine de Grosbois au maréchal Berthier.]

On joint la L.S. d'A. Thibaudeau, Marseille 27 mai 1808 (1 p. in-4), à Barras : le Ministre de la Police [Fouché] lui déconseille d'« aller actuellement à Paris pour consommer la vente de vos bois »...

95. **Paul BARRAS**. 7 L.A.S., 16 février-15 mai 1815, à son homme de confiance Victor Grand ; 7 pages et demie in-4, la plupart avec adresse. 1.500/1.800

Intéressante correspondance lors des Cent-Jours.

Lyon 16 février. Il part demain matin pour Avignon et Montpellier. « L'esprit de celui qui a bouleversé l'Europe et la France s'apperçoit partout ; mais ce qu'il y a de tranquilisant c'est que le roi a tous les moyens d'en arreter les progrès, et de faire cesser toutes les inquietudes »... *Montpellier 4 mars*. Il se rendra à Marseille le 10 : c'est là qu'il faudra lui écrire, lui envoyer la caisse de livres, et lui faire adresser le *Journal de Paris* pendant trois mois... *Montpellier 8 mars*. Un « débarquement de deux mille hommes » a eu lieu, dit-on, sur la péninsule du Var : Antibes a été sommé, « l'ennemi » s'est porté à Grasse et à Cannes et paraît vouloir se jeter dans les Alpes, et au-delà, dans le Dauphiné ; des troupes marchent pour les en déloger, des vaisseaux napolitains sont sur la côte, les autorités civiles

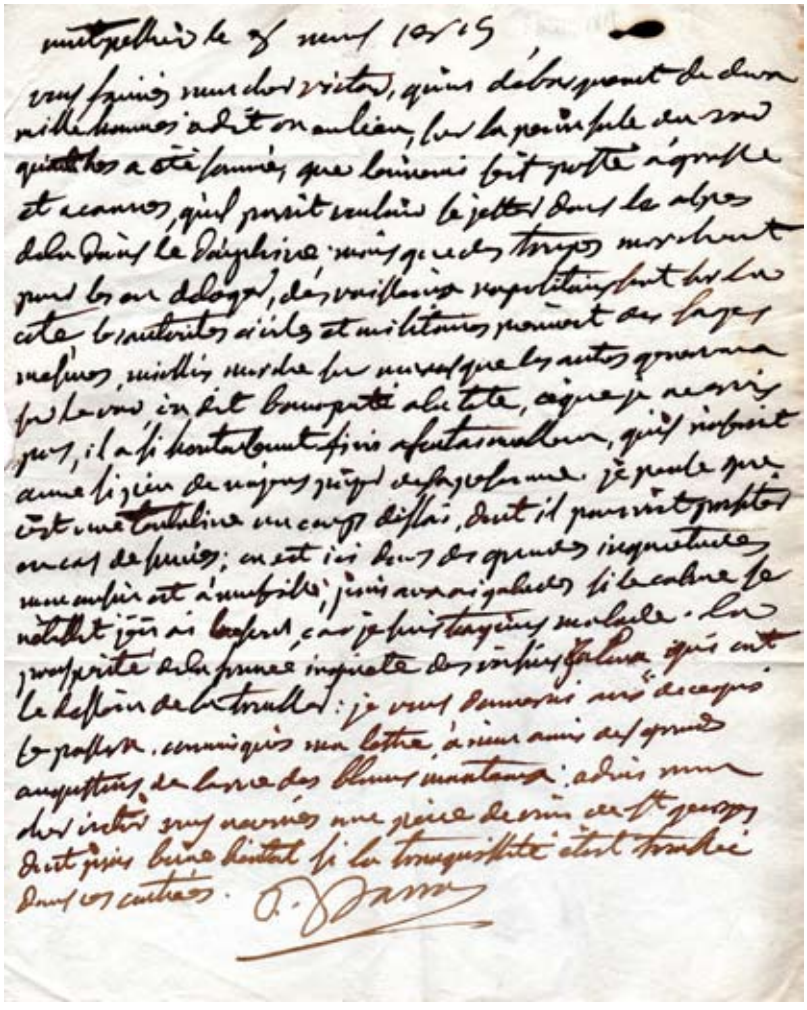

95

NUMÉROS de L'ENREGISTREMENT.	DÉSIGNATION DES NOMS.	NUMÉROS de L'ENREGISTREMENT.	DÉSIGNATION DES NOMS.

30

et militaires prennent des mesures… « Miollis marche sur Manosque les autres generaux sur le Var, on dit Bonaparté à la tete, ce que je ne crois pas ; il a si honteusement fini à Fontainebleau […]. Je pense que c'est une tentative un coup diffus, dont il pourroit profiter en cas de succès ; on est ici dans des grandes inquietudes »…*Marseille 19 mars*. Il est à Marseille, « où l'on est dans une grande inquiétude des événemens »… *Les Aygalades près Marseille 22 avril*. « Remettez de suite cette lettre a Tallien, dans laquelle se trouve celle que jecris a M^r^ le ministre de la police […]. Le projet de guerre civile formé par M^r^ d'Angouleme les nobles et les pretres à echoué. Ces privilegiés ont toujours abusé et trahi les gouvernemens qui les avoient accueillis. Les circonstances graves ou nous nous trouvons, commandent de remettre en honneur et en consideration les hommes de la revolution, de les appeler aux fonctions publiques. Eux seuls ralliés à l'empereur, garantiroient notre independance »… *Les Aygalades 9 mai*. Très affaibli par la fièvre et des colliques, il espère néanmoins pouvoir se mettre en route dans deux ou trois jours. « Tout est tranquille ici »… *Avignon 15 mai*. « Il est bien étrange, que de toutes parts on entende les mots de republique et ce mot n'est pas etranger aux bourbonnistes. Nous ne savons rien ici, et nous sommes tous inquiets »…

On joint une autre L.A.S. au même, Paris 23 août 1822, sur ses affaires ; et 3 l.a.s. de P. Courtot, secrétaire de Barras, au même, Lyon 21-23 mai 1815.

96. **BASTILLE**. Manuscrit en partie autographe et signé par Bazin, « ancien sous-chef au Bureau des Lois & Archives » au Ministère de la Guerre ; cahier de 16 pages in-fol. (qqs ff. détachés avec petites fentes). 250/300

Cette copie établie avec soin comprend un *Précis de ce qui est arrivé au Régiment de Salis-Samade pendant la Campagne de 1789*, soit du 3 mai au 14 juillet, suivi d'une *Relation de la redition de la Bastille, donnée par le S^r^ Louis Defluc, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Salis-Samade avec rang de Capitaine* », très intéressant témoignage sur les combats… Une note autographe de Bazin, qui participait en personne à la défense de la Bastille, résume la suite de la campagne de ce régiment et explique comment il fit faire la copie de ce rapport, « précieux pour l'histoire de la Révolution »…

97. **François, marquis de BEAUHARNAIS** (1756-1823) député royaliste à la Constituante, il tenta de délivrer du Temple la famille royale puis combattit dans l'émigration ; il était le beau-frère de la future impératrice Joséphine. L.A.S., Paris 20 mai, à un vicomte ; 3 pages in-8. 150/200

« Le sort qui jusqu'à present n'a cessé de me persecuter me punit dans ce moment cy doublement ». Sa santé lui interdit tout service militaire, et il demande à conserver sa situation de capitaine réformé « jusqu'au moment où je pourrai être en activité et j'employerai mes soins à être utile au regiment »…

98. **Alexandre de BEAUHARNAIS** (1760-1794) général, député aux États-généraux et à la Constituante, commandant en chef de l'Armée du Rhin, il fut suspendu et guillotiné ; sa veuve Joséphine épousa Bonaparte. L.A.S., 2 février 1792, à M. Delalain ; 1 page in-4. 150/200

Il est de retour à Paris, et recommande un jeune homme, « Jean de La Roche pour lequel M^r^ du Portail mavoit promis une sous lieutenance. Je serai bien reconnoissant des bontés que vous lui accorderez »…

99. **Philibert du Rosel, comte de BEAUMANOIR** (1715-1806) lieutenant général, il fut gouverneur d'Ajaccio. L.A.S., Jersey 12 juillet 1800, [au général Bonaparte, Premier Consul] ; 1 page et demie in-fol. 300/400

Curieux document adressé à Bonaparte par un ami de son père. [Beaumanoir, gouverneur de la ville d'Ajaccio, avait prêté 25 louis à Charles Bonaparte ; à la suite de cette lettre, Bonaparte le raya de la liste des émigrés et lui envoya 250 louis. Voir Arthur Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, p. 57-58.]

« Je pense general que de retour de vos grands voyages on peut sans indiscretion interompre vos occupations journalieres […] Vous vous ressouviendres general que lors que feû M^r^ votre pere fut obligé d'aller retirer M^rs^ vos freres du colege d'Autun, d'ou il fut vous voir a Briene, il se trouva sans argent comptant, il me demanda 25 louis que je lui preté avec plaisir »… Chassé et exilé de sa patrie, obligé de se réfugier dans l'île de Jersey dont le séjour lui est odieux, il trouble les occupations du général pour cette petite somme qui lui serait une ressource précieuse. « Vous conviendres general qu'a 86 ans apres avoir bien servy la patrie pendant pres de 60 ans, sans la moindre interuption sans parler du tems de l'émigration chassé de partout, j'ai été obligé de me refugier icy pour y subsister avec les foibles secours du gouvernement aux emigrés françois […]. Je n'en avois pas la moindre idee mais j'avois commis un grand crime vis a vis une horde de brigans venûs dans ma maison a Caen pour m'assassiner parce que je me trouvois le plus ancien general du canton et que j'etois decoré de la grande Croix de S^t^ Louis »… Il put s'enfuir sans rien emporter, puis passa à l'étranger ; il expose longuement sa position misérable…

100. **Alexandre BERTHIER** (1753-1815) maréchal et ministre de la Guerre. L.A.S. « le p. de N. M^al^ Alex. Berthier », Tils[itt] 4 juillet 1807, à son frère César Berthier] ; 3 pages et quart in-4. 500/700

Belle lettre de Tilsitt.

Sa lettre « me prouve que vous suivés mes conseils. Le roy [Joseph, roi de Naples] est content de vous – vous l'etes de vous même et moi je le suis aussi. Rendés vous digne de notre nom – soyés grand – c'est à dire ne pensés qu'a votre reputation – à votre gloire, et cette gloire c'est un devouement sans borne à votre roy – ne pensé jamais à votre avancement, aux honneurs aux faveurs à la fortune – soyé ambitieux d'une belle réputation – si on vous recompense vous jouirés – si on vous oublioit vous jouiré encor d'avoir bien fait et pour la seule jouissance d'avoir bien fait. L'homme qui a merité de son souverain et qui le fait sans interêts, travail au bonheur de ses enfans – tot ou tard il en trouve la recompense ».

Il ajoute : « Nous avons eûs les événemens de guerre les plus brillants […] la paix suivra tant de hauts faits »… Il donne des nouvelles de plusieurs généraux et officiers amis, puis ajoute : « Les deux empereurs et le roy de Prusse sont réunis icy »…

101. **Alexandre BERTHIER**. L.S. « Alexandre » comme Prince Major général, Troyes 26 février 1814 à 4 h 1/2 du soir, au maréchal Ney Prince de la Moskowa, avec pièce jointe écrite par Menneval ; 1 page et demie in-4 sur papier filigrané à l'effigie de Napoléon et à l'aigle, et 2 pages et demie in-4. 500/700

Instructions pour la poursuite de Blücher et l'armée de Silésie pendant la Campagne de France.

« L'Empereur me charge de vous faire sentir combien il est important que vous vous portiez sur la rive droite de l'Aube pour menacer les ponts de l'ennemi et s'il les a déjà levés, le suivre de maniere à arrêter son mouvement et à dégager le Duc de Raguse [le maréchal Marmont]. Le Duc de Padoue [le général Arrighi] qui est à Nogent pourra passer le pont de cette ville et opérer avec le G^al^ Bordessoulle qui est sur Villenoxe, également sur la rive droite. Le Duc de Bellune [le maréchal Victor] se portera par Mery sur les ponts de l'ennemi en communiquant par sa droite avec vous ». L'Empereur le charge de « donner à tout cela, la direction convenable et Sa Majesté vous donne pour instruction générale que sous quelque prétexte que ce soit, il ne faut pas laisser établir Blucher à Sezanne »...

On joint la copie par Menneval d'un rapport par le Maire Legendre de Villiers-Saint-Georges (Seine-et-Marne) sur la position de l'ennemi au 25 février 1814, à 6 h. du soir : « le maire a envoyé deux hommes à cheval à Courgivaux [...] ils ont vu sur la route de cette commune a Sezanne, au lieu dit l'Arbreau, où prend l'embranchement de la route de Château-Thierry, une quantité de chasseurs à cheval. [...] on leur a dit que c'était notre armée qui avait été attaquée entre Sezanne et Vindé le matin à 9 h par un corps d'armée d'environ 45,000 hommes, et que n'étant forte que d'environ 20,000 h elle n'avait pu résister à celle de l'ennemi ; ce qui l'avait obligée de se replier jusqu'à cet endroit, espérant avoir du renfort. – Nos batteries étaient encore au-dessus des étangs de Chatillon et de Retourneloup, environ une lieue en avant du côté de Sezanne »...

Ancienne collection Crawford (cachets de la Bibliotheca Lindesiana).

102. **Antoine-François, marquis de BERTRAND DE MOLLEVILLE** (1744-1818) ministre de la Marine, et soutien de la Monarchie. Note autographe, 7 février 1792 ; 1 page in-4. 600/800

Défense de la dignité de Louis XVI face à l'Assemblée nationale.

« Le Roi a communiqué hyer au soir aux ministres une lettre que le P^t^ de lassemblée nationale lui avoit envoyée par un huissier et dont le protocole aussi indecent quinusité avoit paru meriter atention. Je n'ay pu voir dans cette insulte faite à la Majesté Royale, qu'une suite du projet formé davilir le trone de plus en plus, et lannonce d'outrages encore plus graves si celui la etoit toleré, jay en consequence ecrit ce matin au Roi pour lui proposer d'adresser a lassemblée nationale la lettre suivante.

Messieurs la dignité nationale dont le depôt mest confié, est inseparable de la dignité de la Couronne, il nest aucune circonstance ou je puisse y renoncer, je vous renvoye la lettre que M. le president ma fait remettre hyer par un huissier, la constitution a determiné les formes de la correspondance de lassemblée nationale avec le Roi, je ne dois recevoir et je ne recevrai delle que des messages ou des decrets et je m'en rapporterai pour les egards qui me sont dus aux sentimens que le peuple françois a toujours montrés pour ses Rois »...

103. **Jean-Baptiste BESSIÈRES** (1768-1813) maréchal d'Empire. L.A.S. comme « chef de Brigade commandant les guides à cheval de l'armée d'Italie », Q.G. de Leoben 29 germinal V (18 avril 1797), au Ministre de la Guerre Petiet ; 1 page in-fol., adresse avec cachet cire rouge du *Général Murat*. 400/500

Il accuse réception du brevet de chef d'escadron et demande l'expédition de celui de chef de brigade, conformément à l'arrêté du Directoire exécutif. Il relève une erreur dans l'état de ses services « pour l'epoque de ma nomination au grade de chef d'escadron. J'ai été nommé le 22 fructidor an 4 et le brevet ne parle que de la confirmation du Directoire en datte du 14 ventose an 5^e^ »... Il récapitule ses services : « Capitaine des guides de l'armée d'Italie. Le 19 prairial an 4 chef d'escadron. Le 22 fructidor, attaché au 22^ème^ de chasseurs, et com^dant^ les guides à cheval. Chef de Brigade le 19 ventose an 5^e^ ».

104. **Édouard BIGNON** (1771-1841) diplomate, homme politique et ministre. L.A. (minute), Cassel 8 germinal XII (29 mars 1804), [à Talleyrand, ministre des Relations extérieures] ; 7 pages et demie in-fol. (la fin dictée à un secrétaire) liées d'un ruban vert. 500/600

Intéressante lettre sur les réactions à l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien (21 mars), et sur la Cour de Hesse. [Bignon fut ministre plénipotentiaire à Cassel de 1804 à 1806.]

Le diplomate relate ses démarches pour faire sévir contre les libelles qui paraissent en Allemagne, en particulier contre *Napoléon Bonaparte und das fanzösische Volk under seinem Consulat*, auprès du baron de Waitz [ministre des Affaires étrangères et de la Guerre du Landgrave de Hesse-Cassel], en soulignant « la liaison criminelle qui éxiste entre la publication des écrits denoncés et les complots formés contre les jours du 1^er^ Consul »... Quant à « l'expédition d'Ettenheim » (l'enlèvement d'Enghien), on n'attache pas « une grande importance au fait de l'entrée de nos troupes sur le territoire germanique », et on pense que l'Électeur de Bade avait peut-être consenti à l'expédition. « On ne conçoit pas l'esprit d'aveuglement qui a retenu dans un tel voisinage de notre frontiere et sur des points où la main vengeresse de la justice française pouvait si facilement les atteindre des hommes qui avaient provoqué toute sa rigueur et toute son infléxibilité ». Le baron de Waitz a parlé « et de l'arrestation et du jugement du Duc d'Enghien avec une reserve éclairée, paraissant juger la severité malheureusement nécessaire à laquelle se voit condamné le Gouv^t^ f^ais^ comme un de ces devoirs rigoureux que l'interet d'Etat commande impérieusement, mais que l'ame généreuse du 1^er^ Consul ne peut remplir qu'à regret »... Il évoque aussi le séjour prolongé à Berlin de l'Électeur, racontant avec verve ses multiples gaucheries qui l'ont rendu ridicule...

105. **Armand-Louis de Gontaut, duc de BIRON** (1747-guillotiné 1793) général. 2 L.A.S., Nice 4 mars et 4 avril 1793 ; 3 pages et 3/4 pages in-fol. 300/350

À l'adjudant général Fief. Il apprend avec plaisir que le ministre a accepté la soumission de Masson et C^ie^ pour la fourniture des chevaux et mulets d'artillerie dont ils manquent… « Je verrais avec bien de la douleur le ministre renoncer à la formation d'une Légion d'artillerie volante, qui avait d'abord été adoptée par son predecesseur »… Il précise que ses demandes sont « reduittes aux besoins indiqués par une guerre de montagne »…

Au Commissaire ordonnateur La Saulsaye : il a reçu la liste des officiers généraux employés dans les différentes armées, mais le général de brigade Montredon, en fonction dans l'Armée de l'Italie, n'est pas sur cette liste. « J'attens avec impatience le général de brigade Miewskowski seul officier général de trouppes legeres à cheval qui soit dans cette armée, et dont je ne puis me passer »…

106. **Gebhard Leberecht von BLÜCHER** (1742-1819) maréchal prussien, adversaire de Napoléon. L.A.S., Krieblowitz (Silésie) 28 août 1819, [à son petit-fils] ; demi-page in-4 ; en allemand. 500/600

Sa dernière lettre, comme l'a noté son petit-fils au bas de la lettre (Blücher meurt le 12 septembre à Krieblowitz).

Son petit-fils a reçu une lettre des états du Mecklembourg qui l'invitent à venir à Rostock ; Blücher l'engage à répondre poliment en s'excusant qu'à son retour des bains, il doit conduire les exercices et ne peut demander un nouveau congé. Blücher pense que son fils n'est plus à Berlin…

107. **François-Claude, marquis de BOUILLÉ** (1739-1800) général, il organisa la fuite de Varennes. L.A.S., Metz 21 mars [1790 ou 1791, au comte Arthur Dillon] ; 3 pages in-4. 400/500

À propos de ses biens à Tobago (dont Dillon fut le gouverneur).

N'entendant pas parler de son établissement à Tobago, sur lequel il fondait ses plus belles espérances, Bouillé a envoyé sa procuration à une personne de confiance aux îles. « J'ay depensé cent mille francs qui m'ont infiniment […] mon intention est de vendre ou d'acquerir […] On m'a dit que vous retourniés a Tobago. Je vous souhaitte un bon voyage ; il paroît que M. de Jobal [successeur de Dillon] est fort engagé avec M. de Saint-Laurent pour avoir pris votre parti contre luy… Cependant je sçais et je vous l'ay mandé que vous n'aves pas pris le soin auprès du ministre, quand il a été question de luy procurer de l'avancement ; il est permettés moy de vous le dire bien malheureux pour luy d'avoir supporté tout le poids, et tous les frais du commandement pendant l'intervalle très long où vous n'y aves pas eté, d'avoir partagé vos querelles avec l'administrateur ; et ne n'en retirer non seulement aucun avantage ; mais au contraire d'être la seule victime de son honnetteté pour vous et de son zele pour le service du roy »… Il ajoute : « Je ne seray plus dans le cas de vous importuner non plus que l'assemblée nationale de mes querelles premierement parce que j'espere n'en plus avoir, secondement parce que si j'etois exposé encore à de nouvelles tracasseries, je saurais prendre le parti qui m'en mettrait a jamais a labri »…

108. **Louis de Ghaisne, comte de BOURMONT** (1773-1846) maréchal de France ; après s'être battu dans l'émigration et en Vendée, il fut général d'Empire ; ministre de la Guerre, il commanda l'expédition d'Alger, et fut nommé maréchal. 3 P.S., signées à chaque page par lui et par le juge Pierre Fardel, Tour du Temple 1^er^, 2 et 7 pluviose IX (21, 22 et 27 janvier 1801) ; 17 pages in-fol. montées dans un vol. cartonnage papier bleu. 4.000/5.000

Procès-verbaux des interrogatoires de Bourmont, arrêté pour complicité dans l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Ces intéressants documents montrent que l'ancien chouan, tout en conspirant avec les royalistes, informait le ministre de la Police.

1^er^ pluviose. Fardel, juge de paix de la division de la Halle au bled, officier de police judiciaire attaché au ministère de la Police générale, se fait amener le citoyen de Bourmont pour reconnaissance et paraphage du contenu d'un paquet fait chez lui au moment de son arrestation : « un grand portefeuille verd, plein de papiers »…

2 pluviose. Bourmont s'explique sur sa conduite irreprochable depuis l'amnistie : « J'ai dernierement offert au premier consul de former des troupes dans les départemens qui ont été insurgés, et de rentrer avec eux au service »… Il parle de sa correspondance avec les Princes et leurs agents pendant la guerre : « L'objet de nos operations étoit de rétablir une monarchie en France et Louis 18 sur le trone, et de résister à l'oppression du directoire ». Puis c'est la dispersion de ses troupes après la pacification. « Pourquoi après votre amnistie n'avés pas ralié vos anciens camarades autour du gouvernement, et particulierement pourquoi n'avés vous pas chercher à les attacher à la personne de Bonaparté ? – Cela m'a paru impossible au commencement sans courir le risque de perdre la confiance qu'ils avoient en moi, et de voir renouveler des troubles à l'instigation d'un nouvel homme. J'ai travaillé à les rallier au gouvernement et à la personne du premier consul par degré »… S'il n'a pu empêcher les vols de diligence, il a averti le ministre de la Police de la présence de voleurs près de Nogent-le-Rotrou et de Château-Gontier. Il évoque ses relations avec les frères Lepelletier, qu'il n'a pas vus depuis six mois, et avec Georges [Cadoudal], qui a accusé Bourmont de « perfidie » et a fait fusiller son ami Bec-de-Lièvre… « Je n'ai jamais correspondu avec des agens envoyés par Georges pour tuer Bonaparté », et il donne les noms de ces agents : Limoléan, Saint-Réjeant, d'Assas, Saint-Hilaire… « Pourquoi n'avés vous pas averti la police de leurs complots ? – J'ai averti le ministre de la police que S^t^ Régent avoit parlé un jour de tuer le premier consul à la revue ou au spectacle. Je n'ai point connu d'autre complot. Le ministre sait que j'avois eu indirectement connoissance du propos de S^t^ Régent et que j'etois convenu avec lui ministre des moyens à prendre pour s'assurer que s'il formoit un complot il ne put parvenir a l'exécuter. Le ministre sait aussi que l'arrestation d'un de mes amis détruisit alors nos moyens »… Le 3 nivose, il était chez lui à l'instant de l'explosion, et donne son emploi du temps de cette journée… Puis il s'explique longuement sur les recommandations ou propositions qu'il a faites, ou nie avoir faites, au ministre de la Police…

7 pluviose. L'interrogatoire découle de l'examen des papiers de Bourmont. « Le ministre de la police m'avoit engagé a lui désigner les personnes qui dans chaqu'un de ces départemens pourroient par leur influence empecher qu'il se commit aucune action de brigandage […]. Le ministre de la police m'avoit autorisé a donner quelques secours aux hommes de ma connoissance qui se trouvoient dans le besoin […] Je n'avois point d'agens, mais bien des amis. Le ministre de la police m'avoit promis qu'aucun d'eux ne seroit inquieté tant que je pourrois en répondre […] et pour cela que je fisse cette espece d'arrangement dont on a trouvé la copie, et dont j'ai remis l'original au ministre »… Explications sur les auteurs de lettres à lui adressées, sur les individus nommés et le sens de certaines phrases « obscures »…

2 Pluviôse an 9.

Bourmont

Louis Auguste Victor Ghaisne de Bourmont

2me Interrogatoire.

L'an neuf de la République Le deux pluviose, pardevant Roger pierre fardel juge de paix de la division de la halle au Bled officier de police jud.e du canton de paris, a été amené le cit. de Bourmont prévenu de conspiration et d'avoir pris part à l'explosion qui eut lieu, rue nicaise, le 3 nivose dernier. à l'interrogatoire duquel nous avons procédé ainsi qu'il suit

quels sont vos nom, prénom, age, profession, demeure et lieu de naissance ?

je m'appelle Louis auguste Victor ghaisne de Bourmont, agé de 27 ans. ex-officier au Régiment du garder. natif de saigné dépt. de mayne et loire, logé a paris Rue des petits champs N.° 48.

quelle a été votre conduite depuis la Révolution, avant votre amnistie et après ?

l'amnistie couvrant tout ce que j'ai pu faire jusqu'à ce qu'elle m'a été appliquée, je ne dois pas y répondre : mais depuis j'ai licencié tout le homme que je commandois pendant l'insurrection. quinze jours après je me suis rendu a paris. je m'y suis marié. j'ai fait dans l'ouest un voyage de six semaines, en vertu d'un passeport et autorisation du ministre de la police. depuis mon retour, je n'ai pas quitté paris. j'ai contamment engagé mon ami à ne rien faire qui contraria le gouvernement. je les ai engagés à arrêter eux-mêmes du volent, et ils l'ont fait dans un plus grand rendroit du département de la mayenne et de mayne et loire. j'ai sollicité l'exécution de quelque promesse faite par le général hédouville à l'intant de la pacification. j'ai dernierement offert au premier consul de former des troupes dans les départemens qui ont été insurgés, et de rentrer alors en activité au service.

quelles ont été vos liaisons et votre correspondance avec les agens des princes et avec les princes eux-mêmes ?

ma correspondance avec les princes et avec leurs agens, a duré pendant la guerre. elle avoit pour but de les tenir au courant de nos opérations de les engager à y prendre une part active, et de recevoir leurs directions.

quel étoit l'objet de vos opérations ?

l'objet de nos opérations étoit de rétablir la monarchie en france et Louis 18 sur le trone, et de résister à l'oppression du directoire

quelle est la solde que vous avés continué de payer à vos anciens soldats ? quelles espérances leur avés vous données

Bardel

Bourmont

109. **Louis-Antoine Fauvelet de BOURRIENNE** (1769-1834) secrétaire intime de Napoléon, ambassadeur. L.A.S., Paris 9 germinal XIII (30 mars 1805), à une Altesse impériale [Louis Bonaparte ?] ; 2 pages et demie in-4. 400/500

Après sa disgrâce, Bourrienne est nommé diplomate à Hambourg. Il le prie d'intervenir auprès de l'Empereur pour obtenir plusieurs faveurs : « Je désire porter à Hambourg mon costume de Conseiller d'Etat. [...] Ce titre me donnera plus de moyens de servir l'Empereur : et c'est en vérité ma plus grande ambition. Je désire partir avec la Croix de la Légion d'honneur. Outre les titres que j'ai à l'obtenir comme simple citoyen, voici mes autres motifs. Tous les Ministres et envoyés l'ont. Monsieur Durand qui part pour Dresden l'a. Mon prédécesseur l'a »... Enfin il demande un supplément de frais d'établissement : « Je n'ai point de fortune. *Je vous jure*, Monseigneur, que je vous dis vrai. Hambourg est la ville la plus chère du continent. Le Ministre de France n'a aucun établissement. Il faut tout créer : et on n'a que le tiers du traitement, c'est à dire treize mille trois cents francs ! En m'accordant ce supplément Sa Majesté ferait pour moi ce qu'Elle a daigné faire pour le général Junot, pour le Général Victor et Monsieur de Beauharnais. [...] La fortune, qui depuis deux ans et demi, m'a abandonné, commence à me sourire »... Il en invoque l'amitié et la bienveillance de son correspondant, et rappelle « les services que j'ai rendus avec tant de zèle et de dévouement à notre auguste Empereur »...

110. **Louis-Antoine Fauvelet de BOURRIENNE**. L.A.S., [vers 1807, au général Claude-Ignace-François Michaud, gouverneur des villes hanséatiques], avec réponse autographe du général Michaud en marge ; 3 pages in-fol. 400/500

Longue note comme chargé d'affaires en Basse-Saxe, sur le blocus continental.

« Le cours des Postes, la circulation des marchandises non-anglaises, nécessaires à la grande armée, à Magdebourg, à Berlin, au centre de l'Allemagne, se trouvent encore dans ce moment continuellement entravées par les postes militaires français. [...] Le ministre de France croit qu'il serait utile et avantageux de prendre les mesures ci-après. 1° Laisser sortir librement toutes voitures à vide, tout homme à pied porteur d'un petit paquet, toute voiture chargée de légumes, de bois, de tourbe, en un mot d'objets évidemment non anglais. 2°. De donner l'ordre *bien positif* de laisser passer les malles des Postes et les chariots de postes munis d'un passeport du M^tre^ de France [...]. 3°. De donner le même ordre de laisser passer les ballots, voitures, bateaux chargés de marchandises, et munis d'un passeport », etc.

Le général Michaud fait observer les difficultés auxquelles il faut faire face pour permettre la circulation des marchandises ; il croit que la visite est « indispensable », mais désire, « tout en facilitant le commerce autant qu'il lui sera possible se conformer aux ordres de S.M. l'Empereur »...

111. **Louis-Antoine Fauvelet de BOURRIENNE**. L.A.S., Paris 16 juin 1826, à un docteur ; 2 pages in-4 (cachet de la *collection Max Thorek* au verso). 200/250

Il l'entretient de diverses affaires : « *Toutes* les obligations m'appartiennent, personne ne réclamera et n'a rien à réclamer. Il n'y a rien à craindre des saisies dont vous me parlez, et je regarde comme inutile de mettre cette créance sous le nom de ma femme ». Il lui envoie un spécimen « de l'écriture autographe de Bonaparte. Je le fais parce que vous le désirez, car je n'aime pas à me priver de ces pièces. [...] La note de Bonaparte est comme tout ce qu'il écrivait, illisible. Vous y verrez des ratures, mais une grande perspicacité. Il y a des fautes d'ortographe qui lui étaient ordinaires »...

112. **Eustache BRUIX** (1759-1805) amiral, ministre de la Marine. L.A.S., Boulogne 1^er^ jour complémentaire XII (18 septembre 1804), à Charles-Maurice de Talleyrand ; 1 page in-4. 300/400

Camp de Boulogne. Il espère « que ces derniers beaux jours, quoique chauds, vous auront fait du bien. Tout mauvais corps que je suis, je n'ai pas mal supporté cette extrême chaleur qui n'a arreté ni mon travail, ni nos courses. Assez souvent nous échangions nos boulets avec ceux de l'ennemi. En vérité ils ne se moquent plus de ma pauvre petite flotille : ils doivent même penser qu'elle ne devient pas mal insolente, en grandissant. J'en envoie par ce courier, l'etat & l'organisation définitive à l'Empereur. J'espere que S.M. sera contente de ce travail. Maintenant il me reste à écrire la tactique de cette arme nouvelle : je la crois achevée dans mon cerveau, ainsi ce n'est que de l'occupation »...

On joint 2 autres lettres de Boulogne à son en-tête comme *Amiral de la Flottille nationale* puis *impériale* : L.S. au général Soult, 25 vendémiaire XII (18 octobre 1803), et L.A.S. à M. Petit-Genêt, professeur de navigation à Dunkerque, 22 brumaire XIII (13 novembre 1804) (1 p. in-fol. chaque à en-tête et vignette).

113. **Guillaume BRUNE** (1763-1815) maréchal. L.A.S., 26 juillet 1789, à M. Mallet, avocat à Langon ; 2 pages et demie in-4, adresse, restes de cachet cire rouge (lég. mouill., petit manque à un coin enlevant qqs lettres). 1.500/2.000

Magnifique lettre sur les événements de juillet 1789.

Brune commence par déplorer la mort de l'enfant de son ami, puis en vient à la politique. « Un gouvernement foible, des ministres vendus, un roi bon et sans caractere, des princes timides jaloux de pouvoirs et vindicatifs, des flateurs sans adresse des conseillers sans energie ourdissoient des trames sans finesse et fesoient parler l'autorité tantôt avec bonté tantôt avec tirannie suivant le besoin présent sans prevoyance pour l'avenir. L'assemblée des Deputés remplie d'hommes de toutes sortes de caractères s'est formée sur l'assendant de quelques uns et jalouse de ceremonies à tout sacrifié à ce qu'elle appelle sa majesté et le bonheur de tous. Puisse t'elle avoir bien vu ! Les Nobles tenoient à leur ancien regime ainsi que le haut clergé le tiers en demandoit l'abolition. Mr Neker avoit formé les Etats. Le peuple et son bonheur avoient toujours dirigé ses combinaisons. Les partisans des anciens modes ont cru tout renverser en renvoyant de la cour le ministere restaurateur. Le vingt juin il fut renvoyé mais le peuple le reporta aux pieds du Roi »...

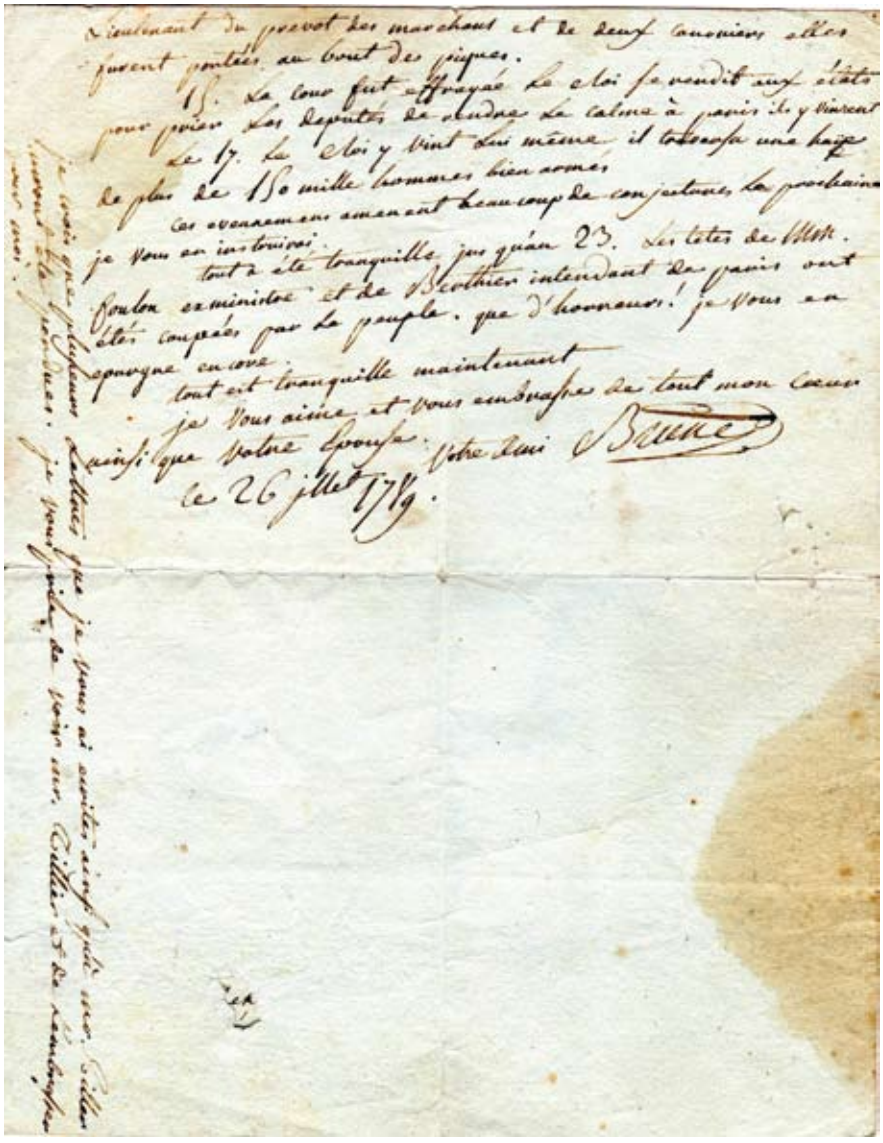

113

Brune parle de l'effroi de la Cour, du commandement général de l'Île-de-France remis au maréchal de Broglie, des craintes d'un attentat contre les États-Généraux, et du vœu des privilégiés que le Roi les remît « sur le pied de 1614 »... Cependant le « ministre cheri » fut renvoyé le 11, et le 12 la nouvelle « allarma tout Paris. Le Palais Royal (la forge des foudres du Peuple) fut plus orageux qu'à l'ordinaire des orateurs echauferent les esprits, il en vint enfin un qui montant sur une table et mettant un pistolet à la main (je suis temoin oculaire) dit qu'on vouloit tuer les deputés et mettre Paris en cendre mais que si tous les Citoyens vouloient suivre son exemple il se feroient justice des Tirans »... Aux Champs-Élysées, plusieurs régiments firent feu en l'air pour dissiper l'émeute ; le prince de Lambesc « gata tout il fit tuer et tua lui même plusieurs personnes » ; toute la nuit, on pilla les boutiques des armuriers ; le 13, « deux ou trois mille brigands étoient armés contre les citoyens. Le peril double fit rassembler les Bourgeois desarmés ils formerent des patrouilles et prirent des épées et des fusils aux ivrognes qu'ils rencontrerent. Le quatorze les Invalides et la Bastille furent emportés, chacun fut armé et plus de 150 canons defendirent les rues. On coupa les têtes du gouverneur de la Bastille de son lieutenant du prevot des marchands et de deux canoniers elles furent portées au bout de piques ». Le 15, le Roi « se rendit aux états pour prier les deputés de rendre le calme à Paris ils y vinrent. Le 17, le Roi y vint lui même, il traversa une haie de plus de 150 mille hommes bien armés. [...] Tout a été tranquille jusqu'au 23. Les têtes de MM. Foulon ex ministre et de Berthier intendant de Paris ont étés coupées par le peuple. Que d'horreurs ! Je vous en épargne encore »...

114. **Guillaume BRUNE**. L.A.S., Saint-Just 31 décembre 1813, [au duc de Feltre, ministre de la Guerre] ; 1 page in-4. 300/400

« Je prie Votre Excellence d'agréer l'expression de mes sentimens dans ce renouvellement d'année, et de permettre que je continue à lui demander qu'elle veuille bien mettre aux pieds de l'Empereur mes très humbles homages et le dévouement sans reserve qui me fait solliciter un service actif dans ses armées »...

115. **Carl Wilhelm Ferdinand, duc de BRUNSWICK** (1735-1806) général et prince allemand, adversaire des armées révolutionnaires ; son manifeste provoqua les événements du 10 août 1792 ; il fut mortellement blessé à Iena. L.A.S., Braunschweig 8 janvier 1801, à un Major ; 1 page in-4 ; en allemand. 250/300

Il aimerait obtenir de la musique des Janissaires, et lui demande son aide et celle de l'Oberlieutenant von Elsner pour lui en trouver. Il suggère de demander à Prague s'il y a des musiques de ce genre, comme celles jouées en 1799 dans le camp devant Petershagen…

116. **Friedrich Wilhelm von BÜLOW** (1755-1816) général prussien, adversaire de Napoléon. L.S., Grabow 14 avril 1812, au Kreiseinnehmer von Rosenstern à Uelzen ; 1 page et demie in-4, adresse avec marque postale *Dannenberg* ; en allemand. 120/150

Au sujet de sa mère qui touche une pension de la Westphalie de 300 reichsthaler Kassengeld, dont elle n'a rien reçu dans les derniers temps. Il aimerait savoir si le versement des autres pensions a été aussi retardé, ou s'il s'agit là d'une exception…

117. **Jean-Jacques-Régis de CAMBACÉRÈS** (1753-1824) conventionnel, ministre, Consul, Archichancelier de l'Empire. L.S. comme Archichancelier de l'Empire, Paris 12 juillet 1809, à S.A.S. le Prince vice-Grand-Électeur [Charles-Maurice de Talleyrand], au château de la Muette ; 1 page et demie in-4. 400/500

Bataille de Wagram (5-6 juillet 1809). Il lui communique les détails d'une lettre écrite le 6 par le Prince de Neufchatel [Berthier] : « Hier, à 11 heures du soir, l'Empereur a passé le bras du Danube sur six ponts, après avoir culbuté l'ennemi et les travaux qu'il avait faits. Les Autrichiens ont été poursuivis toute la journée jusque sur la position retranchée, qu'ils ont en arriere de Baumersdorf, devant laquelle, à la nuit, nous nous sommes arrêtés. Nous avons 21 drapeaux, quelques mille prisonniers et les pièces de position placées pour défendre le Danube. Si demain l'ennemi n'a pas quitté sa position, nous l'attaquerons. L'Empereur & le vice Roi [Eugène de Beauharnais], jouissent de la meilleure santé »…

118. **Pierre CAMBRONNE** (1770-1842) général. L.A.S. « Le Baron Cambronne Maréchal de camp », Saint-Sébastien près Nantes 20 juin 1816, au duc de Feltre, Ministre Secrétaire d'État de la Guerre ; 1 page et demie in-fol. (lég. effrang. marg.). 600/800

[Après Waterloo, où il avait formé vaillamment le dernier carré de la Grande Armée, proscrit par l'ordonnance du 24 juillet 1815, Cambronne était néanmoins rentré en France ; arrêté, traduit devant le conseil de Guerre, acquitté, libéré le 4 mai 1816, il était considéré comme réformé, sans traitement.]

Il aurait droit de réclamer « 1° 3.000 f^{s} qui me sont dus pour le deuxieme semestre de l'an 1814, toute l'année 1815 comme commandant de la legion d'honneur, 2° 2.000f^{s} pour entrée en campagne, 14.600 dont vous avez les pieces en vos bureaux pour les indemnités en Espagne, 50.000 f par suite du traité de Fontainebleau. Mais mon desir bien sincere etant de convaincre Sa Majesté de la franchise de ma soumission et de la sincerité de mon devouement, bien determiné d'ailleurs à diminuer et à reparer par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, les malheurs de ma patrie et mes erreurs passées ; j'ai l'honneur de vous supplier très humblement de faire agreer à Sa Majesté ma renonciation bien formelle à tous mes droits à ces diverses sommes. Ce seroit pour moi un grand bonheur que de pouvoir joindre à ce sacrifice celui du traitement que je sollicite […] Je n'ai jamais speculé sur mes services et je me feliciterois de pouvoir renoncer à toute recompense mais le délabrement de la fortune de ma famille par les evenements de la revolution me contraint à solliciter le necessaire et comme je le trouverai dans le traitement que j'attends de vôtre justice je renonce bien volontiers à tous autres avantages »…

119. **Lazare CARNOT** (1753-1823) mathématicien et homme politique. L.A.S. comme « gouverneur d'Anvers », [mi-mai 1814, au baron Malouet, ministre de la Marine] ; 1 page in-4 sur papier filigrané à l'effigie de l'Empereur et à l'aigle. 300/400

Il lui envoie « la notice des officiers militaires et administrateurs de la Marine, dont j'avais plus particulièrement remarqué le zèle et les talens pendant le Blocus d'Anvers. Je n'y ai pas oublié M. Chabanon commissaire de la Marine ; mais je crains de n'avoir pas rendu assez de justice à cet excellent administrateur. J'appelai M. Chabanon auprès de moi, pour m'éclairer sur les détails du service de la Marine qui m'étoit étranger, et j'ai eu bien souvent lieu de m'en applaudir, car il m'a évité bien des erreurs et des surprises ; son caractère conciliant, sa facilité dans le travail et sa droiture en tout, lui avoient acquis l'estime générale et ma confiance entière »…

120. **Luce de CASABIANCA** (1762-1798) marin et conventionnel (Corse) ; il périt à la bataille d'Aboukir. L.A.S. « Luzio », à bord de *l'Orient* 8 prairial (27 mai 1798) à 11 heures du soir, à André Colonna Ceccaldi, à Bastia ; 2 pages et demie in-4, adresse (qqs effrangeures, manque un coin sans perte de texte). 400/500

Il est devant les « bouches de Boniface », et reproche à son beau-frère de ne pas être venu le voir sur son vaisseau avant son départ, devant Bastia. « J'ai fait vos compliments au g^{al} Bonaparte qui m'a paru se rappeller avantageusement de vous. Jocante [son fils, qui mourra avec lui à Aboukir] m'a paru regretter de n'être pas resté davantage auprès de sa sœur et de ses autres parents. Il n'a eu rien de si pressé que de me dire que vous lui aviez fait manger de la polenta, piticcine et frittelle. Il est difficile de se faire une juste idée du penchant je dirois presque de la passion que cet enfant conserve pour toutes les productions de notre pais natal. Ayant appris que la poste devoit retourner en Corse, il trouvoit tout simple d'aller encore à Bastia et de revenir avec Jean Pasquino Mari que je suis bien aise de faire venir auprès de moi »… Il parle de ses biens et de ses affaires… « Je sens comme vous toute l'utilité resultante pour notre pais de l'admission de Jean Baptiste au Corps legislatif et de l'augmentation de vexations par le triomphe d'Arena. […] si on s'etoit conduit avec plus de prudence l'oppression de ces tiranneaux auroit été de courte durée ». Il évoque pour finir sa famille et ses parents…

121. **Jean-Antoine CHAPTAL** (1756-1832) chimiste et homme d'État. L.A.S. et 2 L.S., 1788-1803 ; 5 pages in-4, 2 en-têtes *Le Ministre de l'Intérieur* (une avec vignette). 150/200

Charpey 4 janvier 1788, [au marquis de Salle], au sujet de comptes. *Paris 19 prairial X (8 juin 1802)*, au citoyen Collin, directeur général des Douanes, au sujet de pièces de draps provenant de prises… *Paris 13 pluviose XI (2 février 1803)*, au citoyen Rondelet, architecte du Panthéon et membre du Conseil des bâtiments civils, au sujet du prix qui lui sera payé pour les 125 exemplaires de son ouvrage sur l'art de bâtir auquel le gouvernement a souscrit…

122. **Jean-Antoine CHAPTAL**. L.A.S. « Le Sen^r Chaptal cte de Chanteloup », 23 janvier 1813, à M. Piault, maire du X^e arrondissement de Paris ; 1 page in-4, adresse. 300/400

Réquisition de chevaux avant la campagne de 1813 en Allemagne. [Des 60 000 chevaux qui passèrent le Niémen avec la Grande Armée, en 1812, seuls 3 000 étaient revenus.]

Il a fait venir M. Desplas, « vetérinaire chargé de la reception des chevaux a l'ecole militaire, pour choisir celui de mes chevaux qui conviendroit le mieux, après verification faite, il a reconnu que, sur mes 4 chevaux le plus jeune avoit 12 ans, le 2^d, 13, le 3, 16, et le 4^e, 22, que tous mes chevaux avoient 3 pieds 3 pouces, la plus grande taille connue et a declaré qu'ils n'etoient bons à aucun service, tant par la taille que par l'age ». Chaptal a donné l'ordre de donner un cheval de selle qu'il a à Tours. « Comme Senateur je donne trois chevaux et vous voudrés bien inscrire mon offrande de 500 ^f de don gratuit »…

123. **Guillaume CLARKE, duc de FELTRE** (1765-1818) ministre de la Guerre de Napoléon, et maréchal. L.S. comme Ministre Secrétaire d'État de la Guerre, Gand 17 juin 1815, au comte de Blacas ; 1 page in-fol., en-tête *Ministère de la Guerre*. 200/250

Cent jours, au sujet du baron de Vitrolles [Secrétaire d'État au Conseil royal et l'un des chefs de la résistance royaliste dans le Sud-Ouest, arrêté le 4 avril, Vitrolles sera libéré le 24 juin grâce à l'intervention de Fouché.] Il apprend que « le Baron de Vitrolles va être traduit à une Commission militaire, et qu'on ne peut esperer de le sauver qu'en fesant en sacrifice de cinquante mille ecus. Je prie votre Excellence de prendre à ce sujet les ordres du Roi, et si Sa Majesté autorise le payement de cette somme, il sera necessaire que les assurances que l'on exige pour la remise de ces fonds soient données par votre Excellence »…

124. **Louis-Joseph de Bourbon, prince de CONDÉ** (1736-1818) chef de l'armée des Émigrés. L.A.S., Leoben 28 décembre 1800, à l'évêque de Nancy [Mgr de La Fare, chargé des intérêts de Louis XVIII près la cour de Vienne] ; 1 page et demie in-4. 500/600

Importante lettre consacrant l'anéantissement des espoirs des émigrés après l'armistice de Steyer (25 décembre 1800). … « la catastrophe prolongée a laquelle nous n'avons eu aucune part, depuis le 9, jour ou nous avons fait nôtre devoir [à Neubeuern, où les Autrichiens et les troupes de Condé furent contraints de se replier devant l'offensive de Montrichard], vient de finir par la nouvelle off^lle que j'ai reçu cette nuit de l'armistice signé le 25, pour 30 jours, et 15, d'avertissement, je crois qu'on a signé, *a tems*, car, *de vous a moi* il n'existoit plus d'armée autr^ne ; on ne doute plus de la paix, et ce qui m'y fait croire le plus, c'est que Moreau aye signé l'armistice, car il ne lui seroit pas pardonné, d'avoir laissé respirer une armée, qui ne pouvoit plus lui resister, et dont la defaite *journaliere*, l'eût conduit a Vienne sous peu de jours. Qu'allons-nous devenir ? c'est que que je ne sais pas encore ; nous nous fions a la Providence. Elle nous a tiré avec honneur, de tous les mauvais pas, ou nous nous sommes trouvés ; il faut esperer qu'elle veillera encore sur nous, mais dans tous les cas, nous resterons riches de notre courage, et de la constance de nos principes »…

125. **Edme-Bonaventure COURTOIS** (1754-1816) conventionnel (Aube) ; membre de la commission chargé d'inventorier les papiers de Robespierre, il en fit le rapport. Notes autographes ; 6 pages in-4 et 1 page et demie in-8. 1.200/1.500

Intéressantes notes relatives au Neuf Thermidor, à Robespierre, Hanriot, Carrier et autres ; notes de premier jet qu'il utilisa en partie dans son *Rapport … sur les événements du 9 thermidor*.

« Les loix sous Robespierre étoient des oracles cruels qui ne demandaient que du sang et des victimes. […] La Convention doit au milieu de toutes les autorités ressembler à ces monumens d'architecture dans lesquels l'ordre le plus stable sert d'appui à tous les autres. […] Il faudra parler du Royalisme qui releve audacieusement sa tête et dire "les patriotes sont-ils tellement tombés dans l'avilissement qu'ils soient condamnés au silence ou à la retraite & redonner du courage et de l'énergie aux patriotes ; mais separer d'eux la cause des terroristes, et faire voir combien l'autocratie a abusé de ce mot qui est une espèce d'injure bannale dans la bouche des royalistes & cette apostrophe en raison de l'opinion dominante est destinée a faire un grand effet »…

Récit de la journée du Neuf Thermidor d'après des notes fournies par Poultier. « Les tyrans sont toujours lâches. Les membres du Comité de Sureté générale abandonnèrent honteusement leur poste et l'on sait que cette infâme désertion mit la représentation nationale à deux doigts de sa perte, au moment où Henriot [Hanriot] vint avec la gendarmerie au Comité de Sureté générale, à peu près un quart d'heure avant que les 6 gendarmes dont il est parlé ailleurs se presentassent pour arrêter Henriot, Amar s'enferma dans un cabinet, Élie Lacoste s'enfuit. Poultier le rencontre et lui dit "Comment tu quittes ton poste parce qu'il y a du danger ; je ne suis pas de ton comité, et il est exposé et j'y cours". 5 à 600 personnes cernaient alors le Comité. Pouletier les harangue, les engage de se rendre à leurs Sections respectives, qu'on les y instruira de tout ce qui s'est passé »… Hanriot entre dans la cour du Comité de Sûreté générale « l'épée à la main », où il rencontre Cazin, le secrétaire du Comité ; échange de propos comique…. Hanriot et ses aides-de-camp cherchent à délivrer Robespierre, enfermé dans une pièce, mais ne peuvent parvenir jusqu'à lui, grâce à l'intervention

de l'huissier Chevrillon ; enfin surgissent les gendarmes qui arrêtent Hanriot. Amar « sort en tremblant de son cabinet et se met à injurier le prisonnier ainsi que les aides de camp qu'il fit garotter en sa presence ». Les deux freres Robespierre furent conduits après dîner à la maison de détention… Le soir, Hanriot sera délivré par Coffinhal et Sijas, « appuyés d'une force armée assés considérable et de beaucoup de canoniers »… Levasseur empêche qu'on tire sur la Convention. – Autre anecdote sur Hanriot, fournie par Vadier, sur l'intervention furieuse et menaçante d'Hanriot au Comité de Sûreté le soir même de l'arrestation des Hébertistes… « Robespierre depuis le défendit constamment et malgré les dénonciations répétées des conjurés il fut impossible de l'atteindre »… – Autre anecdote relative à Carrier et son intervention en faveur des Hébertistes, et la protection dont il jouissait au Comité de Salut public…

Anecdote sur Collot d'Herbois lors d'une dénonciation des vexations exercées par Albitte… « Robespierre criait à Thuriot : Je demande la mort, voilà le président des assasins »…

Anecdotes sur le sculpteur Beauvalet qui échappa à l'échafaud le 9 Thermidor, en se cachant chez un ami ; notes sur Danton, sur Anacharsis Cloots…

Ancienne collection Patrice Hennessy (1958, n° 249), avec son cachet.

126. **Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte DARU** (1767-1829) administrateur et ministre, fidèle serviteur de Napoléon. P.S. comme Ministre Secrétaire d'État, Palais des Tuileries 9 février 1813 ; 2 pages in-fol., en-tête *Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat*, cachet sec aux armes impériales. 350/400

Décret de Napoléon, réorganisant le secrétariat de son cabinet. Cette expédition est destinée au Grand Chambellan, Talleyrand, chargé d'exécuter ce décret en 6 articles.

« Les places de Secrétaire du Portefeuille et de Secrétaire archiviste, dans notre Cabinet, sont supprimées. […] Le service du Cabinet sera fait par les deux Secrétaires du Cabinet. L'un sera plus spécialement chargé du service des expéditions et archives et des détails d'ordre intérieur. Il aura sous ses ordres le bureau des Archives. L'autre sera plus spécialement chargé du service des traductions et gazettes étrangères. Il aura sous ses ordres le bureau des traductions »… Deux premiers commis les seconderont, aux appointements de 12 000 francs chacun ; l'organisation du Cabinet topographique reste inchangée. « Il y aura toujours de service au Cabinet nuit et jour, un Secrétaire du Cabinet, un premier commis et le Directeur du Cabinet topographique ou un de ses adjoints »…

127. **Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte DARU**. L.A.S., 5 octobre 1824, [à André-François Miot de Mélito] ; 1 page in-4. 100/120

Il le félicite sur la conclusion de ses arrangements avec M. Didot. « Après avoir lutté dans la trad^on^ d'Herodote contre l'abbé Mougault, qui ne laisse pas d'être un concurrent redoutable, vous voulés donc attaquer Lucien & M. Belin de Ballu. Puisque ce n'est encore qu'un projet, je vous demande la permission de vous représenter que si ce traducteur peut être assés facilement surpassé dans ce qui appartient à l'élégance du stile, il n'est pas aussi aisé de le surpasser en érudition : or une trad^on^ de Lucien a besoin de commentaire, comment ferés vous pour vous donner du neuf ? »…

128. **Louis-Nicolas DAVOUT** (1770-1823) maréchal d'Empire. L.A.S., Q.G. de Brescia 2 frimaire IX (23 novembre 1800), au chef d'escadron Martigue ; 2 pages in-fol., en-tête *Davout Général de Division*, adresse avec cachet cire rouge. 400/500

Il a soumis sa demande au chef d'état major et au général en chef qui « ont trouvé que la loi etoit trop formelle pour quils puissent prendre sur eux de vous autoriser à rester à la suite de votre Regiment en touchant vos appointements de non activité […] Les raisons de votre phisique que vous me donnez ne sont pas fondées. Les cavaliers ne s'attachent pas uniquement au phisique le moral ne leur échappe pas et ils *scavent* qu'un bon et vigoureux moral est bien placé dans un chef »…

On joint une dépêche télégraphique signée par P.F. Chappe, 11 juin 1815 (vignette), avec d'importantes notes autographes de Davout en marge, au sujet des fonds pour les bataillons mobiles et contre les insurgés en Bretagne ; plus 2 l.a.s. de la maréchale, 1827-1832, et une de leur fils Napoléon-Louis, 1836.

129. **DÉPARTEMENTS**. Imprimé, *Lettres patentes du Roi, sur les Décrets de l'Assemblée Nationale […] qui ordonnent la Division de la France en quatre-vingt-trois Départemens*, données à Paris le 4 mars 1790 (Aix, Impr. de B. Gibelin-David & T. Emeric-David, 1790) ; in-4 de 34 p., broché, bandeau aux armes royales. 100/150

On précise le nombre et les chefs-lieux des districts de chaque département ; on a numéroté à l'époque les départements à la plume.

130. **Louis-Charles-Antoine DESAIX** (1768-1800) général de la Révolution, il s'illustra à l'Armée du Rhin, en Égypte et à Marengo où il fut tué. L.A., Civita Vecchia près Rome 3 prairial VI (22 mai 1798), à sa tante la citoyenne Dumont, à Paris ; 2 pages et quart in-4, adresse avec cachet de cire rouge (brisé). 800/1.000

Belle lettre écrite quatre jours avant de s'embarquer pour l'Égypte, à sa tante Marie-Louise O'Murphy. [Ancienne favorite de Louis XV et modèle de François Boucher, dite « la belle Morphyse », elle avait épousé en premières noces l'oncle maternel de Desaix ; deux fois veuve, elle avait convolé en troisièmes noces en 1798 avec le conventionnel Philippe Dumont, dont elle divorcera la même année.]

Il a été touché par « l'esprit de tristesse et de melancolie » de la lettre de son « aimable tante […] Pourquoi nêtes vous pas heureuse vous qui le meritez si bien pourquoi le calme n'est il pas dans votre ame vous qui aimez si fort… que ceux qui vous entoure en jouisse. Je desire bien que vous ayez du bonheur »… Elle est maintenant à Soisy dans sa belle habitation, dans cette charmante solitude où il a passé quelques instants délicieux dont il aime à se souvenir : « vous y avez été heureuse. Vous y avez été aimée comme on doit l'être […]. On ne vit bien qu'au milieu des réalités du passé et des prestiges de l'avenir. Une de mes plus douces esperances est de revenir bientôt du bout du monde balloté par la fortune et ses vicissitudes et de passer quelques instants en paix avec vous »…

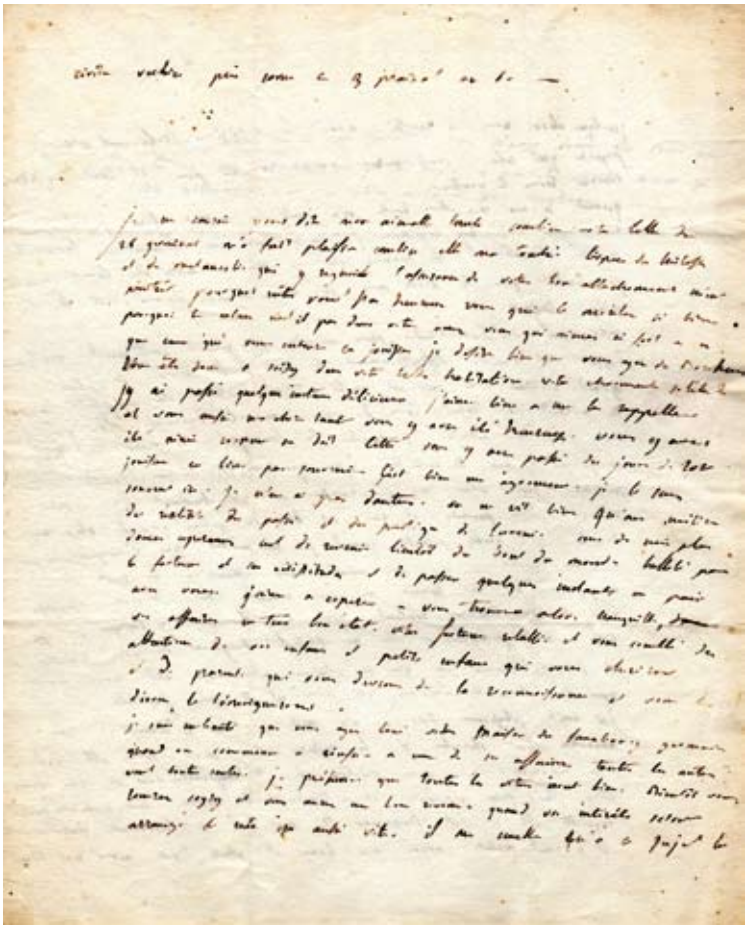

130

« Enfin après des incertitudes sans nombre des retards continuels notre depart est decidé définitivement ; le vent soufle avec la plus grande violence. La mer est agité, nous allons être emportes avec la vivacité de leclair loin de vous. C'est la derniere fois que je vous ecris de l'Italie peut être de l'Europe », mais il est sûr qu'elle pensera à lui et que « vous me conserverez cet attachement que vous m'avez si bien promis et qui est lun des plus grands charmes de la vie. Quelle plaisir quand je reviendrai que d'empressement à vous revoir à vous voir ecouter avec attention le recit de nos peines de nos soucis de nos meaux sans nombre. [...] Adieu ma bonne et chere tante aimez moi bien regardez moi comme un de vos enfants vous m'avez donné vos soins comme aux votres, et je sens que je suis disposé a vous être attaché comme si je l'etois réellement »...

131. **Louis-Charles-Antoine DESAIX**. L.S. avec compliment autographe, Samalout 14 thermidor VII (1er août 1799), au général Belliard, commandant la province de Thèbes, à Kéné ; 1 page et demie in-4, adresse. 300/400

Instructions pour renforcer les positions françaises en Haute-Égypte.

Il prend le parti de laisser Belliard dans sa province. « Pour peu qu'on reste à vous appeller dans la basse Egipte vous vous trouveriés pris dans l'inondation et eprouveriés des difficultés extraordinaires pour descendre. Mon intention est donc que vous restiés où vous êtes en envoyant à Morand les 2 à 300 hommes que je vous ai mandé de mettre à sa disposition pour le renforcer. Comme il a ordre de se rendre de suite à Siout pour y attendre les événemens, vous ferés occuper Girgé par une garnison [...] Vous disposerés du reste de vos troupes comme vous le croirés convenable. D'ailleurs si les circonstances éxigoient que vous descendissiés vous pourriés le faire par barques. En attendant, mon cher Général, poussés vivement les travaux de Cosséir et surtout de votre fort de Kéné, vous sentés la necessité qu'ils soyent l'un et l'autre en état. J'ai été très etonné d'apprendre qu'à peine les murs de celui de Kéné sortent-ils de la terre »...

132. **Louis-Charles-Antoine DESAIX**. L.A.S., Toulon 16 floréal VIII (6 mai 1800), à la citoyenne O'Murphy le Normand, à Paris ; 1 page 3/4 in-8, adresse (fentes de désinfection). 600/700

Jolie lettre de retour d'Égypte à sa tante, « la belle Morphyse ».

« J'arrive enfin d'Egypte mon aimable tante j'apprends que vous êtes bien portante je suis dans la joie. Je sais que vous aves une petite maison a Neuilli que votre fille est avec vous que vous êtes tous réuni si vous saves combien jen ai du plaisir quelle fête pour moi de vous voir tous réuni tous heureux tous content. Je ne peux vous dire combien j'en suis impatient bientôt je vous verrai je vous embrasserai vous me raconterez toutes vos peines vos aflictions je les écouterai avec interet je vous les ferai toutes oublier moi jaurai pour vous un attachement si vif que vous oublieres pour votre neveu tous ceux que vous aimies et qui ne le meritoient pas. [...] Je n'ai pas oublié votre commission des schaals jen ai deux qui vous sont destinés. Ils etoient reputés pour beaux en Egypte je serai trop heureux de vous les offrir de vous donner quelque chose qui put vous être agreable »...

133. [**Louis-Charles-Antoine DESAIX**]. **René SAVARY** (1774-1833) le futur duc de Rovigo, général, diplomate et ministre. L.A.S., Gorofolo 26 prairial VIII (15 juin 1800), à Mme Le Normand, à Paris ; 1 page 3/4 in-4, adresse avec cachet cire rouge (brisé). 500/700

Émouvante lettre à la tante chérie du général Desaix, au lendemain de sa mort glorieuse à la bataille de Marengo.

« Je ne vous entretiendrai pas de ma douleur Madame, elle est au comble, mais que sera le votre, en apprenant que hier le plus vertueux, et le plus brave de touts les françois fut victime de sa grande valeur, le 1er Consul le pleure, l'armée reconnoissante fond en larmes, et jette des lauriers sur la tombe du general Desaix.

Il arriva a l'armée pour gagner une battaille, et perir au moment le plus glorieux de la journée.

Chargez vous Madame de l'annoncer à sa digne mere, je vais partire pour lui porter les tristes depouilles de son trop valeureux fils [...].

Le 1er Consul vient d'envoyer son corps à Milan pour le faire embaumer, il sera ensuite conduit a Paris. L'on ose ici se rejouir du gain de la bataille, les prisonniers autrichiens joignent leurs larmes aux notres »...

134. **René Dufriche DESGENETTES** (1762-1837) médecin militaire. L.A.S., Q.G. de Berlin 6 septembre 1807, à l'Intendant général Pierre Daru ; 3 pages in-fol. à son en-tête *R. des Genettes, Professeur en médecine, premier médecin de l'Armée, Officier de la Légion d'honneur &c.* 500/600

Situation des hôpitaux de Leipzig. « Cette place compte quatre hopitaux ; ils avaient le 30 août dernier 886 malades dont 32 fiévreux, 431 blessés, 383 vénériens et 40 galeux ». Il avait appris alors que « les magistrats, peut-être même la cour de Dresde, cherchaient à faire statuer qu'il ne serait reçu dans Leipsik que 800 malades. On m'apprit aussi que la ville ferait tous ses efforts pour avoir le moins de fiévreux possible et elle a en effet réussi. L'aversion des habitans de Leipsik pour les fiévreux tient au souvenir d'une contagion que les hôpitaux militaires dévellopèrent au milieu d'eux pendant la guerre de Sept ans. Les vues de la ville de Leipsik ont été secondées par notre administration et par les officiers de santé allemands [...] Trois à quatre cent vénériens ont donc été et continuent d'être reçus dans les hôpitaux de Leipsik, pendant qu'on refuse l'entrée de ces établissemens à des fiévreux exténués par leur maladies et les évacuations désordonnées auxquelles on les soumet. C'est par hazard que j'apprends que l'on ouvre à Weissenfel un hôpital et que l'on dirige sur cet établissement les malades de tout genre qui se présentent à Leipsik »... Il prie Daru de donner des ordres pour qu'à Leipzig, les vénériens et les galeux fassent place aux fiévreux, « qui sont plus malades, plus nombreux, et ne peuvent la plus part être ainsi promenés sans danger pour leur vie »...

135. **Camille DESMOULINS** (1760-1794) journaliste et orateur révolutionnaire, conventionnel (Paris), ardent Montagnard, guillotiné avec Danton. Manuscrit autographe, 17 [octobre 1791] ; 1 page obl. in-4 (portrait gravé joint). 1.200/1.500

Procès-verbal d'une séance de la Société des Amis de la Constitution, séant aux Jacobins.

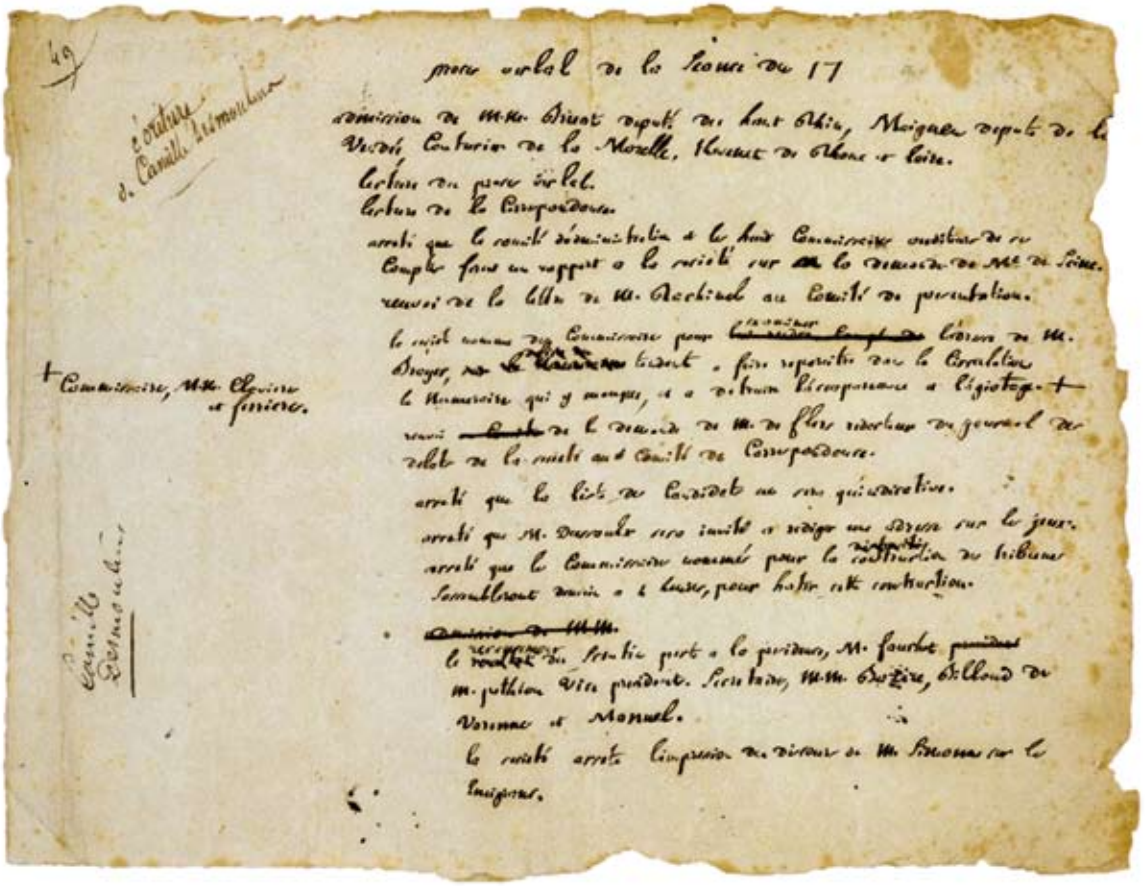

135

Après l'admission des députés Bruat (Haut-Rhin), Maignen (Vendée), Couturier (Moselle) et Thévenet (Rhône-et-Loire), et lecture du procès-verbal et de la correspondance, il est arrêté « que le comité d'administration et les huit Commissaires auditeurs de ses comptes feront un rapport a la société sur la demande de M^r de Seine [...] La societe nomme des Commissaires pour examiner l'adresse de M. Brayer, tendant a faire reparaître dans la circulation le numeraire qui y manque, et a detruire l'accaparement et l'agiotage. Commissaires, M.M. Clavieres et Ferrieres. Renvoi de la demande de M. de Flers redacteur du Journal des Debats de la société aud. Comité de Correspondance. Arreté que la liste des candidats ne sera qu'indicative. Arreté que M. Dussoulx sera invité a rediger une adresse sur le jour. Arreté que les commissaires nommés pour la construction des tribunes sassembleront demain a 4 heures, pour hater cette construction. Le recensement du scrutin porte a la presidence, M. Fauchet M. Pethion vice president. Secretaires, M.M. Bazire, Billaud de Varennes et Manuel. La societé arrete limpression du discours de M. Simoneau sur les émigrans ».

136. **Jean-Jacques DESSALINES** (1758 ?-1806) esclave noir, il devint général et empereur d'Haïti. L.S., Petite Rivière 9 ventose IX (28 février 1801), à la citoyenne Gaillot Remoussin « sur son habitation dans les bas de l'Artibonite » ; 2 pages in-4, en-tête *Dessalines, Général de Division, Commandant en Chef les Départemens de l'Ouest & et Sud*, adresse avec contreseing. 800/1.000

Rare lettre au sujet de l'acquisition d'une propriété. « Je me suis transporté hier après midi, sur votre habitation [...], et jai eû le soin d'examiner les localités et la qualité du terrain [...], et après avoir parcouru la d^te habitation je me suis apperçu quelle etoit dans le plus grand état de détérioration, depourvue même de l'eau, qui est une principale chose sur une habitation, et sans bois de bout comme vous me l'avez dit, je n'y ai vû que quelque campêche [...]. En un mot cette habitation est dans le plus grand état de dévastation, et sans pouvoir avoir espoire de faire des revenus de longtems, par le peu de cultivateurs quil y a attachés a cette habitation. Cependant vous ayant déjà parlé relativement à ce bien, si vous pouvez vous transporté, la décade avec touts vos titres de propriétés, et tous les papiers concernant cette d^te habitation, je verrai sil y a moyen de nous arrager ensemble »...

137. **Antoine DROUOT** (1774-1847) général, compagnon de Napoléon à l'île d'Elbe. 2 L.A.S., Nancy 1830 et 1832, à Louis-Philippe ; 1 page et 1 page et demie in-fol. (petit manque par déchir. à un bord de la première lettre). 400/500

Belles lettres au Roi Louis-Philippe. *6 novembre 1830*, disant sa reconnaissance pour la Grand-Croix de la Légion d'honneur... « Depuis trois mois j'éprouve le besoin de faire connaître à Votre Majesté combien j'ai été touché du généreux sacrifice qu'Elle a fait au salut de la France. J'aurais été heureux de la seconder et de la servir dans le commandement qui m'avait été confié ; mais malheureusement ma santé ne m'a point permis de conserver ce commandement ; j'espère cependant que si la France avait un jour des dangers à courir, le Ciel me rendrait assez de forces pour pouvoir me rallier avec les bons français autour du trône de Votre Majesté »... *1^er janvier 1832*, vœux pour Sa Majesté et son auguste famille. « Votre Majesté vient de me donner une nouvelle marque de son estime et de sa confiance, en m'élevant à la dignité de Pair de France ; j'en ai été pénétré de reconnaissance et j'ai éprouvé un profond regret en me voyant dans l'impossibilité d'accepter des fonctions si hautes et si importantes »...

138. **Charles-François DUMOURIEZ** (1739-1823) général, il gagna les batailles de Valmy et Jemmapes et conquit la Belgique ; battu à Neerwinden, il passa à l'ennemi. Manuscrit signé (en tête) avec corrections autographes, ***Tableau speculatif de l'Europe***, février 1773 ; 27 pages in-fol. (qqs taches, qs petites déchirures marginales et effrangeures avec perte de qqs lettres). 1.000/1.500

Mémoire sur l'état de l'Europe réalisé pour le ministre de la Guerre le marquis de Monteynard, et destiné à Louis XV. [À cette époque, le colonel Dumouriez, qui avait déjà réalisé une importante mission secrète pour le duc de Choiseul en Pologne, attend d'être employé par le nouveau ministre des Affaires étrangères, le duc d'Aiguillon.] Ce mémoire est longtemps resté inédit et ne fut publié qu'en 1899 par P. Bonnefon, « Un mémoire inédite de Dumouriez sur l'état de l'Europe en 1773 », dans la *Revue historique*.

Dumouriez critique le traité de Versailles qui a porté un coup funeste à l'équilibre européen, fondé sur le traité de Westphalie. Il faut examiner l'Europe au point de vue de l'intérêt topographique, « immuable », cause de l'essor et de la décadence des peuples : en témoigne la Pologne. Puis il se livre à sa « spéculation » qui examine, l'un après l'autre, la Russie, la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemark, la Suède, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Italie et la Turquie d'Europe. Nous citerons quelques extraits de ses remarques sur la France.

« La France est donc devenue une Puissance passive, une des premieres que l'*interet topographique* invite à attaquer »... De faibles administrateurs, « plus courtisans que Ministres », cherchent à couvrir les dangers. Le pays n'a plus que deux grands alliés : l'Espagne, affaiblie par ses possessions trop étendues, et l'Autriche, de mauvaise foi ; les autres lui sont à charge. « Quel Royaume est plus rempli de moyens en population, en esprit national, en commerce, en agriculture, en argent ? Quelle honte n'est-ce pas pour la première Puissance de l'Europe d'être devenue une Puissance de second ordre ? Tandis que le Roy de Prusse par son genie, la Russie et l'Autriche en s'epuisant sont à présent les trois Puissances preponderantes tandis que le Nord armé en entier menace le Midy, comment la France ne sent-elle pas quelle est le boulevard de l'Europe, que sa position doit lui faire tenir la balance, et qu'elle n'a pas de milieu entre être respectée, ou être asservie ? Comment une aussi grande Puissance est elle absorbée par le luxe et les idées financieres, lorsque l'Europe est toute guerriere ? »... Etc.

139. **Charles-François DUMOURIEZ**. L.A.S. « Du Mouriez », Cherbourg 16 septembre 1789, [au lieutenant-général marquis d'Hautefeuille] ; 1 page et demie in-4 (un bord un peu rongé avec perte de qqs lettres). 400/500

Sur la situation politique deux mois après la prise de la Bastille. ... « Votre ville de Caën est assés tranquille au moyen de ce qu'il n'y a ni justice ni police &c^a. Nos autres villes se gouvernent chacune en petites Républiqu[es.] Il est tems que tout cela finisse, l'aproche de l'hyver rend ce Regime très dangereux. Il est tems que l'Assemblée nationale finisse ses débats sur les points fondamentaux de la Constitution, & qu'elle s'occupe des détails, comme Assemblées Provinciales, Municipalités, milices nationales, trubinaux judiciaires.

Il y a déjà bien du tems perdu, & le mal s'invetere. Quant aux troupes, je ne devine pas encore comment on pourra les ramener. L'esprit militaire est absolument perdu, & le serment n'a rien réparé. [...] Je ne serais pas étonné que nous eussions la guerre au Printems, je m'y attens même. Elle sera en dedans & en dehors. Quelle cruelle position ! Il faut courage, & patience. Si tout cela s'arrange nos enfans seront heureux, mais leur bonheur se fera à nos dépens »...

140. **Charles-François DUMOURIEZ**. L.A. (minute), 22 août [1792], au général René-Joseph de La Noue ; 1 page in-4. 400/500

Intéressante lettre du nouveau commandant en chef de l'Armée du Nord après la défection de La Fayette. [Nommé le 17 août 1792 à la place de La Fayette qui, décrété d'accusation, avait passé la frontière le 19, Dumouriez ignore que La Noue, qui commandait le camp de Maubeuge (Nord), avait été destitué, lui aussi, le 17 août.]

Il envoie copie d'une lettre qui annonce des mouvements des ennemis du côté de Philippeville. « J'ignore absolument quelles sont nos forces & nos ressources de ce côté, & si les places de Philippeville & Rocroi ont des garnisons suffisantes, & si elles sont en etat de défense. J'ignore de même si M^r de La Fayette a laissé du côté de Givet & de Dun quelques troupes qui puissent ou occuper les bois, ou embarrasser la marche des ennemis, ou se jetter dans les places. Je crois que vous ferés bien de détacher quelques partis du côté de Barbançon sans les compromettre, & de faire enlever le reste des armes si les habitans ne savent ni les cacher, ni s'en servir pour repousser les detachements ennemis. [...] M^r Dillon part le 23 avec les 4 escadrons du 6^e Reg^t de Chasseurs pour son escorte, il est accompagné de M^rs Charot que j'ay fait L^t g^al , Voulliers [Vouillers] m^al de camp chef de son état major, & Miaczinski, il vous verra en passant, & vous lui communiquerés tout ce que vous aurés apris des mouvements de l'ennemi & de l'Armée de La Fayette »...

141. **Charles-François DUMOURIEZ**. L.A.S., Würtzbourg 29 avril 1793, à Monseigneur [Franz Ludwig von Erthal, archevêque de Würzburg et duc de Franconie] ; 2 pages in-4. 700/800

Demande d'asile du général en fuite. [Ayant livré à l'ennemi les commissaires de la Convention et le ministre de la Guerre, Beurnonville, le 2 avril, Dumouriez fut mis hors la loi le 3 et se réfugia dans le camp autrichien le 5 ; ce fut le début de trente ans d'errance et d'exil.]

« Arrivé hier au soir dans la Capitale des Etats de votre Altesse, je me suis adressé, en son absence, au B^on de Zobel qui la represente, pour demander la permission de passer icy quelques jours pour me reposer & attendre des lettres de differents endroits ; il m'a mandé qu'aucun français, d'après une Ordonnance nouvellement donnée, ne pouvait y faire un sejour que de 2 ou 3 jours. Je n'ai aucune réflexion à faire sur la séverité de cette Ordonnance, que je ne peux regarder que comme de circonstance ; mais elle me serait favorable, parcequ'elle me procurerait la sûreté de mon existence, que des scelerats ont mis à prix. Cette consideration n'échapera certainement pas a votre Altesse. Au reste je suis français, Monseigneur, mais la maniere honorable dont plusieurs Souverains & les Peuples de l'Allemagne m'ont accueilli me persuadent que je suis dans le cas d'être distingué, & que j'apartiens à l'Europe & à mon Siècle. J'attendrai pour prendre une résolution la réponse dont vous voudrez bien m'honorer »...

Ancienne collection Karl Geigy-Hagenbach (1961, n° 602).

143. **Charles-François DUMOURIEZ**. Manuscrit autographe, ***Jugement sur Buonaparte, adressé par un militaire à la Nation française & à l'Europe***, [1807] ; 37 pages petit in-4, montées sur onglets, rel. cartonnage demi-chagrin noir (*reliure mi-XIX^e s.*). 4.000/5.000

Violent pamphlet contre Napoléon. [Exilé en Angleterre, pensionné par la Cour britannique, Dumouriez fit imprimer cet essai dans *L'Ambigu*, journal publié à Londres par Peltier, le 10 avril 1807 ; il en fut fait une édition en 1814, avant d'être repris à la suite de ses *Mémoires* en 1823.] Le manuscrit, qui a servi pour l'impression, présente des corrections et des additions dans les marges.

« Si on juge Buon. par ses succès, c'est un grand homme. Si on dépouille de ses succès ce qui apartient à la fortune, c'est un avanturier heureux, dont toute la conduite militaire & politique est désordonnée, excentrique, temeraire, dont les combinaisons fausses & imprudentes auraient dû, dès ses premieres entreprises, produire des résultats funestes. [...] B. s'est élevé de crime en crime, de faute en faute, au sommet de la gloire & de la Puissance. Tout a réussi à son audace, parce que le continent etait mûr pour la révolution qu'il y a operée. Il n'a trouvé aucun cabinet assez fort pour arreter son machiavelisme, aucun general asez habile pour résister à ses armes. Toutes les Puissances du continent ont fourni les pierres dont est formé le pied d'estal de ce Colosse. Sa carrière a été brillante, mais facile. [...] Son caractère était trop violent, son âme trop orgueilleuse, ses desirs trop abjects pour s'élever à la gloire par le Heroisme de la vertu. C'est un homme extraordinaire, ce n'est pas un grand homme, ce n'est pas un phénomène, c'est un monstre [...] Etranger à la France & à l'humanité, fléau de l'univers, bourreau de la Nation que la terreur & la sottise luy ont asservie, il sacrifie avec joye la génération presente des Français à sa feroce ambition. Que restera t'il à la France lorsque cette sanglante comête aura cessé d'incendier le monde ? Une source de guerres perpetuelles, une démoralisation totale & le gouvernement d'Alger. Que lui restera t'il à luy même de tous ses triomphes, de tous ses crimes ? Des remords dévorants s'il vieillit sur le trône, l'execration publique s'il en tombe »...

Suit l'examen détaillé de ses dernières campagnes militaires : en 1805 contre l'Empereur d'Autriche, en 1806 contre le Roi de Prusse, à la fin de 1806 et en 1807 contre la Russie, avec des aperçus sur la « Diversion de la Perse » et la « Seduction du Roy de Suede »...

Dumouriez termine en exhortant les Français à se venger du tyran : « Si c'est par les armes des Russes & des Allemands que Buonaparte reçoit le chatiment de son ambition éffrenée, de ses cruautés, de ses rapines, de son extravagance ; alors le sang des braves français aura coulé loin de leur Patrie ; cette armée la terreur du monde, sera anéantie ; la France aura perdu ses deffenseurs, & restera toute ouverte à la vengeance des peuples, que par un vil fanatisme pour sa monstrueuse idole elle opprime depuis plusieurs années. Français, prévenez ce danger trop mérité, c'est à vous à briser cette idole que vos mains ont élevée »...

Jugement ~~militaire~~ sur Buonaparte. 1

Si on juge Buon. par ses succès, c'est un grand homme. Si on dépouille de ses succès ce qui apartient à la fortune, c'est un aventurier heureux, dont toute la conduite militaire et politique est desordonnée, excentrique, temeraire, dont les combinaisons fausses et imprudentes auraient dû ~~avoir~~, dès ses premieres entreprises produire des résultats funestes.

Il rapelle un vers heureux contre la Harpe,

tombé de chûte en chûte au trône académique,

Il s'est elevé de crime en crime, de faute en faute, au sommet de la gloire et de la puissance. Tout a réussi à son audace, parceque le Continent était mûr pour la révolution qu'il y a operée. Il n'a trouvé aucun cabinet assez fort pour arrêter son machiavelisme, aucun general assez habile pour résister. + Toutes les Puissances du Continent ont fourni les pierres dont est formé le pied d'Estal de ce Colosse. Sa carriere a été brillante, mais facile. | S'il eût sçû s'arreter après la Paix d'Amiens; s'il n'eût pas affublé sa tête ardente de la couronne de fer, s'il eût eloigné de son front audacieux le Diadême Imperial teint du sang de l'interessant Duc d'Enghien; s'il eût pardonné Pichegru et Georges; si, étouffant une basse jalousie, il eût laissé Moreau ensevelir dans les délices de Grosbois; ~~Il~~ si, fermant le temple de Janus, il eût laissé la France jouir d'un repos glorieux acheté par des victoires éclatantes; si se livrant aux arts de la Paix, il eût cherché à réparer

+ à ses armes

| Alinea

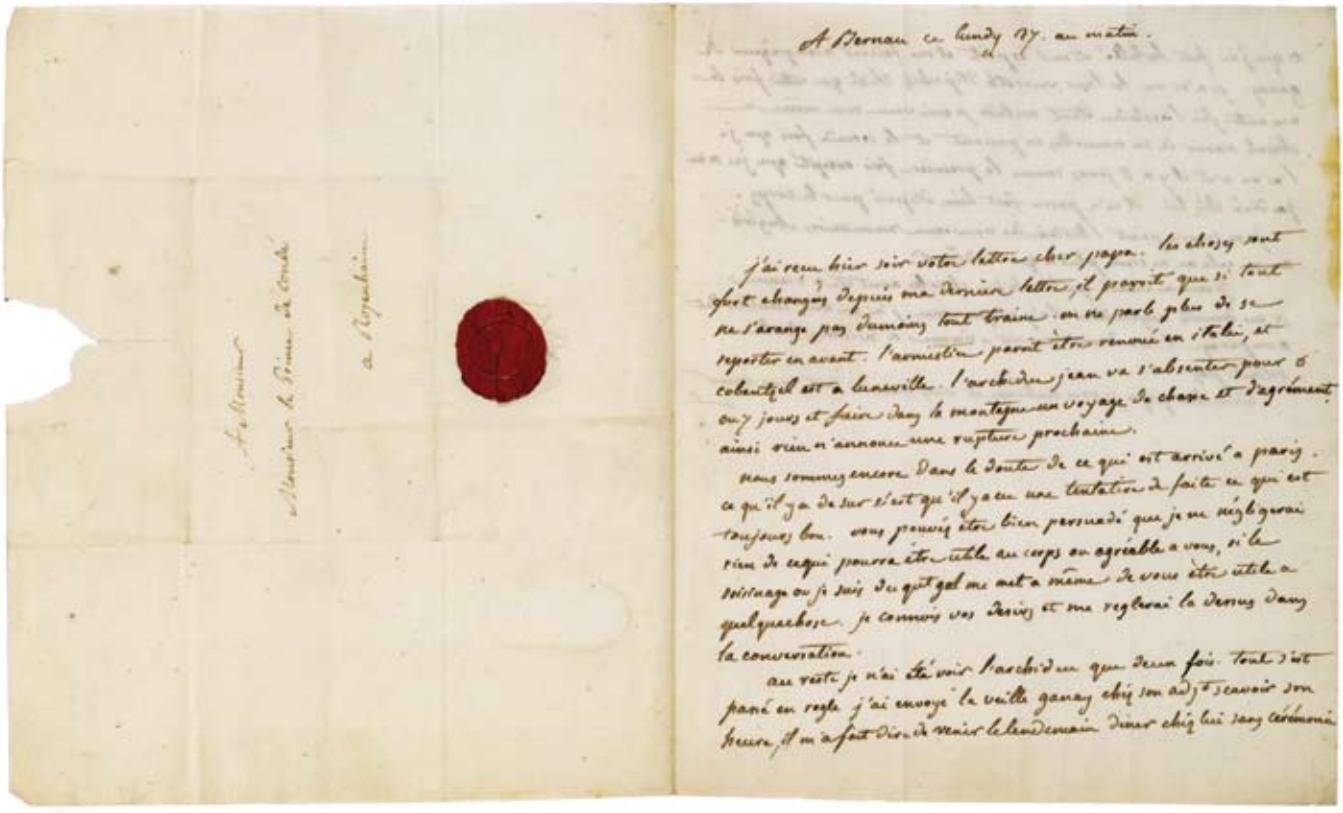

144

144. **Louis Antoine Henri de Bourbon-Condé, duc d'ENGHIEN** (1772-1804) dernier héritier des Condé, il combattit dans l'émigration et fut enlevé et fusillé par Bonaparte. L.A., Bernau lundi 27 [octobre 1800 ?] au matin, à SON PÈRE Louis Henri Joseph de Bourbon, prince de CONDÉ, à Rozenhaim ; 1 page et demie in-4, adresse avec cachet cire rouge aux armes. 1.500/2.000

BELLE ET RARE LETTRE SUR LA SITUATION DES ÉMIGRÉS EN PRUSSE AVANT LA PAIX DE LUNÉVILLE.

« Les choses sont fort changées depuis ma derniere lettre, il paroit que si tout ne s'arange pas dumoins tout traine. On ne parle plus de se reporter en avant. L'armistice paroit être renoué en Italie, et Cobentzel est à Luneville. L'ARCHIDUC JEAN va s'absenter pour 6 ou 7 jours et faire dans la montagne un voyage de chasse et d'agrément. Ainsi rien n'annonce une rupture prochaine. Nous sommes encore dans le doute de ce qui est arrivé a Paris. Ce qu'il y a de sur c'est qu'il y a eu une tentative de faite ce qui est toujours bon. Vous pouvéz être bien persuadé que je ne négligerai rien de ce qui pourra être utile au corps ou agréable a vous, si le voisinage ou je suis du qu[t] g[al] me met a même de vous être utile […]. Au reste je n'ai été voir l'archiduc que deux fois. Tout s'est passé en regle j'ai envoyé la veille GANAY chéz son adj[t] scavoir son heure, il m'a fait dire de venir le lendemain diner chéz lui sans cérémonie ce que j'ai fait habillé et en S[t] Esprit et me faisant acompagner de Ganay. Je n'ai vu les Laur Veinroth Stipschitz &c &c que cette fois la une autre fois l'archiduc étant malade je suis venu moi même a cheval scavoir de ses nouvelles en passant et la seconde fois que je l'ai vu c'est il y a 8 jours comme la premiere fois excepté que je n'ai pas diné chéz lui. Il m'a parru fort bien disposé pour le corps. […] J'ai vu hier NANTOUILLET a son passage il sera demain au soir a Vienne si Wilkam ne le retient pas »…

145. **Louis Antoine Henri de Bourbon-Condé, duc d'ENGHIEN**. P.S. « LAH de Bourbon », Gratz en Styrie 26 mars 1801 ; 3/4 page in-8. 600/800

« Je recommande particulierement aux bontés de Sa Majesté [Louis XVIII], la demande de M. le C[l] Gaston de Damas, qui merite par ses services, et par la maniere distinguée, la bravoure et l'intelligence avec les quels, il a fait les differentes campagnes sous mes ordres »... Rare.

146. **César FAUCHER** (1759-1815) l'un des « jumeaux de la Réole », général de la Révolution ; accusé d'excitation à la guerre civile, il fut fusillé. L.A.S., Paris 2 nivose XI (23 décembre 1802), [à son ami le général Jean-Raymond Lacrosse] ; 4 pages in-fol. 400/500

Belle lettre. ... « Je suis bien aise que tu puisse enfin repousser par les bienfaits d'une administration toute paternèle les inculpations que la malveillance et l'envie elevoient contre toi. Mon amitié a imposé silence à ces misérables détracteurs partout où je les ai rencontrés et nos amis ont été fidèles au même devoir. Tes succès feront le reste. Ce qui doit te satisfaire pleinement c'est que le chef du gouvernement et tout ce qui exerce l'autorité est fixé sur ton compte ; tous savent que c'est par l'aliance de la vigueur et de la justice qu'on peut ramener l'ordre dans ces contrées lontemps fâtiguées par le relâchement de tous les principes sociaux. Ce n'est pas une petite besogne sans doute, mais elle est en bonnes mains »... Il l'encourage vivement à appeler Duny près de lui : « Je l'ai vû te deffendre ici avec un courage qui ne permettoit à mon amitié même de rien ajouter à la force de ses raisons et à l'accent de véritable affection qu'il y mettoit. Je l'ai vû tenir le même langage et chez le consul Cambacérès, et chez Mad. Bonaparte la mère et parlant où il trouvoit l'occasion de parler de toi et de ton administration »... Après l'avoir entretenu d'autres amis ou protégés, dont Maret et Thibaudeau, il l'embrasse « au nom de la trinité de la Réole » : il a reçu ce matin de bonnes nouvelles de Constance et Constantin...

On joint 2 L.A.S. de son frère Constantin Faucher, dont une cosignée par César, au maréchal Soult duc de Dalmatie ou au maréchal Davout, ministres de la Guerre, Paris 29 janvier et 11 avril 1815 (1 p. in-fol. chaque), exposant ses services et demandant à être employé.

147. **César et Constantin FAUCHER** (1759-1815) les « jumeaux de la Réole », généraux, condamnés à mort sous la Restauration. L.A.S. de Constantin, cosignée par César, Bordeaux 27 septembre 1815, à un duc ; 3/4 page in-fol. 600/800

Émouvante lettre avant leur exécution.

« Dans une heure nous ne serons plus : nous allons être fusillés. Vous nous aimâtes. Versés cet intérêt sur les jeunes Faucher, nos neveux, nos heritiers et enfans d'adoption qui ont appris de nous à apprécier ce que nous vous devons et ce que vos bontés doivent leur faire espérer. Ils nous continuent dans tous nos sentimens et ceux qui nous attachent à vous seront notre dernière pensée »...

148. **Joseph FOUCHÉ** (1759-1820) conventionnel (Loire-Inférieure), puis ministre de la Police. 2 L.S., *Paris* 1800-1801 ; sur 1 page in-4 chaque à en-tête *Le Ministre de la Police générale de la République*, la seconde avec vignette gravée de Prudhon et Roger (Boppe & Bonnet n° 246) et adresse avec marque postale. 300/400

19 thermidor VIII (7 août 1800), au Préfet du Département de la Seine [Frochot]. Il est informé que les cloches ont sonné à Nanterre à l'occasion d'un enterrement, et que « les prêtres sont dans l'usage de les faire sonner, tous les jours, aux heures qu'ils nomment de l'*angelus*. Je vous recommande de prendre des renseignements sur cette violation faite à la loi du 22 Germinal, an 4, et d'ordonner des mesures propres à en faire rechercher et punir les auteurs »... *17 fructidor IX (6 septembre 1801)*, au citoyen Clément de Ris, membre du Sénat conservateur : « J'ai remis au Premier Consul, Citoyen Sénateur, le rapport de l'affaire du citoyen Tourteau-Septeuil et il a prononcé sa radiation définitive de la liste des émigrés »...

149. **Joseph FOUCHÉ**. Manuscrit autographe, ***Quelques observations***, [début 1802 ?] ; 7 pages in-4 sur papier au filigrane *République Française Ministère de la Police* (qqs lég. rousseurs). 2.500/3.000

Important plaidoyer en faveur d'un consulat à vie héréditaire pour Bonaparte et sa famille. [Rappelons que le Consulat à vie fut voté par le Tribunat et par le Corps législatif le 12 mai 1802, et entériné par le plébiscite du 2 août suivant. Les historiens s'accordent généralement pour estimer que l'opposition de Fouché au Consulat à vie de Bonaparte fut l'une des causes de la suppression de son ministère, en septembre.]

« Les dangers qui menacent le 1[er] Consul et la Rep. proviennent des vices de notre organisation politique. Nos lois constitutionnelles sont insuffisantes, elles manquent de garanties pour l'avenir. La force des circonstances a amené tous les pouvoirs sur la tête de B. La necessité lui a remis entre les mains une dictature qu'il ne pourra exercer longtemps, parce qu'il y a un terme aux forces humaines. Nous sommes chaque jour à la veille d'un changement. Si B venoit à périr avant qu'on eut songé à l'etablissement d'un système convenable à la France & indépendant de la santé ou de la maladie, de la vie ou de la mort de celui qui la gouverne nous tomberions dans le desordre & dans le malheur des réactions. Telle est l'opinion unanime de la Republique »...

Fouché énumère les inconvénients d'un gouvernement trop attaché au pouvoir et conclut qu'il faut un nouvel ordre de choses. Or les systèmes se réduisent à deux : l'électif et l'héréditaire. L'électif, « en théorie le plus pur, le plus conforme à l'exercice des droits du peuple », est en fait indissociable de corruptions, intrigues, influences étrangères, rivalités personnelles, absence d'esprit de suite. Fouché prévoit ainsi la division de l'Amérique et le risque de guerres civiles. En revanche, « l'hérédité est une idée irrésistible qui s'avance et qui subjuguera toutes les oppositions. [..] Il faut donc non un seul homme mais une famille pour la magistrature suprême »... Éliminant tour à tour les possibilités d'une famille étrangère, des Bourbons et d'anciennes familles illustres, Fouché recommande au contraire de chercher parmi les familles illustrées dans ces derniers temps : « il se présente ici deux vérités incontestables : la 1ere que les hommes que la Révolution a comblé d'une gloire plus grande et plus pure sont ceux qui ont sauvé la France des armes de l'Europe conjurée ; la seconde que parmi cette foule de héros B occupe le 1er rang par l'eclat & l'importance de ses services. [...] Par la nature de ses exploits par l'etendue de ses expeditions son nom a acquis tout à coup une gloire antique, il a frappé le monde depuis les 1ers rangs de la société jusqu'aux habitans des chaumières. Il laissera un souvenir eternel parmi les peuples de l'Affrique et de l'Asie – il se trouve sur la même ligne de tous les chefs des etats de l'Europe [...] L'heredité du Consulat dans la famille de B est donc le seul moyen de donner de la stabilité à nos institutions & de calmer tous les esprits »...

Fouché envisage enfin de « déclarer dès à présent cette hérédité », plutôt que d'attendre la paix, pour trois raisons, notamment : « L'hérédité porte le dernier coup aux espérances de toutes les espèces de fanatiques & d'ennemis de la France & de sa Révolution. Sa déclaration diminue les périls dont la perfidie peut environner avec plus de facilité, dans une expédition lointaine la personne du 1er Consul »...

150. **Joseph FOUCHÉ**. L.S., *Paris* 13 ventose XIII (4 mars 1805), au Conseiller d'État, Préfet du Département de la Seine [Nicolas Frochot] ; 1 page in-fol., vignette gravée par B. Roger d'après Prudhon, en-tête *Le Sénateur, Ministre de la Police générale de l'Empire, Grand Officier de la Légion d'honneur*. 250/300

Souvenir du Sacre. Il a reçu « les deux boëtes de médailles, frappées par la ville de Paris, à l'occasion du couronnement de leurs Majestés Imperiales [...]. Elles serviront à perpétuer les grands souvenirs qui doivent se rattacher à l'epoque qui a fixé nos destinés et a sauvé sans retour la gloire et le bonheur de la France »...

151. **Joseph FOUCHÉ**. L.A.S., [été 1809], à Joachim Murat, Roi de Naples ; 1 page in-fol. sur papier filigrané à l'effigie de Napoléon et à l'aigle (lég. répar. au pli). 800/1.000

Il y a longtemps qu'il n'a reçu des nouvelles de Sa Majesté. « J'admire ici sa contenance à Naples contre la flotte anglaise, cette contenance en impose ; un prince foible ou pusillanime auroit perdu ses états, dans cette circonstance. Nous sommes ici dans l'attente de grands événemens, nous ne doutons point de la victoire, et nous espérons qu'elle sera décisive. Nos ennemis personnels dans l'intérieur intriguent toujours, mais ils n'avancent point, leur conduite inspire le mépris. Tot ou tard les interêts de la dynastie l'emporteront sur ces considérations du moment »... Madame et la princesse Pauline se plaignent de ne pas recevoir assez fréquemment de lettres de la Reine [Caroline], mais les voyageurs prétendent « qu'elle est encore embellie sur le thrône & qu'elle sait répendre des charmes, même dans les cercles de Sa Cour. Nous désirons qu'elle ne devienne pas tout à fait Napolitaine & qu'elle veuille bien conserver un souvenir pour les parisiens qui songent beaucoup à elle & qui la regretteront toute leur vie. J'avoue que je ne puis m'habituer à son absence ni à la vôtre »...

152. **Joseph FOUCHÉ**. Note autographe ; 1 page obl. in-8. 200/250

« Pour terminer l'affaire de Gyliams – il faut l'appeler à Paris, et le faire juger par une commission du Conseil d'Etat dont il est justiciable comme *adjoint*. Ce moyen est legal & fera connaître la vérité. La police n'a agi dans cette affaire que pour procurer les pièces du procès qu'on vouloit enlever ». Jean-Pierre Bachasson de Montalivet, ministre de l'Intérieur, a noté sur le document le nom du « Duc d'Otrante ».

153. **Joseph FOUCHÉ**. L.S. « le duc d'Otrante » avec ratures et corrections autographes (minute), Paris 23 avril 1814, « à Son Altesse Royale Monsieur » [le comte d'Artois, futur Charles X] ; 2 pages in-fol. (fentes et répar., qqs rouss.). 1.000/1.200

Conseils de réconciliation nationale donnés au lieutenant-général du Royaume.

Au moment où les descendants de Saint Louis et d'Henri IV remontent sur le trône de France, « le ciel et la terre retentissent d'acclamations », mais il faut s'assurer de l'avenir, en oubliant le passé à la tête de toutes les lois, à l'exemple de Solon qui mit la réconciliation et la paix publique sous la garantie du Ciel. « Voilà, Monseigneur, l'exemple que le Roi imitera, et non pas celui de Charles II, qui après avoir promis l'oubli de tout ne pardonna à personne, mêla le spectacle de lechaffaud à celui des rejouissances des fêtes et des danses de sa Cour, empoisonna son regne et prépara pour la Dynastie des Stuarts une nouvelle déchéance qui fut accomplie sous son frère »...

Fouché croit connaître l'esprit public, l'ayant bien observé lorsqu'il avait « mission de l'éclairer et de le diriger ». Il estime que la France se réunira sous les Bourbons si une « constitution Royale et Nationale » garantit les droits et les pouvoirs... Mais il est indubitable que « dans la masse de la nation on donne des regrets au gouvernement d'une Régence et que dans les restes de nos armées on en donne à Napoléon », et il faut que de sages lois gravent autour du trône « le Décalogue d'une liberté aussi réelle et aussi étendue que celle de l'Angleterre. Il est urgent que le Roi paraisse sur le sol de la patrie qu'il proclame avec franchise & solemnité au moment même de son débarquement les principes de la Charte constitutionnelle ». [Fouché a rayé cette dernière phrase.] Il connaît des hommes accusés avec iniquité, et qui gardent le silence, mais qui aimeraient « déployer leurs âmes devant la France, l'Europe & la mort. Il serait dangereux d'effaroucher de telles âmes. Il importe de savoir les apprécier et de les obliger à une reconnaissance qu'elles seules savent sentir et garder jusques dans les jours de crise & de catastrophe. Pour moi, Monseigneur, dès longtems fatigué, dégouté, je n'ambitionne que le repos »...

58

quelques observations

Les dangers qui [illegible] par les Lois constitutionnelles de responsabilité des ministres et du Conseil — permanent des Ministres — et de la Cour de Cassation — pour la mise en accusation — et le jugement — des Ministres — et des agens — du pouvoir exécutif — ont été — prévus — par la Constituante — et ont été — écartés — par elle — comme — des — moyens — de désordre — et d'anarchie — politique —

Le Conseil a aussi toutes les pièces sur la table de la Chambre — la Réunion lui a remis entre les mains une dictature qui ne pouvait être donnée que par le peuple — Cette dictature exorbitante — par elle-même — et qui n'a d'exemple — que dans les — Romains — et Si B veut à peu près avoir — quelque chose — de semblable — il faut — qu'il — la — prenne — de la — même — manière — et — qu'il — s'expose — aux — mêmes — dangers — Il faut — que — les — Romains — aient — eu — des — Tribuns — pour — les — défendre — contre — les — Patriciens — et — que — les — Patriciens — aient — eu — des — Tribuns — pour — les — défendre — contre — le — peuple — Les — Tribuns — étaient — naturels — à — cette — opinion — — Les — Députés — naturels — à — celle — opinion — — Sous — le — 1er — d'abord — Dupuy — les — mouvemens — au — pouvoir — du — Centre — Lanjuinais — Lanjuinais — donne — à — l'abondance — — la — prépondérance — l'esprit — et — la — dignité — qui — lui — caractérisent — 2e — Législature — Sa — faiblesse — et — son — inexpérience — 3e — Législature — Sa — faiblesse — et — son — inexpérience — — Les — effets — d'augmenter — par — le — jeu — des — élections — par — roulement — — Les — effets — d'augmenter — par — le — jeu — des — élections — par — roulement — — Chacun — a — une — Chambre — organisée — pour — un — — Comment — possible — de — rétablir — régulièrement — le — Pouvoir — — 4e — Législature — Espérance — que — les — Députés — — 4e — Législature — Espérance — que — les — Députés — — de — la — Réunion — et — de — l'esprit — du — Siècle — — de — la — Réunion — et — de — l'esprit — du — Siècle — — changent — toute — la — face — des — choses — — changent — toute — la face — des — choses — — la — Révolution — — la — Révolution — — Le — personnel — de — la — Chambre — — Le — personnel — de — la — Chambre — — n'est — pas — changé — — n'est — pas — changé — — Le — personnel — de — la — Chambre — n'est — pas — changé — — Le — personnel — de — la — Chambre — n'est — pas — changé —

Les dangers qui [illegible] par les Lois constitutionnelles de responsabilité des ministres et du Conseil permanent des Ministres et de la Cour de Cassation pour la mise en accusation et le jugement des Ministres et des agens du pouvoir exécutif ont été prévus par la Constituante et ont été écartés par elle comme des moyens de désordre et d'anarchie politique.

Le Conseil a aussi toutes les pièces sur la table de la Chambre. La Réunion lui a remis entre les mains une dictature qui ne pouvait être donnée que par le peuple. Cette dictature exorbitante par elle-même, et qui n'a d'exemple que dans les Romains, et Si B veut à peu près avoir quelque chose de semblable il faut qu'il la prenne de la même manière et qu'il s'expose aux mêmes dangers. Il faut que les Romains aient eu des Tribuns pour les défendre contre les Patriciens et que les Patriciens aient eu des Tribuns pour les défendre contre le peuple. Les Tribuns étaient naturels à cette opinion. Les Députés naturels à cette opinion.

Sous le 1er d'abord Dupuy les mouvemens au pouvoir du Centre, Lanjuinais donne à l'abondance la prépondérance, l'esprit et la dignité qui lui caractérisent. 2e Législature. Sa faiblesse et son inexpérience. 3e Législature. Sa faiblesse et son inexpérience. Les effets d'augmenter par le jeu des élections par roulement. Les effets d'augmenter par le jeu des élections par roulement. Chacun a une Chambre organisée pour un Comment possible de rétablir régulièrement le Pouvoir. 4e Législature. Espérance que les Députés 4e Législature. Espérance que les Députés de la Réunion et de l'esprit du Siècle changent toute la face des choses, changent toute la face des choses, la Révolution. la Révolution.

Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé.

Les dangers qui [illegible] par les Lois constitutionnelles de responsabilité des ministres et du Conseil permanent des Ministres et de la Cour de Cassation pour la mise en accusation et le jugement des Ministres et des agens du pouvoir exécutif ont été prévus par la Constituante et ont été écartés par elle comme des moyens de désordre et d'anarchie politique.

Le Conseil a aussi toutes les pièces sur la table de la Chambre. La Réunion lui a remis entre les mains une dictature qui ne pouvait être donnée que par le peuple. Cette dictature exorbitante par elle-même, et qui n'a d'exemple que dans les Romains, et Si B veut à peu près avoir quelque chose de semblable il faut qu'il la prenne de la même manière et qu'il s'expose aux mêmes dangers. Il faut que les Romains aient eu des Tribuns pour les défendre contre les Patriciens et que les Patriciens aient eu des Tribuns pour les défendre contre le peuple. Les Tribuns étaient naturels à cette opinion. Les Députés naturels à cette opinion.

Sous le 1er d'abord Dupuy les mouvemens au pouvoir du Centre, Lanjuinais donne à l'abondance la prépondérance, l'esprit et la dignité qui lui caractérisent. 2e Législature. Sa faiblesse et son inexpérience. 3e Législature. Sa faiblesse et son inexpérience. Les effets d'augmenter par le jeu des élections par roulement. Les effets d'augmenter par le jeu des élections par roulement. Chacun a une Chambre organisée pour un Comment possible de rétablir régulièrement le Pouvoir. 4e Législature. Espérance que les Députés 4e Législature. Espérance que les Députés de la Réunion et de l'esprit du Siècle changent toute la face des choses, changent toute la face des choses, la Révolution. la Révolution.

Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé.

Les dangers qui [illegible] par les Lois constitutionnelles de responsabilité des ministres et du Conseil permanent des Ministres et de la Cour de Cassation pour la mise en accusation et le jugement des Ministres et des agens du pouvoir exécutif ont été prévus par la Constituante et ont été écartés par elle comme des moyens de désordre et d'anarchie politique.

Le Conseil a aussi toutes les pièces sur la table de la Chambre. La Réunion lui a remis entre les mains une dictature qui ne pouvait être donnée que par le peuple. Cette dictature exorbitante par elle-même, et qui n'a d'exemple que dans les Romains, et Si B veut à peu près avoir quelque chose de semblable il faut qu'il la prenne de la même manière et qu'il s'expose aux mêmes dangers. Il faut que les Romains aient eu des Tribuns pour les défendre contre les Patriciens et que les Patriciens aient eu des Tribuns pour les défendre contre le peuple. Les Tribuns étaient naturels à cette opinion. Les Députés naturels à cette opinion.

Sous le 1er d'abord Dupuy les mouvemens au pouvoir du Centre, Lanjuinais donne à l'abondance la prépondérance, l'esprit et la dignité qui lui caractérisent. 2e Législature. Sa faiblesse et son inexpérience. 3e Législature. Sa faiblesse et son inexpérience. Les effets d'augmenter par le jeu des élections par roulement. Les effets d'augmenter par le jeu des élections par roulement. Chacun a une Chambre organisée pour un Comment possible de rétablir régulièrement le Pouvoir. 4e Législature. Espérance que les Députés 4e Législature. Espérance que les Députés de la Réunion et de l'esprit du Siècle changent toute la face des choses, changent toute la face des choses, la Révolution. la Révolution.

Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé. Le personnel de la Chambre n'est pas changé.

154. **Joseph FOUCHÉ**. L.A.S. et L.S. « Le duc d'Otrante », Paris 23 avril 1814, à Talleyrand et à Napoléon ; 1 page in-4, et 2 pages et quart in-fol. ; montées avec deux autres documents dans un cartonnage papier bleu. 4.000/5.000

Extraordinaire lettre à Napoléon en route vers l'île d'Elbe, lui suggérant de quitter l'Europe, transmise à Talleyrand. [Ces documents ont été publiés dans les *Mémoires* de Talleyrand, appendice III.]

* Le duc d'Otrante écrit à Talleyrand qu'il a « pensé qu'il convenoit de faire connoître à Monsieur la lettre que j'ecris à Bonaparte. J'ai ajouté quelques reflexions qui m'ont parues nécessaires, dans cette circonstance. Votre Altesse sait que ceux dont je ne partage pas les inquiétudes me soupçonnent d'avoir fait quelques transactions pusillanimes.

Je me rendrai chez vôtre altesse à 5 h 1/2 & j'aurai l'honneur de dîner avec elle. Elle peut compter que je saisirai toutes les occasions de la voir et de profiter de ses entretiens »...

Il ajoute en post-scriptum : « Je prie votre altesse de se charger de faire passer la lettre à Bonaparte quand elle l'aura communiquée à Monsieur ».

* Le duc d'Otrante prétend avoir « fait entendre constamment la vérité » à l'Empereur ; il l'a fait dans sa gloire, et veut le faire dans son malheur.

« Vous avez accepté pour retraite l'Isle d'Elbe et sa souveraineté. [...] je crois devoir vous assurer que la situation de cette Isle dans l'Europe ne convient pas à la vôtre et que le titre de souverain de quelques arpens de terre convient moins encore à celui qui a possedé un immense Empire. [...]

L'Isle d'Elbe est assez voisine de l'Afrique, de la Grèce, de l'Espagne, elle touche presque aux côtes de l'Italie et de la France ; de cette Isle, la mer, les vents et une felouque peuvent transporter rapidement dans tous les pays les plus exposés à des mouvemens, à des événemens et à des révolutions. Aujourd'hui il n'y a encore nulle part de stabilité. Dans cette mobilité actuelle des Nations un génie tel que le vôtre donnera toujours des inquiétudes et des soupçons aux puissances. Vous serez accusé sans être coupable, mais sans être coupable vous ferez du mal : car des alarmes sont un grand mal pour les gouvernemens et pour les peuples. [...]

Les titres que vous conservez en rappellant, à chaque instant, ce que vous avez perdu, ne peuvent servir qu'à rendre vos regrets plus amers : ils ne paraîtront pas un reste, mais une représentation bien vaîne de tant de grandeurs évanouies ; je dis plus, sans vous honorer ils vous exposeront davantage. On dira que vous ne gardez ces titres que parce que vous gardez toutes vos prétentions : on dira que le Rocher d'Elbe est le point d'appui sur lequel vous placerez les leviers avec lesquels vous chercherez à soulever le monde.

[...] il serait plus glorieux et plus consolant pour vous de vivre en simple Citoyen ; et aujourd'hui l'asile le plus sur et le plus convenable pour un homme tel que vous, ce sont les Etats unis d'Amérique.

Là vous recommencerez votre existence au milieu de ces peuples assez neufs encore ; ils sauront admirer votre génie sans le craindre. Vous y serez sous la protection de ces Lois égales et inviolables pour tout ce qui respire dans la patrie des Franklin, des Washington et des Jepherson : vous prouverez à ces peuples que si vous aviez reçu la naissance au milieu d'eux, vous auriez senti, pensé et voté comme eux, que vous auriez préféré leurs vertus et leurs libertés à toutes les dominations de la terre »...

On a relié à la suite une note autographe de Talleyrand (demi-page in-8), répondant à Fouché : « excellent ! excellent ! vous auriez été a la messe du s^t^ esprit d'aujourd'huy que vous n'auriez pas dit mieux. » [Le billet ne manque pas de piquant, écrit par l'ancien évêque d'Autun à l'oratorien défroqué !]

Puis une note autographe de Pierre-Louis-Jean, comte de Blacas d'Aulps (1770-1839, ami et confident de Louis XVIII), liste d'arrestations à faire donnée le 15 mars 1815 au Préfet de Police Bourrienne (l'ancien secrétaire intime de Napoléon ; 1 p. in-4). Liste de 25 noms d'hommes politiques et militaires soupçonnés d'être des partisans de Napoléon, alors que ce dernier, débarqué à Golfe-Juan, marche sur Paris : Fouché, Davoust, Lecomte (« il a les fonds de Fouché »), Gaillard, Linguerlot, Lemaire, Gérard, Méjean, Legrand, Étienne, Rovigo, Réal, Mounier, Arnauld, Norvins, Bouvier de Molard, Maret, Daviquet, Patris, Lavalette, Siéyès, « Pierre Pierre », « Flao » [Flahaut], Exelmans, Thurot.

155. **Joseph FOUCHÉ**. Manuscrit autographe, ***Extrait d'une lettre de commerce***, Paris 1^er^ août 1814 ; 4 pages in-4 avec ratures et corrections (mouillures et petite déchirure). 800/1.000

Remarquable analyse politique de la Restauration, sous forme de lettre d'un commerçant allant de Londres à Marseille puis à Paris : « depuis six mois j'ai déjà parcouru une grande partie de l'Europe. [...] partout, on me parlait bien d'affaires, mais des affaires de l'Europe » ; c'est une « passion », une « contagion » en attendant l'ouverture du Congrès à Vienne. Il est passé devant l'île d'Elbe, « prison de l'homme qui ne soulevera plus les tempêtes du continent mais qui observe de près ces tempêtes qui ne sont pas encore calmées »... C'est des Bourbons et de Napoléon qu'on se soucie : « La restauration des Bourbons est-elle garantie par l'amour de la France ? L'expulsion de Napoléon est elle irrévocable ? »... Fouché examine ce mot de *Restauration* dont se servent les Bourbons, et qu'il trouve impropre pour une idée conçue par « dix à douze Bourboniens », à laquelle les armées étrangères ont prêté la main. Depuis la séance royale du 4 juin, le mécontentement a éclaté : les Français, prudents, ne sont pas pressés de briser le joug. « Qu'on l'appelle comme on voudra, *ordonnance de reformation* ou *charte constitutionnelle*, cette charte n'est pas pour la France la constitution qu'il lui falloit, et qu'elle vouloit, elle ne peut s'accomoder de la perte de ses grandeurs [...], elle se sent humiliée, à la fois, et chez elle, et dans l'Europe. Un tel état ne peut durer chez un peuple d'hommes accoutumés à la gloire, chez un peuple épris pour la liberté d'une passion qui n'en est que plus forte pour s'être modérée. Le peuple français est dans la tristesse et ses armées frémissent en regardant son deuil. Il est impossible qu'il s'etablisse en paix dans cette dégradation de son existence politique. Il faut trancher le mot : la doctrine de Bonaparte a paru celle de la France elle-même. [...] Le retour de Napoléon à son trône ne paroîtroit pas seulement possible, il paroîtroit facile »... Les hommes les plus propres à rouvrir à Napoléon les routes de l'empire qu'il a perdu, aiment surtout à défendre et à relever les hautes qualités qui l'avaient porté au rang suprême : « Ces qualités leur persuadent que Napoléon est capable de comprendre dans les jours de son infortune qu'il y a plus de grandeur encore à bien organiser les sociétés qu'à les bien gouverner, qu'un prince qui donne aux nations des lois même bonnes, est fort au-dessus de celui qui les instruit à s'en faire de bonnes elles-mêmes ; et qu'enfin eût-il conquis le monde entier, tout prince aujourd'hui qui pensera, parlera et agira autrement sera mis en même ligne cet insensé [Ferdinand VII] pour qui il eut eté aussi heureux que pour toutes les Espagnes de rester toujours à Valençay »... Etc.

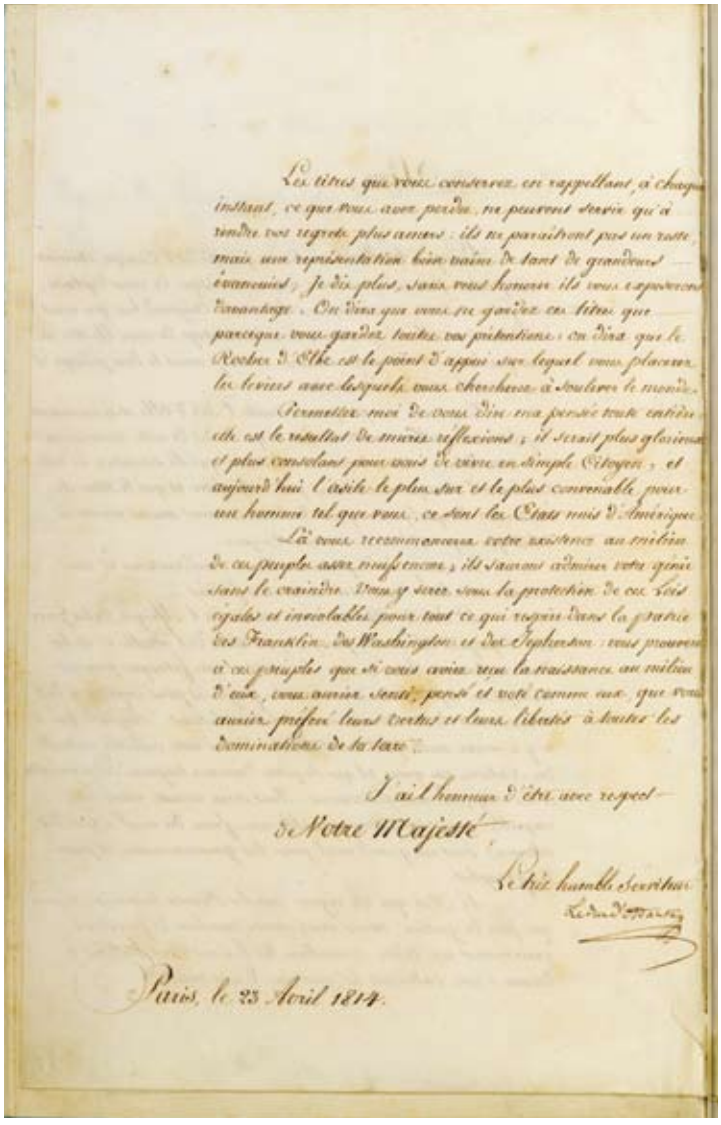

Les titres que vous conserverez en rappellant à chaque instant ce que vous avez perdu ne pourront servir qu'à rendre vos regrets plus amers : ils ne paraîtront pas un reste, mais une représentation bien vaine de tant de grandeurs évanouies ; je dis plus, sans vous honorer ils vous exposeront davantage. On dira que vous ne gardez ces titres que parceque vous gardez toutes vos prétentions ; on dira que le Rocher d'Elbe est le point d'appui sur lequel vous placerez les leviers avec lesquels vous chercherez à soulever le monde.

Permettez moi de vous dire ma pensée toute entière, elle est le résultat de mûres réflexions ; il serait plus glorieux et plus consolant pour vous de vivre en simple Citoyen, et aujourd'hui l'asile le plus sûr et le plus convenable pour un homme tel que vous, ce sont les Etats unis d'Amérique.

Là vous reconnaîtrez votre existence au milieu de ces peuples assez mûrs encore ; ils sauront admirer votre génie sans le craindre. Vous y serez sous la protection de ces lois égales et inviolables pour tout ce qui règne dans la patrie des Franklin, des Washington et des Septentrion : vous pourrez à ces peuples que si vous aviez reçu la naissance au milieu d'eux, vous auriez senti, pensé et voté comme eux, que vous auriez préféré leurs vertus et leurs libertés à toutes les dominations de la terre.

J'ai l'honneur d'être avec respect

de Votre Majesté,

Le très humble Serviteur

Le Duc d'Otrante

Paris, le 23 Avril 1814.

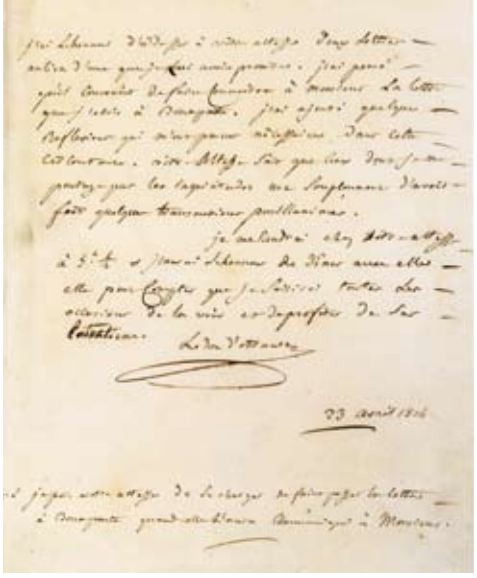

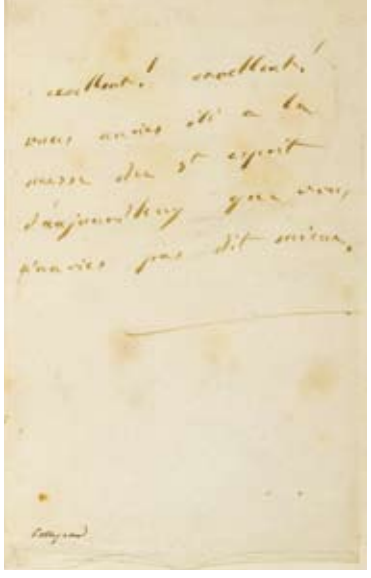

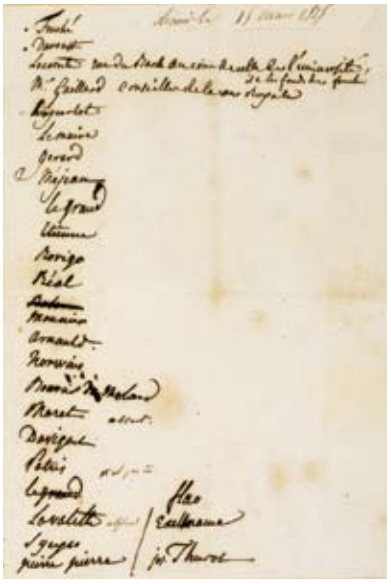

154

156. **Joseph FOUCHÉ**. L.A. (minute) : « premier brouillon de la lettre au Roi », [8 juillet 1815], à Louis XVIII ; 2 pages et demie in-fol. avec ratures et corrections (qqs lég. rouss.). 2.000/2.500

Très importante lettre de conseils politiques le jour même de la rentrée du Roi dans sa capitale. [Fouché, déjà assuré par Talleyrand de sa nomination comme ministre de la Police, dicte à Louis XVIII sa conduite future. Président de la Commission de Gouvernement qui va se dissoudre, il a été reçu par le Roi à Arnouville au soir du 7 juillet ; le 8 juillet, Louis XVIII entre dans Paris. Jean Tulard signale que cette lettre a été « aussitôt imprimée et largement diffusée ».]

« La rentrée de vôtre majesté dans sa capitale ne laissera à la commission du gouvernement d'autre devoir à remplir que celui de se separer et de lui exposer fidelement l'opinion et les sentimens de la France. Ce n'est pas vôtre Majesté que l'on redoute. Elle a vu pendant onze mois que la confiance dans sa modération et dans sa justice soutenoit les Français au milieu des craintes que leur inspiroient les entreprises d'une partie de sa Cour »...

Le Roi connaît la France, son siècle et le pouvoir de l'opinion, « mais sa bonté lui a trop souvent fait ecouter les pretentions de ceux qui l'ont suivi dans l'adversité. [...] Si le même système se reproduit et que tirant tout son pouvoir de l'heredité votre Majesté ne reconnoisse aucun des droits des peuples autres que ceux qui leur viennent des concessions du trône, la France, comme la premiere fois, sera incertaine dans ses devoirs, elle aura à hésiter entre son amour pour la patrie et son amour pour le prince, entre son penchant et ses lumieres. Son obéissance n'aura d'autre base que sa confiance personnelle dans votre majesté, et si cette confiance suffit pour maintenir le respect ce n'est pas du moins ainsi que les dynasties s'affermissent et qu'on en ecarte tous les dangers.

Sire, votre majesté a reconnu que ceux qui entraînoient le pouvoir au-delà de ses limites sont peu propres à la soutenir quand il est ebranlé, que l'autorité se perd elle-même dans ce combat continuel qui la force de retrograder dans ses mesures, que moins on laisse de droits à un peuple, plus sa juste défiance le porte à conserver ceux qu'on ne peut lui disputer, et que c'est toujours ainsi que l'amour s'affaiblit et que les révolutions se préparent »... Il le conjure de ne consulter que sa propre justice : le peuple français tient aujourd'hui à sa liberté, et il ne se croira jamais libre s'il n'y a pas entre les pouvoirs, des droits également inviolables. « N'avions-nous pas, sous votre dynastie des etats généraux qui etaient independants du monarque ? »... Suivent des observations concernant l'importance que l'armée attache à sa cocarde et à ses drapeaux : « si on les lui ote elle croira avoir perdu une partie de ses souvenirs et de sa gloire » (réflexion faite, Fouché biffe ces lignes.)

« Sire, votre sagesse ne peut attendre les evenemens facheux pour faire des concessions. C'est alors qu'elles seroient nuisibles a votre autorité et peut-être même plus étendues. La différence est sensible : aujourd'hui les concessions rapprochent les esprits, pacifient et donnent de la force à l'autorité royale, plus tard les concessions prouveraient sa faiblesse, c'est le desordre qui les arracheroit, les esprits resteroient aigris »...

Ancienne collection Jean Davray (1961, n° 167).

157. **Joseph FOUCHÉ**. L.A.S. (minute signée du paraphe), Linz 9 mars 1819, à Maurice Gaillard, conseiller à la Cour de Cassation, à Paris ; 2 pages in-4 avec ratures et corrections (lég. mouill., petite fente). 800/1.000

Intéressante lettre politique à son ancien protégé.

Il évoque d'abord la mort de Lecomte, puis se montre « très mécontent de toutes les vielleries qu'on imprime à Paris, sous mon nom. En supposant même de la bonne intention, de la vérité, de l'exactitude, il y a peu de discernement à faire paroître aujourd'hui ce qui a été fait, il y a 3 ans. Empêchez cela si vous pouvez ; les louanges des amis persuadent moins que les méchancetés des ennemis ». Quant à l'article de *La Quotidienne*, « les journalistes qui n'ont jamais rien fait gagnent leur vie à décrier ce que les autres font. Le censeur est un honnête homme mais le torrent l'emportera. Je vous disois bien, avant de quitter Paris, que si vous laissiez dominer un parti un autre viendroit dominer à son tour. Il etoit plus facile alors d'empêcher les factions de prendre de la force que de les contenir en ce moment »... Les ministres font de courageux efforts pour faire jouir la France d'un régime constitutionnel, mais ils ne peuvent faire des miracles et on ne les soutient pas loyalement. Puis il fait allusion au procès de Louis XVI : « Défiez vous de toutes les hypocrisies ; vous avez été la dupe des mouvemens oratoires de ceux qui ont pris un vote émis, il y a 25 ans, pour texte de leurs déclamations. Tout est passion en ce monde, là même où il ne devroit pas y en avoir. N'avez vous pas entendu ceux qui crient *tolle* contre les juges d'un Roi faire l'éloge des bourreaux de Paul premier et de Selim parce que les deux empereurs étoient entrés dans les intérets de la France ? Croyez que ces gens là sont prêts à se prosterner aux pieds d'un nouveau Cromwel. Toutefois ils ne porteront pas son deuil, comme Louis 14, s'il ne doit rien leur en revenir »... Il s'interroge, avec ironie, sur Mme de ... [Genlis ?], qui l'appelle « *l'homme de la Révolution*. Elle a trop d'esprit pour croire que c'est moi qui l'ai faite ; elle veut, sans doute, dire que j'en ai professé la doctrine. Mais elle date de plus loin que moi en principes révolutionnaires, car, avant 1789, elle avoit déjà secoué le joug de son sexe et celui de l'opinion. Je conviens cependant qu'elle etoit très aimable alors, peut-être parce qu'elle ne savoit rien refuser. Je soupçonne que son humeur vient de ce qu'on ne lui demande plus rien »...

158. **Joseph FOUCHÉ**. L.A.S. (minute signée du paraphe), Linz 16 septembre 1819, à Élisa Bonaparte, comtesse de Compignano, à Trieste ; 2 pages in-4 avec ratures et corrections (lég. mouill.). 600/800

Intéressante défense de sa conduite envers Napoléon, en réponse aux attaques de Maret, duc de Bassano.

Il la remercie de sa visite. « Vous m'avez rendu un veritable service en me prevenant des calomnies du duc de Bassano. J'ai de quoi le couvrir de confusion. Sans doute, j'ai correspondu avec les cabinets etrangers pendant que j'etois ministre de Napoleon. Je ne désire pas d'autre vengeance contre mes ennemis que d'obtenir la permission de publier cette correspondance. Le duc de Bassano est un viel enfant : Napoléon avoit raison de le comparer à une statue jetée en bronze dont le dehors est colossal et le dedans vide ». Fouché se défend d'avoir « fait placer le comte de Bourmont auprès de Napoléon », alors que « je n'ai cessé d'accuser cet homme méprisé dans son parti même et de reprocher à Napoleon la confiance qu'il lui accordoit. Il est vrai que j'ai payé sur les fonds de la police beaucoup d'intrigans. Mais c'est toujours malgré moi, et par les ordres réitérés de Napoleon. Toutefois j'ai osé lui résister

dans quelques circonstances. Je n'ai jamais payé Fiévée, Chateaubriand, M^de de Genlis &c. C'est M. de Lavalette directeur des postes qui leur donnoit le salaire reglé par une note impériale. Depuis que le pauvre duc de Bassano n'est plus auprès de Napoléon il ne sait plus ce qu'il dit, son esprit, comme une vraie machine, ne joue plus depuis qu'il n'est plus monté »... Il réfute le reproche d'avoir signé l'ordonnance du 24 juillet [1815, contre le maréchal Ney, des généraux et d'autres, dont Lavalette, qui avaient servi Napoléon sous les Cent Jours], en affirmant qu'il avait par là amorti les effets de la rage de la faction qui dominait alors. Il faut se défier de tout ce qu'on imprime sous son nom, y compris sa correspondance. « Vous la lirez un jour toute entière ; vous jugerez si Napoléon a eté defendu avec zèle et fidelité par son ministre : j'écrivois au Congrès de Vienne le 8 mai 1815 pour l'engager à conserver Napoleon sur le trône cette phrase remarquable : *il n'y a qu'un prince fort par lui même et par sa gloire qui puisse tenir tête à la liberté, qui puisse l'arrêter où elle doit être arrêtée pour sa propre conservation. Guillaume 3 a suffi en Angleterre en 1688 ; il ne suffiroit pas aujourd'hui en France*. Cela est trop monarchique aujourd'hui ; gardez-moi le secret, on me trouveroit trop royaliste. Je ne me suis permis dans ma correspondance qu'un seul blâme contre Napoleon ; c'est d'avoir trop souvent fait de petites choses quand il avait le moyen d'en faire de grandes »...

159. **Joseph FOUCHÉ**. L.A.S. (minute signée du paraphe), Trieste 16 septembre 1820, à Caroline Bonaparte-Murat (ancienne Reine de Naples), à Frohsdorf ; 2 pages in-4 avec ratures et corrections (lég. mouill.). 600/800

Intéressante lettre à la veuve de Murat, protestant de sa loyauté et de sa fidélité envers Napoléon.

Il est vivement touché que la Reine conserve le souvenir des conseils qu'il donna à son illustre époux. « Il étoit dans sa destinée de n'écouter que ses ennemis [...]. Cela n'empechera pas la posterité d'inscrire son nom parmi les guerriers les plus célèbres »... Reportant sur sa famille les sentiments qu'il avait pour Murat, Fouché entretient la Reine d'un projet de mariage pour son fils Lucien avec sa cousine germaine : « Le roi votre frere [Jérôme], qui prend un tendre interet à eux pense qu'il seroit convenable de marier le p. Lucien avec M^me Napoléon [Napoléone-Elisa Bacciochi, fille d'Élisa]. Si V.M partage cette idée je prendrai la liberté de lui conseiller d'ouvrir à ce sujet une correspondance directe avec le p. Félix [Bacciochi] », qui est favorable à Lucien... Il veut parler avec franchise et liberté : « Si j'avois un imprimeur à mes ordres je commencerois par confondre le barbouilleur qui s'est avisé d'écrire deux volumes de fables communes sur la vie de Napoléon et de mensonges sur la mienne. Il accable mon esprit d'eloges pour déchirer mon cœur. Napoleon, dit-il, lui a fait la confidence que j'etais un *traître* [...]. Je ne serois pas étonné que Nap. ait cru de *sa* politique de jetter parfois quelques mots de soupçon sur mon compte dans l'oreille des béats [...], il ne leur est jamais venu à la pensée que leur maître se moquoit d'eux ou les mystifioit. Les disciples de Napoléon ressemblent aux saïdes de Mahomet, avec cette différence que les disciples du prophète ont fait sa fortune et que ceux de Napoléon l'ont perdu à force de révérences et de flatteries. Il faut avoir une foi robuste pour croire que Napoléon maintenoit dans le ministere un homme qu'il regardoit comme un *traître*. [...] Je ne sais si Napoléon a eté quelquefois inquiet sur mes sentimens mais il est à la connoissance de l'Europe qu'il recherchoit mes services. [...] S'il a pu soupçonner mes intentions, dans des momens d'humeur, il est certain au moins qu'il montroit généralement une pleine securité pour mes actions, car il m'a confié ses interets les plus chers de la vie. Il n'y a que les niais qui doutent de ma fidélité [...] Si je l'avois trahi je serois méprisé et je mériterois de l'être, mais on ne *me* proscriroit pas. Car dans toutes les proscriptions il y a toujours quelque chose qui honore le caractère du proscrit »...

160. **Antoine-Quentin FOUQUIER-TINVILLE** (1746-1795) Accusateur public du Tribunal révolutionnaire. L.A.S., Paris 27 frimaire III (17 décembre 1794), à sa femme ; 3 pages in-4, adresse. 3.000/3.500

Magnifique lettre de prison faisant ses adieux à sa femme et s'indignant de sa mise en accusation. [Il sera condamné à mort et guillotiné le 7 mai 1795.]

« Ce que j'ai prevu, ma bonne amie, est arrivé : mes ennemis ont dressé toutes leurs batteries de manière qu'ils croïent fortement que je ne peus leur echapper : soustraction de pièces et de dépôts, tout a été employé : aussi jamais acte d'accusation n'a été redigé par une main plus sçelerate que celle qui a redigé le mien : j'y suis qualifié de voleur, dilapidateur, prevaricateur, de feroçe assassin et de conspirateur : tout ce qu'il y a d'ordurier et d'atroçe dans les feuilles dégoutantes de Freron est rappellé dans cet acte qui n'est qu'un rassemblage de monstruosités. [...] quatre vingts témoins composés pour la plus part de mes ennemis les plus acharnés tels que Paris Fabricius, et ses lieutenans, Dufourcÿ et Real et autres de cette trempe connus pour être de la faction Danton, des pères, mères, frères, beaux-frères et conseils des condamnés, enfin des fripons et des intriguans ramassés par les soins de Fabricius dans toutes les maisons d'arrêt de Paris [...] si on ajoute à toutes ces maneuvres criminelles : l'affectation de ne m'avoir fait signiffier mon acte d'accusation qu'hier soir huit heures moins quelques minutes avec indication que l'affaire venoit le 28 ; n'est-il pas clair que ma perte est jurée. [...] malgré que j'avois tout à redouter de la malveillance de mes ennemis, je ne devois jamais m'attendre qu'un tribunal se laisseroit gouverner par mon ennemi implacable Fabricius : aussi regardé-je qu'il est au-dessus des forçes humaines de pouvoir supporter plus longtemps tant d'horreurs : c'en est fait ; il faut nous separer pour toujours »...

Il exprime quelque attendrissement à la pensée du sort qui attend sa famille, puis revient à l'injustice qui le frappe : « oubliant tous les serviçes que j'aï rendus depuis la révolution, on travestit en crime mes actions les plus pures et les plus simples. [...] Adieu, adieu, ma bonne amie, qu'il est cruel de mourir comme coupable, lorsque toute sa vie on a evité jusqu'au plus leger crime : je meurs ou je mourrai donc sans avoir la consolation de t'embrasser et mes pauvres enfans : ne m'oublies pas ma bonne amie ; venges ma mort injuste »... Il donne à sa femme quelques instructions, et ajoute : « demain je m'attends à être conduit à la Conçiergerie avec les rats et les souris : ah ! quelle fin : elle est aussi tragique que peu meritée. [...] Adieu, adieu, ton fidel mari jusqu'au dernier soupir »...

On joint un exemplaire du *Bulletin des lois* (n° 32) comportant le décret de la Convention le traduisant devant le Tribunal révolutionnaire (14 thermidor II).

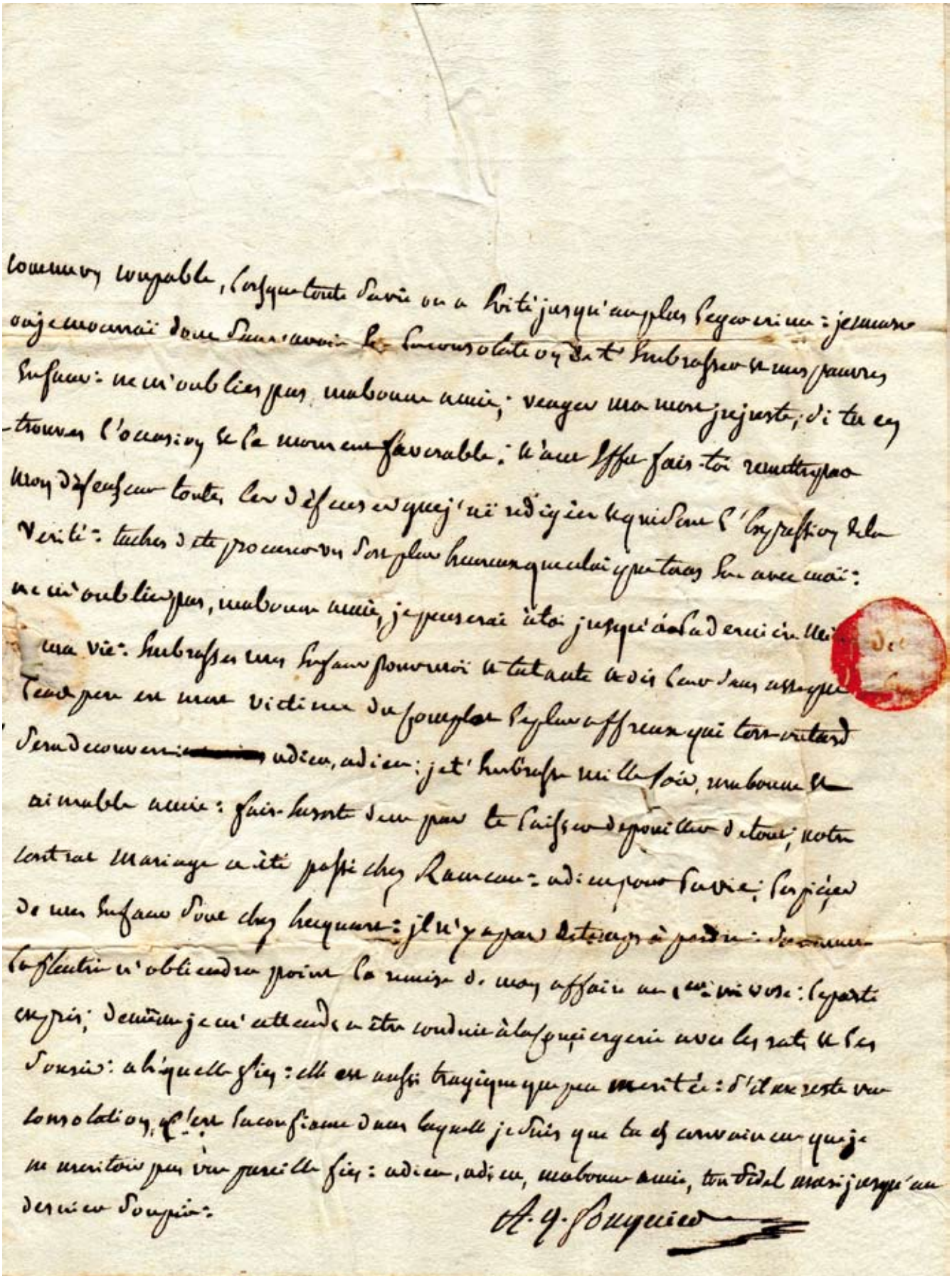

161. **Louis de FROTTÉ** (1766-1800) général en chef de la chouannerie normande, il fut fusillé. L.A., 17 juin [1797], à un Citoyen ; 4 pages in-4.

800/1.000

Bulletin politique déguisé en lettre de commerçant acquis à la Révolution.

Il lui a adressé plusieurs lettres d'avis et de factures et il réclame les fonds nécessaires « pour continuer la spéculation » dont il est chargé : si les paiements sont suspendus, ils perdront le fruit de leurs déboursés, alors que « nous aurions l'espoir de tirer le meilleur parti de nos manufactures si nous pouvions les bien établir et en payer les ouvriers »...

« Je ne vous parlerai guere de la position politique de ce pays les plus fins ny connaissant plus rien, et dailleurs je vous avoue que je ne m'en occuppe quen raison de l'inffluence que peuvent avoir les affaires générales sur celles de mon commerce, la tranquilité commence à régner dans ce pays comme dans tous les autres, le soleil y fertilise la terre, les moissons promettent dêtre abondantes d'ailleurs on y mange, on y boit, on y dort comme partout ailleurs, toutes les lois révolutionaires et tiraniques qui absorbaient notre Constitution vont peu à peu dit-on être révoquées, le culte catholique sera permis comme les autres et même le G^vt^ paraît s'occuper de vouloir faire rentrer les pretres déportes, il ferme les yeux sur la rentrée des émigrés paisibles et qui nont pas porté les armes. Le corps legislatif paraît sempresser délaguer tout ce qui peut faire détester ce nouveau régime et la paix mettra le comble à nos veux en nous faisant jouir du repos, après des secousses violentes, et c'est alors que l'on jouira vraiement de la liberté et du bonheur, que l'on nous promet depuis si longtems. Il faut espérer que le G^vt^ ainsi consolidé par un régime doux enver les hommes paisibles, mais severe, et terrible pour ses ennemis, rétablira le calme dans lintérieur et que nous n'y aurons plus de troubles. Nous ne sommes pas encore entierement exemts d'inquietudes. Lon dit que Puisaye, et Frotté, sont en Normandie ou ils cherchent à remuer, mais on à pris de grandes mesures pour les attrapper et s'ils y sont, le G^vt^ est bien sur quils n'échapperont pas. D'ailleurs ces ennemis de notre repos sont bien moins à craindre depuis que lon soccuppe déteindre la source de toutes les guerres intestines qui ont eu lieu en en détruisant le principe, il ny à plus de Terreur, il ny à plus de requisitions, on rend, la Religion, que diable veulent-ils de plus ? Cependant malgré tous ces biens faits le gouvernement n'est point aimé. Les directeurs surtout ont un très grand nombre d'ennemis lon dit que la tres grande majorité de la nation voudrait voir un Roi à leur place mais s'ils font le bien que lon espererait de ce roi, on cèssera de les détester. Nous avons deja un bon directeur (Bartelmy) [...] et insensiblement nous aurons tous bons directeurs qui feront cherir leur domination, tous ceux qui desirent un Roi parce quils ont souffert ny penseront plus lorsquils ne souffriront plus. Dailleurs quoique lon dise les Royalistes très nombreux je ne vois pas quils soyent fort inquietants il me semble que toutes leurs conspirations se bornent à se réunir en petites cotries pour boire à la santé de Louis XVIII et maudir la Republique, mais cela ne fait pas plus de bien à L. XVIII que de mal à notre gouvernement »... Malgré l'heureuse perspective d'ennemis de la Révolution apaisés dès lors qu'ils rentreront dans leurs biens, cette tranquillité aura été payée bien cher ; et il ne souhaite pas de révolution chez son ami : « c'est toujours une grande calamité »... Il termine en affirmant : « L'univers peut changer mon ame est infflexible »...

162. **Louis de FROTTÉ**. L.A.S. « Ferdinand » et L.A. (incomplète de sa fin), 15 juin et 25 août 1797 ; 2 et 4 pages in-4, 2 feuillets d'adresse à M. Francisque à Londres dont un avec cachet de cire rouge à la levrette. 800/1.000

Intéressantes lettres codées sur sa situation difficile à soutenir.

Il est sans le sou et a toujours sa nombreuse famille sur les bras : « Cette position quoique très épineuse pour moi personnellement ne ferait que redoubler mes soins et mon travail pour satisfaire ceux qui mont envoyé ici, si mon dévouement pouvait suffire pour faire de bonne besogne vraiement utile, et avantageuse mais quel branche de commerce veut-on que s'entreprene ? sans argent »... Les ouvriers de « la veuve Louise Vincent » l'attendent toujours avec impatience : elle devrait donner de ses nouvelles ; la difficulté de recouvrer les fonds indispensables peut bien l'empêcher de venir, mais non pas d'écrire. « Comment se fait-il ? que le 28 avril, Louise me mande quelle va se mettre en routte et que depuis ce tems elle ne me donne aucun signe de vie, ni vous non plus. J'avoue que cet abandon n'est pas encourageant pour moi, ni avantageux pour nos affaires. [...] L'on m'a instruit que Josephine ou ses amis étaient revenus et quils sont aux environs de Sées pour chercher à y enlever mes pratiques. Si lentrepreneur general des manufactures, na pas paré d'une maniere postives à ces inconvenients je ne puis espérer de les repousser moi-même dans la situation peinible ou je me trouve »...

Ils sont continuellement à la veille d'une crise violente : « Les Jacobins, les directoriaux, les orleanistes, les conseils, et les Royalistes forment les differents partis et chacun deux cherche à s'éttayer de ce qui lui ressemble le plus pour ecraser les autres. Souvent l'on dit ce soir, demain cela sera peut-être chaud, il y aura un attaque.. et cependant tout cela tranquile et toutes les oppinions vont se réunir à Tivoly, aux bals, &c &c. Tout le monde danse et samuse ensembles en attendant quon segorge »... Il analyse les forces respectives des Jacobins, unis par Barras, des Orléanistes, intrigants, et des conseils divisés. Il demande avec instance « que si je dois continuer à maintenir ma partie dans letat ou elle est quil soit fixé une somme pour cette partie qui passera par Louise mais qui sera déterminée attendu quen raison de notre liaison je sais quil y aurait des gens qui croiraient ou craindraient toujours que je ne fusse favorisé. [...] Les nouvelles que jai reçues de Bretagne me mettent dans une de ces positions asses bisares. Josephine me mande-t-on officielement est chargée de la direction militaire, civvile, politique et financiere de tous les departements de l'ouest et travaille pour menvoyer les secours necessaires afin de combatre et decraser les enemis de lautel et du trone. Comme la calomnie la été par sa belle et bonne surtout veridique justiffication. C'est dici me mandes vous que je dois tirer tous les fonds qui me sont destinés et ou je dois donner mes etats &c &c. De maniere que chef dans ma partie je me trouve entre deux autorites qui je crois ne marcheront pas du même pied, et ne reçois de secours daucune d'elle de maniere que je nai pour tout bien que des promesses et des incertitudes »...

163. **Louis de FROTTÉ**. L.A.S., 11 octobre 1797, à Belfond [Gigault de Belfond] ; 1 page in-4. 400/500

Il charge Belfond de porter une lettre à Lord William Windham (secrétaire britannique à la Guerre), afin de lui faire obtenir une indemnité comme officier ayant reçu des blessures graves. « Vous ne pouvez mon cher Belfond ne pas obtenir en vous presentant vos blessures ne vous y donnant malheureusement que trop de droits [...] Et si vous voules tirer de ches vous quelques ressources je vous offre à cet égard comme sur tout autre les moyens dont je puis disposer. Nous avons eté amis et camarades mon cher Belfond. Je desire que vous me consideries toujours comme tel [...] vous trouveres en moi les mêmes sentiments que vous m'aves connus pour vous et que je vous ai voués pour toujours »...

Ancienne collection Crawford (cachet de la Bibliotheca Lindesiana).

164. **Louis de FROTTÉ**. L.A.S., 30 janvier 1798, [au comte d' Artois ?] ; 1 page in-4. 700/800

Supplique pour obtenir des engagements précis et des secours immédiats.

« D'après la position extrêmement pénible Monsieur, où depuis longtems sont les Royalistes de Normandie, par le dénuement total de tous secours qu'ils ont éprouvé, particulierement depuis que je suis en Angleterre, d'ou je n'ai pu leur rien envoyer, n'y ayant absolument rien pu optenir jusqu'ici : je vous prie de vouloir bien me mander sur quelles bases, et sur quelles certitudes je puis engager les officiers qui sont sous mes ordres, à rester à leur poste, et à y retenir tous les soldats Royalistes &c &c. Je voudrais savoir [...] d'après quelles données je puis leur offrir l'espoir d'y etres vraiement utiles au service du Roi, et quelles certitudes je puis leur donner sur les engagemens du ministere Britannique pour nous en fournir les moyens. Enfin sur quoi sont fondées les assertions que je dois transmettre en Normandie, d'après la maniere positive dont vous m'aves assuré, que le Roi, désirait que personne ne s'éloignat de son poste, & que le ministere vous avait affirmé, qu'il procurerait très prochainement aux chefs Royalistes, le montant des sommes demandées par eux, comme indispensables pour ramener la confiance en soldant le passé, et pour l'entretien de leurs partis pendant trois mois comme il est stipulé dans les notes qu'ils vous ont remises a cet égard, sur la demande que vous leur en aves fait au nom du Roi, et de la part du ministere Britannique »... Depuis longtemps il n'a pu faire que des réponses vagues aux Royalistes, « dont la situation et les demandes, éxigent une décision positive, et motivée, sur leur sort, surtout d'après le long abandon et la pénurie extrême ou on les à laissés, et ou ils ne peuvent gémir inutilement plus longtems »...

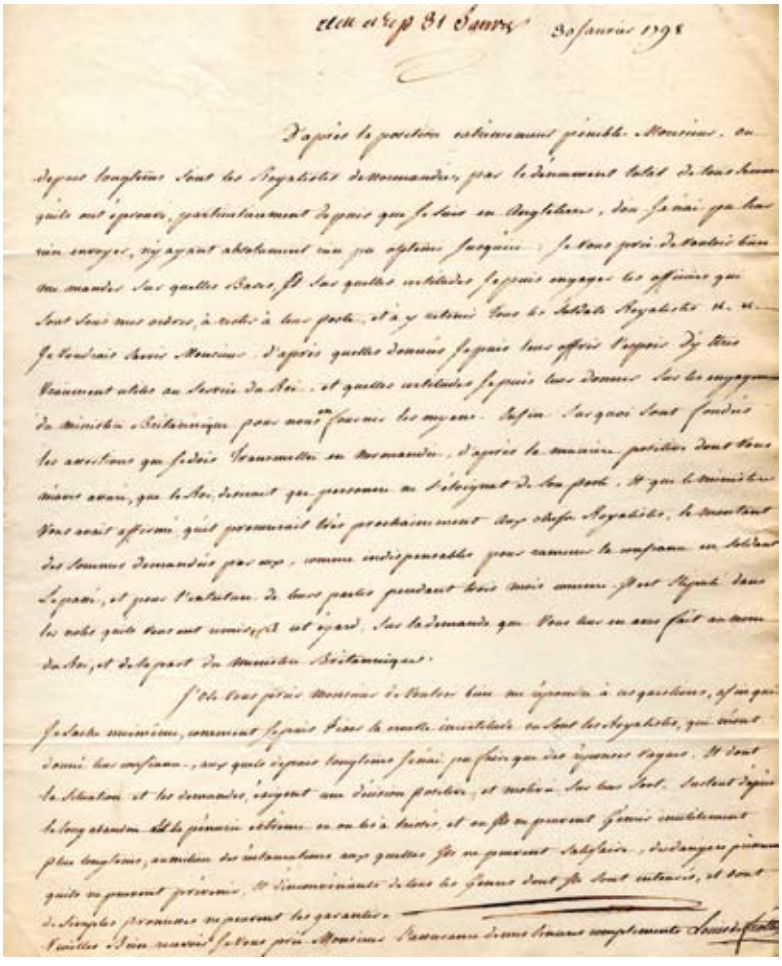

164

165. [**Louis de FROTTÉ et la CHOUANNERIE NORMANDE**]. 6 lettres ou pièces, vers 1798-1800. 400/500

Copies d'époque de 2 importants mémoires de Louis de Frotté, général et commandant en chef pour le Roi les régiments et la province de Basse Normandie : *Note en reponse à la demande que l'on me repètte toutes les fois que je demande des fonds et que je réprésente l'impossibilité de maintenir le parti organisé comme on m'en reitere lordre sans men donner les moyens. Quels sont donc les objets de dépense nécessaires à entretenir en Normandie pour le maintien du Parti organisé du Roi ?*, juillet 1798 ; et *Réponse à Monsieur du Theil sur l'écrit remis par M^r^ le Duc de Harcourt au comte de Frotté, le 28 décembre 1798, relatif à la décision du Roi, du 15 9^bre^ 1797*... * Copie sur papier fin (à l'encre sympathique ?) d'une lettre de Frotté au comte de La Fruglaie, forêt d'Allouse 18 mai. * Lettre à l'encre sympathique à la suite d'une l. amicale et patriotique signée « B. Aimée », adressée à la citoyenne Derrien, à Granville... * L.A.S. par « Ambroise », 30 mai [1800] ; importante lettre sur les agents avec des noms codés, les envois d'argent, les projets de débarquement, etc. * Copie d'extraits de « lettres de France » sur papier fin (encre sympathique ?)...

166. **Henry, comte de FROTTÉ DE LA RIMBLIÈRE** (1743-1823) officier et émigré, père de Louis de Frotté ; la Restauration le fit maréchal de camp honoraire. L.A.S., Londres 5 janvier 1798 ; 1 page in-4. 250/300

Il regrette d'avoir manqué son correspondant, « mais il est une route que nous fréquantons vous, et moi ou nous nous rencontrerons toujours, je la suivrai jusqua la mort. Voyageons ensemble et de concert, et surement nous arriverons au but. Je vous envoie le compte que je vous doit, ma situation est peinible, je la suporterois avec courage si elle ne portoit que sur moi. Le premier de tous nos vœux au commencement de cette année est pour la conservation de nos augustes maîtres je les servirai de toutes mes facultés, de tout mon cœur ! Quand ils seront où je les desire je retournerai dans ma retraite les respecter, et les aimer dans le silence »...

167. **GÉNÉRAUX**. 20 L.A.S., L.S. ou P.S. ; plusieurs avec en-tête, qqs vignettes. 600/800

Antoine Balland (congé militaire de la *Brigade des hommes du 14 juillet 1789*, défauts), Auguste Belliard (Gand germinal X), Léopold Berthier (Marseille nivose X, état de dépenses de sa mission près des troupes de l'armée d'Orient), Jean-Baptiste Berton (Ansbach mars 1806), Henri Gatien Bertrand (Londres août 1821), François de Chasseloup-Laubat (Vérone thermidor V, sur le travail de son service sur les places frontières de la Lombardie), Louis Léonard Colli (Turin thermidor IX, sur la démoralisation des soldats), Armand Digeon (1818), Antoine Drouot (Paris 6 mai 1815), C.F.J. Dugua (Toulon frimaire II), François Durutte (Toulouse germinal XIII), Jean-Baptiste Eblé (Augsbourg thermidor VIII), Pierre-Marie Ferino (Grenoble nivose VIII, relatant une insurrection au sein de troupes de l'Armée d'Italie), Bernard Georges Frère (*Garde des Consuls*, nivose X, au g^al^ Lacrosse, sur Lannes, le mariage de Louis Bonaparte, etc.), Grabowski (Dantzig), Louis Sébastien Grundler (2 : prairial VIII au Premier Consul, avec apostilles de Rambouillet, Morand et Mortier ; 25 septembre 1815, sur l'instruction du procès du maréchal Ney), François Hanriot (brumaire II), Pierre Hulin (octobre 1810), Andoche Junot (Paris prairial IX). On joint une l.a.s. du « directeur de l'artillerie » Barras, Toulon 14 juin 1793.

168. **GÉNÉRAUX**. 26 L.A.S., L.S. ou P.S. ; plusieurs avec en-tête, qqs vignettes. 600/800

François de Lajolais (Strasbourg frimaire IV, à Baruch Cerf Berr), Maximin Lamarque (4, 1808-1815), Urbain Lambert, Victor de La Tour Maubourg (2, 1813-1820), Charles Lefebvre Desnoëttes (Villers Cotterets prairial XIII), Armand Marescot (1822), Jean-François Menou (Turin compl. XIII), Charles Tristan de Montholon (Ham mai 1841), Jean-François Moulin (Pierrefitte août 1806), Étienne Nansouty (Hanovre compl. XI), Claude Petiet (13 ventose IV, au g^al^ Scherer qui va être remplacé par le général Buonaparte), Jean Martin Petit (Bourges 1832), Claude de Préval (Asti germinal X), Jean-André Rey (Lyon frimaire IV), Jean-Pierre Rey (Pau juin 1815), Emmanuel Rey (Burgos janvier 1812), Ebenezer Reynier (Lederma avril 1811), Etienne Ricard (Bruxelles 26 mars 1815), Jean-Antoine Rossignol (Paris floréal VI), Barthélemy Schérer (pluviose VIII, sur sa disgrâce), Pietro Teulié (Chiavenna frimaire VII, belle vignette de la République Cisalpine), Dominique Vandamme (brumaire IX).

169. **Alexandre-François-Auguste, comte de GRASSE** (1765-1845) fils de l'amiral, officier et éminent franc-maçon. L.A.S. comme « chef de division des armées navales », Londres 31 mai 1815, [au comte Beugnot, ministre de la Marine du Roi à Gand ?] ; 3 pages in-4. 200/250

Il lui rappelle sa lettre du 29 mars : « je vous exprimois mon desir d'être utilisé dans cette circonstance au service du Roi comme officier de la marine ou comme officier d'artillerie de l'armée royale. [...] Aujourdhui j'ai cru de mon devoir de revenir encore a offrir mes services au Roi »... Il croit que ses services seraient particulièrement utiles en Provence et surtout à Toulon, et se déclare prêt à se rendre à Gand « pour y recevoir les ordres du Roi »...

170. **Emmanuel de GROUCHY** (1766-1847) maréchal de France. L.A.S. comme « colonel général des chasseurs à cheval », La Ferrière (Calvados) 7 avril 1814, à Louis XVIII ; 1 page in-fol. 400/500

Ralliement au Roi. « Sire, Une blessure grave ne me permettant point encore de me rendre près de votre Majesté, je m'empresse de faire dépôser à ses pieds, par mon premier aide de camp, le colonel Rogé, l'hommage de mon respect, de mon dévouement, et des sentimens qui m'animent. Rapellé au thrône de vos ancêtres, Sire, par le vœu de la Nation, tout bon Français, doit se rallier a la personne de votre majesté, ne reconnoitre que son gouvernement, et lui jurer amour, et fidélité »...

171. **Emma Lyon, Lady HAMILTON** (1765-1815) courtisane, elle épousa l'ambassadeur d'Angleterre à Naples et devint la confidente de la reine Marie-Caroline, dont elle influença fortement la politique ; elle fut l'amante de l'amiral Nelson. Billet a.s. à la 3^e^ personne, [Paris] 20 janvier 1815 ; demi-page in-8. 200/250

« Lady Dalrymple Hamilton ne recevra pas jusqu'au 29 de ce mois »...

172. **Lazare HOCHE** (1768-1797) général. L.S., et P.A.S. à la suite d'une L.S. du général Dugua, 1795-1796 ; 1 page in-4 chaque, en-têtes *Armées des Côtes de Cherbourg et de Brest. Lazare Hoche, Général en Chef* et *Armée des Côtes de l'Océan. Le Général de Division Dugua*, vignettes (fente réparée à la seconde). 400/500

Rennes 23 pluviose III (11 février 1795), aux administrateurs du district de Segré : « je redoublerai d'efforts pour vous protéger contre les assassins qui detruisent votre pays. À cet effet je fais passer un nouvau bataillon au général Le Bley et vous renvoye la compagnie qui est aux forges de La Hunaudiere. Ah ! Puisse la bienfaisante paix procurer à tous les français le plaisir de s'embrasser cordialement et sans défiance »...

10 thermidor IV (28 juillet 1796), au général Clarke. Le général Charles-François Dugua (1744-1802) recommande à Hoche le général de brigade Barbazan, qui sert sous ses ordres : « C'est à ses soins que fut due larestation du cap[ne] La Terreme et la tranquilité retablie dans le distric de Bayeux. [...] Un mot du directoire lui auroit fait grand plaisir »... Hoche ajoute de sa main : « C'est par oubli que je n'ai pas porté dans mon rapport, le general Barbazan, je prie le citoÿen general Clarke de vouloir bien reparer mon erreur en faisant ecrire une lettre au general Barbazan »...

173. **Andreas HOFER** (1767-1810) patriote tyrolien, meneur des révoltes populaires contre l'occupation napoléonienne, fusillé à Mantoue. P.A.S. au dos d'une L.S. de son agent Matthias Dankl zu Amertal, Innsbruck 25 septembre 1809 ; un quart de page (16 lignes) au dos de 3 pages in-fol. avec adresse (manque de papier au dernier f. restauré sans perte de texte) ; en allemand. 800/1.000

Rare document lors de l'occupation d'Innsbruck par les patriotes tyroliens.

La lettre de Matthias Dankl zu Amertal est écrite de Mittersill le 23 septembre, et adressée à Andreas Hofer, « Oberkomandant » du Tyrol, à Innsbruck. L'agent de Hofer y relate ses démarches pour acheter à sa demande deux bœufs à 95 florins pièce plus un surplus de 100 florins. Le 25 septembre, l'Obercommandant Andreas Hofer approuve de sa main la transaction : « nachhricht auf Ehrhaltener Affisso das mir ist zu gekhommen gleich wie die 2 menner haben die oxen heriber gedriben, so ist ist mir Iber Eracht worden : dass wan ich die oxen wolte, wie ich zu linnz habe göben wollen, so khente ich sie haben, mithin der Johan Börckh hat die in namen meinder wohlen göben, 95 f for stückh und 100 f drangelt wo Du nicht mehr verlangest, und das Iberige, auf Jorge, und atbach noch lenger wolest Du zue wartten so war unser handl »...

174. **François-Christophe KELLERMANN** (1735-1820) maréchal, le vainqueur de Valmy. L.A.S., Fontaine en Dormois 5 octobre 1792, [au général Dumouriez] ; 1 page in-4 très remplie. 800/1.000

Très belle lettre sur la poursuite des Prussiens et la reprise de Verdun, après la victoire de Valmy (20 septembre).

Il organise ses subsistances pour arriver en deux jours à Dombasle, avant que l'ennemi ait « rompu tous les chemins pour ne pas être poursuivi » ; il va donc aller demain « camper audessus de S[te] Menehould, et le lendemain à Dombasle [...] je laisserai Valence avec sa reserve et mon avant garde commandée par Déprez Crassier pour suivre l'ennemi et me joindre dans deux jours à *Sivry la Perche* ». L'artillerie demandée à Metz va arriver à Bar-le-Duc : « je la ferai joindre devant Verdun pour men servir sil est necessaire ». Il est heureux du renfort de Dillon, et aimerait garder 6 ou 8 bataillons d'infanterie pour après lexpedition de Verdun men servir pour pousser plus loing [...] J'apprends dans l'instant que l'armée prussienne est à lheure qu'il est à Verdun et quelle marche directement sur *Longwi* et de la sa retraite sur Bahin et successivement elle retourner dou elle est venue, le ministre prussien qui est avec le roy doit aller a Paris traiter avec la nation, cela revient a lapui de la scene qua fait le roy de Prusse à Monsieur et au general Clairfait il y a trois jours a la *maison de champagne* il leur a dit quils lavoient trompé et quil sen souvienderoit en tems et lieu »...

175. **François-Christophe KELLERMANN**. L.S. comme « Maréchal Sénateur », Paris 15 avril 1814, à Monseigneur [le comte d'Artois, lieutenant général du Royaume, futur Charles X] ; 2 pages in-fol. 300/400

Pétition du doyen des maréchaux de France.

« Je viens au nom de mes collègues, Maréchaux Sénateurs et au mien, comme Doyen des Maréchaux de France, réclamer près de votre Altesse Royale, contre l'ordre dans lequel on nous a placés par rapport aux autres Maréchaux. Nous quatre Maréchaux Sénateurs Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier, avons été nommés les premiers et avant tous autres [...]. Les autres maréchaux, même le maréchal Berthier, n'ont été nommés qu'après. [...] Entré au service comme cadet au Reg[t] de Lowendal en 1752, chevalier de S[t] Louis avant l'âge prescrit par les règlements ; j'ai passé successivement par tous les grades. Nommé par Sa Majesté Louis XVI cordon rouge en 1791, Lieutenant Général, Général d'armée au commencement de 1792 ; j'ai commandé en chef les armées actives et de réserve jusqu'à ce jour. Doyen des maréchaux de la France, je prie votre Altesse Royale de me faire jouir des prérogatives attachées à ce titre, comme sous l'ancien ordre de choses »...

On joint la minute d'une réponse au nom du Lieutenant général du Royaume : la réclamation sera soumise au Roi Louis XVIII dès son arrivée (1 p. in-fol.).

176. **Jean-Baptiste KLÉBER** (1753-1800) général. L.A.S., Berthem 29 messidor II (17 juillet 1794), « aux Représentants du Peuple près des armées du nord et de Sambre et Meuse » ; 3/4 page in-fol. à son en-tête *Le Général de Division Kléber*. 400/500

Du pain pour ses troupes. « Je me croirai coupable [...] si je vous laissois ignorer que deja depuis quatre jours les Troupes sous mes ordres sont sans pain. Les plus violents murmures ont éclatés hier, j'ai parlé aux soldats et ils se sont rassurés, tranquilisés ». Il espérait une distribution ce matin, mais rien n'est arrivé, et il s'indigne : « Il faut non seulement du pain, mais encore une satisfaction éclatante à l'armée d'une négligence aussi criminelle. Votre justice et vos sentiments paternels à son égard, la lui assure et j'ai cru pouvoir la lui promettre »...

177. **Jean-Baptiste KLÉBER** (1753-1800) général. L.S. comme « Commandant en chef par interim l'armée » de Sambre et Meuse, Coblentz 24 nivose V (13 janvier 1797), au général en chef Moreau ; 2 pages et demie in-fol. (lég. effrang.). 400/500

Belle lettre sur sa démission. Il est touché et pénétré des compliments que vient de lui écrire Moreau : « Je pense, mon cher Général, que vous êtes trop prévenu en faveur de mes talents et de mes services : je n'ai fait que ce qu'une infinité d'autres auroient fait à ma place, mais quoiqu'il en soit, mon parti est irrévocablement pris. Je quitte l'armée le 1er pluviose [20 janvier] : ni ma santé, ni les dégouts qui remplissent mon ame, ne me permettent plus de servir ma Patrie dans la carrière militaire ; et je verrais avec peine que le Directoire fit une démarche pour m'y retenir »... Il a absolument besoin de repos et de traitement, et a vendu ses chevaux et ses équipages. Il aurait voulu voir Moreau avant son départ, mais à défaut son ami l'adjudant-major Buquet lui remettra à Coblentz une note confidentielle, qu'il prie Moreau de brûler après en avoir pris connaissance... Il lui envoie aussi « un projet d'organisation de cette armée en six divisions, dont une de cavalerie »... Il l'informe que le général Lefebvre a obtenu son changement pour l'armée de l'Ouest, ce qui est une perte pour la leur : « il jouissoit de la plus entière confiance dans sa division ; et si vous pouviez l'y faire revenir, vous rendriez un service à l'armée »... Il donne encore quelques conseils, et attend ses ordres sur divers sujets, avant de finir en le félicitant « de votre glorieuse résistance dans la tête de pont de Kehl ; c'est l'avoir vendu à un prix que l'ennemi ne peut avouer qu'à regret : ce dernier fleuron est digne de la couronne que vous avez méritée par votre belle retraite de l'Allemagne, et qui vous a acquise autant de titres à la considération des vrais militaires, que les plus grandes victoires »...

178. **Frédéric-César de LA HARPE** (1754-1838) homme politique suisse, il dirigea la République helvétique en 1798. L.A.S., Lausanne 17 novembre 1822, à J.J. Paschoud, libraire à Genève ; 1 page in-4, adresse. 300/400

« Si vous aviez, dans votre magazin de Genève les brochures suivantes, je vous serois obligé de me les faire parvenir. 1) *6 mois en Espagne* trad. de l'ital. de Jos. Pecchio patriote milanois par *Gallois*, précédé d'un *Apperçu* &c attribué au comte de Torreno. [...] 2) *De la Ste Alliance et du présent Congrès* par Poly »... Il demande aussi le 3e volume du *Systema naturæ* de M. de Candolle. « L'ouvrage de feu Mr Jusine sur les poissons paroitra t-il bientôt ? »...

179. **André-Charles, marquis de LA JAILLE** (1749-1815) capitaine de vaisseau, il accompagna La Pérouse dans son expédition de la baie d'Hudson, puis se battit dans l'émigration. L.A.S., Kingston (Jamaïque) 10 février 1799, à un chevalier ; 3 pages in-4. 300/400

Il recommande M. de Ruault, lieutenant colonel des Chasseurs de la Guadeloupe : « c'est par un grand nombre d'actions brillantes qu'il est parvenu du poste de volontaire au grade d'officier superieur qu'il a aujourd'huy. Je ne doute pas qu'il ne rende en toute occasion la justice qui est egalement düe à Mrs de Lauréal parents de Mr le baillif de Suffren, et que leur valeur a porté du rang de volontaire au grade de major dans les 2 regiments de chasseurs de la Guadeloupe. Les services que ces deux corps ont rendu sous les ordres de ces officiers dans les Antilles du Vent sont inappréciables »... Il l'invite à prendre des renseignements auprès des généraux Moore et Knox... Quant à lui-même, « le batiment que je commandois à coulé bas sous mes pieds en pleine mer, [...] mon fils qui me suivoit dans un autre batiment a sauvé mon equipage et moi. Ce malheur m'affecte moins que l'impossibilité ou me met cet accident d'aller reprendre mon poste à l'armée de Bretagne, dans un moment surtout où mon influence et j'ose dire ma conduite pouvoient y être utiles à la cause de mon roy »...

180. **Jean LANNES** (1769-1809) maréchal. P.S. comme « Maréchal d'Empire, commandant en chef le 5me corps de la Grande Armée », Q.G. de Rastald 5 vendémiaire XIV (27 septembre 1805) ; 1 page in-4, sceau de cire rouge aux armes (brisé). 800/900

Certificat attestant que Nicolas Massias, « actuellement chargé d'affaires de S.M. l'Empereur et roi Napoléon, près S.A.S. le Prince Électeur de Bade, a fait la campagne des Pyrennées et d'Italie en qualité de mon aide de camp Capitaine, et dans toutes les occasions cet estimable militaire a parfaitement répondu à la confiance que je lui ai accordé. Cet officier étoit encore sous mes ordres au 18 Brumaire ; en consideration de ses services et de son devouement dans cette journée », il l'a autorisé, avec l'accord du 1er Consul, à porter les épaulettes de colonel d'artillerie, en attendant son brevet...

181. **Charles de LASALLE** (1775-1809) général de l'Empire, tué à Wagram. L.A.S., Dorlisheim 2e jour complémentaire XIII (19 septembre 1805), au maréchal Berthier, ministre de la Guerre ; 2 pages in-fol., en-tête *Charles Lasalle, Colonel du 10e Régiment de hussards* [biffé et corrigé : « Général de brigade »], *Commandant dans la Légion d'honneur*. 300/400

En faveur de son aide de camp M. Theron, lieutenant, il renouvelle la demande du grade de capitaine, « que ses honorables services son ancienneté, son devouement au gouvernemt et beaucoup de traits de bravoure lui ont merité »... Il prie de soumettre sa demande à Sa Majesté, « qui est trop juste pour refuser un avancement aussi bien acquis »... Rare.

182. **René-Louis Levassor, comte de LATOUCHE-TRÉVILLE** (1745-1804) vice-amiral. L.A.S., *à bord du vaisseau le Duguay-Trouin* en rade du Cap 25 vendémiaire XI (17 octobre 1802), au contre-amiral Lacrosse, capitaine général de la Guadeloupe et dépendances ; 2 pages et demie in-fol., en-tête *Le Contre-Amiral Latouche-Tréville, commandant les forces navales à Saint-Domingue*, vignette. 500/700

Tableau dramatique de la situation à Saint-Domingue.

Il est fort heureux pour la colonie que le général fût à la Guadeloupe au moment de la mort du général Richepance. « J'espere que vous etes plus heureux que nous, et que vous jouisses d'une tranquillité assurrée par le triomphe de nos armes et par des mesures energiques qui ont du terrifier les factieux, placés dans des circonstances bien differentes nous n'avons pu employer les memes moyens apres la victoire, et la politique a été obligée de suppléer a la force qui peut seule dompter ces feroces affricains, le climat notre plus redoutable ennemi a exercé des ravages d'une maniere effrayante et hors de tout calcul [...], les ligues ont repris leurs ferocités et l'incendie et l'assasinat ont de nouveau signalés la reprise d'armes, nous sommes dans ce moment dans le fort de la crise ».

Il manque d'hommes et de moyens, « surtout pour des petits batimens armés », et a retenu *le Cerf* qui « fut obligé de rentrer au Cap ayant eu son grand mat brisé par le tonnerre, la rebellion ayant pris un caractere tres grave et etant forcé de surveiller les cotes dont ils sont maîtres jai été obligé a mon grand regret d'empecher Rouault d'aller vous joindre »...

183. **Théophile Malo Corret de LA TOUR D'AUVERGNE** (1743-1800) célèbre guerrier et érudit. L.A.S. « Le cit^en^ La Tour d'Auvergne Corret », Passy-sur-Seine 26 floréal VIII (16 mai 1800), au commissaire ordonnateur Lefeuvre ; 1 page in-8. 400/500

Belle lettre relative au sabre d'honneur remis par le Premier Consul, avec le titre de « premier grenadier de France ».

« Recevez mes plus sinceres remercimens des choses infiniment honnettes que vous avez la bonté de me dire à l'occasion des nouvelles faveurs dont je suis devenu l'objet de la part du gouvernement, je veux parler du sabre d'honneur qui m'a été accordé par le 1^er^ magistrat de la Rép^e^. Vôtre amitié et vos bontés toujours actives, ne veulent laisser échapper aucune occasion de me prouver votre estime et vôtre attachement. Je ne cesserai jamais de les regarder comme deux titres précieux que je me montrerai toujours bien jaloux de conserver »...

184. **Philippe-François-Joseph LE BAS** (1764-1794) conventionnel (Pas-de-Calais), ami de Robespierre, il se suicida le 9 thermidor. L.A.S., Paris 25 mai II (1793), à Camille Desmoulins, « représentant du peuple françois » ; demi-page in-4, adresse avec marque postale *Convention N^ale^ D.* 200/300

À propos de l'*Histoire des Brissotins, ou Fragment de l'histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République*, par Desmoulins (Paris, Imprimerie patriotique et républicaine, 1790).

« Je viens de lire, mon cher collègue, ton *Histoire des Brissotins*. Cet ouvrage est excellent. Il a charmé la solitude à laquelle me réduit depuis quelque tems une indisposition. Il portera la lumière dans les départements. Mais je voudrois contribuer à la propager » ; il demande un ou deux exemplaires.

185. **Victor-Emmanuel LECLERC** (1772-1802) général, mari de Pauline Bonaparte, mort dans l'expédition de Saint-Domingue. L.A.S., Q.G. du Cap 15 fructidor X (2 septembre 1802), au général en chef Antoine Richepance ; 2 pages in-fol., en-tête *Armée de Saint-Domingue. Le Général en chef*. 1.000/1.200

Importante lettre sur la situation insurrectionnelle à Saint-Domingue après le rétablissement de l'esclavage. [Richepance, général en chef de l'Armée expéditionnaire de la Guadeloupe, capitaine général de l'île, ne reçut jamais cette lettre puisqu'il mourut de la fièvre jaune le 3 septembre 1802. Une note en haut de la lettre atteste une réponse de son successeur, l'amiral Jean-Raymond Lacrosse, le 18 novembre ; mais à cette date Leclerc aussi était mort de la fièvre jaune.]

Les déportés de la Guadeloupe sont arrivés, mais leur présence « produisant un mauvais effet j'ai de suite ordonné au vaisseau le Formidable de s'en charger et de les conduire en France. [...] La situation de la colonie n'est pas tranquille. Il y avoit a S^t^ Domingue 60,000 cultivateurs armés et portant les armes depuis 3 mois je suis obliggé au désarmement moitié des armes sont deja en mon pouvoir mais je n'obtiens le reste que par des combats. De violentes insurrections ont eclatées quelques unes sont reprimées et nous nous obliggeons de comprimer les autres. La terreur est le seul moyen de comprimer ces etres inquiets et remuants. L'arrêté que vous avez pris pour rétablir le régime ancien [l'esclavage et la traiteà la Guadeloupe est ici dans toutes les bouches et nous fait beaucoup de mal. Il a mis les armes à la main de bien des cultivateurs. Si le gouvernement m'envoye les renforts que ses dépêches m'annoncent j'espère que la situation de S^t^ Domingue ne laissera plus rien a désirer a l'epoque du 19 pluviose anniversaire de mon débarquement. [...] La maladie cesse un peu ses ravages mais aussi, elle n'a plus autant de prise puisque mon armée est réduite a zero »...

186. **Claude-Jacques LECOURBE** (1759-1815) général de la Révolution et de l'Empire. L.A.S., Q.G. à Kempten 19 thermidor VIII (7 août 1800), au général en chef Moreau ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Armée du Rhin. Lecourbe, lieutenant général*, vignette. 400/500

Il évoque l'épuisement de la partie de la Souabe qu'il occupe : « toutes les abayes, toutes les petites villes dans cette partie étaient occupées par les dépôts de cavalerie de l'armée. En effet tous les environs du lac de Constance depuis et compris, Isni, Vangen, Ravensbourg, Mœrskirk, Uberlingen, Lindau, Stokac, Phukendorf &c tout dis-je est occupé par 60 80 chevaux plus ou moins et de l'infanterie, en sorte qu'une partie de ce pays que j'avais assigné au g^al^ Molitor, pour cantonner quatre B^ons^ n'ont pu jusqu'à présent obtenir la moindre ressource. Il faut en outre que le pays, fournisse a la subsistance des troupes laissées dans les prisons et le Voralberg, et l'on ne peut en rien tirer. Comme cet état de choses ne peut durer, et que tout le pays dont je vous parle est misérable a l'exception de quelques abayes, sucées et ruinées, je vais donner ordre a tous ces depôts de rejoindre leurs corps, et je vous prie d'ordonner aux g^aux^ Marchand Paillard Duverger, de retirer leurs troupes du coté de la Forêt noire ou de *Donaichingen*, sans quoi il me sera impossible de nourir mes troupes »...

187. **François-Joseph LEFEBVRE** (1755-1820) maréchal. L.A.S. « Le duc de Dantzick », 10 mai 1811, à un ami ; 1 page et demie in-4 (portrait gravé joint). 300/400

Curieuse lettre à un débiteur. « Mon cher ami, nous sommes tous mortels, pour ne m'avoir pas mis en règle je viens de perdre dix mille francs, avec un payeur qui me devoit cette somme, sa femme se trouve dévorée et moi volé, si le mari vivoit je naurois rien perdu ». Il demande donc des effets pour la somme due, « sans quoi je ne rendrai plus de service a personne. Car cest assé la mode d'acheter ses ennemis, j'espere ce ne sera pas nous deux, et si vous me fait plaisir payés les interrests a ma femme j'aimerai mieux vous les rendre. Je suis furieux de cette perte que je viens de faire, je lui avoit sauvé l'honneur »...

188. **François-Joseph LEFEBVRE**. L.A.S. « le M^al duc de Dantzick », 12 janvier 1812, [au comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur] ; 1 page et demie in-4. 300/400

Recommandation du Dr Joseph Duffour, adepte de la vaccination. « J'etois a même plusieurs fois, daprésier le zele de M^r Duffour mon medecin depuis 20 ans pour vacciner tant dans la capital que dans mes campagnes et celles de mes amis – et des pâines infinis qu'il sest donné pour vaincre les prejugés des paysans et des incredules. Vous savez comme moi tous les efforts quil a faits, pour faire adopter cette salutaire pratique, sans parler des depenses qu'il a été obligé de faire pour imprimer et parvenir a ses fraix a tous les administrateurs de l'empire, les ouvrages qu'il publie sur la vacesine. Il se presente aujourd'huy une occation de faire connoitre a sa majesté imperiale le resulta de ses paines et de ses traveaux, puisque l'empereur a daigné agueillir sa petition et adressé a votre exelence pour en faire un rapport », qu'il prie Montalivet de mettre au plus tôt sous les yeux de l'Empereur...

189. **François-Joseph LEFEBVRE**. 2 L.A.S., 1813-1817, au comte Dominique Clément de Ris ; 2 et 3 pages in-4. 1.200/1.500

Deux jugements contrastés sur Napoléon.

Paris 12 juin 1813. ... « Paris a changé du tout au tout depuis les batailles miraculeuses que notre auguste Empereur a emporté sur ses ennemis [Lützen et Bautzen, 2 et 20-21 mai], les suittes de ces miracles mettent nos braves concitoyens aux combles de leur désirs, si sa majesté se présentoit dimanche a Notre Dame il auroit une reception comme il n'en a jamais eu, jespere que son auguste Epouse, sera fêté comme elle le merite tant, par ses vertus personnelle, qua cause des grands services que son auguste Epoux vient de rendre a la patrie »...

4 février 1817. Il se réjouit du rétablissement de l'épouse de son ami : « elle a eu bien plus desprit, de prevoyance que nous tous sur ce qui nous est arrivé, elle connaissait bien mieux que nous la lacheté de cet homme perfide qui a compromit tant dhonnetes français par son retour inattendu, produit par tous les diables et diablesses de l'enfer. Sans ce lâche monstre nous siegerions encore ensemble dans ce Senat qui a fait a la verité beaucoup de mal mais aussi de temps en temps beaucoup de bien, et tous ceux qui y etaient pour la plus part comme nous etaient bon français ne cherchaient qu'a faire le bien en tout temps mais la politique de ce monstre a paralisé leur bonne volonté tantot par la crainte et souvent par des promesses perfides, qui n'a jamais tenu compte que pour son elevation »... Lui-même est désormais sans ambition : « joccupe grace à notre bon Roy et a son auguste famille le premier employ millitaire confié par mon souverain légitime c'est une faveur qui me tient de tout pendant le peu de temps que j'ai encore à vegeter dans ce bas monde »...

190. **Charles LEFEBVRE DESNOUETTES** (1773-1822) général d'Empire, condamné à mort à la Restauration, il se réfugia aux États-Unis. P.A.S. (signée en tête à la 3^e personne), [avril 1814] ; 2 pages in-4. 700/800

Note autobiographique et soumission à Louis XVIII.

« Charles Lefebvre Desnoëttes, Général de Division, entra au service au commencement de 1792 dans le corps francs des Allobroges » », et il retrace ses services, sans omettre qu'il fut aide de camp du Premier Consul, jusqu'à sa nomination de « Général de Division avec le commandement des chasseurs à cheval de la Garde. Il a fait toutes les geurres moins la campagne d'Egypte. La carrière militaire qu'il a parcourue pendant 22 années, est exempte de reproches ; la douceur de son caractère ne l'abandonna jamais. Humain envers les ennemis, il fit la guerre à ses dépens & ne vit que le beau côté du métier des armes. Fait prisonnier de guerre à Benavente & conduit en Angleterre il y séjourna quatre ans & revint en France sur les instances reiterées de l'homme sous le pouvoir duquel nous gémissions qui ne se borna point aux ordres, mais lui envoya le Smoogler qui devait le ramener. Cette erreur, si c'en est une, est rachetée par sa conduite à Valladolid [...] Bonaparte dit à sa première entrevue à Lefebvre devant vingt officiers de sa maison "Votre retour en France effectue votre échange avec Lord Abercromby : vous étiez retenu contre le droit des gens". Il servit Bonaparte croyant servir la France. Son désinteressement est prouvé. Sa fortune a toujours été médiocre. Sa fidelité pour un homme dont il désavouait la conduite, garantit celle qu'il aura en suivant son Souverain légitime, le petit fils d'Henri quatre ; dont le nom seul fait bondir tous les cœurs français ».

191. **Louis-François, baron LEJEUNE** (1775-1848) général et peintre. L.A.S., Paris 21 juillet 1821, au lieutenant général marquis de Lauriston, Ministre de la Maison du Roi ; 2 pages in-fol. 600/800

Belle lettre sur ses tableaux des batailles napoléoniennes.

« Lorsque l'Empereur Napoléon existait encore, je me bornais à respecter son malheur, et j'évitais de faire des ouvrages qui eussent pu faire soupçonner que sa mémoire m'était chere. Je gardais même sans la montrer ma collection de tableaux qui rappellent ses actions glorieuses. Aujourd'hui que la mort de ce grand homme lève tous les doutes qu'une défiance injuste pourrait former sur notre dévouement sincère au gouvernement du roi, je désire jouir de l'agrément que me donnera dans mon salon la réunion des dix tableaux de batailles que j'ai faits [...]. Il y avait aux Tuilleries plusieurs de mes tableaux qui m'ont été rendus puisqu'ils n'avaient pas été vendus au gouvernement. J'y avais fait mettre des cadres assez chers, dont l'administration du Musée a eu besoin pour d'autres objets »... Avant de les faire encadrer une seconde fois, il prie le ministre de décider que les tableaux ne lui seront pas redemandés, et il rappelle, pour obtenir cette faveur, l'empressement qu'il mit à satisfaire le désir de la duchesse de Berry d'avoir un de ses ouvrages : « Tout blessé que j'étais alors, je lui representai la vue de l'hermitage d'Héas pendant que les béarnais y faisaient dire une messe pour obtenir la naissance d'un heritier de Henry IV. Cette idée me valut les plus aimables complimens de leurs Altesse royales »...

192. **LETTRE DE SOLDAT**. L.A.S. de Jacques Honoré Godot, soldat au 7^e régiment d'infanterie de ligne, Turin 20 mai 1808, à ses parents, boulangers à Arcis-sur-Aube ; 3 pages in-4, adresse (petite tache). 150/200

La vie du soldat. ... « lon nous fait faire lexsercise à feu ainsi gugez par la que ce n'ais pas des prune nous nous levons le matin à 5 ours et à 6 oeurs nous allons à lexsercise jusq'ua 9 ours et le soir à 5 ours jusqu'à 8 et nous ne sortons plus de la caserne nous mangons la

soupe le matin dix ours et à qu'atre eures les pomme de terre nous ne mangons tous les jours que sela c'est ce qui nous fait bien mal aux cœurs avec celat nous avons ain sous par jours avec celat nous ne pouvons pas boire une boutelle à tous nos repas le pain ce vend 3 sous la livre et la vache se vend 5 sous la livre et livre de pin n'est que de 12 once ainci que la vache »... Leurs habits sont bleus ; ils ne portent pas de chapeaux, mais des « sacot »...

193. **Alexandre MACDONALD** (1765-1840) maréchal. L.A.S. comme « Colonel du 2e régiment d'infanterie », au camp de la Magdelaine sous Lille 16 avril 1793 ; 3 pages in-4. 1.000/1.200

Importante lettre relative à la trahison de Dumouriez. [Macdonald lui-même avait arrêté, le 4 avril, le général Devaux de Vautray, aide de camp de Dumouriez, chargé par ce dernier de lui ramener les troupes du camp de la Madelaine ; Devaux sera condamné à mort et exécuté le 26 mai 1793, quelques jours après son complice, le général Miaczynski.]

« Je suis campé ici sous les murs de la ville j'ai la satisfaction de voir notre petite armée brulant du desir de se venger du traitre qui la trahie, qui auroit cru bon Dieu que cet homme cacha des desseins aussi noirs que ne m'est-il tombé entre les mains comme son complice Devaux, jaurai purger la terre de ce monstre abominable, oh que je regrette de n'avoir pas continué mon service d'aide de camp auprès de lui, j'aurais rendu un grand service a la republique en lui devoilant ce complot horrible, il s'en est sans doute méfié (car il savoit que mes principes n'etoient pas equivoques) car lui et ses aides de camp ne m'ont parlé de rien [...]. Vous savés sans doute, ou vous ne savés pas que je commande la division du gal Miaczinsky depuis son arrestation, le grand complot s'est devoilé le lendemain, j'ai sur le champ fait assembler les chefs des corps tous ont renouvellé leur serment de fidélité a la republique. J'ai été leur organe auprès des autorités constituées de la ville de Lille, nous nous sommes reunis à ses braves habitants et nous avons demandé une denomination pour notre petite armée et sur notre proposition on la nomme armée de la republique. Unie aux Lillois elle s'est grossie par deux divisions venant de la Hollande et plusieurs troupes egarées de leurs corps ou venant des hopitaux. Elle s'exerce et s'organise »... Ses fonctions auprès d'elle cesseront ce soir, à l'arrivée d'un officier général, et il donnera tous ses soins à son brave régiment d'infanterie, dont il loue la bonne discipline et le patriotisme : « je me trouve très heureux d'être a la tête d'un corps qui ne desire que venger la nation trahie et à marcher dans le chemin de l'honneur »...

194. **Alexandre MACDONALD**. P.A.S., Lille 23 mars 1815, adressée au général marquis de Frégeville, à Beauvais ; 1 page obl. in-4. 400/500

Cent jours : Ordre du jour donné trois jours après le retour de Napoléon à Paris, pour délier l'armée de son serment d'obéissance.

« L'armée qui s'est formée a Paris etant dissoute et le roi par suite des evenements ayant pris et effectué la resolution de se retirer dans l'Etranger le Mal duc de Tarente, commdt, degage de toute obeissance envers lui, messieurs les gaux des diverses armes, et les troupes qui peuvent avoir suivi les ordres qu'il a successivement laissé à St Denis Beauvais, et Abbeville pour leur direction ».

195. **Claude-François MALET** (1754-fusillé 1812) général, il fomenta deux conspirations contre Napoléon. 2 L.A.S., 1798-1804 ; 1 page et demie in-4 à en-tête *L'Adjudant Général chef de l'Etat-Major de la sixième Division militaire*, et 1 page et demie in-fol. à vignette et en-tête *Malet, Général de Brigade*. 600/800

Q.G. à Besançon 28 frimaire VII (18 décembre 1798), au ministre de la Guerre Schérer. « Le général Müller m'a transmit l'ordre que vous lui aves adressé pour moi de me rendre à Strasbourg pour y être emploié dans mon grade près les troupes réparties dans la 5e division militaire. Cet ordre m'a trouvé retenu par une fièvre cattaralle, dont j'espère être bien-tôt débarrassé »...

Q.G. des Sables 6 thermidor XII (25 juillet 1804), au ministre de la Guerre le maréchal Berthier. Rapport des dernières patrouilles nocturnes de la côte de la Vendée. « Du 1er au 2. Les patrouilles n'ont rien apperçu pendant la nuit. Les vigies ont signalé l'ennemi entre Jard et les Sables ; sa force consistoit en *un vaisseau, une frégatte, une corvette* et *un cutter*, tous en croisière. – Un corsaire anglais a croisé devant St Gilles hier et aujourd'hui. – Le rapport de Fouras annonce que l'ennemi n'a pas paru et qu'il n'y a rien de nouveau en rade de l'isle d'Aix »... La nuit suivante, l'ennemi n'a été signalé à aucun poste, « ce qui doit être attribué aux vents de terre, qui ont soufflés très violemment »... Etc.

196. [**Conspiration du général MALET**]. 3 L.S. et 3 pièces imprimées, 23 octobre-24 décembre1812. 250/300

Pierre-François Réal, Conseiller d'État à la Police, 23 octobre, au commissaire général de police à Lubeck, racontant la tentative « aussi audacieuse qu'insensée » de Malet, Guidal, etc., qui a eu lieu le matin même. « Ils avoient répandu le bruit que l'Empereur avoit été assassiné à Moscou »...

Jean-Baptiste Champagny, duc de Cadore, 22 et 24 décembre, à Montalivet, ministre de l'Intérieur : envoi de pièces sur lesquelles S.M. a demandé un rapport, et d'expéditions des décrets destituant Frochot de ses fonctions de préfet de la Seine, et son remplacement par Chabrol.

Imprimés : procès-verbaux d'interrogatoires, déclaration de Frochot, copie d'une lettre de Malet au commandant Soulier, etc.

197. **Jean-Paul MARAT** (1743-1793) médecin et physicien, conventionnel (Paris), journaliste et pamphlétaire, assassiné par Charlotte Corday. Manuscrit autographe (4 lignes) ; 3,5 x 18 cm. monté sur papier fort. 1.200/1.500

Très rare fragment, peut-être une note non utilisée dans son pamphlet *Les Chaînes de l'esclavage* (1774).

« Nous avons tous les jours sous les yeux le tableau des malheurs du pouvoir arbitraire. Mais qui de nous est sensible aux maux de l'humanité.

Ces maisons de douleur et de larmes où la jalousie accable sans pitié les malheureux destinés à la garde de ses plaisirs, et les tristes victimes renfermées dans ces murs. »

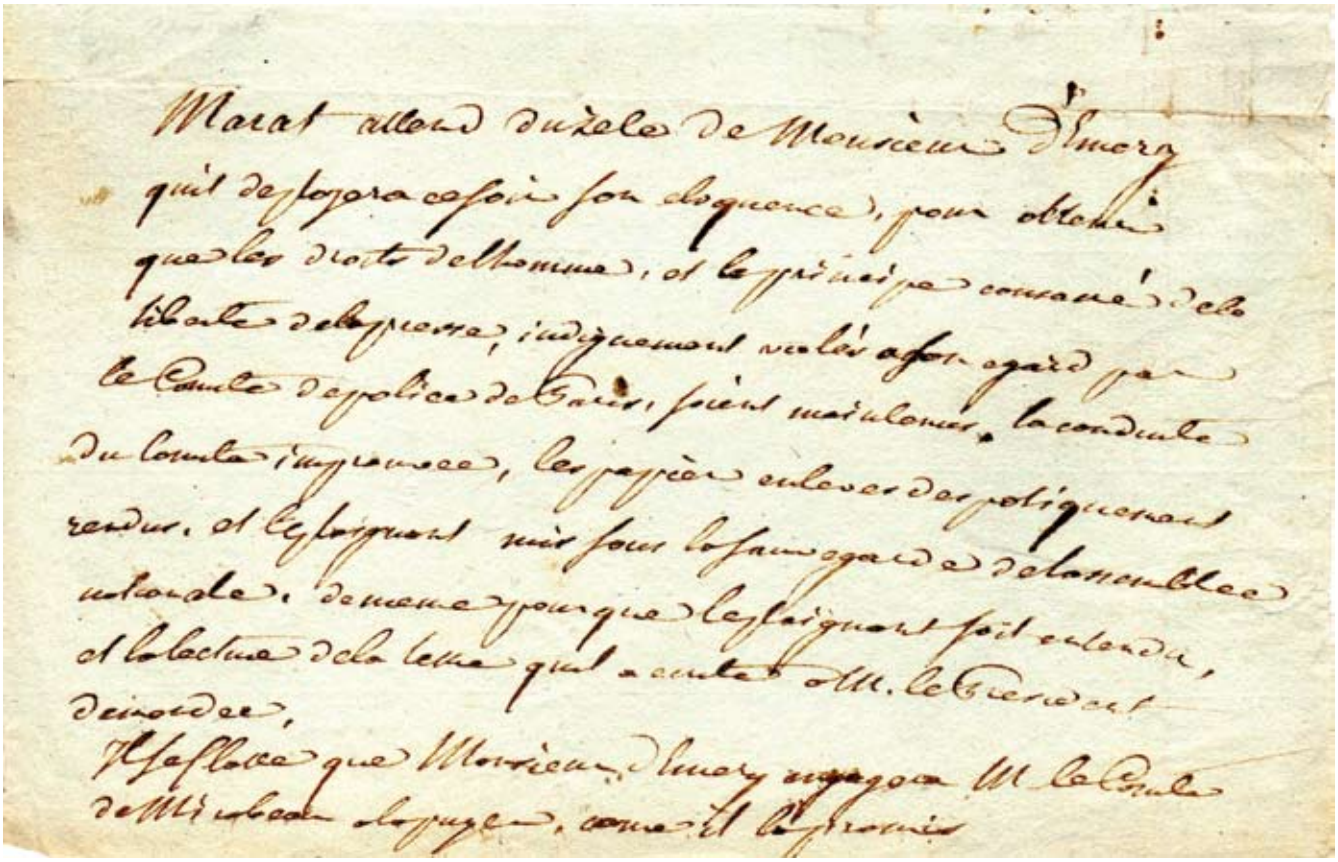

198

198. **Jean-Paul MARAT**. L.A.S. (signée en tête à la 3e personne), [Paris début août ? 1790], à Jean-Louis Emmery, député aux États Généraux ; demi-page in-4, adresse, cachet cire rouge *Assemblée Nationale 1789 La Loi et le Roi*. 2.500/3.000

Rare lettre relative aux poursuites engagées contre Marat et son journal *L'Ami du peuple*. [À la fin de juillet 1790, Marat, dans son article « C'en est fait de nous », avait violemment attaqué Louis XVI et Marie-Antoinette.]

« Marat attend du zele de monsieur d'Emery qu'il deployera ce soir son eloquence, pour obtenir que les droits de lhomme, et le principe consacré de la liberté de la presse, indignement violés a son egard par le Comité de police de Paris, soient maintenus, la conduite du Comite improuvée, les papiers enlevés despotiquement rendus, et le plaignant mis sous la sauvegarde de lassemblée nationale, de même pour que le plaignant soit entendu, et la lecture de la lettre quil a écrite a M. le President demandée. Il se flatte que Monsieur d'Emery engagera M. le Comte de Mirabeau à le juger, come il l'a promis ». [Quelque temps auparavant, Marat avait cependant mis le nom de Mirabeau en tête des 800 députés qu'il fallait pedre aux arbres des Tuileries.]

Ancienne collection Patrice Hennessy (1958, n° 154).

199. **François-Séverin MARCEAU** (1769-1796) général, tué à 27 ans à Altenkirchen. P.A.S., ***Nottes des ordres a donner par le chef d'Etat major de la 1ere Division***, [1796] ; 1 page et demie in-4. 800/1.000

Rares ordres à l'Armée de Sambre-et-Meuse.

« Ordre au 4eme regt de partir de Trèves et de ses autres cantonnements le 7 d'a present de venir bivouacquer a Hermerchel le même jour [...]. Ce regt devra faire rentrer les correspondances quil peut avoir sur les divers points de la division excepté celles qui se trouvent sur la route directe de Treves à Coblentz. On emmenera des cantonnements quils occuppent tous les fourrages et avoine que lon pourra transporter. On recommandera au commandant le maintien du bon ordre avec la discipline. Ordre a l'artillerie legere de partir de ses cantonnements le huit de ce mois de se rendre le même jour a Broucken et le 9 a Berkenfeld. Ordre a l'artillerie de position et parc de reserve de partir de Treves le 7 de Treves de se rendre a Cerf le 8 a Cretenich le 9 a Bruntzhausen. Dans le cas ou la 73eme ½ Bde arriverait ou ferait partir le 1er Baon a la 108eme et on le ferait cantonner dans les villages de Pelingen Clonik Cottveiler et on ferait loger toute la ½ Bde 73 a Treves on donnera de suite l'ordre a chaque commandant d'exiger que les habitants chez lesquels ils sont logés fournissent au depart de la troupe pour quatre jours de pain [...] L'Etat major de la division et ses administrations partiront de Treves le 9 pour être rendus le même jour a Wadren »...

200. **MARÉCHAUX**. 62 L.A.S., L.S. ou P.S., 1794-1846. 2.500/3.000

Pierre-François Augereau (2, 1799-1805), Jean Bernadotte (2 : Hanovre 1805, et apostille a.s.), Alexandre Berthier (2, 1804-1805), Jean-Baptiste Bessières (2, 1809-1811), Pierre de Beurnonville (Madrid mars 1805, demandant une place de sénateur, le grade de maréchal et le grand cordon de la Légion d'honneur), Louis comte de Bourmont (Naples 1810), Guillaume Brune (St Just 1808), H.J.G. Clarke duc de Feltre (2, 1813-1814), Bertrand Clauzel (Padoue 1801), Louis-Nicolas Davout (2, 1803-1822), Étienne-Maurice comte Gérard (1846 à Louis-Philippe), Laurent Gouvion Saint-Cyr (2, 1796-1821), Emmanuel de Grouchy (2, 1803-1838), Jean-Baptiste Jourdan (2, 1809-1828), François-Christophe Kellermann (2), Alexandre de Lauriston (2, 1804-1828), François-Joseph Lefebvre (4, 1794-1799), Alexandre Macdonald (3, 1809-1829), Nicolas-Joseph Maison, Auguste Marmont (3, 1811-1840), André Masséna (2, 1802-1809), Gabriel Molitor (3, 1802-1805), Bon-Adrien Moncey (1810), Édouard Mortier (2, 1811-1835), Michel Ney, Nicolas Oudinot (5, 1823-1841, plus une à lui transmise), Dominique Perignon (1796), Joseph Poniatowski (1809, en polonais), Horace Sebastiani (1831), Jean-Mathieu Sérurier, Nicolas Soult (2, 1800-1807), Louis Suchet (Valence 1812), Claude Victor (2, 1800-1810).

201. **Charles-André Merda, dit MÉDA** (1775-1812) gendarme, il blessa Robespierre le 9 thermidor ; colonel de gendarmerie, il fut tué à la bataille de la Moskowa. L.A.S., Borowice 22 janvier [1807], à son cousin Merda, banquier à Paris ; 3 pages in-4, adresse avec marque postale *N° 6 Grande Armée* (pet. déchir. par bris du cachet). 800/1.000

Belle lettre de la campagne de 1807 en Pologne. ... « après les terribles affaires, pour mon regt seulement, des 24, 25, 26, et 27 passé où la mort m'entourait de toute part, je vis encore, mais souffrant beaucoup, dans un malhereux pays sans ressource, sans industrie, sans aucun moyen d'éxistence et de reparer nos pertes assez consequentes en tout genre, dans notre maudite campagne de Pologne »... Il entretient son cousin de leurs affaires d'argent, puis reprend son récit de la vie militaire : « je n'ai receuillis moi, que de la gloire durant ma belle campagne et dans ce moment je n'en reçois n'y argent, n'y avancement, j'ai commandé des partis très avantageux mes hussards ont pris beaucoup de bagages ennemis ; mais pendant qu'avec les plus braves je prenais ou chassais au loin les escortes, je ne fouillais pas les caissons des quartiers maîtres remplis d'or et d'argent, et lorsque je maltraitais ces laches pillards je ne pouvais butiner n'y faire butiner. Le fait est que je n'ai eu aucun grand benefice j'ai eû de bon et beaux chevaux, présentement j'ai la douleur de les voir, mourir de besoin dans mes chaumieres fétides [...], on me promet la place de major, si elle arrrive j'en serai surpris, je ne desire que la paix parce que cette campagne ma tué, et que je ne pourrais continuer longtemps »...

202. **Claude-François de MÉNEVAL** (1778-1850) secrétaire intime de Napoléon. L.A.S., mercredi matin, à un collectionneur d'autographes ; 3/4 page in-8. 120/150

« J'avais mis hier dans ma poche les deux lettres de Joséphine et de Marie Louise pour vous les porter à quatre heures. Je suis rentré sans avoir passé chez vous, parce que dans ma route, je les ai oubliées ». Il les envoie...

203. **Jacques-François dit Abdallah MENOU** (1750-1810) général, il participa à la campagne d'Égypte et devint musulman ; il succéda à Kléber et dut capituler. L.A.S. « Abdallah Menou », Q.G. du Caire 19 pluviose IX (8 février 1801), à sa sœur, la citoyenne Dujon ; 1 page et demie in-fol., vignette *Armée d'Orient* et en-tête *Menou, Général en Chef* (pet. fente au pli, lég. mouill.). 1.000/1.200

Très belle lettre sur sa vie en Égypte.

Il se plaint d'être resté sans nouvelles de sa famille, à qui il a écrit régulièrement à Boussay, et évoque les difficultés d'envoyer et de recevoir du courrier... « Ma santé est très bonne, malgré les travaux dont je suis accablé. Je commande la plus brave armée qui existe ; je gouverne un peuple extraordinaire ; mais dont on peut captiver la confiance par la douceur et la moralité. Je me suis marié. Ma femme n'est rien moins que jolie ; mais c'est la meilleure femme du monde ; elle vient de me donner un fils qui a été nommé *Soleyman Mourad Jacques*. Il se porte à merveille. Ma femme est Scheriff de pere et de mere, c'est a dire, qu'elle descend de *Mahomet*. Elle n'a plus de pere mais elle a encore sa mere, qui est une excellente femme, fort dévote, priant Dieu depuis le matin jusqu'au soir, et jeunant comme ferait une carmelite. La religion mahometane est fort austere. L'armée du grand visir, est toujours à Jaffa en Asie ; c'est l'ancienne Joppé. Cette ville est près de Gaza (celle de Samson). Nous attendons les Amanlis avec nos bayonettes, et nous les battrons s'ils osent nous attaquer. J'ai à traiter ici avec tous les peuples de l'univers, et des hommes de toutes les couleurs. Je sais que les plus feroces sont sensibles aux bons traitements »...

204. **Victor de Riquetti, marquis de MIRABEAU** (1715-1789) « l'Ami des hommes », économiste et agronome, père du grand orateur. L.A.S., Paris 10 septembre 1776 ; 4 pages in-4 (fentes aux plis réparées, petite déchirure avec perte de qqs lettres). 1.000/1.200

Longue lettre à un curé de campagne, sur la morale et l'éducation dans les campagnes.

Il est heureux de participer à ses bonnes œuvres, et espère ainsi ne pas arriver « au compte du maître les mains vuides » : « On parle souvent de charité, on en fait peu de durable parce qu'on y néglige *les avances* et tout, en toute œuvre, pourtant se réduit là. La plus rare et la plus raportante des avances fraternelles, c'est de lever l'ame à nos frères, c'est de leur épanouir le cœur »... Il l'encourage à poursuivre sa mission : « La prédomination des villes sur la campagne contrarie Dieu et la nature, qui ne veulent de loix et d'usages aux sociétés humaines, que résultantes des loix naturelles dont l'exécution amène l'abondance et maintient les mœurs. La règle de la sage exploitation d'une ferme est le noyau du code civil et politique des états »... Il développe cette théorie de la prééminence des campagnes, source de biens à conserver et à cultiver. « J'ay voulu j'ay desiré je tacheray toujours de faire au moral ce que la nature

fait au phisique ; c'est que l'instruction aille des campagnes à la ville. C'est le contraire jusques à nous que les lettres et les arts ont voulu faire : attirée dans les villes l'instruction a croupi ; elle nous aporteroit l'infection dans les campagnes, la religion problématique, les mœurs faciles et commodes, les sentiments personnels, les calculs trascendants, les arts de la mollesse, les misères en un mot de barbarité »... Il exalte les vertus réanimatrices de la campagne, et des « bons pasteurs qui dans l'abattement où l'oppression et l'abandon jettèrent les habitans de la campagne, s'adonnent avec une affection qui donne la vie à leur mission respectable, a les instruire a les animer. Combien de regrèts ay je eu souvent de l'éducation tronquée des écoles et des seminaires, en voyant de jeunes prêtres arriver dans les campagnes, pour y languir dans l'ennuy et l'oisiveté, ne trouver de ressource que dans la compagnie de leurs confrères, les fêtes votives &c. [...] la véritable instruction, la durable et fructueuse émulation doivent venir des campagnes, d'ou suit qu'un bon curé de campagne est un des premiers et des plus utiles magistrats et citoyens d'un état. [...] Le plus grand livre de l'humanité c'est la culture le plus beau traité de morale, c'est le travail »...

205. **Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de MIRABEAU** (1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution. L.A.S., [Vincennes] 7 août 1780, [à son « bon ange », M. Boucher] ; 1 page in-4. 800/1.000

Lettre de la prison du donjon de Vincennes. « J'ai eu, mon bon Ami, la fievre toute la nuit, et comme un cheval, le tout pour me distraire de ce que je ne dormois pas ; et pour m'achever j'ai une fluction sur l'œil gauche, c'est à dire sur le seul bon qui me reste, laquelle me rend aveugle : tout cela ne m'empêche pas de vous supplier à mains jointes de m'envoyer soit par la petite poste, soit par exprès le paquet que vous me gardez traîtreusement depuis vendredi. Mon père attend impatiemment ma réponse à mon oncle, et il m'importe qu'elle ne paroisse pas concertée avec Dupont » [Dupont de Nemours, qui négociait sa libération]... Il prie Boucher de venir « un de ces jours passer une heure à Vincennes, au donjon s'entend », et ajoute : « J'ai montré à Dupont un conte de mon imitation dans le genre romanesque et un dans le genre polisson (rendu décent) il en a été très content ; et m'a dit que cela feroit un fort joli ouvrage »...

206. **Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de MIRABEAU**. L.A.S. « Mirabeau fils », 15 octobre 1781, à un « bon Ami » [Boucher ?] ; 1 page 3/4 in-4. 800/1.000

Il lui recommande un homme à qui il s'intéresse beaucoup : « le hazard qui me l'ayant amené à V. [Vincennes] l'a rendu fort utile à ma correspondance sans laquelle j'y serois encore. Il est de plus honnête, zélé, mon compatriote, et vraiment digne d'être obligé par d'honnêtes gens. [...] Fils d'un chevalier de S[t] Louis sans fortune, placé de très bonne heure au service, deux fois réformé, il a enfin trouvé une retraite aux Invalides, et vous verrez à sa tournure que nos femmes les plus difficilles s'arrangeroient volontiers d'un tel invalide ». Il voudrait acheter une compagnie, et a besoin de 60 louis, que Mirabeau est bien empêché de lui prêter : « je lui ai offert mon cautionnement [...] il a fait un mauvais mariage, mais ses parens tels qu'ils sont, ont quelque chose et s'obligeroient pour lui ; mon nom à côté du sien peut ne rien gâter » ; il faudrait donc lui trouver un prêteur...

« Grande nouvelle. Je vais me remettre à l'abbaye S[t] Germain comme prison du conseil pour faire tomber la contumace, et recouvrer tous mes droits civils, après quoi... le plan que je vous ai déduit dans une de mes précédentes. [...] il est bien important que l'on ne sache pas mon dessein à Pontarlier. Vous sentez bien que nous avons obtenu main levée d'avance du garde des sceaux, et que je ne coucherai pas en prison »...

207. **Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de MIRABEAU**. 2 L.A.S. « Le comte de Mirabeau », 13 novembre 1788, à un marquis ; 2 pages et quart in-8 et 1 page in-4. 800/1.000

À propos de son ouvrage *De la Monarchie Prussienne sous Frédéric le Grand*.

« Un concours de circonstances [...] m'a lié d'intérêts pécuniaires avec une maison de librairie commençante qui obligée de soutenir contre vents et marée l'entreprise de la *Monarchie Prussienne* dans un temps où le flot des affaires publiques entraîne loin de tout ce qui n'est pas l'objet du moment, se trouve pour ce mois ci et pour ce mois ci seul dans le plus extrême embarras, dans le plus grand danger pour une somme très modique [...] Si cette maison tombe, je suis compromis en tout sens, et je perds quarante mille francs. Cependant deux mille écus pour sa malheureuse échéance d'après demain la sauveroient entièrement, et du comble de la détresse la porteroient au faîte du crédit et du bonheur. Vous demanderez peut-être comment on ne trouve pas deux mille écus, et vous ferez là, la question d'un millionnaire ; pour moi, qui vous assure que le meilleur papier ne s'escompte pas, moi qui aurois tout à l'heure une somme bien plus considérable du gouvernement si je voulois adopter d'autres principes que les miens, je viens, en vous révélant l'embarras, l'angoisse de tous les jours qui m'ôtant l'empire de mon esprit et de mon ame, m'a empêché de finir votre mémoire, de vous voir, de m'occuper de toute autre chose que de faire ressource », il demande un prêt de 2.000 écus jusqu'au 15 janvier. « Je vous offre pour sûreté 1° mon billet d'honneur ; 2° les billets marchands de cette maison qui n'a pas encore vacillé sur un seul payement. Ah ! si vous savez quels intérêts d'honneur, d'affection, d'amour propre, de bien être, vous me sauverez en me rendant ce service, l'impossibilité seule vous feroit me le refuser ». Il demande « le secret le plus absolu »...

« Encore serai-je à jamais reconnoissant du procédé, mon cher marquis, et il n'y a que l'homme qui avec des sentimens élevés a eu le bon esprit d'amasser et de conserver la fortune que vous possédez qui puisse dans de tels temps d'orage faire ce sacrifice pour une connoissance récente, mais qui sera digne d'être votre ami. Je vous envoye mon billet d'honneur »...

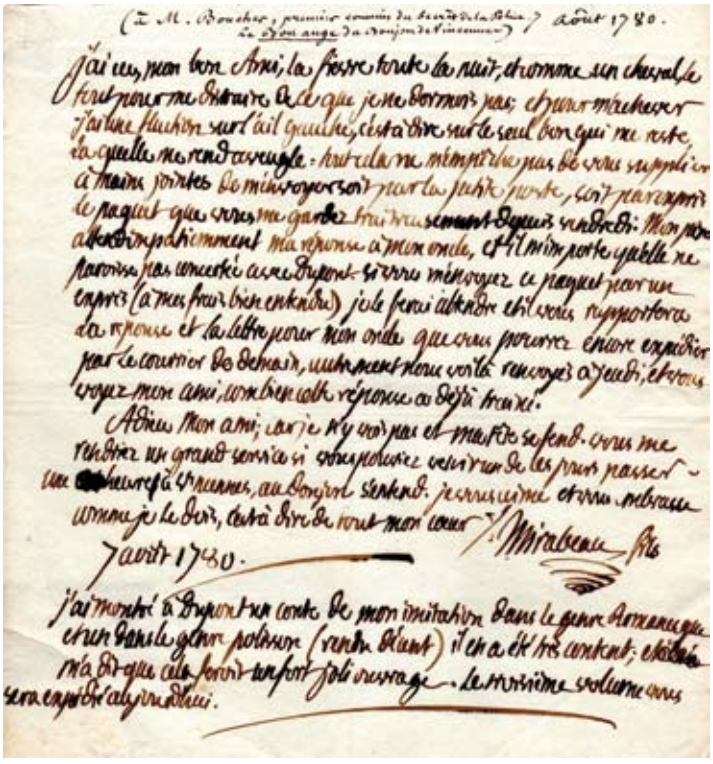

205

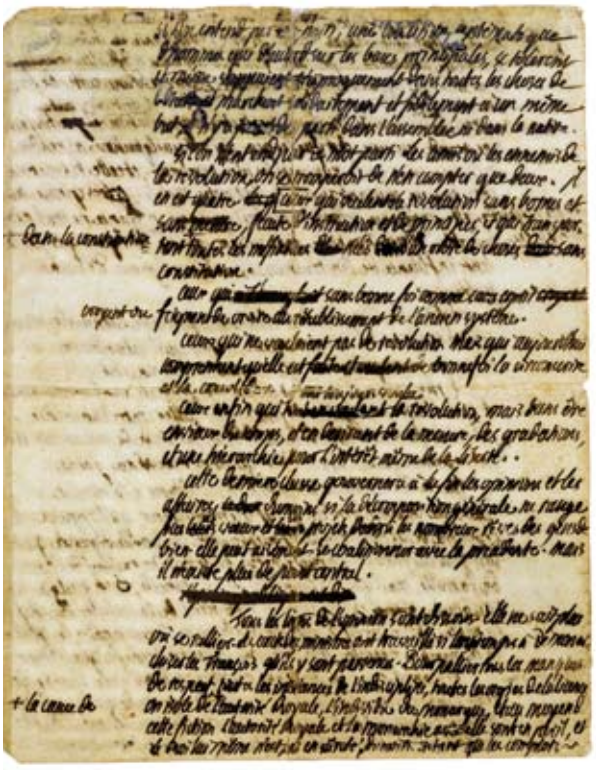

208

208. **Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de MIRABEAU**. Manuscrit autographe, [Paris fin 1790] ; 2 pages et demie in-4 (papier fragile, fentes aux plis et qqs trous par corrosion d'encre, réparations au papier gommé et au ruban adhésif). 2.000/2.500

Importante analyse politique, véritable plan de contre-révolution pour sauver la Royauté grâce à Monsieur, frère du Roi, et futur Louis XVIII.

« Si l'on entend par parti, une coalition systématique d'hommes qui d'accord sur les bases principales, se tolerent et même s'appuient réciproquement dans toutes les choses de detail et marchent solidairement et fidèlement à un même but, il n'y a pas de parti dans l'assemblée ni dans la nation. Si l'on entend par le mot parti les amis ou les ennemis de la revolution, on se tromperoit de n'en compter que deux. Il en est quatre. Ceux qui veulent la revolution sans bornes et sans mesure, faute d'instruction et de principes [...] Ceux qui sans bonne foi comme sans esprit croyent ou feignent de croire au rétablissement de l'ancien système. Ceux qui ne vouloient pas de révolution mais qui aujourd'hui comprennent qu'elle est faite et veulent de bonne foi la circonscrire et la consolider. Ceux enfin qui ont toujours voulu la révolution, mais sans être envieux du temps, et en desirant de la mesure, des gradations, et une hierarchie pour l'intérêt même de la liberté. Cette derniere classe gouvernera à la fin les opinions et les affaires »... Or si elle peut « se coalitionner » avec la précédente, les liens de l'opinion sont dissous. « Les excès des ministres ont travaillé si longtemps à démonarchiser les François qu'ils y sont parvenus. Pour pallier tous les manques de respect, toutes les indécences de l'indiscipline, toutes les orgies de la licence, on isole de l'autorité Royale, l'individu du Monarque, et au moyen de cette fiction l'autorité Royale et la monarchie avec elle sont en peril, et le Roi lui même n'est pas en sûreté »...

Il faut profiter de l'inquiétude des honnêtes gens. « On se sépare du Roi parce que l'on croit qu'il s'abandonne lui-même, que ses ministres ne pensent qu'à eux et à échapper comme ils pourront à l'agonie générale, sans mort violente, et que l'autorité Royale trop foible pour lutter contre l'anarchie paroit la favoriser pour se ressaisir d'une plénitude de prétentions et de prérogatives. [...] Que le Roi s'annonce de bonne foi pour adhérer à la révolution à la seule condition d'en être le chef et le modérateur ; qu'il oppose à l'égoïsme de ses ministres un représentant de sa famille dispersée qui ne soit pas lui parce que son métier de Roi est et doit être exclusif de l'esprit de famille, mais qui soit tout à la fois la caution de cette famille, et en quelque sorte son ôtage, et l'organe non ministériel de la volonté du chef de la nation, aussitôt l'on verra la confiance ou du moins l'espoir renaître, le goût de la monarchie reparoître, et les partis qui veulent de bonne foi que l'empire François ne se décompose pas ou ne devienne pas pour un demi siecle l'arène des jeux sanglans de quelques ambitieux subalternes ou de quelques démagogues insensés, se rallier autour du Bourbon devenu le conseil du Roi, et le chef des amis de l'autorité Royale reglée, subjuguer l'opinion, et dompter les factieux »...

Le choix de ce Bourbon s'impose : « tous les princes du sang excepté un seul sont en conspiration réelle ou présumée, et regardés comme les ennemis de la nation si universellement qu'il est douteux qu'ils puissent être sauvés par l'avenement de *Monsieur*, mais [...] il est certain qu'ils ne peuvent l'être que par là »...

On joint une copie d'époque de l'accord entre Louis XVI et Mirabeau, sous l'autorité de Monsieur (1 page in-12) : le Roi promet une ambassade et un traitement particulier à Mirabeau, et Mirabeau s'engage à « aider le Roi de ses lumieres, de ses forces et de son eloquence, dans ce que Monsieur jugera utile au bien de l'état, et à l'interet du Roi »...

Ancienne collection Patrice Hennessy (1958, n° 286).

209. **Jean-Antoine Elzéar de Riquetti, bailli de MIRABEAU** (1717-1794) marin de l'Ordre de Malte, frère de « l'Ami des hommes » et oncle du grand orateur. 4 L.A.S., 1778-1782, à sa nièce la comtesse de Mirabeau ; 8 pages et demie in-4, 2 adresses dont une avec cachet cire rouge aux armes. 1.000/1.200

Intéressante correspondance familiale, relative aux démêlés de son célèbre neveu avec sa femme [la comtesse avait obtenu en 1782 un jugement de séparation de corps ; prisonnier au donjon de Vincennes depuis 1777, Mirabeau devait être libéré en 1780].

Aix 8 décembre 1778, cordiale expression de sympathie à sa nièce et à son « cher papa », à l'occasion de leur perte… *Mirabeau 14 août 1779*. Son intention n'est nullement d'intercéder en faveur de son neveu : « Que votre mary pourisse ou il est ; peu m'importe ; il a tres parfaitement éteint chés moy toute tendresse et toute amitié et sans compliment il vous la léguée de maniere que votre bonheur m'est tres pretieuse tandis que le sien mest devenu indifferent. Il me seroit dur de ne pas vous regarder toujours comme ma bien bonne et bien aimée nièce »… *13 septembre 1780*. Il refuse de donner son avis quant à son mari et sa libération (Mirabeau sera libéré trois mois plus tard) : « Est il corrigé ? ne lest il pas, cest ce quil est impossible de savoir car peut être ne le scait il pas luy même, peut être que formant a present les plus belles resolutions, la fougue de son caractère les luy fera oublier […] Si six ans de peines et de fautes l'ont corrigé joint a lage qui murit je serois faché de prononcér un anatheme contre luy et en sa personne contre ma famille. Si au contraire l'envie de se voir libre l'oblige a feindre une conversion qui nest pas reelle (chose que certains antécedents me font craindre) je serois au desespoir davoir contribué a dechainer une bête feroce »…

Mirabeau 9 novembre 1782 [le bailli a reçu chez lui son neveu et intervient en sa faveur]. « Vous me rapelles la parole que je vous donnay ainsy qua Monsieur votre père que mon neveu ne se presenteroit a luy chés luy que de son aveu. Votre mary (car enfin vous ne pouvés luy refuser ce titre) acquitera ma parole, mais vous êtes sa femme et nulle autorité sous le ciel ne scauroit dissoudre le lien qui l'attache a vous et vous a luy. Le souverain luy même ne le pourroit que par un acte de tirannie inouy. Vous le menacés davoir recours aux loix contre luy. […] On vous trompe Madame ma chere niece si lon vous persuade que les loix peuvent vous separer de luy il faut pour cela des sévices bien caracterizéz reitérés et qui n'ayent été suivie daucune marque de retour vers des sentimens damitié. Vous ne l'avés pas vu depuis le mois de 7^{bre} 1774 et depuis ce temps vous luy avés ecrit plusieurs lettres bien dignes de vous et pleines des marques de votre tendresse. Qu'opposera t on aux droits sacrés du mariage ! Serat ce un adultere peut être nul dans le fait devenu nul dans le droit et reconnu pour tel par les personnes interessées a le soutenir quoique bien loin d'amadouer ses adversaires votre mary leur eût dicté la loy »…

210. **Édouard Thomas Burgues, comte de MISSIESSY** (1754-1832) contre-amiral. L.A.S. « Missiessy de Quiés », Paris 9 juin 1789 ; 2 pages in-4. 250/300

« M. le comte de La Luzerne […] m'a fait l'honneur de me mander que le sieur Petit graveur, seroit payé tout de suite de deux cents livres pour le premier payement de la gravure des planches de mon ouvrage sur l'arrimage des vaisseaux ; conformement à la soumission de cet artiste qui porte, que le Roi lui doneroit deux cents livres en commençant l'ouvrage, deux cents livres lorsque le trait seroit fait, et deux cents livres pour le dernier payement lorsque les planches seroient entierement gravées. Le trait est fait depuis plusieurs jours » ; Missiessy demande qu'on lui pei les 400 livres qui lui sont dues, « etant préssé d'argent pour payer ses ouvriers »…

211. **Honoré III, prince de MONACO** (1720-1795). P.S., Monaco 1er mai 1790 ; 1 page in-4 en partie imprimée à en-tête *Département de Monaco*. 300/400

Décompte des appointements dûs à « S.A.S. Mgr le Prince De Monaco cydevant Capitaine d'une compagnie franche », soit 177 livres pour les mois de mars et avril.

On joint une P.S. par le président et le secrétaire du Comité de Surveillance de la Section du Bonnet-Rouge, [Paris] 8 ventose II (26 février 1794 ; 1 page in-4 en partie impr. à en-tête), adressée au « Citoyen Monaco » à la Maison d'arrêt de la rue de Sèvres, l'informant qu'il doit payer 6 livres par jour pour les « frais de garde » pendant sa détention…

212. **Bon-Adrien Janot de MONCEY** (1754-1842) maréchal. L.A.S., Q.G. de Bayonne 15 germinal V (4 avril 1797), au marquis Blondel de Drounat, capitaine général de la province de Guipuzcoa ; 2 pages in-fol., en-tête *Le Général Divisionnaire, commandant en chef la onzieme Division militaire*, vignette. 500/600

Belle lettre sur son séjour au pays basque.

Il espère revoir le général à Bayonne, à l'époque des courses de taureaux, et il le taquine gentiment sur ses infirmités : « vous aves encore, Monsieur le marquis, votre gaieté de trente ans ; tout ce que je vous souhaite c'est la prolongation de votre maladie pendant une trentaine d'années »… Quant à la goutte, il lui propose de le rejoindre aux eaux de Bagnières… « Je suis bien sensible à tout ce que vous me dites de flatteur sur la bienveillance dont m'honorent les habitans de S^{t} Sebastien, adoucir, le plus possible, le fleau déjà trop terrible de la guerre a toujours été le vœu de mon cœur ; le temoignage que vous me donnés que j'ÿ ai reussi est ma plus douce récompense. Les souhaits que vous aves fait pour nos assemblées se sont realisés ; partout elles ont été calmes et tranquilles, partout le bon choix des électeurs nous fait esperer de bons legislateurs. Puisse […] Minerve présider toujours parmi nous ; puisse t'elle aussi cette déésse, dont on a trop méconnu les avis, présider a tous les conseils des rois et, éteignant les flambeaux de la discorde, unir toutes les nations par les liens d'une heureuse et longue paix »…

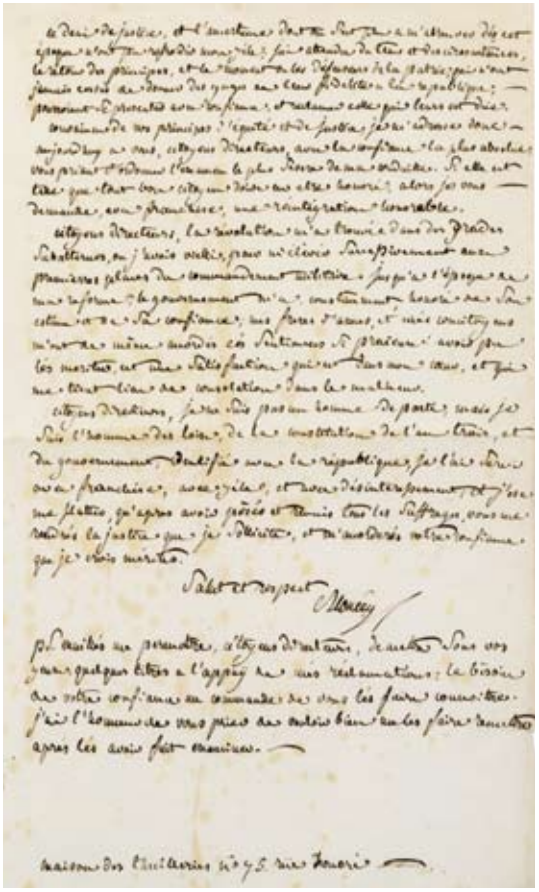

213

213. **Bon-Adrien Janot de MONCEY**. L.A.S., Paris 25 thermidor VII (12 août 1799), aux citoyens membres du Directoire exécutif ; 3 pages grand in-fol. (qqs lég. rouss.). 800/1.000

Magnifique demande de justice de l'ancien général en chef de l'Armée des Pyrénées-Orientales. [Dénoncé, après le coup d'État du 18 fructidor, comme royaliste et ami de Carnot et Pichegru, Moncey avait été réformé le 26 octobre 1797. Il sera remis en activité le 20 septembre 1799.]

« J'ai commandé une armée victorieuse, et un des premiers, j'ai vu une paix avantageuse couronner nos efforts. A la paix, j'ai detruit, et presque sans moyens coërcitifs, les ferments les plus dangereux, qu'avoient laissés, apres elles, les armées françaises et espagnoles ; jai prévenu des rixes sanglantes entre les habitans des deux frontieres, que la guerre avoit aigris, et jai contribué puissamment a établir une douce harmonie entre deux peuples alliés : au milieu de toutes les factions qui cherchoient à s'entredévorer pour regner exclusivement, jai sçu faire parler [...] l'inflexible sévérité des loix ; l'affreuse réaction n'a jamais souilléé le sol ou jai commandé, dès qu'elle a voulu paroitre elle a été compriméé. [...] Cependant, je suis devenu le jouet de l'intrigue, une victime de quelques menées sourdes, et j'ai été reformé sans avoir jamais pu connoittre les causes de cette sévérité a mon égard » ; on a voulu le « calomnier auprès du gouvernement ». Sa reforme, à la suite d'un « mouvement politique », n'etait donc point une de ces mesures que les circonstances commandent... Pendant un an, il a adressé en vain des réclamations... « Mon honneur blessé, l'opinion publique égaréé sur mon compte par l'effet de cette disgrace ; le malheur qui pèse sur moy, le foible patrimoine de mes enfants qui se dissipe, une indigence, honorable peut être, après avoir commandé en chef une armée, m'ont fait un devoir de tenter, tout ce que la délicatesse peut permettre, pour éclairer la religion de l'ancien directoire »... Il dénonce le représentant du peuple Auguis, animé de « passions haineuses », et il en appelle aux citoyens directeurs d'ordonner « l'examen le plus severe » de sa conduite, et de lui rendre justice : « je ne suis pas un homme de parti, mais je suis l'homme des loix, de la constitution de l'an trois, et du gouvernement ; identifié avec la république, je l'ai servi avec franchise, avec zèle, et avec désinteressement »...

214. **Jean-Victor MOREAU** (1763-1813) général. 2 L.A.S., Q.G. à Schiliken et Strasbourg (janvier-mai 1797), au Ministre de la Guerre Claude Petiet ; 1 page in-4 chaque à en-tête *Armée de Rhin et Moselle* et grande vignette gravée. 400/500

Schiliken 30 nivose (19 janvier), envoi de rapports sur la bonne conduite d'officiers et sous-officiers dans les dernières affaires de Kehl, pour promotion aus grades de capitaine et de sergent : « Je n'ai pu les nommer moi même sur le champ de bataille puisque la nuit on ne pouvoit rien voir ni rien apprendre de positif, leurs noms n'ont même été connus que quelques jours après »... *Strasbourg 30 floréal (19 mai)* : « Dans votre dernier travail des officiers géneraux de l'armée, vous n'avez pas compris le General de Brigade Forest, employé à la Reserve, & les adjudans generaux du Cornet, Garabuau, Jary & Lauer. Ces officiers ont toujours servi avec beaucoup de zele au dernier passage du Rhin ils ont partout rendu de grands services, je les ai conservé provisoirement ; je vous prie de les conserver tant que l'armée sera rassemblée »...

215. **Jean-Victor MOREAU**. L.A.S., Loano 14 prairial (2 juin 1799), au général de division Grenier, à Garresio ; 1 page in-4, en-tête *Armée d'Italie. Le Général en chef*, adresse avec contreseing. 250/300

« Le chemin est bien bien mauvais mon cher général, vous aurés de la besogne & nous allons faire notre possible pour que rien ne vous manque mais a cet egard cela sera dificile. C'est a pied & par eaux qu'il faut envoyer votre cavalerie nous allons tacher de lui rassembler des fourages. La flotte est en vue de Port Maurice [Porto Maurizio], il nous vient des troupes par la riviere de Genes je crois 2 1/2 Brigades. J'etablis une correspondance de guides à Toirano & Finale pour avoir de vos nouvelles. La Boissière appuira votre gauche par un corps de 2000. Victor est en liaison avec la gauche de l'armée de Naples »...

216. **Jean-Victor MOREAU**. L.S., Q.G. de Munich 2 thermidor VIII (21 juillet 1800), au Ministre de la Guerre Lazare Carnot ; 2 pages et demie in-fol., en-tête *Armée du Rhin. État-Major-Général. Le Général en chef*, vignette. 200/250

Il plaide la cause de l'officier Louis-Pierre Montbrun (1770-1812, le futur général) : « Le 1er Regt de chasseurs fut vacant le 5 floreal par la mort du Cn Dubois-Crancé. Le chef d'escadron Montbrun en prit le commandement, il était connu pour un officier de grande esperance, mais pas encore assez distingué pour avoir le Régiment. Je nommai à ce corps le Cn Carrier chef d'escadron du 20e, officier de merite que j'avais connu dans la campagne de l'an 4e, à l'affaire d'Herbach, à celle de Delmesinguen »... Cependant à l'affaire du 16 prairial, un trait de courage et le talent extraordinaire du citoyen Montbrun, déterminèrent Moreau à le nommer chef du 1er régiment. « Depuis cette époque la garnison d'Ulm a fait une sortie très vigoureuse sur le front des postes du Cn Montbrun, il l'a ramenée avec perte de trois ou quatre cens hommes sabrés et de 160 prisonniers. Je n'imagine pas que personne ose lui contester un commandement aussi bien erité et aussi bien justifié. Le Cn Montbrun est un des meilleurs officiers de troupe legère de la République »...

On joint une L.A.S. et 2 L.S. de sa femme, 1801-1820.

217. **Régis-Barthélemy MOUTON-DUVERNET** (1769-1816) général ; gouverneur de Valence, il alla au-devant de Napoléon en 1815 et fut fusillé à la Restauration. L.A.S., prison de Roanne à Lyon 25 mars 1816, au duc de Feltre, Ministre de la Guerre ; 3 pages in-4. 500/700

Lettre de prison [proscrit par l'ordonnance du 24 juillet 1815, le général s'était réfugié chez un royaliste, et se constitua prisonnier à Montbrison le 14 mars 1816 ; il sera fusillé quatre mois plus tard].

« Lorsque voulant faire cesser tous les bruits que la calomnie a répandu sur mon compte pendant tout le tems que je me suis tenu renfermé dans la retraite qui me fut accordée, je me suis décidé à la quitter pour me jetter dans les bras de la clémence du Roi ; on me promit de me faire conduire directement et promptement à Paris ainsi que je l'avais demandé. Au lieu de ela, j'ai été conduit et je suis retenu dans les prisons de Lyon »... Il a confiance que S.E. ne le privera d'aucun moyen pour obtenir le pardon et l'oubli des torts dans lesquels il fut entraîné malgré lui : il demande à reprendre « mon joug pour le service du Roi, et prouver que ma vive reconnaissance me ferait trouver agréable tous les sacrifices quelconque que je serais assés heureux de pouvoir faire pour méritter de compter parmi ses sujets les plus dévoués. Hélas Monseigneur, il n'a tenu qu'à une heure tout au plus que je n'aye jamais perdu ce beau titre, et la futilité des circonstances a seule occasionné cette affreuse différence c'est ce qu'il me sera aisé de démontrer »...

218. **Joachim MURAT** (1767-1815) maréchal d'Empire, Roi de Naples. L.A.S., Paris 26 février 1793, au Ministre de la Guerre Beurnonville, avec apostille a.s. du général Jacques Menou ; 2 pages et demie in-fol. 1.000/1.200

Demande de brevet de capitaine.

« J'ai servi dans le 12eme Regiment de Chasseurs à cheval et sans aucune interruption, depuis le 23 fevrier 1787 jusqu'au 6 9bre 1792. Ma conduite et quelques connoissances dans ce metier, m'ont merité le grade de Brigadier et celui de maréchal des logis. Le général Dumouriez, voulant sans doute m'employer d'une maniere plus utile pour ma patrie, m'a tiré de ce Regiment apres la journée de Gemmap. Il m'a mis à la tette d'un escadron de troupe legere qui sest formé à Arras, et m'en a confié l'instruction. Il m'y a dabord placé comme lieutenant. Cet escadron a été sans capitaine et n'a jamais réconnu que moy, pour commandant, c'est, je ne crains pas de l'avancer, la maniere avec laquelle je me suis comporté pendant la campagne, et mes connoissances pour le manège, qui m'ont merité le grade que je reclame ». Il réclame donc un brevet de capitaine, auquel ses services lui donnent droit...

En marge, de la main du général Menou : « J'atteste au citoyen ministre que Joachim Murat est un excellent officier, et un zélé patriote. Ayant été colonel du 12e regiment de chasseurs a cheval, j'ai été a portée de juger des talents et du civisme de Joachim Murat, c'est un citoyen précieux a la chose publique, et j'appuye sa demande comme un acte de justice »...

219. **Joachim MURAT**. L.A.S. comme « 1er chef d'escadron », [1795 ?], au Citoyen Ministre de la Guerre [Aubert-Dubayet ?] ; 3 pages in-fol. 1.000/1.200

« Je commandais le 21e Regiment de chasseurs à chéval aux avant postes de Pontamark, Flers et Pontobruck, lorsque le Ministre Bouchotte destitua son chef de brigade Landrieux, et le 3e chef d'escadron Chauveton, (le chef d'escadron Taillefer vénoit d'être nommé chéf de brigade adjudt général). (Je restais sous chef d'escadron au Régiment a cette epoque). La loy du 23 fevriér 1793 me donnoit un droit inconstable a la place de chef de brigade vacante par la destitution de Landrieux. Mais j'etais en présence de l'énémi je ne songeai qu'a faire mon devoir, me reposant entierement sur la justice du Ministre et un arrété des Representans en mission près l'armée du Nord, qui annulloit toute promotion faite contre la loy du 23 fevriér 1793. [...] Alors l'arbitraire etoit a l'ordre du jour, les cris de la justice vénoient en vain fraper les oreilles des hommes en place, l'intrigue seule y etoit admisible, dans leurs cœurs etoit leurs aziles. Je reclamay en vain, mes demandes resterent oubliées dans les cartons, mais aujourdhuy que les temps sont changés, que vous marqués chacun de vos pas dans votre glorieuse, mais pénible carriere de votre Ministere, par quelque acte de justice, qu'on ne reclame plus en vain, que la vérité est entendue et la loy éxecutée, que vous vénés de décider en faveur de Guery capitaine au 21e Régt de chasseurs a chéval, la même question qui devient exactement la mienne et par les memes destitutions pour une place de chef d'escadron quil a reclamé et obtenu, comme premiér capitaine alors – mes droits etoient alors et sont encore aujourdhui les siens. Je ne vous parlerai pas de mes connoissances militaires, l'ame honnette souffre toujours quand elle est obligée de parler d'elle même »...

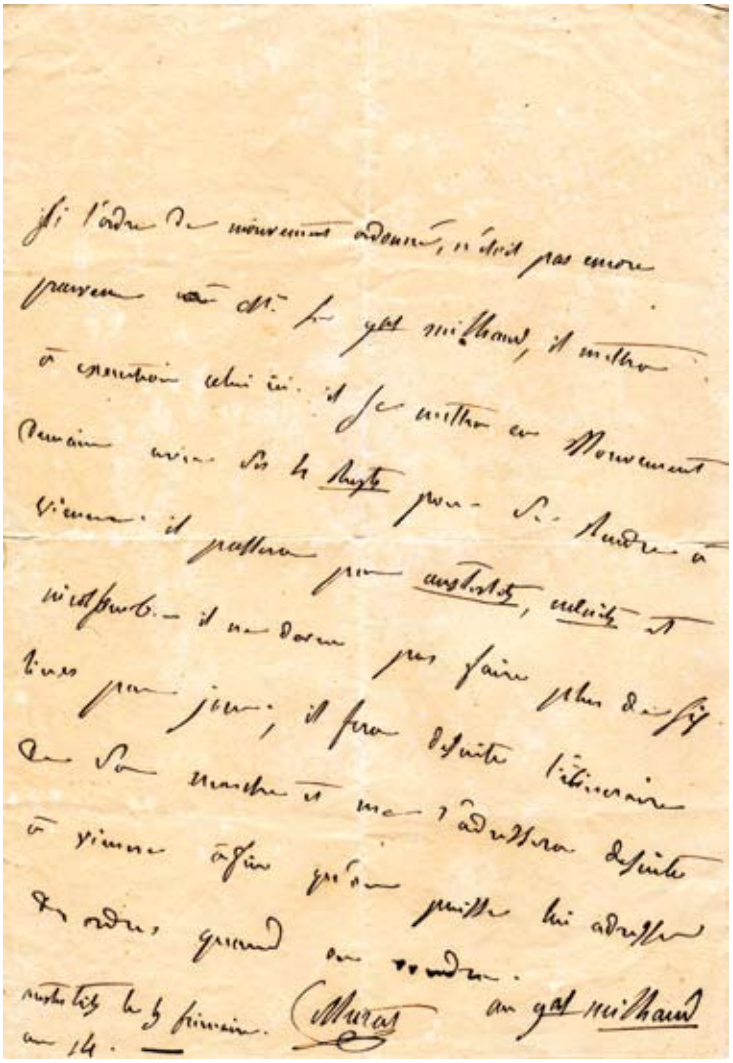

221

220. **Joachim MURAT**. L.S., *Gouvernement de Paris* 23 ventose XII (14 mars 1804), au Ministre de la Guerre Alexandre Berthier ; 1 page in-fol., en-tête *Le Général en chef, Gouverneur de Paris*, vignette. 250/300

Il signale la vacance d'une place de chef d'escadron dans le 12e régiment de chasseurs à cheval, et y désigne le capitaine Dery, « officier du plus grand mérite, qui a fait toutes les campagnes de la revolution, qui est couverte d'honorables blessures et qui s'est distingué par plusieurs action d'eclat pour lesquelles il a été jugé digne d'entrer dans la Légion d'honneur [...] vous ne sauriez l'accorder à un plus brave et plus estimable militaire »...

221. **Joachim MURAT**. L.A.S., Austerlitz 5 frimaire XIV (26 novembre 1805), au général Milhaud ; 1 page in-4, adresse. 700/800

Préparatifs pour la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805). « Si l'ordre de mouvement ordonné, n'etoit pas encore parvenu à Mr le gal Milhaud, il mettra à execution celui ci. Il se mettra en mouvement demain avec ses 4 Regts pour se rendre à Vienne. Il passera par *Austerlitz*, *Menitz* et Nicolsbourb. – Il ne devra pas faire plus de six lieues par jour ; il fera de suite l'itineraire de sa marche et me l'adressera de suite à Vienne afin qu'on puisse lui adresser des ordres quand on voudra »...

222. **Joachim MURAT**. L.A.S. « Joachim Napoleon », Portici 28 octobre 1809, à sa belle-mère Letizia Bonaparte ; 2 pages et demie in-4. 700/800

« Ma bonne maman, votre lettre m'a affligé ; comment avés vous pu croire que j'aiye voulu faire une chose qui vous fût desagreable en plaçant un de vos proches parents, et, en donnant un emploi convenable a celui que vous m'annoncés être votre protégé [...] vous en jugerés par sa reponse. Vous m'adressés des reproches quand je croyais avoir donné lieu à votre approbation, maman, jai voulu vous prouver mon attachement en plaçant ce parent – je suis faché de ne pas y avoir reussi. – Et vous aussi maman, vous cessés de m'aimer ; si cela est, je ne crois plus a l'amitié de personne [...]. Je croyais que jamais la calomnie ne pourroit en alterer les sentimens. Je suis bien malheureux de m'être trompé »...

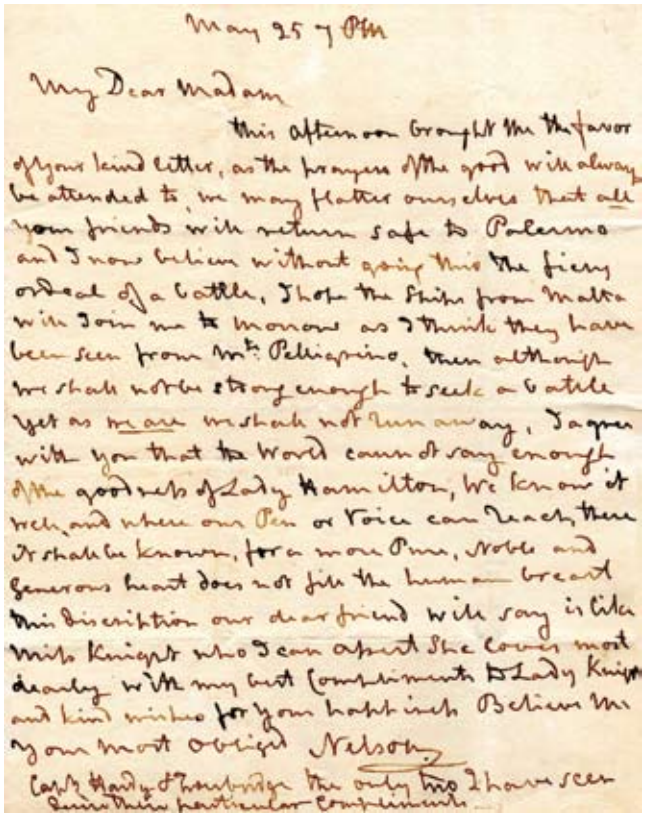
May 25 7 PM

My Dear Madam

this afternoon Brought me the favor
of your kind Letter, as the prayers of the good will always
be attended to, we may flatter ourselves that all
your friends will return safe to Palermo
and I now believe without going thro the fiery
ordeal of a battle, I hope the Ships from Malta
will join us to morrow as I think they have
been seen from Mt. Pellegrino, then although
we shall not be strong enough to seek a battle
yet as we are we shall not run away, I agree
with you that the World cannot say enough
of the goodness of Lady Hamilton, we know it
well, and where our Pen or Voice can reach, there
it shall be known, for a more Pure, Noble and
Generous heart does not fill the human breast
this description our dear friend will say is like
Miss Knight who I can assure She Loves most
dearly with my best Compliments to Lady Knight
and kind wishes for your health Believe me
my dear Madam your most obliged Nelson

Capt. Hardy & Mr. Bolton the only two I have seen
since their particular Compliments

223

223. **Horatio NELSON** (1758-1805) amiral anglais, vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar. L.A.S., 25 mai [1799 ?] 7 heures du soir, à Miss Knight, à Palerme ; 1 page in-4, adresse avec contreseing autographe ; en anglais (portrait gravé joint). 3.000/4.000

Belle lettre évoquant sa maîtresse Emma Hamilton.

Il a reçu sa lettre cet après-midi, et comme les prières des bons seront toujours entendues, ils peuvent se flatter que tous ses amis retourneront sains et saufs à Palerme sans traverser la brûlante épreuve d'une bataille. Il espère que les navires de Malte le rejoindront le lendemain ; il croit qu'on les a vus depuis le Monte Pellegrino. Alors bien qu'ils ne soient pas assez forts pour chercher une bataille, comme ils *sont*, ils ne s'en détourneront pas (« Then although we shall not be strong enough to seek a battle yet as *we are* we shall not run away »). Il est d'accord avec elle que le monde ne peut assez dire de la bonté de leur chère amie Lady Hamilton ; il le sait bien, et sa plume et sa voix en témoignent : nul cœur plus pur, plus noble ni plus généreux (« I agree with you that the world cannot say enough of the goodness of Lady Hamilton, we know it well, and where our pen or voice can reach, there it shall be known, for a more Pure, Noble and Generous heart does not fill the human breast »)...

224. **Michel NEY** (1769-1815) maréchal. L.S. (deux fois), La Corogne 26 mars 1809, au général Fournier à Lugo ; 3 pages in-4 (qqs lég. fentes aux plis et petites rouss. ; portrait joint). 800/900

Ordre d'arrêter et pendre les moines rebelles du monastère de Samos.

Il lui ordonne de partir avec des bataillons « pour communiquer avec Villafranca », puis de se porter « sur Samos dont vous arreterez tous les moines », sauf ceux nécessaires pour la garde du couvent. « Faites transporter à Lugo tous les effets précieux que renferme ce monastère et envoyez à la Corogne les moines arrêtés »... Il l'autorise à prendre toutes les mesures pour éteindre de foyer d'insurrection de Monforte. « Je vous engage à ne plus attendre mes ordres soit pour marcher contre des rassemblements soit pour faire arrêter des personnes justement suspectes de mauvais desseins ». Il aura à sa disposition un total de six bataillons, « soit pour rétablir votre communication avec Villafranca soit pour mettre à la raison les insurgés du Val d'Orez ». Ney ajoute : « Comme Samos est le foyer principal de l'insurrection je vous engage à vous diriger sur ce point par Saria et si vous éprouvez la moindre résistance de la part des moines je vous ordonne de les faire pendre tous et de mettre le feu à ce repaire de brigands ». À Villafranca et Monforte, « vous ferez des exemples capables de prevenir par la terreur de nouvelles insurrections ».

225. **Barry Edward O'MEARA** (1786-1836) médecin irlandais, il fut le chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène. L.A.S., 20 juillet [1829], à Alexandre Théologue ; 2 pages et quart in-8, adresse (pet. déchir. par bris du cachet). 600/800

Curieuse lettre sur Hudson Lowe. Il prie son cher Alexandre, dont il regrette d'avoir manqué la visite, d'informer son « excellent ami Emmanuel [Las Cases] que l'ex-bourreau [Lowe] est parti d'ici il y a quelques jours, pour retourner à Ceylon *encore* comme simple major géné[ral] et qu'il est en bien mauvaise santé, causé à ce qu'on croit par le refus du ministère (malgré ses menaces de publier) de lui donner un meilleur récompense pour les *services* qu'il les à rendu dans son *capacité de géolier*, et qu'il se plaigne ouvertement, disant que dans l'Europe il ne se trouve pas un individuel si mal traité comme lui »...

226. **Pasquale PAOLI** (1725-1807) patriote corse. L.A.S., Rostino 13 octobre 1790, au Signor Bonaccorsi ; 1 page in-8 ; en italien. 1.000/1.200

Il a été occupé à répondre à des lettres idiotes et à écouter les représentants, qu'il ne peut ni ne doit interrompre, et il vient seulement de lire l'excellent prospectus pour les écoles publiques ; il encourage Bonaccorsi à en développer l'usage et est tout disposé, s'il le put, à lui apporter son aide...

227. **Pasquale PAOLI**. L.S., Corte 11 juin 1791, au Signor Franceschi ; 1 page et demie petit in-4 ; en italien. 600/800

Il le remercie de ses avis et de le tenir informé des mouvements des ennemis de la Patrie. Il se réjouit que la contagion de Bastia ne se soit pas propagée, et que la conduite de cette cité soit blâmée. La prudence et le bien du repos public vont imposer leur devoir aux bons patriotes, et ainsi la Patrie triomphera, et jouira des fruits de la constitution...

228. **Pasquale PAOLI**. L.A.S. « PP », Rostino 24 août 1795, à Giuseppe Ordioni, membre du Parlement et Trésorier général à Corte ; 3/4 page in-4, adresse (rousseur) ; en italien. 800/1.000

Il lui recommande un bon patriote. Il annonce l'arrivée de Mr North et de deux députés de Rome. North pourrait faire ouvrir les yeux. Ceux qui se sont embarqués en Vendée n'ont pas eu un bon succès. On parle de paix...

229. **Pasquale PAOLI**. L.A.S., Rostino 9 octobre 1795, à son ami Dominique-César Franceschetti ; 3/4 page in-fol. (lég. fente en tête) ; en italien (trad. jointe). 1.200/1.500

Belle lettre avant de quitter la Corse pour s'exiler en Angleterre.

Il n'ira plus là-bas (à Bastia) comme il avait prévu de le faire pour faire ses compliments au Vice-Roi [Gilbert Elliot]. Le voyage serait trop long, il lui faudrait passer la nuit à Vescovato, arriver fatigué, y demeurer un jour au moins, pour se rendre ensuite à Saint-Florent, et il ne pourrait empêcher une foule embarrassante de le suivre... Il compte au contraire partir demain ou après-demain à l'improviste, coucher à Murato, d'où il passera à Patrimonio pour s'embarquer dès que le vent sera favorable, et dès que l'amiral le lui fera savoir. S'il avait le temps, il ferait une apparition chez son ami, mais il est déterminé à éviter autant que possible les démonstrations populaires...

Voir reproduction page 75

230. **Dominique PÉRIGNON** (1754-1818) maréchal d'Empire. L.S., Aranjuez 5 floréal V (24 avril 1797), au citoyen Lacépède, membre de l'Institut national ; 2 pages in-fol., en-tête *L'Ambassadeur de la République Française en Espagne*, vignette. 200/250

Il le remercie de sa lettre au nom de la classe des Sciences physiques et mathématiques, et promet de lui faire d'autres envois. « C'est dans cette vue que je viens de demander au gouvernement espagnol un exemplaire de *La Flore du Perou* pour la bibliotheque de l'Institut, cet ouvrage qui ne se vend pas a le merite de la rareté et de l'execution typographique, le citoyen Camus auquel j'en envois deux exemplaires, vous remettra celui qui vous est destiné, le second est pour la Bibliotheque nationnale »... Le Dr Masdevall a été satisfait des témoignages d'estime de l'Institut : « Si les victoires de la Republique ont fait l'admiration même de ses ennemis, la superiorité dans les sciences, l'accueil qu'y trouvent les scavants etrangers, lui assurent l'empire si doux et si irresistible que donnent les sciences et les arts en lui meritant l'hommage et la reconnoissance de tous les hommes instruits de l'Europe »...

231. **Pierre-Nicolas PHILIPPEAUX** (1754-1794) conventionnel (Sarthe), guillotiné avec les Dantonistes. P.S. comme secrétaire de la Convention, cosignée par Augustin Frecine (1751-1804), Paris 25 brumaire II (15 novembre 1793) ; 1 page in-fol., vignette et en-tête de la *Convention Nationale*, sceau sous papier. 150/180

Décret de la Convention du 20 brumaire II : « Hatel (veuve Pierre Honnoré) gendarme de la 31e division tué le 6 9bre 1792, à l'affaire de Comines [Jemmapes] en combattant les ennemis de la liberté. Pension alimentaire de cent cinquante livres et a compter du jour de la mort de son mari »...

232. **Jean-Charles PICHEGRU** (1761-1804) général de la Révolution, il conquit les Pays-Bas ; député et Président des Cinq-Cents, déporté en Guyane, il conspira avec Cadoudal, et fut étranglé dans sa prison. 2 L.A.S., 1794-1795 ; demi-page in-4, et demi-page in-fol. à en-tête *Armée de Rhin et Moselle* et vignette gravée (mouill.). 250/300

Bruxelles 25 messidor II (13 juillet 1794), au général André-Joseph Lemaire : « la Division que tu commandes devra se mettre en mouvement cette nuit ou demain de bon matin pour se porter sur le canal entre Louvain et Malines, sur la droite de cette dernière ville. Le Gal Souham te fera parvenir les détails de la marche et de tes opérations »...

Illkirch 23 fructidor III (9 septembre 1795), au général Schaal, pour savoir « si l'on a exécuté l'incorporation des Bons 8e de l'Ain et 5e de Maine et Loire »...

On joint une L.A.S. de sa fille, s'indignant de son traitement par le gouvernement, Paris 6 décembre 1815.

233. **Jean-Charles PICHEGRU**. L.S. et P.S., Strasbourg 3 floréal III (22 avril 1795), au Comité de Salut public ; 2 pages et demie in-fol. 400/500

« En arrivant au quartier général de l'armée, j'ai trouvé un courrier des Etats d'Hollande qui m'a remis une lettre par laquelle ils m'offroient le titre de Général et une pension de dix mille florins ». Il envoie copie de leur lettre et de sa réponse... En post-scriptum, de sa main : « J'ai vû l'Armée sous Mayence, je parcours actuellement la rive du Rhin pour des dispositions relatives aux opérations de la campagne ».

30 mars 1795, les états-généraux des Provinces-Unies expriment leurs regrets de voir le général Pichegru remettre le commandement de l'Armée du Nord au général Moreau : « ce changement nous privera de l'occasion de profiter de vos lumieres et de votre expérience au sujet de la réorganisation de notre armée, et de voir réalisées à cét égard les espérances bien fondées que votre réputation

augmentée par votre conduite dans nôtre Patrie nous avoit fait concevoir » ; ils le prient d'accepter le titre de général et une pension de 10 000 florins de Hollande… Le 28 germinal, Pichegru remercie les hautes puissances de leur précieux témoignage d'estime et d'amitié du peuple batave. « Je tiendrai toujours a honneur de faire nombre parmi les militaires d'un état libre, et si, lorsque ma Patrie ne réclamera plus les services de ses enfans, la liberté se trouvoit menacée je seraois toujours prêt à voler à sa defense sur le sol ou elle germa depuis si longtems »…

Apostille signée de Merlin (de Douai) en tête de la lettre.

234. **Joseph, prince PONIATOWSKI** (1763-1813) maréchal. L.S. comme « Ministre de la Guerre du Duché de Varsovie », Varsovie 14 décembre 1811, au duc de Feltre, « Ministre de la Guerre de l'Empire Français ; 1 page in-fol. (portrait joint). 1.200/1.500

Au sujet de Sabin Mazowiecki « Capitaine au 4e Regiment d'Infie du Duché de Varsovie » ; l'erreur commise à son égard vient de ce que le colonet Wolinski « aiant, dans son tems, proposé un autre officier, en ajoutant *en remplacement* de ce Capitaine, on a crû qu'il avait demandé sa démission ». Il a été rétabli sur les contrôles d'où ce malentendu l'avait fait rayer…

235. **Charles-André POZZO DI BORGO** (1764-1842) homme politique et diplomate, ennemi de Napoléon, il se mit au service de la Russie. L.A.S. « Charles » et « Carlo Andrea », 1793, au citoyen Colonna Cesari, à Porto-Vecchio ; 3 pages et quart petit in-fol., adresse (mouillures sur les bords avec manques et perte de texte) ; en italien (trad. jointe). 800/1.000

Préparatifs de l'expédition de Sardaigne (qui échouera par l'incompétence de Cesari), et mise en garde contre Buonaparte.

Dès réception de sa lettre il a conféré avec le général [Paoli], à qui l'amiral Truguet avait fait les plus vives recommandations. Pendant ce temps sont arrivées des lettres de France : du ministre, de Saliceti, de l'abbé Andrei… On a décidé : 1° lettre à Truguet pour dire que sans vivres, ni munitions ni argent, il ne doit plus espérer grand-chose d'eux ; 2° ordre de Paoli à Colonna Cesari de se mettre à la tête des troupes que ce dernier formera avec les compagnies franches ; 3° ordre du département, enjoignant Colonna Cesari d'organiser des bataillons ; 4° lettre au ministre pour rendre compte de leurs projets… En attendant ils écrivent à l'amiral et à Casabianca d'envoyer à Bonifacio un commissaire des guerres avec des vivres et des munitions… Après avoir reçu sa commission de commandant, Colonna Cesari réunira les troupes là il il lui plaira, mais il ne faut pas qu'il s'associe ce fourbe (*birbo*) de Buonaparte, qui est de leurs ennemis-nés : il faut l'éloigner, ou Cesari aura à ses côtés un homme dangereux, malin, et intéressé à prendre les devants dans toutes les relations avec Paris, et même à le calomnier… L'Angleterre a ordonné la guerre ; l'invasion projetée de la Hollande et l'expédition de la Méditerranée vont la faire intervenir… Casabianca veut être embarqué sur l'escadre, mais le frère de Pozzo di Borgo compte bien que Cesari le prendra comme adjudant de l'expédition…

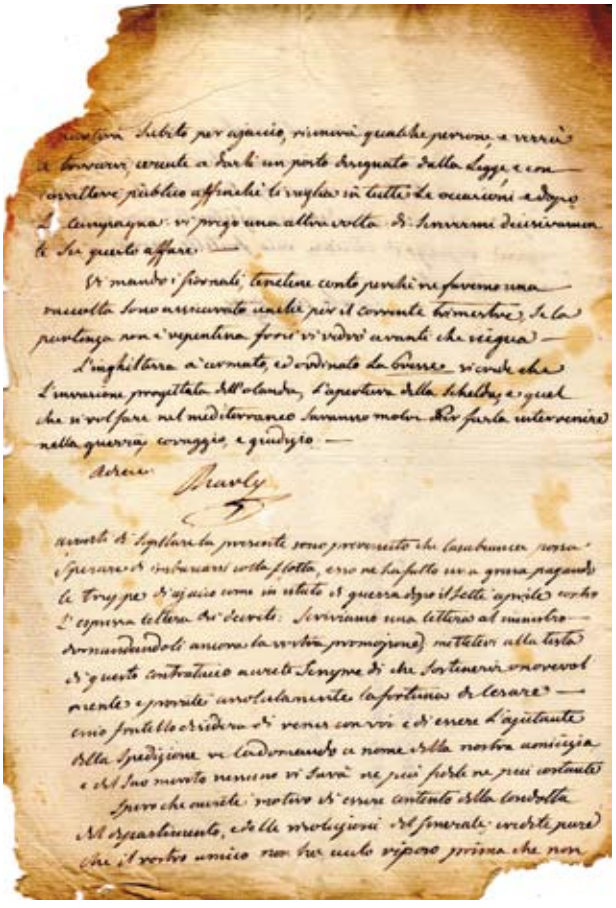

235

Vostrino 9 ott. 1795

Ho ricevuta, Caro Franceschetti, la vostra lettera di
ieri. Non verrò più costì, come aveva ideato, per fare
un complimento di decenza al Vicerè. Il viaggio sarebbe
troppo lungo; dovrei pernottare al Vescovato, arrivarvi costì
stanco, restarvi un giorno almeno, indi a San Fiorenzo,
e non avrei potuto impedire di avere una folla
strepitosa incomoda di importuno accompagnamento, —
quando io penso da quì domani, o l'altro partirmene
inaspettato. Pernotterò in Murato, da Lì a Patrimonio, e
mi imbarcherò subito che il vento sarà propizio, e
l'ammiraglio mele farà sapere. Se da Patrimonio
ci fosse tempo, farei una scappata costì per ringraziare
delle cortesi esibizioni; ma son determinato di evitare
quanto mi è possibile, il concorso, e le dimostrazioni del
Popolo. I miei complimenti alla vostra Sig.ra Consorte.
Vi abbraccio di vero cuore Paoli

P. S. Spero che vi daranno il mio Passaporto, e mele
spedirete o a Patrimonio, o a San Fiorenzo.

236. **Dominique Dufour de PRADT** (1759-1837) député du Clergé, émigré, aumônier de Napoléon, évêque de Poitiers puis archevêque de Malines, diplomate et écrivain politique. 2 L.A.S., 1804-1808, à Pierre-Victor Malouet, commissaire général de la Marine à Anvers ; 4 pages et demie in-4, adresses. 300/400

Blesle 13 juin 1804. « L'Empereur fera surement une part honorable à la Religion, au Culte Public, dans la Cour. Il y aura vraisemblablement une grande chapelle impériale.. Je désirerois beaucoup en faire partie. Le sejour d'une Cour, le rapprochement avec tout ce qu'il y a de grand et d'influant dans un très grand gouvernement, a toujours du charme en lui même, présente de grandes ressources, et entre bien avant dans mes gouts »... Il indique quelles personnes peuvent l'aider dans ce « petit projet », dont l'Architrésorier [Lebrun], Fouché, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, le général Duroc, etc.

Bayonne 16 mai 1808. « Il étoit écrit au livre des desins [...] que nous ne devions être toujours séparés : ma nomination à l'archevêché de Malines en est la preuve, et je me soumets avec satisfaction à ses arrêts. [...] Vous me ferez retrouver doublement ma patrie, dans ce monde nouveau, l'Auvergne et Paris. [...] Je ne sçais à quelle époque le voyage du midi, et les traineries de Rome me permettront de me rendre auprès de vous »...

237. **Jean RAPP** (1772-1821) général. 2 L.A.S., Dantzig 13 janvier et 15 février 1808, [au maréchal Davout, gouverneur général du grand duché de Varsovie] ; 3 pages et demie in-4 ou in-8. 400/500

Curieuses lettres du gouverneur de Dantzig au gouverneur de Varsovie.

13 janvier. « Il paroit qu'il y a de fières ivrognes a Varsovie, mon cher Maréchal, puisque vous buvés si bien le vin que je vous envoie, je vois que votre maison est toujours celle d'un panier perçé mais qui au moins fait honneur à l'Empereur ». Il va lui expédier 400 bouteilles de vins fins et un collier d'ambre pour la maréchale... On craint pour la jambe du général Oudinot... « Adieu, mon cher Maréchal, si quelqu'un vous aimai plus que moi je me battrai avec lui »... *15 février*. Il évoque un projet d'« expédition dans l'Inde », où ils devraient aller tous deux, et les 600 francs qu'il a avancés à « votre libertin de frère »... « L'Empereur a eû la bonté de m'envoyer ma femme [...] il vous jouera peut être le même tour cela serai contrariant dans un moment ou vous etes seul dépositaire de votre objet. J'ai scût par les journeaux que Morand avoit fait une fin honnête »... Il a eu « 80 maisons de brulées dans mon gouvernement cela me désole. [...] J'ai eté obligé de faire içi un terrible exemple j'ai fait arrêté le consul de France Lachevardière, et conduire à Paris, il a commis des infamies sous mes yeux relativement au commerçants anglais, je tremble pour lui, l'Empereur est furieux ». Il aimerait obtenir pour le général Puthod une des décorations de l'ordre militaire de Pologne que distribue le Roi de Saxe dans la Légion du Nord, que Puthod a commandée au siège de Dantzig...

238. **Première RESTAURATION**. 5 L.A.S. et 2 L.S. de maréchaux et généraux, avril 1814, adressées au Lieutenant-général du Royaume le comte d'Artois [futur Charles X]. 600/800

Lettres de ralliement des militaires à Louis XVIII.

Jean-Baptiste Jourdan (l.s. : « la présence de l'auguste famille qui régna sur la France pendant tant de siècles peut seule réparer les maux qu'ont attirés sur la Nation vingt cinq ans d'agitation politique, d'anarchie, de despotisme et de guerres sanglantes »...), L.M. Lévesque de La Ferrière (l.a.s., 19 avril), Victor de La Tour-Maubourg (l.a.s., 20 avril), Charles-Antoine comte de Morand (longue l.s. de Mayence), comte de Scey (2 l.a.s., 20 et 24 avril), Eugène-Casimir Villatte (l.a.s., Castelnaudary 20 avril).

On joint une l.a.s. du général baron Louis Vallin au général Dupont, ministre de la Guerre, Rambouillet 17 mai 1814 (en-tête *2ème Régiment des gardes d'honneur*).

239. **Jean-François REUBELL** (1747-1807) conventionnel (Haut-Rhin) et membre du Directoire. L.A.S., Paris 28 brumaire IV (19 novembre 1795), au représentant du Peuple Cambacérès, membre du Conseil des 500 ; 2 pages et demie in-4, adresse avec contreseing autogr. « Directoire Executif ». 400/500

Sur la situation financière catastrophique de la France.

« Tous les micmacs en finance [...] imaginés par nos sublimes banquiers et faiseurs d'affaires ne nous tireront pas d'embaras. Je ne vois qu'une porte pour sortir de tout cela. 1° la contribution de 400 millions especes telle que je l'ai gradué dans la note que je t'ai fait remettre hier par Boudin, et 2° la vente des forêts qui absorbera tous nos assignats. [...] J'aurai tout le tems d'attendre la rentrée des impositions qu'on retablira en nature et en especes, et je me moquerai de touttes les puissances coalisées de la terre, dès qu'elles apprendront que nous avons du numeraire pour se battre. Nous aurons la paix du continent dans deux mois. Et avec les forets qui feront disparoître pour toujours les assignats dont on briseroit la planche, nous aurons payé nos dettes, et on nous reprochera pas de banqueroute »...

240. **RÉVOLUTION**. L.A.S. par Cointeraux [probablement l'architecte d'origine lyonnaise François Cointeraux (1740-1830)], Paris 18 juillet 1789 « Lendemain de la venûe du Roi à Paris » ; 4 pages in-4 (un coin lég. rongé sans perte de texte). 600/800

Intéressant témoignage sur la visite de Louis XVI à Paris le 17 juillet, après la prise de la Bastille.

Les rumeurs se contredisaient sur l'éventuelle visite du Roi, les patrouilles se multipliaient, des tranchées s'élevaient dans les rues dépavées des faubourgs, avec parfois des canons... « nous ne savions que penser, que devenir »... Mais à la nouvelle que le Roi entrerait, les Parisiens sont « allés sur son chemin », et environ 400 000 hommes de la garde bourgeoise formaient une haie de l'Hôtel de Ville jusqu'à Sèvres : « toutes les armes de la Bastille et des Invalides avoient passées en leurs mains »... Vers 10 heures arrivèrent le corps municipal, le Maire Bailly, les clefs à la main, puis les échevins et les officiers de la Garde municipale... Des députés vinrent au-devant du Roi, et attendirent avec beaucoup d'inquiétude pendant plusieurs heures : le Roi n'était sorti de Versailles qu'à 11 heures, « la milice versailloise avoit voulu l'accompagner ; en effet les bourgeois ont remis aux parisiens sa majesté qui n'avoit d'autre garde

que son peuple. Le guet à cheval precedoit ; ensuite une petite troupe de poissardes, ensuite une file infinie de bourgeois à cheval, où etoient quelques dragons et cavaliers ; venoient après le corps municipal à pied avec sa garde ; ainsi que les deputés aussi à pied, ces derniers joignoient immediatement la voiture du Roi qui regardoit tout ce peuple de part et d'autre ; il etoit accompagné de trois personnes de marque dont j'ignore le titre. Tant de soldats armés de fusils, de haches, d'hallebardes, de pistolets, de piques et autres de tous genres, devoient faire sensation au monarque, avec une foule de spectateurs le quadruple plus nombreux que la garde. Le Roi a sorti de l'hotel de ville sur les six heures du soir », aux cris de « *Vive le Roi, Vive la Nation*. Les canons braqués dans les rues et places, l'ont salué, ainsi que quantité de coups de fusils [...] Un cordon bleu est sortit la moitié du corps de son carrosse pour dire au peuple, Mr Necker rappellé, tous les ministres renvoyés »... Cointeraux ajoute que les gouverneurs de la Bastille Launey et Du Puget, et M. de Flesselles prévôt des marchands « ont eu la tête tranchée par le peuple. [...] j'ai vu hier plus de 400 ouvriers sur les tours de la Bastille qui demolissoient cette citadelle imprenable par tous autres que les parisiens, les ouvriers travaillant avec joie et courage, jettent précipitement dans les fossées des quartiers de pierres de taille les plus lourds. On dit qu'il est parti du dix sept ou dix huit six voitures [...] garnies des Polignacs et ministres qui n'ont pas cru devoir attendre le retour de l'assemblée nationale qui auroit pu prendre le parti de les faire arretter »...

Ancienne collection Patrice Hennessy (1958, n° 12).

241. **Gabriel-Venance REY** (1763-1836) général. L.A.S., 10 vendémiaire XII (3 octobre 1803), au Général Consul Bonaparte ; 3 pages et quart in-fol. 400/500

Important mémoire pour justifier sa conduite à l'armée d'Italie, de 1796 à 1798.

« Je ne parlerai point de la première campagne que j'ai faite à l'armée du Rhin, qui m'a valu mon avancement, ni de celles de la Vendée ou j'ai commandé pendant treze mois et reçu trois blessures ; je passerai de suite à celles que j'ai eu l'honneur de faire sous vos ordres, et ne citerai même que les faits sur lesquels vous aves été trompé par les rapports qui vous ont été faits, dans le tems »... En premier lieu il rappelle les circonstances qui l'amenèrent de Coni, où il commandait, à Mantoue : à Goïto, il trouva les troupes en fuite, et le commandant de la place, le général Chabot, tremblant de fièvre. « Je pris de lui des renseignemens sur l'affaire qui avait eu lieu sous Mantoue ; il me dit *qu'il ni avait rien à faire* ; que Wurmser etait dehors avec dix mille hommes, et qu'on ne pouvoit le faire rentrer qu'avec des forces considérables »... N'écoutant que le courage des soldats, Rey dirigea sur Marmirolle son bataillon. « Je trouvai le général Miollis qui me demanda s'il arrivait des troupes. Je repondis quatre mille grenadiers quoique je n'en eusse que quatre cents. Les officiers ralièrent de toutes parts leurs soldats ; tout s'électrisa, le courage reprit. Je disposai les troupes et au signal je fondis rapidement sur l'ennemi sans tirer un seul coup de fusil. En une heure, Wurmser rentra dans Mantoue ; je lui repris notre artillerie ; plus deux pièces, un obusier, et je lui fis deux cents prisonniers ». Le rapport du général Berthier dit que l'affaire était commandée par le général Kilmaine, qui était en fait malade dans son lit... Il détaille ensuite comment des ordres contradictoires retardèrent son arrivée à la bataille de Rivoli, le 25 nivose (14 janvier 1797), mais les mouvements que ses troupes exécutèrent à la gauche de la ligne ennemie « determinerent le brillant succès de cette journée » et la prise de 4500 prisonniers... Il aborde ensuite sa conduite comme commandant de la cavalerie, en décembre 1798, où il arrêta sous les murs de Rome une colonne de 6000 hommes commandée par le général napolitain Damas : « Je lui fis 300 prisonniers lui pris douze pieces de canon et tous les bagages. J'eus deux cheveaux blessés sous moi »... Dès le lendemain, le général Championnet lui donna le commandement des Légions Polonaises, qu'il conduisit jusqu'aux portes de Gaète, qu'il fit capituler : « J'entrais dans la place avec six cents hommes. Jy trouvais cinq mille hommes de garnison, 90 bouches à feu, des vivres munitions &c. Je pris de suitte ce qui m'était nécessaire, pour établir un pont sur le Garigliano que je passai, non pas sans peine ; car l'ennemi avait reuni plus de vingt mille paysans »... Il arriva sous Capoue au même instant que le général Macdonald ; leurs derrières furent coupés par des paysans, et toute communication avec Rome rompue. Il rétablit cependant les communications et le pont, débloqua Gaète cerné par des insurgés, et reçut l'ordre de se rendre à Naples, pour venir rejoindre le général Schérer... « J'ai depuis lors fait la campagne des Grisons. Je reçois ma retraite au moment ou je croyais avoir encore l'occasion d'acquerir quelques nouveaux droits à votre estime » ; il espère que le Général Consul reviendra sur sa décision...

242. **Antoine RICHEPANCE** (1770-1802) général, mort à la Guadeloupe. L.S., Q.G. à la Basse-Terre 28 floréal X (18 mai 1802), au général Lacrosse ; 2 pages in-4, en-tête *Armée de la Guadeloupe. Le Général en chef*, vignette. 300/400

Rare lettre de la Guadeloupe. « Il est sans doute d'un Français, Citoyen Général, de présumer avantageusement des opérations militaires du Soldat Français, mais rien n'annonce encore [...] la prompte reddition des rebelles, il faut beaucoup de travail et d'efforts de la part de l'armée pour arriver au terme où les insurgés seront entièrement défaits. Quant à l'ordre à rétablir dans la Colonie, je pense y parvenir aussi bien qu'à la défection de ceux qui n'en veulent point »...

243. [**Jean-Antoine ROSSIGNOL** (1759-1802) meneur révolutionnaire et général, envoyé en Vendée ; compromis dans la conspiration de Babeuf, déporté après l'attentat de la Machine infernale]. L.A.S. à lui adressée par son amie M.L. Pinard, Paris 24 juillet 1793 ; 4 pages in-4. 250/300

Très intéressante lettre évoquant la prise de Saumur par les Vendéens, l'arrestation de Rossignol et la mise en accusation du général Custine.

Elle a reçu la lettre de Rossignol et les nouvelles de la « malheureuse catastrophe qui vient d'arriver à Saumur ». Elle a fait des démarches près du ministre et de Vincent [secrétaire général de la Guerre], et elle va alerter les Sections : « il est urgent qu'il prennent des mesures pour parer aux malheurs qui s'amonçêlent sur nos têtes et qui finiront par nous ecraser bientôt si on ne prend des mesures prompte et vigoureuse. Mais mon chêr ami quêl sont les hommes qui nous reste la crème en est party il ressemble beaucoup a ce grand Brutus qui a un grand courage et une sublime enêrgie en chansons. De pareils hommes ne sont bons que pour la comédie. [...] il ne faut pas croire que tous ceux qui paroissent de grand patryottes le sont comme toi. Je tremble que ta trop grande confiance ne te fassent tomber dans quelque piège de cêrtains hipocrite qui feront tout pour te pêrdre »... Il est bon militaire mais cela ne suffit

pas face aux hommes politiques astucieux et rusés… « Aujourdhui on a convoqué 100 hommes de choix par sections. On présume que c'est pour conduire Custine a la barre de la Convention nationnalle. Il est en prison à l'Abbaye, et dit on bien gardé. Cela est très sure qu'il est inçarçéré et plusieurs de son etat major. Quand tous ces monstres porteront ils leurs teste sur l'echafaut »… Elle réclame l'échange de lettres entre Biron et Rossignol, la lettre de l'accusateur public et son ordre d'écrou : « Biron nie tout dans ton affaire et dit quil ne ta nulment fait mêtre en prison […] çes pieçes sont tres necessaires pour le poursuivre »… Elle demande si Rossignol est allé chez la femme de Santerre « pour lui demander si êlle avait quelque choses a faire tenir a son mary… Cela me surprend… estce que tu cherche a mériter çes bonnes graces. Cela ne serais pas digne de toi çest a dire dûn vray républiquain car il ne le mérite pas. Pour moi en vraye Républiquaine je ne te cacheray jamais ce que je pençe »…

244. **Fabian von Osten-Sacken, baron SACKEN** (1752-1837) feld-maréchal russe, gouverneur de Paris en 1814. P.S. comme « gouverneur de Paris », Paris 15 avril 1814, en marge d'une L.A.S. par Humbert ; 2 pages in-fol. 250/300

Pétition pour une indemnité, à la suite de pillages des troupes. « La tutélaire comme divine présence de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies dans cette capitale, ne laisse dans tous les cœurs qu'un sentiment, celui de l'admiration, et dans toutes les bouches qu'une voix, celle de la bénédiction. Tous les traits magnanimes, qui ont marqué la marche triomphale et libératrice de Sa Majesté, passeront à la postérité la plus reculée ; mais les habitants des environs de Paris on vû leur joie troublée, et attendent, du caractère éminemment généreux d'un si puissant Souverain, quelques consolations »… Son propre domaine à Saint-Denis a été « dévasté par quelques troupes des Puissances alliées, qu'il n'a pas été possible d'enchaîner à la discipline »… Sacken a inscrit en haut : « renvoié à Monsieur le baron Pasquier, préfet de police avec invitation de prendre en considération et d'accorder son interet à la demande de Monsieur Humbert »…

245. **Antoine-Joseph SANTERRE** (1752-1809) brasseur, meneur des journées révolutionnaires, commandant de la Garde parisienne, puis général. L.S. comme « Commandant Général provisoire marechal de camp de la 17e Division », 20 janvier 1793, aux Administrateurs du département de Paris ; 1 page in-fol., en-tête *Garde Nationale Parisienne. État-major-général*, vignette de la *Commune de Paris* (portrait gravé joint). 400/500

Le jour même de l'assassinat de Le Peletier de Saint-Fargeau, et la veille de l'exécution de Louis XVI.

« Citoyens Administrateurs, j'avois deja, d'apres la demande du Citoyen Le Pelletier, donné des ordres de deplacer la cavalerie & les chevaux qui etoient postés dans la maison du Citoyen Pelletier St Fargeau ; mais de crainte qu'on ne les ait pas executés avec toute l'exactitude que nous desirons, j'y envoye a l'instant un de mes aides de camp, pour s'en assurer & m'en rendre compte »…

Ancienne collection Gauthier Lachapelle (10 mai 1872, n° 1169).

246. **Antoine-Joseph SANTERRE**. L.S. comme « Général de Division », Paris 12 brumaire II (2 novembre 1793), au Ministre de la Guerre Bouchotte ; 1 page in-4. 200/250

Il envoie une lettre (non jointe) des « canoniers du Bataillon du Faubourg St Antoine. Ils se plaignent de l'inaction où on les laisse à St Malo, et demandent à aller à l'armée partager les travaux et la gloire de leurs camarades. […] Ce sont de véritables sans culottes, qui désirent d'être utiles à leur patrie, et qui ne peuvent pas rester oisifs, lorsque leurs camarades sont à se battre pour la république »…

247. **René SAVARY, duc de ROVIGO** (1774-1833) général, diplomate et ministre. L.S. « Le duc de Rovigo », Paris 4 août 1812, au comte de Fontanes, Grand Maître de l'Université ; 1 page et demie in-fol., en-tête manuscrit *Police Générale. Cabinet du Ministre*. 200/250

Propagande. Il ne veut pas mettre en doute le zèle de l'Université, mais souligne « l'indifférence que quelques maîtres et professeurs de Lycée ont manifestée relativement au recueil de poësies sur le mariage de leurs Majestés, et la naissance du roi de Rome ; indifférence qui a dû vous surprendre autant que moi, car l'on m'assure qu'il n'a été distribué dans Paris que peu d'exemplaires de ce recueil. Persuadé que vous partagez avec tous les fidèles sujets de S.M. le désir de faire naître et de cultiver dans l'esprit des jeunes gens les sentimens d'amour et de loyauté qu'ils doivent au chef de l'état, je vous fais part de ce fait […] J'ai pensé que les jeunes élèves recevraient ce recueil avec plaisir […], quelle douce satisfaction n'éprouve-t-on pas à retrouver au premier rayon de sa bibliothèque les récompenses du talent et des travaux de sa jeunesse »…

248. **René SAVARY, duc de ROVIGO**. L.S. « Le duc de Rovigo », Paris 11 novembre 1813, à un Préfet ; 1 page et demie in-fol. (lég. déchir. marg.). 400/500

Lettre confidentielle du ministre de la Police après la défaite de Leipzig, et alors que l'Empire est menacé. Le gouvernement compte sur l'énergie et le zèle du Préfet au milieu des circonstances difficiles. « De l'agitation dans les esprits, des murmures, des plaintes, de nombreuses réclamations ; voilà quels sont ces obstacles plus inquiétans, plus fatigans que réels. Insensible aux uns, prompt à écarter et a repousser les autres, juste et ferme à la fois, vous ferez facilement comprendre que l'autorité n'exige que les sacrifices commandés par la nécessité elle-même. Le meilleur moyen d'inspirer du courage est d'en montrer. Le plus grand des Souverains ne donne-t-il pas l'exemple d'une généreuse confiance. S'il compte les ennemis qu'une perfide défection entraîne loin des drapeaux auxquels ils devoient la victoire, c'est pour renvoyer librement ceux d'entr'eux qu'il auroit pû retenir. Trahir n'est pas vaincre. – L'honneur de nos armes reste entier ; mais, pour rendre la paix au monde, il faut de grands efforts, et de semblables époques ont toujours été, pour les français, celles des grands triomphes »… Il donne des instructions pour contrer les « bruits mensongers » et les alarmes, et demande des rapports réguliers et confidentiels « sur les hommes et les choses »…

249. **SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION**. P.S. par Merlin (de Thionville), député et président, signée aussi par Fabre d'Églantine, Marie-Joseph Chénier, Louis Maribon-Montaut, et Pierre-Anselme Garrau, secrétaires, Paris 10 juin 1792 ; 5 pages et demie in-fol., vignette et en-tête *Société des Amis de la Constitution*. 500/700

Rapport inquiétant des Amis de la Constitution de Strasbourg, transmis par leurs confrères de Paris au Ministre de la Guerre Joseph Servan.

Les affaires à Strasbourg prennent une tournure inquiétante : en témoignent le mouvement, dimanche, d'une voiture vide à 4 chevaux, accompagnée de 50 cuirassiers autrichiens, et de petits incidents concernant un Jacobin, des Feuillants et des patriotes. Lundi matin on battit au camp la générale, obligeant les soldats à « marcher dans le bois à deux lieues de là sans chevaux de peloton, de sorte que les canoniers furent obligés de traîner leurs canons dans un terrein très raboteux : toutes ces manœuvres et ces manques de précautions se font exprès pour degouter le soldat et l'exiter à quitter ses drapeaux ; mais ils se trompent le soldat n'est pas de leur trempe et tient ferme »… Ils donnent des précisions sur les dispositions singulières du camp de 1.800 volontaires que la Société a entrepris d'équiper, alors que Strasbourg se trouve presque investi par les Autrichiens, et ils détaillent la composition de la garnison qu'ils peuvent opposer à l'étranger, en qualifiant les éléments d'« aristocrates » ou de « patriotes ». Ils ne font confiance ni aux chefs militaires, ni aux chefs civils ; le commandant de la place a été exilé à Besancon par « la cabale infernale »… Des patriotes ont été massacrés par des fanatiques, près de la ville, et des mouvements de courriers au-delà du Rhin ont été empêchés ; les Amis se méfient de « Victor Broglie » et de « notre sultan » le Maire. « On nous menace de troubles et de la guèrre civile sous 3 jours ; on dit même que ce soir le bataillon du Maire composé des bouchers de la ville veut faire sauter le Club des Jacobins. […] il n'y a point de police dans notre ville ; les emigrés y abondent à force […] Si l'Assemblée Nat^e^ ne prend pas des mesures vigoureuses et promptes tout est perdu »…

250. **Louis SUCHET** (1770-1826) maréchal, duc d'Albuféra. L.S. « Suchet le jeune », Avignon 12 frimaire II (2 décembre 1793), à ses « Frères & amis » ; 1 page 3/4 in-4. 500/700

Farouche lettre patriotique du jeune « sans culotte ».

« Delegué par les Representants du Peuple pour m'acquitter d'une mission interessante à Ville Affranchie, vous verrez ma lettre dattée d'Avignon, et non du camp sous Toulon que je n'ai quitté que depuis peu. Votre amour pour la liberté m'est trop connu pour douter de votre satisfaction a apprendre le succès des Republicains contre les traitres les esclaves & les tirans reunis dans l'infame Toulon. […] la prise de Toulon consolidera la Liberté française et la propagera dans tout l'univers. Que nos ennemis tremblent ! La terreur est à l'ordre du jour. Les grands coups se portent. Le Peuple est debout ce n'est que quant il aura purgé la terre de la Liberté des tirans et de leurs vils satellites qu'il pourra jouir des bienfaits d'une liberté qu'il acquiert au prix de son sang. Encourageons les foibles. Reunissons nous tous partisants du salut du peuple. Frapons les traitres & ça ira. Vive la Republique a bas les prejugés »…

251. **Louis SUCHET**. L.S. « Le M^al^ Suchet Duc d'Albufera », Q.G. de Carcassonne 15 mai 1814, à Louis XVIII ; 2 pages in-fol., en-tête manuscrit *Armée Royale du Midi*. 700/800

Hommage du maréchal rallié aux Bourbons. [Rentré d'Espagne, le 14 avril, Suchet s'était rallié au nouveau régime ; il reçut du comte d'Artois, le 22 avril, le commandement en chef de l'Armée du Midi ; le Roi le fera pair de France le 4 juin.]

« J'aurais voulu presser l'instant d'aller mettre aux pieds de Votre Majesté mon dévoûment et celui des braves que je commande ; mais retenu par le devoir au poste que m'ont assigné les ordres de Son Altesse Royale Monsieur, Lieutenant général du Royaume, j'aspire avant tout à justifier sa confiance et à mériter la Vôtre ; et je fais taire mes vœux secrets pour ne m'occuper ici que de servir ma patrie et le Prince qui vient la sauver. Le retour de Votre Majesté dans sa capitale et sur le trône de ses pères a doublé la joie qu'avaient excitée les évènemens précurseurs de ce grand jour et qui a éclaté en présence du Duc d'Angoulême, quand Son Altesse Royale a daigné nous visiter. Un même esprit anime le chef et les généraux de cette Armée, la plus éloignée, mais non la moins fidèle »…

252. **Louis SUCHET**. L.A.S. « Le M^al^ D. D'Albufera », 29 mars [1824, au maréchal Marmont] ; 1 page in-4. 250/300

À propos des forges de Sainte-Colombe (Côte d'Or). [Marmont y avait introduit des procédés anglais de conversion de la fonte, lointain ancêtre de la société Usinor.]

« Le g^al^ Clausel m'a appris, mon cher Marechal, que tu avais traité avec les maîtres de forge et qu'ainsi tu allais te trouver debarrassé des details et de ta belle et vaste entreprise, je t'en felicite bien sincerement. L'execution du traité ne devant avoir lieu qu'au mois d'aoust, je croyais ta présence indispensable à tes intérets […] Malgré le regret, que me temoigne Mad^e^ Decrès de me voir aller si près de Rimaucourt en son absence, je suis résolu de profiter de ton sejour à Chatillon, et de l'offre aimable que tu m'as faite de m'y recevoir. En conséquence le g^al^ Belliard et moi nous proposons de partir du 5 au 6 pour arriver le lendemain ; à moins que le tems ne continue à être aussi rigoureux qu'hier, où nous avons vu Paris, couvert d'une abondante neige. J'espère donc bientôt, mon cher Marechal, être dans le cas d'admirer tes immenses créations, et acquerir l'assurance que tu es entierement maître de ta position »…

253. **Charles Maurice de TALLEYRAND** (1754-1838) ministre et diplomate. L.A.S., Philadelphie 26 [avril 1796], à Richard Low à New York ; 2 pages in-4, adresse. 800/1.000

Spéculation sur des terrains en Amérique. Il a été « dans les principales maisons de logement » de Philadelphie. « Je desirerois que vous fissies un changement à votre pouvoir d'attorney ; que vous portassies le prix à treise sh. ster. Les raisons de ce changement sont les frais fort considerables de l'agent que j'employerai en France. Le traité particulier avec moi restera toujours a neuf sh. ster. – Dans le pouvoir que vous me donneres, vous feres la description des terres en y joignant une carte, les certificats de *good land* et l'engagement du *titre* en regle. – L'argent sera payé dans six mois à Londres chez M^r^ Childs, et sur le certificat du colonel Hamilton que j'indiquerai comme mon avocat, vous sera remis. – Il faut que l'affaire soit en regle pour le 3 ou 4 du mois prochain parce que j'ai une occasion sure pour écrire à mon agent à cette époque. Mon projet est d'aller demain à Baltimore. Je serai de retour à Philadelphie le 2 may. – Je vous demande de mettre, pour terminer, toute votre activité : j'ai toute raison de croire que nous réussirons »… Rare de cette époque.

254. **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. L.S. avec adresse autographe, *11 nivose VI* (31 décembre 1797), à Emmanuel Sieyès, représentant du peuple ; 1 page in-8 imprimée, cachet encre du *Ministère des Relations extérieures* et cachet cire rouge *République Française* (un peu écrasé), adresse. 300/400

« Je vous prie, Citoyen, de vouloir bien me faire l'honneur de venir souper chez moi quartidi prochain, 14 nivôse, et d'avoir la bonté de vous y rendre entre huit et neuf heures. Vous jugerez convenable, j'en suis sûr, de vous interdire tout habillement provenant des manufactures anglaises, et de marquer par là les sentimens qui vous animent dans les circonstances présentes »...

255. **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. L.S., Mayence 14 octobre 1806, à Édouard Bignon, ministre plénipotentiaire à Cassel ; 1 page in-fol. 600/800

Bataille d'Iéna, livrée ce même jour. Il l'informe « que de premiers engagements ont eu lieu contre les Prussiens : qu'ils ont été entierement à notre avantage et qu'ils ont déjà donné des resultats très importants. [...]. Le corps du Genéral Tauenzien composé de six mille prussiens et de trois mille saxons a été attaqué et culbuté par l'avant garde de l'armée française que commandait le Grand Duc de Berg [Murat]. Les Saxons ont éprouvé une perte considérable. On a remarqué que les Prussiens avaient placé un bataillon saxon entre deux bataillons prussiens pour s'assurrer d'eux et pour les contraindre à combattre contre leur volonté. D'autres engagements ont eu lieu sur toute la ligne. Ils ont été tous egalement brillants. L'ennemi a perdu beaucoup de monde. Le Prince Louis Ferdinand de Prusse a été tué [le 10, à Saalfeld]. On a pris trente deux pieces de canon sur les Prussiens et on leur a fait un grand nombre de prisonniers »...

256. **Charles Maurice de TALLEYRAND**. L.A.S., Vienne 4 mai [1815] ; 2 pages et demie in-4 (petite tache). 1.000/1.200

Intéressante lettre du Congrès de Vienne pendant les Cent-Jours.

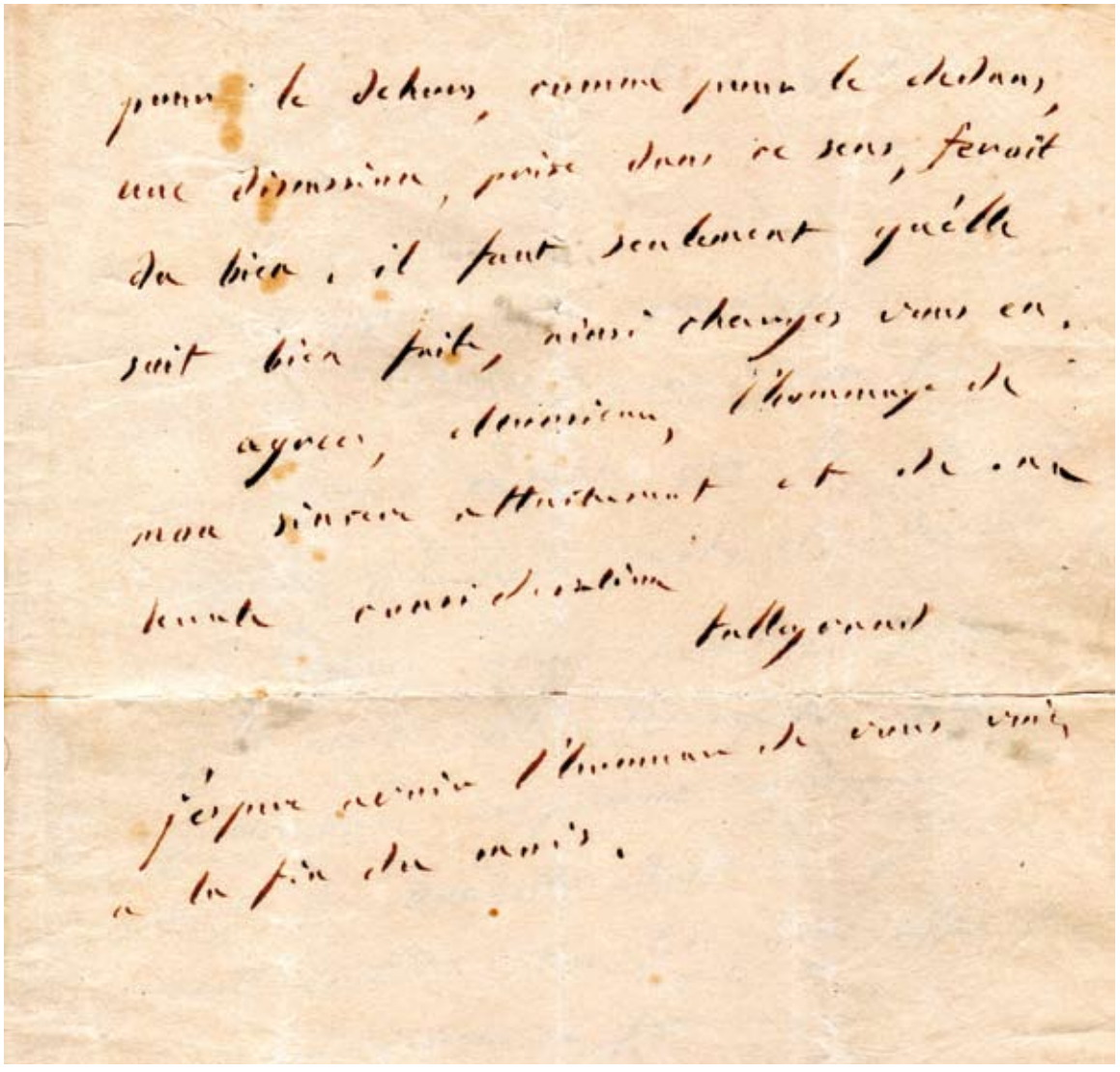

256

Il a appris avec plaisir que son correspondant était à Gand, « car les circonstances exigent que le roi soit entouré d'hommes forts et indépendants. Vous aures surement pensé qu'il etoit utile de refuter par des publications uniquement raisonnées toute la nouvelle doctrine que l'on veut etablir dans les pieces officielles qui paroissent en France. Il y auroit de l'utilité à ce qu'il parut quelque chose dont l'objet seroit d'etablir que la déclaration du 31 mars faite à Paris par les alliés, que la déchéance, que l'abdication, que le traité du 11 avril qui en a été la consequence, sont autant de conditions preliminaires, indispensables et absolues du traité du 30 mai : c'est à dire que sans ces conditions préalables le traité n'eut pas été fait. Cela pesé, celui qui viole les dites conditions ou qui en seconde la violation, rompt la paix que ce traité a établie. Ce sont donc, lui et ses complices qui declarent la guerre à l'Europe. Pour le dehors, comme pour le dedans, une discussion, prise dans ce sens, feroit du bien. Il faut seulement qu'elle soit bien faite, ainsi charges vous en »...

257. **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. L.S. « le p^ce^ de Talleyrand » avec pièce jointe (annotée par Fouché), Paris 9 juillet 1815, à Joseph Fouché, duc d'Otrante ; 1 page in-fol. (petite fente) et 2 pages in-fol. (lég. mouill.). 800/1.000

Seconde Restauration : Fouché et Talleyrand ministres.

Talleyrand, nouveau Président du Conseil, annonce à Fouché : « J'ai l'honneur de vous adresser une expédition de l'ordonnance du Roi concernant la composition de son ministère. Vous vous y verrez compris en qualité de ministre secrétaire d'Etat au département de la police générale. Je me félicite, Monsieur le Duc, des rapports que votre nomination va me donner avec vous »...

« Copie de l'ordonnance qui annonce le Ministère à la rentreé du Roi 1815 », a écrit Fouché de sa main en tête de l'ordonnance royale du même jour fixe la composition du nouveau Conseil : le Prince de Talleyrand (président du Conseil des Ministres, Affaires étrangères), le baron Louis (Finances), le duc d'Otrante (police générale), le baron Pasquier (Justice), le maréchal Gouvion Saint-Cyr (Guerre), le comte de Jaucourt (Marine), le duc de Richelieu (Maison). « Le portefeuille de l'Intérieur sera provisoirement confié au Ministre de la Justice »...

258. **Antoine-Jean-Marie THÉVENARD** (1733-1815) vice-amiral. L.A.S. et L.S. avec post-scriptum autographe, 1795-1802 ; 2 pages in-4, et 2 pages et demie in-fol. à en-tête *Le Vice-Amiral, Préfet du 4^e^ Arrondissement maritime* et vignette. 200/300

Toulon 25 germinal III (14 avril 1795), à un ami, dont il a vu le fils avec le capitaine Beauverger commandant la frégate *l'Embuscade* : « votre fils jouit d'une bonne réputation » ; il obtiendra du général Martin une permission, « sauf les incidens d'un départ prochain pour quelque corvée ou mission particuliere »...

Lorient 15 fructidor X (2 septembre 1802), au général de division capitaine général à la Guadeloupe [Antoine Richepance]. « Ayant reçu ordre du Ministre de la Marine d'envoyer dans la Colonie que vous commandez le 3^e^ Bataillon d'artillerie de marine composé de 600 hommes, et 50 chasseurs de plus ; et les flutes et corvettes la Foudroyante, l'Etonnante, et la Colombe ayant été destinées pour ce transport, 4 compagnies ont été mises sur la premiere, et trois sur la seconde pour être remises a vos ordres »... Il l'informe de l'état de ces bâtiments, qui doivent revenir au port de Brest, puis prend la plume pour prier le général d'accorder sa protection à son fils, « Hiacinte Thevenard, âgé de 16 à 17 ans, lequel va dans votre colonie sous les auspices et les soins du citoyen Goffard chef de bataillon commandant de ce 3^e^ bataillon qu'il va conduire a vos ordres »...

259. **Pierre-Dominique TOUSSAINT-LOUVERTURE** (1743-1803) général de l'Armée de Saint-Domingue dont il se fit nommer président. L.S., Q.G. du Cap Français 29 floréal IX (19 mai 1801), à un chef de brigade (nom raturé) ; 1 page et quart in-4, en-tête *Toussaint Louverture, Général en chef de l'Armée de Saint-Domingue*. 1.200/1.500

« Les souvenirs que me rappelle la ville des Gonaives [...] me font desirer quelle puisse devenir un chef lieu de département. C'est la premiere de mes conquetes sur les ennemis de la république ; c'est avec ce point d'appui que j'ai pu ramener l'Isle entiere à son obeissance et retablir l'ordre et la prospérité publics. La bonté de son port et la richesse des campagnes qui l'environnent, indiquent d'ailleurs ce point comme propre à former naturellement un grand etablissement. Je vous prie en consequence de vouloir bien tracer sur la carte, la ligne de démarcation de ce département, pour que je puisse le soumettre à l'assemblée centrale »...

260. **TRÉSOR DE LA SAINTE-CHAPELLE**. P.S. par 4 commissaires, Saint-Denis 12 mars 1791 ; 4 pages in-fol. 1.000/1.200

Procès-verbal du transfert à l'abbaye de Saint-Denis et inventaire des reliques du Trésor de la Sainte-Chapelle.

Louis XVI a chargé Charles-Gilbert de La Chapelle (1755-1794, commissaire général de la Maison du Roi) de « réclamer de la part de Sa M^té^ lors de la levée des scellés apposés par la Municipalité de Paris sur le Trésor de la S^te^ Chapelle sise Cour du Palais, les reliques qui y étoient renfermées, et de les faire placer au Trésor de la ci-devant Abbaye de S^t^ Denis en France, à titre de dépôt seulement, et jusqu'à ce qu'il ait été statué ultérieurement à cet égard », La Chapelle s'est rendu à l'abbaye, accompagnant les reliques « conduittes par M. François Joseph de Salignac Fénélon aumonier du Roi, nommé par Sa M^té^ à cet effet. Là se sont présentés les Reverends Peres Don Charles François Verneuil Prieur et Don Pierre Dieuzy Trésorier de lad^e^ Abbaye lesquels assistés de plusieurs religieux de leur maison ont retiré les reliques du Carosse du Roi qui a servi à leur transport, et de suite les ont porté au Trésor de l'église », et en ont dressé l'inventaire qui suit sous 55 articles : « 1° la Couronne d'Epines de Jesus Christ, 2° une grande

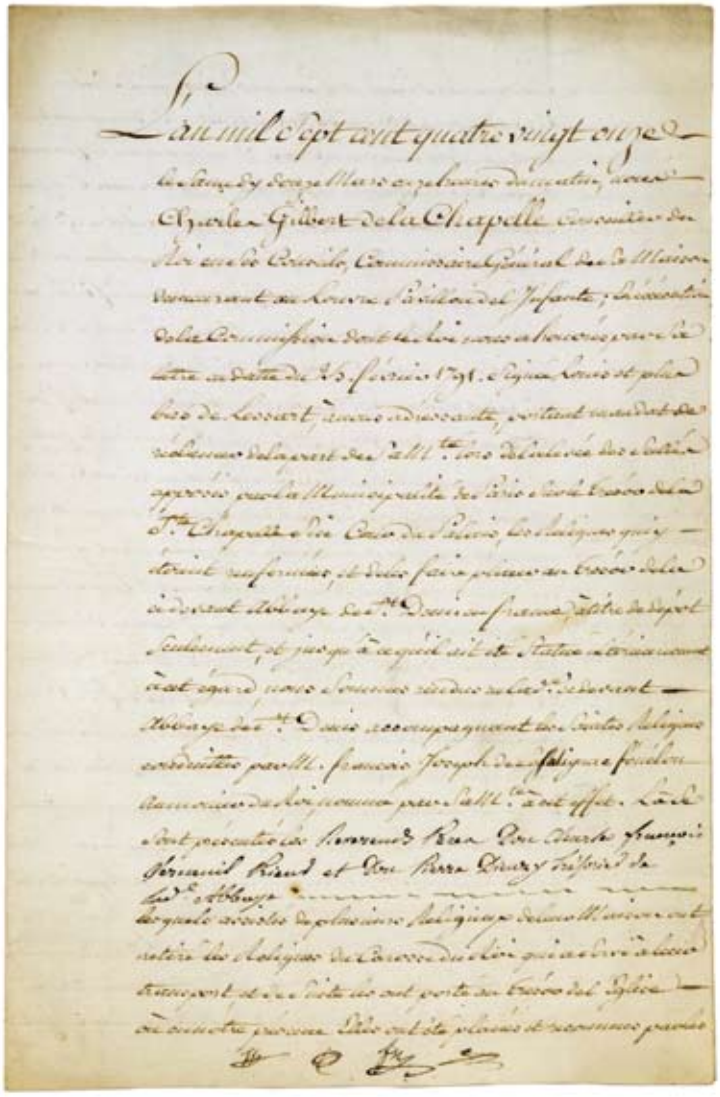

260

partie du bois de la vraie Croix, 3° un morceau de fer de la lance, 4° du manteau de pourpre, 5° du Roseau, 6° de l'éponge, [...] 10° du sang miraculeux sorti d'une image de Notre Seigneur frappée par un infidèle, [...] 12° un linge dont il se servoit aux lavements des pieds, 13° du lait de la Vierge, [...] 20° la Verge de Moyse, 21° une croix d'argent doré chargée d'ornements de pierreries et d'emaux au milieu de laquelle est enchassée des bois de la vraie Croix, 22° un reliquaire de S[t] Louis représentant et contenant le chef de S[t] Louis », etc., etc. Ont paraphé et signé ce procès-verbal le Prieur Verneuil, le frère Dieuzy, F.J. de Salignac-Fénelon et C.G. de La Chapelle.

261. **Laurent TRUGUET** (1752-1839) amiral et ministre de la Marine. L.A.S., 30 fructidor VIII (17 septembre 1800), à Jean-Raymond de Lacrosse ; 2 pages in-4. 250/300

Belle lettre de l'ex-ministre après sa nomination au Conseil d'État (section de la Marine). L'intérêt de Lacrosse le flatte et il espère le justifier : « je m'etois voué a la solitude, non par absence de zèle pour la chose publique, mais par la certitude ou je croyois être de ne pouvoir utiliser mon entier devouement pour elle : la confiance qu'on me temoigne aujourd'hui ranime mon esperance, et mon courage, et je vais me livrer de cœur et d'ame a tout ce qui pourra contribuer aux prosperités maritimes ausqu'elles (suivant mon opinion) sont attachées les prosperités de la Republique entiere : jusqu'à present j'ai trouvé *tout* fini, *tout* consommé, le *bien* ou le *mal*, et je n'ai jusqu'à aujourd'hui 30 fructidor pû me feliciter, ou m'accuser : l'impulsion etoit donnée, les nominations arrettées ; mon début a donc été triste.... *attendons mieux de l'avenir* »... Il envoie ses amitiés au « brave Bernadotte. Il est aussi precieux a ses amis qu'a la Republique. Je voudrois bien le marier avec la marine, et je suis sur que cette epouse dans ses bras seroit fidelle et sans deffaut. Ah ! si *Hoche*... mais ne voyons dans le passé que des leçons pour l'avenir »...

262. **Louis-Thomas VILLARET-JOYEUSE** (1750-1812) amiral. L.A.S., *à bord du vaisseau amiral l'Océan*, « en mer 30 lieues dans louest des Canaries », 17 nivose X (7 janvier 1802), à un général ; 2 pages et quart in-fol., en-tête *L'Amiral Villaret-Joyeuse*, vignette. 500/700

Début de l'expédition de Saint-Domingue.

Il dresse « le tableau des forces navales sous mes ordres pour concourir avec une armée de vingt mill hommes au retablissement de lordre et de la tranquilité de S[t] Domingue. Gantheaume doit être parti de Toulon le 20 frimaire pour me joindre sous Samana avec l'Indivisible, la Constitution, le 10 Aout, le Jean Bart, et quelques fregattes. Linois qui est encore a Cadix avec cinq a six vaisseaux doit le suivre de près ; le Zelé et le Fourville devaient partir de Brest peu de jours apres moy. Je dois me montrer a la Nouvelle Angleterre après la pacification de S[t] Domingue et de la vous aller faire une petite visite avec trois ou quatre vaisseaux tout au plus car je suis authorisé a renvoyer en France tout ce que je croirai innutile dans vos contrées ; et jai ordre en consequence de me concerter avec tous les amiraux anglais pour être au pair »...

263. **Pierre-Charles de VILLENEUVE** (1763-1806) vice-amiral, adversaire malheureux de Nelson à Aboukir et Trafalgar. L.S., à bord du *Jemmapes* en rade de Saint-Pierre 15 ventose XI (6 mars 1803), au citoyen Lacrosse, capitaine général à la Guadeloupe ; 1 page et demie in-fol., en-tête *Le Contre-Amiral Villeneuve, Commandant en Chef les Forces Navales stationnées aux Isles-du-Vent et à Cayenne*, adresse avec contreseing ms. 250/300

Il lui renvoie la frégate la *Didon* avec quelques vivres de campagne, et annonce le retour à Brest des corvettes l'*Étonnante* et la *Foudroyante*, « n'ayant point de nègres à transporter »... « Je me proposois de partir pour la Basse-Terre au prémier Germinal et de là pour France, mais je ne sais si le malheureux évenement qui parroit être arrivé à la Consolante, ne me retardera pas de quelques jours, [...] cette frégate se seroit perdüe dans le sud de l'isle de la Marguerite [...]. J'ay donné mon canot à M[r] le Général *Johnston*, et à ces dames, pour les transporter au Fort de France. Les dernières nouvelles de France ont 48 à 50 jours de date, tout va bien point d'apparence de guerre prochaine »...

264. **Sir John Borlase WARREN** (1753-1822) amiral anglais, « commodore » des forces navales anglaises au débarquement de Quiberon. L.S. comme chef d'escadre, à bord la frégate la *Pomone*, Falmouth 22 avril 1799 ; 1 page in-4 ; en français. 150/200

Il demande l'échange du jeune John Knill Kinsman « qui fut prit dans une prise Espagnole il est cautioner a Pontivi près de l'Orient », contre un « officier de la même grade comme Enseign de Vaisseau »...

265. **Pierre, prince WITTGENSTEIN** (1769-1843) maréchal russe, adversaire de Napoléon. L.A.S. et P.A., Rheda 5 juin 1794 ; 5 pages in-4. 300/400

Réclamation au comte d'Artois sur la levée d'un « régiment de Wittgenstein » pour l'armée des Princes.

Il envoie une copie de la lettre de M. Valon, dont il avait chargé M. d'Arcy : « Je l'avois aussi chargé de vous prier de demander justice de ce dernier affront, d'oser faire le rassemblement des trouppes sans m'en avertir [...] et de vouloir me faire accroire qu'il a été autorisé à cela par LL. AA. RR. Monseigneur et le Comte d'Artois, j'ai eu l'honneur de leur faire ma cour à Hamm, si les intentions des Princes auroient été de vouloir ce rassemblement, ils m'en auroient surement fait connoitre par eux mêmes où par vous qui le desirent, et pas autorisé un homme qui m'est devenu étranger après licentiement du Reg[mt]. LL. AA. RR. connoissent mon zele et attachement pour eux, je suis toujours prêt à me sacrifier pour eux en toutes occasions possibles. Mais les procedures de M[r] Valon m'afflige infinement, ainsi que ma famille, et je demande justice que l'on ne peut me refuser. Partout il est defendu de se servir des armes d'une famille »...

Sa copie de la lettre du comte Valon témoigne de la levée d'un corps de cent hommes, dit régiment de Wittgenstein, mis au service de l'Angleterre avec la permission de Monsieur et du comte d'Artois. « Le rassemblement porte absolument vôtre nom *Wittgenstein*. [...] je puis dire avec vérité, que les 100 hommes sont un modele et que tous les Allemands qui les voyent en sont étonnés. Je commande la ligne des avant-postes depuis Fûrnes jusqu'à Dixmude et cela depuis un mois. &c &c. Vous serés surpris, mon general, de voir vos armes, c'est le cachet du Reg[mt], dont nous servons pour toutes nos choses militaires, ils sont assés beau, pour qu'on ne s'abandonne pas volontiers »...

qui est de toute pureté.

J'espère que ta femme à qui j'écris, t'encouragera à cette démarche. Tu viendras descendre chez moi. Compte te dire quel empereur consent à ce que tu amènes tes enfans avec toi, de même aussi, tout désirer, mais comme cela retarderait le voyage, je crois que tu ferais bien de venir tout seul.

J'ai amené ce soir Lolotte chez l'empereur; il l'a reçue, on ne peut pas mieux. Elle se conduit toujours bien et ne me laisse rien à désirer.

Adieu mon cher fils, je t'embrasse de tout mon cœur avec toute ta famille

A dix cœurs J'ai bien [illegible] ajouté ce postscriptum chez la duchesse comme [illegible]